LE

POSITIVISME

A PROPOS D'UN LIVRE DE M. LITTRÉ.

I.

LES CAUSES DU POSITIVISME.

Vous pouvez définir en deux mots le positivisme : c'est la science affirmant qu'elle suffit à l'homme, quand elle fait profession de ne connaître que la matière, les propriétés de la matière, les lois de la matière. Tout à l'heure on montrera comment ceci n'est pas le pur matérialisme. Quoi qu'il en soit, pour premier effet de cette affirmation, vous voyez disparaître de l'esprit humain la religion et la philosophie, ces glorieuses conjectures dont l'objet, tout immatériel, n'est pas moins que notre origine, notre spiritualité, notre survivance aux organes qui constituent la vie actuelle et apparente. Ces aperçus, le philosophe positif les traite de spéculation excessive, de méthode vicieuse, et pour ce méfait il renvoie philosophie et religion aux premiers âges du monde, comme un début informe, comme un exercice puéril et véniel de l'humanité naissante.

La science n'est pas d'hier. Pourquoi donc est-ce aujourd'hui seulement qu'elle a pris cette arrogance de régner seule sur l'esprit humain, de le remplir et de l'assouvir tout entier, d'en exclure tout ce qui n'est pas elle, et qui en était un certain aliment, une quête habituelle? Il faut que quelque chose soit arrivé à la science

ou à l'esprit humain. Aurions-nous perdu quelques-unes de nos curiosités sur une autre vie, sur notre valeur et notre persistance éternelles? ou bien la science s'est-elle étendue à ces choses que la religion et la philosophie éclairaient à leur manière? Non, il n'est rien advenu de pareil; rien n'a péri dans l'homme des ambitions et des anxiétés qui l'élèvent si fort au-dessus du singe le plus compliqué, le plus accompli. Le « problème de la destinée, » comme dit Jouffroy, n'a pas cessé d'apparaître aux hommes, visitant à ses heures les plus pauvres d'esprit, les plus humbles de condition; mais de nouvelles questions, de nouveaux intérêts, de nouveaux droits ont paru dans le monde, qui le passionnent étrangement: tout un trésor où il a mis son cœur. Sur cet ensemble de nouveautés, la religion et la philosophie sont sans voix, sans traditions, je ne dis pas sans principes; mais la vertu de ces principes est latente et ne s'est produite encore ni en établissemens ni même en raisonnemens. Cependant ces questions sont grandes, encore que bornées à l'horizon d'ici-bas : elles dépassent le bien-être, elles touchent à l'honneur des peuples, aux devoirs de la société, elles invoquent le commandement divin de la charité. Quand on ne sait que dire aux hommes là-dessus, les eût-on conduits et dominés longtemps, on perd quelque chose de cette domination, on passe à l'ombre, on touche au déclin et à l'effacement : telle est l'aventure des anciennes autorités morales.

D'un autre côté, la science, avec toutes ses méthodes et ses interprétations, n'a rien trouvé sur ce problème de la destinée dont nous parlions tout à l'heure : elle n'a rien cherché, il est vrai, elle dédaigne et supprime le problème, ni plus ni moins. Cela ne suffit point au monde. Parce que le monde s'est pris d'impatience contre la métaphysique et la religion, muettes ou hostiles sur tant de questions nouvelles et impérieuses, parce que des sciences nouvelles sont nées, chacune à titre de solution partielle, parce que la philosophie positive a entrepris de coordonner toutes les sciences et d'en tirer une notion suprême, magistrale, exclusive, — ce n'est pas à dire que le monde va se contenter de cette philosophie, n'y trouvant rien pour ses curiosités d'outre-tombe, dont il s'entretenait avec la métaphysique et la religion.

Il faut avouer cependant que la science s'est accrue sensiblement aux mains des philosophes positifs. Elle compte aujourd'hui le développement des sociétés parmi les choses de son observation; elle a découvert une loi de ce développement, qui est le progrès; elle s'élève ainsi jusqu'à la morale, qui fait partie de ce progrès, et dans les développemens de la morale en reconnaît les commandemens. A cette hauteur, dès qu'elle tient pareille école, la science

met le pied dans le domaine des religions et des philosophies, elle en fait le service et prend quelque chose de leur grandeur, de leur transcendance; elle ne laisse en dehors d'elle-même, — et cet hiatus, il faut en convenir, est un vide affreux, — que les sanctions de la morale, c'est-à-dire la persistance de l'individu pour être puni ou récompensé ailleurs.

Ainsi la philosophie et la religion nous donnent le spectacle d'une certaine disproportion avec le monde tel qu'il s'est développé, tandis que la science, appliquée à l'état social et à ses lois, comme à celles de la nature, a pris des dimensions et des clartés nouvelles, a grandi sur l'horizon et s'est élevée par de nouveaux services dans l'estime des hommes. A ce compte, la philosophie positive n'est pas l'avénement capricieux d'une doctrine purement fausse et chimérique : elle est née du silence obstinément gardé par la religion et la philosophie sur certaines obsessions de la conscience moderne; mais parce qu'une doctrine est venue à son heure et porte avec elle son à-propos, ce n'est pas à dire qu'elle soit vraie, et qu'avec l'intention de suppléer un vide, un silence, elle y parvienne. En tout cas, son mérite serait médiocre, si, comblant certaines lacunes, elle en ouvrait d'autres, et de plus profondes, de plus dévorantes.

Nous avons donc trois choses à prouver : d'abord la déchéance moderne, relative, de la religion et de la philosophie, puis l'avénement et le progrès de la science du côté des choses morales, politiques et sociales; enfin nous avons surtout à montrer quelle est l'insigne erreur de la science quand, du haut de ses ascensions et sous prétexte de ses développemens, elle prétend interdire à l'homme toute curiosité sur son origine et sa fin, l'identifiant et le bornant à l'humanité, l'enchaînant à la terre et lui disant : Tu n'iras pas plus haut. Il faut conter cela aux taupes. Et s'il me plaît à moi de regarder le soleil en face! si je souffre moins sur les sommets où l'on peut être ébloui que dans la pâle clarté d'un sillon étroit et court! Il vous souvient peut-être de certain tableau du Dominiquin, *le Ravissement de saint Paul*. Le saint gagne les cieux sous l'haleine et la main des anges, drapé d'un nuage de pourpre, l'œil perdu d'extase. L'infini l'attire, il monte à tire d'aile, et du train dont il s'élève, si l'infini a quelque part un autel, un monarque, le bienheureux va rouler à ses pieds et le contempler face à face... Nous ne sommes pas des saints en général; les anges ne nous portent pas, ne nous obéissent pas. Toutefois nous avons à l'esprit quelque chose comme des ailes, une véritable impatience du pur terre à terre, un appétit d'espace, et c'en est assez pour ne pas ramper; mais nous verrons tout cela de plus près et sans phrase, en prenant le scepticisme corps à corps. Pour le moment, les trois

points que nous venons d'indiquer sont à développer amplement, avec un retour préalable sur les principaux traits de la philosophie positive.

I.

Le positivisme est donc avant tout une excommunication de la religion et de la philosophie, éliminées, répudiées péremptoirement, comme étrangères ou comme malsaines à l'esprit humain. La science les traite de théologie et de métaphysique, ce qui est gros d'insinuations malveillantes, tandis qu'elle parle d'elle-même avec une foi, avec une jactance incomparables. Aujourd'hui, dit-elle, j'ai réponse à tout, j'explique le cosmos, je raconte les cieux, je fonde la société. Avec mes procédés, avec mes pouvoirs, qui sont l'observation et l'induction, je suffis à l'homme adulte et purgé de fantaisies puériles. Je remplis et je rassasie l'esprit humain tel que je l'ai réformé. Voyez plutôt jusqu'où je monte avec ces ailes, et tout ce que j'embrasse dans cette étreinte, sans lacune, sans hiatus. Je vous ouvre, je vous déploie le monde (je cite textuellement une communication écrite de M. Littré), « où apparaissent des propriétés numériques, géométriques et mécaniques, des propriétés physiques, des propriétés chimiques et des propriétés vitales. Il n'y a rien au-delà, et avec cela on a l'ensemble de tout ce qui peut être su. »

« Cet ensemble constitue six sciences ainsi rangées : mathématiques, astronomie, physique, chimie, biologie ou science des corps vivans, et sociologie ou science des sociétés. Cet ordre n'est pas arbitraire : il satisfait à trois conditions qui le déterminent.

« Il représente un ordre naturel. La nature en effet offre trois ordres de phénomènes où la hiérarchie est marquée : les phénomènes physiques, les phénomènes chimiques, qui ne peuvent exister sans les phénomènes physiques, et les phénomènes vitaux, qui ne peuvent exister sans les phénomènes physiques et chimiques.

« Il représente un ordre didactique. En effet la mathématique est la seule qu'on puisse apprendre indépendamment des autres. L'astronomie et la physique ne peuvent pas se passer du secours des mathématiques. La chimie a besoin de la physique comme de son support. Dans la biologie, toute la partie végétative exige des connaissances profondes en chimie. Enfin les premiers principes de la sociologie ont leur point de départ dans les aptitudes inhérentes aux êtres vivans. La subordination didactique est irréfragable.

« Il représente un ordre historique. Les sciences ne se sont constituées que suivant la hiérarchie indiquée. La mathématique a précédé toutes les autres; puis viennent l'astronomie et la physique; plus tard, quand on

cesse d'appliquer aux phénomènes de combinaison moléculaire des théories illusoires ou des théories physiques, l'alchimie disparaît et la chimie se fonde; plus tard encore, quand on cesse d'appliquer aux phénomènes de la vie les interprétations physiques ou chimiques, la biologie arrive à son tour; enfin la fondation de la sociologie est encore plus récente : elle est due à M. Comte.

« C'est parce qu'elle satisfait à ces trois conditions, ordre naturel, ordre didactique, ordre historique, que la philosophie positive fournit, en toutes les questions, un fil et une lumière; c'est parce qu'elle émane des sciences qu'elle échappe aux vices et aux illusions de la subjectivité; c'est parce qu'elle emprunte aux sciences ainsi rangées hiérarchiquement ses généralités qu'elle est non une science particulière, mais une philosophie.

« La philosophie positive est à ses débuts, les développemens lui viendront; il en est un qui se présente déjà : la sociologie, puisqu'elle contient l'évolution de l'humanité, renferme implicitement l'histoire de la morale, de l'esthétique et de la psychologie, mais d'une manière implicite seulement. Aussi faut-il les extraire de ce bloc où elles sont confondues, les considérer dans leur ensemble et leur connexion comme une seule science dite théorie du sujet, les établir en septième science à la suite des six sciences déjà hiérarchisées, et leur faire fournir, suivant la méthode employée par M. Comte, leur contingent d'idées générales pour étendre et éclairer le domaine de la philosophie positive. »

Telle est cette fameuse classification des sciences, qui est faite pour en montrer la base, la filiation, l'achèvement et la portée souveraine sur l'ordre moral et politique. Tel est le champ de la connaissance humaine exploré désormais dans toutes ses parties, non pas sans doute approfondi et sondé comme il le sera quelque jour, mais délimité et fermé. Vous ne voyez là, dit le philosophe positif, aucune notion sur l'essence, l'origine et la fin des choses, c'est-à-dire rien d'*absolu;* mais les choses nous sont inaccessibles en ces replis. Je ne m'enquiers pas de ces abîmes, j'observe et je compare; cela fait, j'élimine le particulier, je m'arrête au général, je néglige l'absolu. Toutefois, dans ces limites où je me contiens, je ne laisse pas de rencontrer tout ce qui intéresse l'individu et la société; par-delà ces bornes, rien n'est à découvrir, et même rien n'importe. Regardez bien en effet : la science comprend la vie des sociétés, les lois de cette vie, le progrès entre autres. Donc, en étudiant le passé politique des sociétés, vous apprendrez leur avenir, et non-seulement l'avenir comme probabilité, mais comme droit et devoir, — devoir de l'homme soit envers lui-même, soit envers ses semblables, soit envers la puissance publique, — devoir de cette puissance envers les individus, soit à respecter, soit à protéger, soit à consulter. Il n'y a que du relatif en tout cela; mais ce n'est pas peu de chose apparemment que des rapports qui, dans

leur constance, dans leur inviolabilité, sont des lois. Qu'allez-vous chercher au-delà? et que trouverez-vous avec des vues de l'esprit, avec des conceptions *à priori* qui sont de pures imaginations sans portée, parce qu'elles sont sans base? Remarquez bien que cette science de l'histoire est le dernier anneau d'une chaîne de science continue, achevée seulement de nos jours, par où cet ensemble prend un caractère de grandeur incomparable. Quand Turgot découvrit la philosophie de l'histoire et la loi du progrès, il ne s'aperçut pas que la science avec cette conquête conquérait tout; mais il n'avait pas lieu, il n'avait pas le droit, en quelque sorte, de s'en apercevoir : la chimie ne faisait que de naître, et la physiologie, qui est la science des propriétés organiques, la biologie, qui est la science des propriétés vitales, n'existaient pas du tout. Aujourd'hui la chaîne est ininterrompue qui unit la plus simple des sciences, la mathématique, à la philosophie de l'histoire ou sociologie, qui est la plus compliquée des sciences.

On sait combien est capital cet achèvement, ce couronnement de la connaissance humaine par la philosophie de l'histoire. C'est par ce côté que la science touche à la morale et au droit public, à la conduite des individus et des sociétés, au principe et à la constitution de l'état. Ici toutefois une remarque est essentielle : je prête à la philosophie positive un langage qu'elle pourrait tenir, mais qu'elle ne tient pas, ou du moins qu'elle n'accentue pas avec assez de force et d'insistance. Cet aspect de sa doctrine, par où elle devient une règle morale et politique, en est, selon moi, le plus triomphant : c'est là qu'elle est le plus près de suppléer à tout ce qui est religion et philosophie. Seulement je ne vois pas qu'elle tire avantage ou du moins qu'elle ait une conscience assez fière de ce grand trait qui la relève du pur matérialisme, qui la distingue et la recommande.

A cette classification des sciences, la philosophie positive ajoute une théorie des âges de l'esprit humain où cet esprit nous apparaît comme s'acheminant vers le règne de la science à travers maint écart. L'homme, en face de la nature, a des manières différentes et successives de l'expliquer : d'abord la manière théologique, qui est de mettre partout des dieux; ensuite la manière métaphysique, qui est de supposer partout des forces abstraites, occultes; enfin la manière scientifique ou *positive*, qui constate sous le nom de lois le cours permanent et régulier des choses.

Ici est la rencontre des philosophes positifs avec Turgot, qui s'exprime en ces termes : « Avant de connaître la liaison des effets physiques entre eux, il n'y eut rien de plus naturel que de supposer qu'ils étaient produits par des êtres intelligens, invisibles et

semblables à nous, car à quoi auraient-ils ressemblé? Tout ce qui arrivait sans que les hommes y eussent part eut son dieu, auquel la crainte ou l'espérance fit bientôt rendre un culte, et ce culte fut encore imaginé d'après les égards qu'on pouvait avoir pour les hommes puissans, car les dieux n'étaient que des hommes plus ou moins puissans et plus ou moins parfaits, selon qu'ils étaient l'ouvrage d'un siècle plus ou moins éclairé sur les vraies perfections de l'humanité. Quand les philosophes eurent reconnu l'absurdité de ces fables, sans avoir acquis néanmoins de vraies lumières sur l'histoire naturelle, ils imaginèrent d'expliquer les causes des phénomènes par des expressions abstraites, comme essences et facultés, expressions qui cependant n'expliquaient rien, et dont on raisonnait comme si elles eussent été des êtres, de nouvelles divinités substituées aux anciennes. On suivit ces analogies, et on multiplia les facultés pour rendre raison de chaque effet. Ce ne fut que bien tard, en observant l'action mécanique que les corps ont les uns sur les autres, qu'on tira de cette mécanique d'autres hypothèses que les mathématiques purent développer et l'expérience vérifier. »

On divisait autrefois la floraison de l'esprit humain en différentes époques; il y avait l'âge étrusque, le siècle de Périclès, le siècle de Léon X, le siècle de Louis XIV. Turgot et les positivistes ont changé cela contre une vue plus profonde de l'esprit humain, le considérant surtout dans l'accroissement de ses facultés, dans ses fruits plutôt que dans ses fleurs.

Il me semble qu'on saisit bien ici comment a pu naître la philosophie positive, comment une école a paru pour définir et absorber tout par la science, pour y enchaîner, pour y borner tout effort, toute aspiration de l'homme. A voir le chemin qu'a suivi l'intelligence humaine, passant de l'imagination à l'observation, méprisant les hypothèses pour en venir à l'expérience, rencontrant, une fois parvenue à ce point, une vérité pleine de bienfaits (celle des sciences naturelles et exactes), qui la pénètre d'admiration et de gratitude,... en présence, dis-je, de ce spectacle, certains esprits ont pu croire que la science, avec ses méthodes, ses acquisitions et même ses limites, était le dernier mot de l'esprit humain, que celui-ci devait s'arrêter avec elle, se désintéresser de ce qu'elle ignorait. Si la science est la chose progressive entre toutes parmi des êtres éminemment destinés au progrès, la science doit leur suffire. Comme elle rayonne avec ses clartés croissantes sur toute la condition de ces êtres, comme elle leur fait de la force, du bien-être, du droit, comme elle a des règles de conduite pour l'individu et pour la société, il est vrai de dire qu'elle embrasse tout, qu'elle ne laisse rien échapper des intérêts humains, et ne s'arrête qu'où finit

l'homme. Celui-ci abuse de ses facultés, il se pervertit et s'égare à plaisir, quand il ne fait pas de ses facultés l'usage purement scientifique. Aimez-vous les romans? Soit; mais sachez bien dans ce passe-temps que vous faites ou que vous lisez un roman. Il a plu à Newton de commenter l'Apocalypse; mais Newton savait bien alors qu'il ne décrivait pas la mécanique céleste. L'homme a certaines facultés pour en jouir, mais non pour y croire.

Bien entendu que ce sont toujours les philosophes positifs qui parlent de la sorte. Disent-ils autre chose encore? y a-t-il quelque chose de plus dans leur doctrine? Hélas! oui, il y a une politique; il y a même une religion, ce qui est un insigne écart, une trahison intime de leur méthode. Cette religion, M. Littré la rejette; cette politique, il ne l'expose pas, ou du moins il ne l'expose plus. Faisons comme M. Littré, laissons là ces tristes dogmes et cherchons plutôt ce qui a pu suggérer et mettre sur pied cette entreprise inouie d'une science unique, d'une maîtresse science, non-seulement pour expliquer la nature, mais pour conduire les individus et les sociétés, pour les contenter, pour les repaître, corps et âmes. Cherchons cela où l'on peut le trouver, c'est-à-dire dans le divorce des esprits avec les autorités qui régnaient autrefois sur les esprits, dans la disproportion de ces anciennes puissances avec les nouveaux principes de foi et d'obéissance qui ont prévalu dans le monde.

J'allais dire à ce propos que la face du monde a changé; mais ces expressions manquent de force et de propriété. C'est le fond même des choses qui s'est transfiguré, c'est l'âme humaine qui s'est enrichie d'idées, peut-être même de facultés nouvelles. Je vous fais grâce de tant d'inventions qui, dans le courant même du moyen âge, ont éclaté en bienfaits et en lumière sur la condition physique des hommes, et que Turgot a si bien reconnues et énumérées. Cela est considérable, mais n'a rien à voir ici. Ce que je veux détacher et mettre en relief, c'est le progrès des sciences morales, car, remarquez-le bien, la science est possible, elle existe et même se développe dans l'ordre moral : l'histoire en témoigne, l'histoire la plus avérée, la plus éclatante. Telle a été la fortune de certaines idées, nullement géométriques ni chimiques, capables de renouveler les conditions de la foi et les bases de la société, — ce qui est moral apparemment, — que ces idées ont fait des sciences : philosophie de l'histoire, histoire générale et critique, économie politique, philosophie politique, cette dernière en voie de formation seulement, un *desideratum* dont le nom seul existe. Il n'est tel que cet achèvement scientifique d'une idée pour en marquer la diffusion et la puissance. Quand le monde est jeune, il fait des vers,

quelquefois une épopée, avec les idées qui le pénètrent. On sait de reste que tout le paganisme des anciens est dans Homère, tout leur rationalisme dans Lucrèce, toute la piété du moyen âge dans *la Divine Comédie*. Plus tard, en pareil cas, le monde fait des sciences et même des révolutions. A chaque âge son allure : dans l'âge viril, l'homme a foi aux idées, foi sur expérience et non sur parole : c'est de beaucoup la plus puissante en œuvres. On ne l'a pas encore vue transporter des montagnes; mais comme elle détruit! comme elle s'entend à niveler!

Quelles sont donc ces idées si puissantes sur l'esprit des hommes, qui finissent par se couronner de sciences et de révolutions? De grandes idées, il faut en convenir : souveraineté des peuples dans les limites de la raison, souveraineté des individus dans la limite de l'inoffensif, égalité des hommes devant la loi, pas de lois contre la conscience et la propriété, affranchissement des esprits, valeur et dignité du travail; — idées saines et légitimes autant que passionnées et capiteuses. Elles ne font qu'exprimer ce qui est dans toutes les consciences. Or, si l'idée du droit est en nous, c'est pour en sortir apparemment et s'empreindre dans toutes les relations humaines. Ou cette idée n'a pas de sens, pas d'application, ou elle doit se détailler de la sorte et s'emparer du monde avec cette puissance... Et de fait elle n'y manque pas. Il faut qu'une société s'ouvre un jour ou l'autre à des institutions nées de l'idée du droit, à moins d'être orientale, théocratique, c'est-à-dire fondée sur une borne où elle s'endort et s'ensevelit à jamais... Mais si nous supposons un peuple où l'état social n'est pas fixé et pétrifié par un décret divin, où la nouveauté n'est pas un sacrilége, où rien n'arrête de ce côté l'ascension naturelle des esprits,... les choses ne sauraient s'y passer comme en Orient : les esprits, s'appliquant à la cité, y découvrent une chose publique et ne tardent pas à la traiter comme telle, sans respect aveugle de ce qui a duré, sans frayeur sénile de ce qui est nouveau. La vraie différence de l'Orient à l'Occident, ce n'est pas l'heure plus ou moins matinale où le soleil s'y lève : c'est que l'Occident fait la distinction du spirituel et du temporel, dont l'Orient fait confusion.

En Europe, pour avoir mis d'un côté le pape, de l'autre le monarque, la plus haute source de révolution était ouverte : l'esprit nouveau pouvait entrer par là et souffler à toute haleine. C'est à ce titre que ces fils de Japhet ont seuls l'aptitude au progrès. Entre l'église sans épée et l'état sans idée, sans âme, l'esprit a paru comme une puissance et fait œuvre d'examen, c'est-à-dire de réforme; le droit humain a pu se faire entendre, se faire compter. Le monde a marché, grâce à la division de ces pouvoirs dont la

promiscuité est seule capable de l'arrêter. Dans cette liberté des intelligences, une chose devait arriver, pas moins que l'émancipation des rois, des peuples et même des papes. On pourrait dresser le catalogue de toutes les découvertes humaines; il n'en est pas une qui vaille cette fameuse distinction propre à l'Occident, du temporel et du spirituel, pas même l'imprimerie. Dès que les deux pouvoirs se confondent ou s'entendent contre l'esprit humain, l'imprimerie ne peut servir que comme elle sert en Espagne, où tout le monde sait lire et ne lit que *ténèbres*.

Qui donc a inventé cela? Que ce soit un pape ou un roi, je le félicite et l'honore de tout mon cœur. Il s'est ruiné par là, ou plutôt il a ruiné tout absolutisme, et livré passage au pouvoir des peuples, à la souveraineté de la raison. Nous dirons simplement, si vous trouvez ces expressions un peu ambitieuses, que de là est née une certaine liberté des esprits, une certaine prépondérance des classes éclairées, qui, après tout, est la seule force connue pour mener passablement les affaires de ce monde. On en a fait une expérience qui n'est pas regrettable. Elle a commencé le jour où le monde s'est demandé s'il ne payait pas trop cher la dose de bon ordre et de sécurité que lui procuraient ses gouvernemens, pasteurs des peuples pour les dévorer, s'il n'y aurait pas avantage pour les peuples à se gouverner eux-mêmes, au lieu de ces dominations extérieures et coûteuses faites comme des exploitations, si la croyance des hommes n'était pas leur droit et pouvait jamais être un crime, si le travail n'était pas leur bien, leur patrimoine naturel, et pouvait jamais leur être vendu, octroyé comme un privilége, si la cruauté était nécessaire à la religion, aux juges, au fisc, si l'homme des champs avait besoin d'être attaché à la glèbe pour la cultiver, si les hommes avaient besoin d'être partagés en castes pour assurer l'exécution des œuvres utiles à la société, des services publics, s'ils n'avaient pas entre eux assez de similitude pour être traités par la loi comme des égaux, s'il était bon que la femme et l'enfant subissent un pouvoir arbitraire, s'il fallait éterniser un état social tout à l'avantage de quelques-uns, tout à la charge du plus grand nombre.

On comprend bien que ces griefs n'apparurent pas tous à la fois, graves et divers comme ils sont. Cette clameur de haro fut successive. Le droit national qui conclut contre la royauté absolue, le droit commun qui est la négation des castes, le droit individuel qui exclut les religions d'état et toutes les intrusions de l'état dans la vie privée, sont choses très distinctes qui ne s'enchaînent pas les unes les autres en fait ni en logique : on n'en fit un corps de droit, un ensemble constitutionnel que dans notre *déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Chacun de ces griefs eut son tour, sous

des influences diverses, partielles, mais homogènes et convergentes, qu'il est facile de noter. Tantôt c'est l'idée émise par un penseur comme Vauban sur l'égalité de l'impôt, tantôt c'est un exemple de tolérance religieuse comme celui de la Hollande, tantôt c'est l'irrévérence des anciennes forces à l'égard les unes des autres, comme les procédés de Louis XIV envers le saint-siége, qui retentissent à la longue dans toutes les intelligences, pour aboutir à cette note aiguë, à cette furieuse question du tribun Canuleius : *scilicet ea vobis civitatis forma sana videtur?*

Il faut remarquer ici le train dont ces choses arrivent, qui est une marque de leur prédestination, de leur légitimité. Il n'y a pas dans l'histoire d'aventures improvisées, de scandales éclatant un beau jour, de champignons vénéneux qui aient poussé dans une nuit; *natura non facit saltus*, a dit un physiologiste. L'histoire a des allures tout aussi réglées, tout aussi continues. On y voit que tout se prépare, s'élabore, et s'avance pas à pas vers les hommes par des cheminemens soutenus et imperturbables. Le nuage qui creva en 89 sur cette terre de France, élue entre toutes, avait amassé lentement son tonnerre, et c'est ce qui en fit la fécondité. Quelque chose avait déjà grondé parmi nous, si l'on me demande une date, avec la renaissance et la réforme; mais le moyen âge lui-même avait ri, ce qui est de grande conséquence, il avait ri des pouvoirs religieux et féodaux, alors même qu'il les subissait dans toute leur plénitude. Ce n'est pas la première fois qu'on aurait vu un peuple railler et obéir tout ensemble, c'est-à-dire se moquer de ses maîtres, de ses croyances et de lui-même. Les Athéniens, dont nous descendons bien plus que des Latins, avaient au plus haut degré cet aimable enjouement. Dans l'*Électre* d'Euripide, le chœur raconte le festin d'Atrée, et « comment le soleil a reculé d'horreur, » ce qui, ajoute-t-il, « paraît néanmoins fort douteux. » Tel était le sourire attique, et cela peut-être pendant que Socrate buvait la ciguë officielle. En France, le sarcasme, la critique, la fronde des esprits ne désarma pas un instant. Le dernier exemple en est Port-Royal à l'époque la plus croyante, la plus organique du moins, comme dit le saint-simonisme. Ce n'était que religieux, direz-vous; toutefois il y faut remarquer ceci de politique, que la France, dès qu'elle prend une chose à cœur, n'en croit pas aveuglément ses pouvoirs constitués. Elle le fit bien voir à Henri IV.

Que faisaient cependant les anciennes disciplines qui avaient possédé les âmes parmi cet évanouissement du respect? car les âmes n'étaient pas au dépourvu avant ces idées nouvelles dont nous parlions tout à l'heure. Les hommes ne furent jamais si bas que de vivre uniquement de pain. Ils eurent toujours, sous le nom de

religion et de *philosophie*, quelque chose pour les satisfaire en certaines aspirations qui ne se contentent pas de la terre, des produits ou du tombeau qu'elle nous offre. Or fut-il donné à la religion et à la philosophie de comprendre ce qui se passait dans les âmes? Leur vint-il à l'esprit de se transformer, d'ajuster leur pas et leurs traits à ceux du monde moderne? La chose, quand elle arrive, est d'un merveilleux effet. Voyez plutôt le principe de propriété, perverti pendant des siècles, appliqué avec une intempérance inouie jusqu'à l'homme, jusqu'au travail, jusqu'à la puissance publique... Il y eut un temps, qui durait encore au moyen âge et même plus tard, où tout cela était approprié, traité de choses, régi par le droit civil; mais la propriété est rentrée dans ses limites, a rejeté ces excès, et, purgée de la sorte, elle est devenue quelque chose d'inviolable et de sacré, un fond qui ne bouge pas plus dans nos commotions françaises que le sol et que la langue. Il en est arrivé autant au principe d'autorité : tel que l'a fait la raison moderne, c'est-à-dire national, il s'est établi à jamais dans le respect des hommes. On voit par ces exemples que ce qui s'adapte à leurs besoins nouveaux ne peut être touché par la désuétude. A cette condition, avoir été est une raison d'être encore. Les choses ne périssent pas pour leur ancienneté, qui est marque de leur valeur et source naturelle de respect, mais pour leur impropriété, pour leur disproportion survenue, quand elles ne s'en aperçoivent pas.

Pourquoi la religion, parmi nous, n'a-t-elle pas eu cet instinct de salut? La réforme prouve que la religion n'en est pas absolument destituée, si ce n'est en France, où, tentée par la plus haute noblesse, Bourbons en tête, elle finit par échouer. Le catholicisme français ne lâcha rien de son esprit, de ses maximes, et cela tandis qu'un torrent de choses nouvelles emportait la société. Il commença dès le XVI[e] siècle à vivre comme un étranger dans ce monde qu'il avait rempli de son souffle. Est-il une politique moins semblable à celle des croisades que François I[er] allié de Soliman, ou que Richelieu secourant les réformés d'Allemagne? Mais il faut voir surtout ce qui se passe dans le monde des idées. Là, tout se constitue, se produit en dehors de la théologie : science, droit public, morale, philosophie, méthode. Après Galilée, d'une astronomie peu orthodoxe, c'est Grotius posant la question du droit naturel comme s'il n'existait pas d'Écriture sainte, puis Descartes philosophant à distance de la Bible au point de chercher ce qu'il faut croire de l'humanité et de la nature dans l'hypothèse d'un Dieu trompeur. Ainsi procèdent les sciences morales et les sciences naturelles. Ce n'est pas tout : au-dessus et comme législation des sciences, s'élèvent des questions de méthode. Quels sont nos moyens de connaître,

quels sont les caractères de la certitude? Or, dans ces recherches, la révélation, qui est la lumière religieuse, la tradition, qui est la méthode religieuse, ne sont pas même comptées : Bacon et Descartes n'ont foi qu'à la raison ou à l'expérience. Enfin, au-dessous et par application des sciences, apparaissent les arts, les métiers, l'industrie, le commerce, en un mot tout un ordre de travaux, d'existences et de transactions dont l'antiquité faisait médiocre estime, et dont regorgent les sociétés modernes. Tout cela est imprévu, et même, jusqu'à un certain point, réprouvé par la loi religieuse. On peut voir dans le *Discours sur l'usure* de Bossuet ce qu'elle pensait du prêt à intérêt.

Telle est la nouvelle figure du monde; tout y était religieux, tout y est laïque, même la morale. « Le plus grand bienfait du christianisme, dit Turgot, est d'avoir éclairci et propagé la loi naturelle. » Dans cet état de la conscience humaine, la foi religieuse n'est désormais qu'un auxiliaire de la morale; la religion n'y touche que par un côté, celui de la sanction et du culte. Encore faut-il remarquer qu'il est donné à l'esprit de l'homme de concevoir en dehors de toute foi positive aussi bien la sanction que le précepte de la loi morale, aussi bien l'idée de peine et de récompense que celle du devoir. Quant au culte, il ne s'adresse qu'à certaines facultés de l'homme, à l'imagination et aux sens; encore, pour ces facultés mêmes, n'est-il pas toujours un besoin réel, impérieux. « Une religion sans culte, dit M. de Chateaubriand, est le rêve d'un enthousiaste sans imagination; » mais ce rêve n'est-il pas réalité dans presque tous les pays protestans, d'une froideur, d'une nudité de cérémonies religieuses qui en est presque l'absence et la négation?

Ainsi la religion, après avoir tout enserré, tout expliqué, a laissé tout échapper. Cet événement n'était pas inévitable. Aussi bien que la propriété, aussi bien que l'autorité, la religion pouvait se raffermir et s'éterniser en se transportant sur la base de l'esprit moderne; mais il ne lui plut pas de s'adapter à tant de nouveautés qui naissaient dans le monde, de les comprendre et de s'ordonner par rapport à elles. Elle persista en toutes choses, petites ou grandes, dans une invincible inertie. Où l'on voit toute l'inaptitude, toute la disproportion de l'église avec les temps où nous vivons, c'est dans ce grand sujet de la liberté politique, du droit des peuples. Quoi! rien là-dessus dans la bouche du prêtre! Il n'y a donc point de devoirs publics, point de vertus publiques à reconnaître, à encourager? Pourquoi ne pas parler aux hommes de leurs droits, ce qui est une manière implicite de leur enseigner le droit d'autrui, c'est-à-dire le devoir? Et puis véritablement il y a quelque grandeur dans l'idée politique, laquelle n'est pas tout entière un appétit

de bien-être. Ne voyez-vous pas qu'on redresse les hommes en leur parlant de liberté, qu'on les exalte même, que l'essentiel est de perdre terre par quelque endroit, de courir à quelque idéal, ce qui est une manière de regarder le ciel ?

Mais je flatte étrangement l'église, à parler comme je fais de son silence et de son inertie. La vérité est qu'elle ne prononce pas sans colère le nom de liberté. Elle avait à prendre, en ce qui touche le droit des peuples, un de ces trois partis : acquiescement, abstention, hostilité. C'est le dernier qu'elle a préféré. Ici même on a fait naguère un tableau des doctrines politiques de l'église que les lecteurs de la *Revue* n'ont sûrement pas oublié. On l'a fait, non pas avec ces déclamations vagues et grossières qui éloignent tout d'abord certains lecteurs, même des plus faciles à convaincre, mais avec une sobriété de mots et de ton, avec une abondance de preuves et de détails qui sont peut-être pour quelque chose dans ce bel état où est parvenue la question romaine (1). Rien ne ressemble plus à cette forte étude que telle note diplomatique récente où le ministre des affaires étrangères de l'empire déplorait, avec des larmes dans le style, *la fréquente et malheureuse opposition du saint-siége avec les idées de ce temps*. Le jour où le gouvernement français voudra parler à l'opinion, il trouvera un exposé de motifs, ou, si vous aimez mieux, un exposé de prétextes qui ne laisse rien à désirer dans les faits et les documens dont M. Émile de Laveleye a déroulé le détail. — Tantôt ce sont des mandemens, des encycliques, des allocutions qui déclarent la liberté de la presse *très funeste, très détestable, et dont on ne peut avoir assez d'horreur*, ou même qui traitent la civilisation moderne comme « la source d'où viennent tant de maux déplorables, tant de détestables opinions, tant d'erreurs et tant de principes absolument contraires à la religion catholique et à sa doctrine; » — tantôt ce sont des traités conclus par le saint-siége en Amérique, et même en Europe, pour supprimer la liberté des cultes, la liberté de la presse, la liberté des associations, la liberté de l'enseignement, pour attribuer en ces matières tout pouvoir à l'évêque, pour rétablir les tribunaux ecclésiastiques, le droit d'asile, la dîme elle-même! Cette liste est longue, mais il eût été fâcheux de ne pas aller jusqu'au bout, où l'on voit si l'église est fidèle aux choses du passé. — Dans ce qui arrive de nos jours, elle ne comprend que ce qui la blesse; dans l'extermination de la Pologne, elle ne ressent que le traitement fait à certains évêques, se défendant avec force « d'approuver les mouvemens inconsidérés de ce pays, réprouvant et con-

(1) *La Belgique et la crise actuelle*, par M. Émile de Laveleye. *Revue* du 1er août 1864.

damnant ces très funestes mouvemens, se vantant d'enseigner et d'inculquer l'obéissance aux princes en toute chose qui n'est pas contraire aux lois de Dieu et de son église. » Comme s'il n'était au monde que le grief religieux, et parmi les religions que le catholicisme!

Ainsi on détruit sous vos yeux un peuple qui a pour lui les traités et l'histoire, on le déracine du territoire où il a vécu de longs siècles indépendant, glorieux même, quelquefois utile à la chrétienté, l'église ne saurait dire le contraire, et quand ce peuple se récrie, se redresse, quand il se souvient de lui-même et prétend vivre, quand il n'est pas de tribune ou de chancellerie qui ne proteste en sa faveur, l'église trouve ce peuple imprudent, égaré! Si l'Europe a bien ou mal fait de ne pas s'allumer pour la Pologne, c'est une tout autre question. Les cabinets ont pu regarder le droit polonais comme le plus fondé en titres et le plus dépourvu de chances qui ait jamais existé : ce défaut de chances est une considération qui a pu frapper les hommes d'état, préposés qu'ils sont à l'utile, gardiens nés des intérêts, c'est-à-dire du sang et de l'argent des peuples; mais le droit est ce qui devait toucher l'église, ce droit violé par des dynasties qui en rougirent sous leur fard.

On peut se demander pourquoi l'église montre une telle antipathie au monde moderne, elle qui s'était adaptée au monde romain, au monde féodal, et même plus tard au monde de la monarchie administrative. C'est qu'il y a dans la société moderne deux choses dont l'église ne peut prendre son parti : le *droit* et la *vie*, pas moins que cela. — Comment admettrait-elle les droits humains, quand sous cette invocation on va lui demander tout d'abord la liberté des cultes? Elle ne peut pas même accorder la liberté de conscience! Quand on se tient pour la vérité même, on ne peut souffrir l'erreur à côté de soi; on a un devoir précis d'intolérance et de prosélytisme; on ne peut supporter ce que supportent aujourd'hui les communions protestantes, en Angleterre du moins, où le catholicisme, au lieu d'être persécuté comme autrefois, est enseigné dans des séminaires entretenus par l'état. On me citera des catholiques fort libéraux; je les reconnais pour tels et les honore tout le premier. Toutefois, comme ils font profession d'être soumis à une autorité qui interprète tout autrement l'essence du catholicisme, et cette autorité, comme ils la tiennent pour infaillible, j'admettrais volontiers quelque perplexité de leur part. Qui croiront-ils ici, leur conscience, qui parle droit et honneur des peuples, ou l'église, qui leur tient à peu près ce langage : L'homme, créature déchue et corrompue, ne peut composer des sociétés capables de se gouverner elles-mêmes? Chimère que le pouvoir des peuples sur eux-mêmes! Ne touchez à rien de la cité, laissez à leur place les pouvoirs qui ont

pour eux la coutume, l'état de possession. Ils sont légitimes à ce titre. A les changer, vous n'auriez pas mieux, et vous subiriez le malaise dispendieux de ces changemens. Et puis où prenez-vous cette fierté de patriote, cette ardeur au progrès, cette audace de pensée publique? Cela n'est pas chrétien. Le monde a connu de longue date ces arrogances; mais c'était le monde païen!

Albe vous a nommé, je ne vous connais plus...

« Sentiment romain, dit Pascal. *Cor diminutum*, sentiment chrétien... » Arrêtons-nous sur ces hauteurs : nous sommes en pleine lumière, dont le plus vif rayon est une antithèse que je n'ai pas faite et qui est au fond même de ces choses : religion, art de mourir; progrès, accroissement de vie.

II.

Passons à la philosophie, et voyons ce qu'elle sait faire pour les hommes, tourmentés comme ils le sont de nos jours.

Il y a dans les mémoires de Saint-Évremond une scène que vous avez peut-être remarquée, où l'on voit le maréchal d'Hocquincourt à table avec de petites gens, leur ouvrant son cœur, leur expliquant son caractère, les honorant à tue-tête et à gorge déployée des confidences les plus délicates. Il interrompt brusquement le père Canaye, un jésuite qui « parlait du malin avec un ton de nez fort dévot. — Laissons là le diable, dit-il, et parlons de mes amitiés. J'ai aimé la guerre devant toutes choses, après la guerre Mme de Montbazon, et après Mme de Montbazon, tel que vous me voyez,... la philosophie! » On ne s'arrête pas en si beau chemin après boire surtout, et le vieux pécheur commence un terrible détail de la manière dont il a aimé tout cela. A ce moment, Saint-Évremond (ami du père Canaye, il faut croire) s'entremet, rompt le propos et ramène le bon seigneur de sa *seconde amitié*, comme il dit, à sa troisième. D'Hocquincourt prend le change et s'écrie, toujours tendre: « Je ne l'ai que trop aimée, la philosophie! »

Et nous aussi, anciens jeunes gens de la restauration, ci-devant auditeurs de la Sorbonne, l'avons-nous aimée, la philosophie! Il est vrai que nous avions d'admirables professeurs. Je les vois encore dans leur chaire, une auréole au front, une langue de feu sur la tête... Des prophètes, des sibylles! Sachons-leur gré à jamais de tout l'esprit qu'ils eurent alors. A la rigueur, ils auraient pu s'en passer, nous ne leur en demandions pas tant. En ce temps-là, une apothéose était prête pour quiconque agitait un drapeau fameux et ne reculait pas devant une certaine dépense de pompe et de gravité. Quel théâtre! quels personnages! quel public surtout que cette

jeunesse, toute palpitante d'idées générales où la doctrine coulait à pleins bords! Alors deux jeunes gens s'abordaient et pouvaient se raconter ainsi la soirée de la veille chez un ami commun : *Nous avons remué beaucoup d'idées*. Voilà ce que j'ai vu. La phrénologie ne faisait que de naître à cette époque. Elle avait là, je veux dire à l'amphithéâtre de la Sorbonne, toute peuplée de nos enthousiasmes, un beau sujet d'étude. Partout les protubérances de la vénération, partout de ces têtes pointues où niche le respect. Qui nous rendra ces temps de croyance et d'émotion?

Quoi! passés à jamais! quoi! pour toujours perdus!

ce que Virgile traduit ainsi :

Nullane jam Trojæ dicentur mœnia?

Je pense tout à fait comme un troisième poète, le marquis de Posa, que nous devons porter respect aux rêves de notre jeunesse. On se trompe noblement quand on est jeune. Et puis que deviendrait le respect de nous-mêmes, où se prendrait-il, où s'emploierait-il, s'il n'était couramment celui de nos erreurs? Donc je ne vais pas brûler ce que j'ai adoré; mais le respect le plus persistant, le plus inaltérable, dont on fait hautement profession, n'exclut pas une certaine liberté de jugement. Or je me demande maintenant, à cette heure distante et reposée où nous sommes parvenus, quels fruits a portés ce mémorable enseignement. J'en cherche la trace, la lumière sur certaines questions qui nous tourmentent affreusement.

Voilà près de quatre-vingts ans que la France veut être libre et qu'elle a fait pour cela une révolution fameuse, suivie de plusieurs autres qui ne sont pas indifférentes, sans qu'on puisse dire encore qu'elle y a pleinement réussi. Or la France est un pays intelligent, pensant, où l'idée a un véritable empire, où les théories font fortune et portent coup. Cela entendu, je demande à la plus haute, à la plus compréhensive des sciences morales, à la philosophie, qui a charge d'intelligences comme la religion a charge d'âmes, je lui demande, dis-je, ce qu'elle a fait en vue de la liberté, ce qu'elle nous a enseigné pour nous rendre capables de ce bien, pour créer sur cette base l'accord et l'assiette des esprits. Peut-on dire qu'elle se soit acquittée de son office, qui est d'agir sur les esprits, pour agir par là sur les mœurs et finalement sur les institutions? Il n'est pas de question comme celle-ci pour s'imposer aux philosophes. La philosophie est-elle, oui ou non, l'étude de l'homme? La liberté politique est-elle, oui ou non, le pouvoir des peuples sur eux-mêmes, ou, pour mieux dire, le gouvernement par les gouver-

nés? Alors que la philosophie nous dise ce que vaut l'homme pour la liberté ainsi comprise, ce qu'il porte en lui pour résister ou pour suffire à cette besogne, de quelles ressources il dispose, naturelles ou acquises, contre l'apparente contradiction de ce problème.

La psychologie pourrait bien se tourner enfin de ce côté. Sans doute elle a d'autres poursuites plus élevées, celles qui s'informent du devoir et de la sanction éternelle du devoir par rapport à l'individu. Toutefois cette question de la liberté est considérable, intéressant un être aussi continu et aussi spacieux que la société, touchant, comme elle fait, à certains devoirs du citoyen et du souverain où reparaissent ceux de l'individu, à la charité par exemple, qui pourrait bien être un objet des lois, une vertu de gouvernement. En tout cas, cette question a pris de nos jours un degré visible d'urgence et d'obsession. Si l'homme est un sujet d'étude à lui-même, l'heure est venue pour lui de se connaître et de s'expérimenter là-dessus. S'il existe une science des choses générales et profondes pour suspendre à des hauteurs inviolables tout ce qui importe à l'homme, cette science fera bien d'être politique.

Les hommes, et surtout certaines races d'hommes (c'est à la France que ceci s'adresse), ne peuvent se passer de philosophie sur les choses qu'ils ont faites d'abord d'une manière instinctive et empirique. C'est ainsi que le langage, la production des richesses, sont devenus des sciences : pourquoi en serait-il autrement de l'état social et de la gestion sociale? Pourquoi l'art politique ne deviendrait-il pas science politique? Créer dans la société un pouvoir né d'elle-même, son élu, sa créature, son justiciable, c'est une entreprise. A cela près de quelques exceptions antiques, il n'est rien au monde de plus nouveau et de plus étrange, car le monde jusqu'à ces derniers siècles avait toujours vécu sous des dominations qui lui étaient extérieures en quelque sorte, qui tiraient leur droit d'elles-mêmes, — à titre divin, comme les églises, — à titre de propriété, comme les monarchies et les castes conquérantes. Le droit politique n'existait pour personne, pas même pour le roi : le monde était prêché ou possédé plutôt que gouverné.

Ces dominations vendaient cher leurs services, c'est-à-dire une certaine sécurité, la *paix du roi*, comme on disait; mais enfin il était en elles de rendre ces services : rien au moins ne les en détournait absolument. Une police tolérable des rapports privés et courans, quelque protection des personnes et des biens étaient la condition de leur pouvoir et l'aliment de l'impôt dont elles vivaient. Pourquoi d'ailleurs un souverain supérieur aux lois n'en ferait-il pas de raisonnables? Il ne s'agit pas pour lui de pratiquer la justice, mais de l'imposer. Il paraît que l'on pouvait vivre ainsi; mais tout change d'aspect, si nous parlons d'une société maîtresse d'elle-

même, qui doit trouver en elle-même le frein et la discipline, comme elle y trouve tout ce qui l'entraîne et l'égare. Assurée, dès qu'elle s'appartient, contre les iniquités et les exactions royales, on peut se demander qui la garantira contre celles qui peuvent procéder d'ailleurs, de partout où se trouve le souverain, notamment si celui-ci est ignorant et besogneux avec l'avantage du nombre, avec une misère qui lui paraît née des lois anciennes et réparable par les lois nouvelles, dont il a la main pleine.

« Je pense toujours, me disait un homme d'infiniment d'esprit, à ce problème de l'organisation de la démocratie. » Le problème n'est pas seulement là : il commence avec tout pouvoir pris dans la société elle-même, fût-il choisi aux conditions les plus fortes et les plus sensées; mais enfin il faut convenir, avec l'éminent auteur de *la Politique libérale*, que si le triomphe de la démocratie est un fait, l'organisation de la démocratie demeure une énigme entre toutes. OEdipe, jeune et superbe, rencontrant sur son chemin le vieux Laïus (église, royauté, noblesse, parlemens), a bientôt fait de l'étrangler; mais tout autre est l'aventure qui l'attend avec le sphinx. Étant donné des êtres égoïstes, comment obtenir de ces êtres eux-mêmes la répression de leur égoïsme? Telle est la question monstrueuse que les sociétés rencontrent dans leur ascension, qui leur est jetée du haut de l'idéal où elles aspirent. Je ne crois pas m'être servi d'expressions outrées. L'égoïsme, c'est bien la nature humaine; la répression de l'égoïsme, c'est la société : cette répression, confiée aux égoïstes, c'est la liberté politique. Voilà le problème, et l'humanité fera bien de s'y appliquer avec tout ce qu'elle a de facultés, de méthodes, d'expérience intime et historique.

Qui fera cette théorie, qui trouvera cette solution, si ce n'est nous autres Français du XIXe siècle, en vertu de ce que nous valons, et surtout à raison de ce qui nous manque? Les sociétés antiques avaient pour se faire libres en toute sécurité, en toute impunité, un expédient comme l'esclavage. Telle société moderne qui n'a pas d'esclaves est libre en vertu de ses mœurs, par la puissance de ses traditions : la liberté y est un effet de race au premier chef, c'est-à-dire l'effet d'une cause intime, permanente et inimitable. En France, où la liberté n'a pas cette racine britannique, encore moins le procédé antique, elle n'a pas même l'appui d'une théorie. Ce n'est pas que les théoriciens manquent à cette terre de France, la première du monde pour exhaler à tout propos des idées générales. On y a fait des théories à perte de vue sur la nature, sur l'histoire, sur l'art, sur la littérature, sur la richesse, sur la législation, sur la constitution et les facultés de l'esprit humain; mais tout cela est subordonné à l'existence des sociétés, et cette existence est subordonnée elle-même à la constitution des pouvoirs qui

la maintiennent. Dès qu'il est entendu que ces pouvoirs, au lieu de s'imposer à la société, doivent être pris en elle et organisés par elle, il faut savoir d'après quels principes. Ici les principes sont à considérer. Pour une œuvre où manquent les précédens, les traditions, je ne vois pas d'autres matériaux possibles. La liberté est matière à philosophie dans une société comme la nôtre, qui n'a ni réminiscences ni pratiques libérales; or cette philosophie est encore à faire parmi nous.

En 89, il y eut tout juste assez de réflexion et d'invective, soit pour détruire les anciens pouvoirs, qui tombaient de vétusté, soit pour établir le droit commun, qui était évident de lui-même. A cet égard, les titres du genre humain étaient partout. Quant à créer, en fait ou en théorie, la source et la garantie nationales du droit, on ne sut aller jusque-là. « Il n'y a rien de si absurde, dit Cicéron, qui n'ait été affirmé par quelques philosophes. » Le mot est un peu dur. Bornons-nous à reconnaître, en présence de cette lacune signalée tout à l'heure, qu'il y a une chose utile et vitale que nul philosophe n'a dite jusqu'à présent. Encore une fois, nous n'avons que cela, nous autres Français, pour nous faire libres, — cela, c'est-à-dire l'étude, l'élaboration théorique de la liberté, à défaut des précédens historiques et des instincts de race qui ne nous portent pas bien impérieusement de ce côté.

Si cette philosophie inédite doit se trouver quelque part, c'est apparemment dans la double considération de l'esprit humain et du développement de cet esprit à travers la vie progressive des sociétés. Or on n'a pas négligé en France l'étude de l'esprit humain. La psychologie a fleuri parmi nous; mais, dans les limites qu'elle s'est faites, a-t-elle fructifié? De fort beaux esprits l'ont cultivée, et même avec un notable progrès de méthode, qui est l'observation appliquée aux faits intellectuels. Ils ont tiré au clair des questions d'un véritable intérêt : l'analyse et la critique de la sensibilité, de l'entendement, de la raison, de la volonté, etc., ont été poussées fort loin; mais enfin il ne s'agit là que de l'homme en général, d'un homme abstrait, en dehors du théâtre et des rapports où il passe sa vie, dans de purs espaces où on ne l'a jamais vu. C'est une étude sur la nature morte, pour ainsi dire, et non sur cette nature humaine actuelle et vivante qui se débat au milieu de mainte épreuve, de mainte construction épineuse, celle entre autres du pouvoir de l'homme sur lui-même et sur ses semblables, c'est une nomenclature de nos facultés sans portée et sans conséquence de droit politique.

Certes il faut dénombrer et classer les facultés de l'esprit humain : ce fond est à reconnaître; mais, ayant pris et étudié à part chacune d'elles, on ne peut en rester là. Il faut nous dire quelle

est la valeur respective de ces facultés très différentes, comment elles s'équilibrent ou se contrarient, ce qu'elles ont en elles pour répondre aux fins diverses de l'humanité, celle par exemple de la liberté. Je prends un exemple de ces recherches qui ont été négligées au grand détriment de notre éducation politique, et je le choisis dans un ordre de choses qui touche à cette terrible énigme du droit des peuples ou du droit des hommes sur eux-mêmes. Chaque philosophe nomme et classe comme il l'entend les facultés constitutives de l'homme sous le chef de l'entendement, de la sensibilité, de la volonté. On pourrait tout aussi bien diviser l'homme en principes moraux et en principes égoïstes, — les uns par lesquels nous sommes portés et prévenus passionnément en faveur de nous-mêmes, — les autres, qui nous enseignent le droit, la justice, c'est-à-dire quelque chose en faveur de nos semblables. Il va sans dire que le conflit de ces élémens est naturel : les psychologues l'entendent bien ainsi; mais quelle est la puissance respective de ces facultés et l'issue ordinaire de cette lutte? Quelle est la force d'impulsion ou de résistance qui appartient à ces antagonistes? quelle est leur place, leur dimension et leur importance à chacun dans notre nature? En outre, que devient dans la société notre nature ainsi faite? Et la société elle-même, ainsi composée, que devient-elle à l'école des siècles et de la sagesse qu'ils apportent, à l'épreuve du présent et des nouveautés qu'il suscite? Voilà ce qu'il faudrait savoir. Qu'importe l'essence humaine considérée en elle-même, dans ses traits généraux, en l'air pour ainsi dire, en dehors de l'éducation qu'elle tient de l'état social et des circonstances où cette éducation doit se déployer? De grâce, parlez-nous un peu des races, du climat, de la tradition, de tout cet ensemble physique et moral où apparaît l'individu, que je n'appelle pas pour cela un détail! Depuis quand est-il permis d'étudier les êtres, les espèces surtout, sans étudier soit leurs milieux, soit leur puissance intime de variation, de transformation? Pourquoi la philosophie est-elle une définition immuable de l'humanité? pourquoi s'obstine-t-elle à nous montrer le fond humain et rien de plus quand la littérature suit pas à pas toutes les nuances, tous les développemens qui viennent s'ajouter à ce fond? C'est là ce qui fait de la littérature une expression sociale : aussi bien c'est à ce prix seulement que la philosophie sera une influence, un enseignement politique. On ne sait rien sur les droits et sur les chances de l'humanité tant que l'on connaît seulement sa physionomie générale, tant qu'on ignore ces choses particulières qui la transforment au point de mettre un abîme entre les anciens et les modernes, entre l'habitant des tropiques et le vrai descendant des plateaux de la Haute-Asie. Ce qu'on voudrait connaître, c'est l'homme moderne et occidental, héritier de tout le passé hu-

main, dans une société mieux apprise, mais plus tentée, en face de toutes ces occasions d'errer et de faillir que comporte le progrès. Nulle connaissance ne vaut celle-ci dans le problème, dans l'angoisse qui nous tient au sujet de la liberté nationale et de l'indépendance individuelle.

Ou la politique verra clair dans ce problème, ou elle est condamnée à ne vivre que de phrases quand elle parlera, de hasards quand elle agira et instituera. En attendant que cette lumière se fasse, jamais elle ne saura dire aux hommes pourquoi et comment ils peuvent gouverner eux-mêmes la chose publique. En effet, si l'égoïsme a l'ardeur et la force d'un instinct, d'un appétit, si d'autre part nos élémens moraux ne fournissent que des notions, tout au plus des sentimens, comment vous y prendrez-vous pour conclure de là que l'homme est fait pour la liberté, c'est-à-dire que les sociétés humaines sont capables de se gouverner elles-mêmes? Cette logique est insoutenable. Comment! vous comptez sur des êtres égoïstes pour brider eux-mêmes leur égoïsme, c'est-à-dire pour mettre dans la société le respect du droit d'autrui, qui n'est pas en eux ou qui n'y est que superficiellement, toujours prêt à s'effacer, à défaillir! Tout ce que comporte une pareille espèce, c'est un gouvernement pris en dehors et au-dessus d'elle, — un gouvernement absolu de rois, de prêtres ou de nobles, — pour la maîtriser vigoureusement en sa malfaisance intentionnelle et organique. Il lui faut je ne dis pas un bon tyran, mais un tyran quelconque, qui vaudra toujours mieux que l'anarchie ou que la violence organisée des égoïsmes. Que si cette espèce veut être une cité maîtresse d'elle-même, le dénoûment est aisé à prévoir. L'égoïsme, prépondérant comme un instinct, prévaudra et passera dans les lois avec toute sa crudité, — l'égoïsme du plus grand nombre, s'il vous plaît, dès qu'il s'agit d'une société jouissant du suffrage universel, et cela avec les suites auxquelles on peut bien s'attendre dans cette même société pétrie d'inégalités actuelles, de griefs anciens et plus ou moins réparés, de souvenirs irritans, de colères accumulées... Supposez un rêve de Platon où ce gouvernement représentatif lui eût apparu. Comme sa raison, à peine les yeux ouverts, eût traité ce rêve de cauchemar! Quoi! le gouvernement aux mains des esclaves! C'en est fait de l'esclavage... Vous pensez peut-être que ce n'eût pas été grand mal. Soit; mais nous n'en sommes plus là, et si telle inégalité, qui n'est plus l'esclavage, doit périr à son tour par la même cause, par la même organisation de pouvoirs qui eût emporté l'esclavage, demandez-vous un peu ce qui survivra de la société et de l'humanité, telle que nous la connaissons aujourd'hui?

Je prie bien le lecteur de remarquer que, parlant d'égoïsme, je suis au cœur de la question et dans les entrailles mêmes de l'huma-

nité. La nature a mis en nous l'égoïsme avec la force voulue pour un objet tel que notre conservation. Elle aurait pu y mettre le dévouement, préposant chacun de nous au soin et à la tutelle de son prochain; mais elle n'en a pas usé ainsi, et nous devons croire, d'après quelques détails de sa façon, qu'elle a tout arrangé pour le mieux. Toutefois à travers cet optimisme il faut reconnaître que cette conformation de l'homme n'est pas un petit obstacle à sa liberté politique, et même que cette difficulté est toute pareille à celle de la vie physique. Le fait est que nous naissons égoïstes, tout comme nous naissons nus sur la terre nue : grâce à la famille et à ses instincts, nous vivons physiquement; mais comment vivrons-nous libres, c'est-à-dire gouvernés et réprimés par nous-mêmes, ayant ici l'instinct contre nous, l'instinct égoïste? La raison de croire et d'espérer à cet égard, c'est que les gouvernemens les plus absolus et les mieux armés ne doivent pas tout à la force, quand ils nous imposent le joug social. Si nous étions des loups, comme dit Hobbes, ou des tigres, comme on pourrait le croire au souvenir de la terreur, de la Saint-Barthélemy et des dragonades, nulle police, nulle contrainte ne nous réduirait à vivre en société; il faut que cette police trouve en chacun de nous un certain concours, un fond qui se laisse manier et pour ainsi dire des constables d'*office*. Sans doute l'égoïsme est le seul élément qui ait en nous la force d'un instinct; mais l'égoïsme n'est pas le seul élément de notre nature, la seule impulsion de nos actes. Il y a des impulsions morales, des disciplines naturelles ou acquises, dont l'effet élémentaire est de nous soumettre à une puissance publique, et de soumettre cette puissance elle-même à un certain empire du droit. La question est de savoir si elles ne sont pas capables d'un effet plus raffiné, si par exemple elles sont de force, — soit à se passer de gouvernement en certaines circonstances, ce qui est le cas de la liberté civile, — soit à exercer le gouvernement, ce qui est le cas de la liberté publique.

Certains publicistes ont sur nous un avantage manifeste, qui est d'ignorer ces embarras, ces questions. Ils professent résolûment la plus haute estime politique pour l'humanité et n'hésitent pas à l'émanciper, à la couronner de toutes parts. Il y a plaisir à les entendre parler comme ils font de l'intelligence, de la conscience, de la volonté humaine; mais ce plaisir est sans mélange de profit. Ces nobles qualités sont évidentes, je ne les révoque pas en doute : il me semble toutefois qu'il serait précieux de savoir jusqu'à quel point elles sont primées ou balancées par les instincts égoïstes, qui de leur côté sont eux-mêmes fort évidens et fort accusés. Jusque-là je ne sais rien, absolument rien, sur la capacité politique de

l'homme; je ne puis me faire aucune idée du pouvoir qu'il convient de lui attribuer soit sur lui-même, soit sur ses semblables.

Comment ne songez-vous pas à cette difficulté, quand, au sortir de vos dithyrambes sur la grandeur de l'homme, vous passez à la question du gouvernement, de son mécanisme, de ses limites et de sa compétence? Souffrez qu'au seuil même de vos recherches je vous arrête court et vous soumette un doute. A quoi bon un gouvernement, c'est-à-dire une force du dehors contre des êtres tels que vous venez de les décrire avec tant de complaisance, accomplis comme on ne l'est pas, pétris de qualités aimables et sûres, doués d'un gouvernement intime qui est leur excellence naturelle? Arrière toute contrainte! Livrez-les à eux-mêmes : la force n'est pas faite pour eux, ils n'en ont pas besoin. — Ah! dites-vous, c'est que quelque chose résiste en eux à l'empire de ces impulsions saines et généreuses, lesquelles ont besoin dès lors d'un renfort, d'une contrainte extérieure pour se faire obéir. — Voilà qui change la thèse. Alors prenez la peine d'examiner quel est le fond de cette résistance dont vous reconnaissez les effets, quelle est la valeur, peut-être le droit, de cette force opposée aux forces morales, comment elle s'équilibre avec l'intelligence et la conscience, jusqu'à quel point elle doit être combattue, tolérée ou même érigée en pouvoir. Cela veut être étudié de près. Si l'égoïsme est en nous avec la force d'un instinct, vous avez à rechercher trois choses : d'abord comment le réprimer dans le mal qu'il fait, ensuite comment le suppléer dans le bien qu'il ne fait pas, enfin comment l'amender en soi, et ce que l'histoire nous apprend sur la culture dont il est susceptible, car ici elle nous apprend quelque chose, le genre humain ayant laissé derrière lui bien des énormités qui déformaient son enfance. Vous avez surtout à montrer comment il peut être chargé lui-même de toute cette besogne sur lui-même, car n'oubliez pas un instant, quand vous parlez de liberté politique pour les hommes, que ce mot est impropre, que vous parlez de pouvoir, et de pouvoir souverain, à leur conférer. Dieu me préserve de résoudre ces questions, ou même d'en tracer le programme! C'est bien assez de montrer par aperçu où pourraient se porter les recherches, où pourrait même se trouver un germe de solution.

Il s'agit de tempérer l'égoïsme. Or qui fera cet office? Est-ce le gouvernement? Alors mettez la force entre ses mains, une force croissante comme la vie et l'activité des hommes dans une société progressive. C'est le moyen, je suppose, de contenir l'égoïsme des gouvernés; mais qui modérera celui des gouvernans, cet égoïsme auquel est sujet même un gouvernement national, à base élective et populaire? Si le modérateur est l'opinion, il faut qu'elle soit libre;

son pouvoir est à ce prix. — Si c'est l'esprit de corps et de localité..., il faut créer des corps et instituer des pouvoirs locaux. — Si la religion..., vous aurez à examiner lequel vaut mieux à cette fin, d'une religion indépendante ou salariée. Si le bien-être, désarmant les convoitises grossières et les appétits de spoliation qui pourraient naître chez le peuple souverain,... il faut admettre alors que l'état doit faire de son mieux pour créer ce bien-être; c'est le cas du socialisme. Si c'est l'instruction, la culture de l'esprit... Arrêtons-nous sur ce point, qui en vaut la peine : s'il est vrai que l'égoïsme entende la raison et soit capable de s'élever, de s'élargir, de se raffiner, d'abdiquer enfin, selon que les intelligences sont plus ou moins ouvertes et cultivées, il suit de là que l'intelligence populaire doit être cultivée à tout prix, quoi qu'elle en ait et quoi qu'il en coûte, — que le pouvoir politique du citoyen doit être proportionné à son intelligence, nul quand elle est nulle, montant avec elle, mesuré à ses développemens et à ses preuves.

J'effleure, j'indique à tout hasard; mais, s'il n'y a rien qui vaille dans ces esquisses de solution, toujours est-il que les élémens de solution sont là, uniquement là. Il ne sert à rien de considérer l'homme en lui-même, isolément et abstractivement, encore moins d'étudier chacune de ses facultés prise à part. Il faut voir au contraire quelle est la proportion de ces principes, bons ou mauvais, et ce que devient ce rapport dans l'homme social et successif, tel qu'il se déploie, s'améliore et même se déprave à travers les siècles. Ce point de vue est digne de toute votre sagacité, et s'impose absolument à la bonne foi de vos travaux. Ou vous interrogerez l'histoire, ce dont jusqu'ici vous n'avez eu garde, ou, interrogeant l'homme tout seul, vous aurez pour unique réponse que le despotisme est nécessaire contre cette malfaisance organique, contre cet égoïsme inné et prépondérant. Le catholicisme, avec son dogme de l'humanité déchue, ne dit pas autre chose, et vous allez nécessairement conclure de même, si vous la tenez pour égoïste, ce qui paraît synonyme de méchante. Il est évident qu'à méchanceté survenue ou à méchanceté naturelle le même régime est applicable. Ici l'observation historique est la vraie lumière où paraissent les lois qui conviennent à une société. Tout s'éclaire dès que l'on envisage l'homme dans son dernier état, dès que l'on considère en lui l'élève, la créature des civilisations passées. Qu'est-ce que le fond humain, le naturel de l'individu, sous cet immense façonnement qui le saisit à sa naissance, qui l'étreint jusqu'au tombeau, qui ne le lâche pas un instant? L'inné devient ce qu'il peut sous le poids de cet acquis, de ce capital accumulé pendant des siècles, qui attend l'homme pour l'enrichir, dans la famille, dans la profession, dans la patrie. Tout demeure obscur au contraire, si l'on ne considère que les

côtés nobles de la nature humaine, ou si, la considérant de tous côtés, on ne démêle pas, l'histoire à la main, comment le principe le plus défectueux, qui paraît le plus fort, est susceptible d'être désarmé, émoussé du moins, par certaines voies d'éducation et d'hérédité, par certaines créations de personnes collectives où naît une âme supérieure, par des mœurs enfin qui deviennent dans l'homme isolé une seconde et meilleure nature. Ici la lumière ne peut venir que du passé, qui assure, mais qui mesure le progrès. Voyez aussi quelle fortune de bruit et d'influence pour tout esprit qui aborde les choses de ce côté, même avec les systèmes et les sophismes les plus déplaisans au monde moderne! Ces esprits s'emparent tout d'abord de l'attention : on leur trouve la force, l'originalité. Comme ils ouvrent à l'intelligence un horizon nouveau, on abonde dans leurs méthodes, si ce n'est dans leur sens.

Vous sentez bien que je veux parler ici de Joseph de Maistre. Voilà un homme qui a fait révolution dans les esprits avec son étude des droits du passé, du pouvoir légitime qui appartient à la tradition. Peu importe qu'il ait eu pour point de départ une passion, une haine. Par la vertu d'un grand esprit qui ne peut être tout entier à l'erreur et à l'invective, il s'est élevé, il a fait la théorie de sa colère, et à cette hauteur il a trouvé une doctrine à moitié vraie. Sans doute il a tort de nier le progrès; mais il a raison d'opposer au progrès le passé, cet hôte qui l'a si longtemps contenu, et avec lequel le progrès doit compter. Son rare mérite est d'avoir étudié l'homme dans la société, la société dans l'histoire, et reconnu ainsi le poids du passé sur le libre arbitre, sur la raison pure, où les révolutions placent leur confiance.

Maintenant, qu'il ait trouvé dans l'histoire uniquement ce qu'il y cherchait, c'est une infirmité fort répandue; qu'il ait mis dans son style plus d'esprit et de facétie que la gravité de son sujet n'en tolérait, plus que Montesquieu lui-même n'en hasardait, ce défaut est si rare, si peu contagieux, qu'il est véniel. Je conclus de tout qu'il faut lui pardonner, même quand on ne peut plus l'admirer et le suivre. Il est de la grande race des moqueurs, dont le propre est d'exceller à la démonstration *per absurdum*, comme dit l'école; cette logique, cette famille en vaut bien une autre, où l'on a pour ancêtres Socrate, Pascal, Voltaire.

Quant à l'erreur capitale où il est tombé, chacun l'a pressentie. Cette erreur est de négliger le fond humain où doit s'appuyer toute société humaine, et qui constitue partout une ration, un minimum de droits absolument inévitable. « Une constitution, dit-il, qui est faite pour toutes les nations n'est faite pour aucune : c'est une pure abstraction, une œuvre scolastique, faite pour exercer l'esprit d'après une hypothèse idéale, et qu'il faut adresser à l'*homme* dans les

espaces imaginaires où il habite. Qu'est-ce qu'une constitution? N'est-ce pas la solution du problème suivant : étant donné la population, les mœurs, la religion, la situation géographique, les relations politiques, les richesses, les bonnes ou les mauvaises qualités d'une nation, trouver les lois qui lui conviennent? » J'en demande bien pardon à M. de Maistre; mais, quand on fait une constitution, il faut considérer, outre toutes les circonstances qu'il énumère, ce qui se trouve dans l'homme en général, c'est-à-dire chez tous les hommes. Certains traits moraux et universels, qui sont les fondemens de notre nature, sont aussi bien les fondemens mêmes de la société. A ces facultés, que vous trouvez chez tous, répondent certaines institutions qui ne sont pas moins que l'esclavage aboli, le droit pour tous de prier et de travailler, l'égalité des charges publiques, la tolérance religieuse, le concours des sociétés à la chose publique, la pensée affranchie de tout obstacle préventif, la liberté des esprits sous une loi purement répressive. Nécessaires sont ces institutions, parce qu'il y a entre tous les hommes quelque chose de commun, un fonds de similitude qui ne permet pas de les subordonner et de les sacrifier les uns aux autres, comme si les uns n'avaient pas *cette lumière qui éclaire tout homme venant au monde*, comme si les autres étaient nés ou devenus infaillibles. M. de Maistre est d'une inconséquence prodigieuse, voulant d'une part l'unité de religion, admettant de l'autre toutes les diversités, toutes les inégalités politiques et sociales. A suivre ses principes, on ferait du nègre un catholique des plus réguliers; on se souviendrait de son âme le dimanche, à l'heure des offices, la laissant esclave toute la semaine, et cela sous prétexte des tropiques, où le travail nègre est seul possible, sous prétexte du cerveau nègre, qui ne comprend que le maître et non la chose publique, sous prétexte des mœurs patriarcales, où maîtres et esclaves s'accommodent si bien les uns des autres. Bougainville a vu la société que les jésuites avaient fondée au Paraguay, cet idéal apparemment de M. de Maistre. « Ces Indiens, dit Bougainville, avaient l'air d'animaux pris au piége : » un mot que je me plais à citer, parce qu'il exprime admirablement le fond humain où plutôt son atmosphère vitale, c'est-à-dire la liberté, sans laquelle il n'y a plus d'homme!

Bien préférable est la philosophie qui se déploie dans cette grande revue de nos annales qu'a passée M. Guizot. Si j'avais à former un esprit, je prendrais ce livre, et je profiterais de cette éducation pour faire la mienne. L'idée du droit humain y est toujours présente à côté de tous les accidens historiques ou physiques qui peuvent en varier l'expression. Vous trouvez là l'esprit des lois de notre passé; mais en quel état au juste ce passé nous a-t-il mis, et quel degré d'aptitude nous a-t-il légué pour la liberté politique? Peut-être

les détails manquent-ils sur ce point. Vous pouvez induire de ces admirables travaux une théorie politique des classes moyennes, et même une certaine théorie psychologique du spiritualisme, sans lequel je vous défie bien de parler droit, même droit public. Seulement cette dernière se fait sentir plutôt qu'elle n'est explicite et démontrée. Je ne puis mieux m'expliquer à ce propos qu'en rappelant une étude récente du même maître sur la génération de 89 (1). Il trouve à cette génération un défaut, qui était un excès de confiance dans la bonté humaine et dans l'efficacité des lois. Combien il est regrettable que le plan de cette étude n'ait pas comporté une de ces grandes leçons où excelle l'illustre historien, où l'on eût mesuré quelle est la puissance de la loi sur l'homme, c'est-à-dire de l'idéal sur la réalité que nous sommes! Nous aurions su pour le coup ce que vaut l'homme dans la cité, en quoi il peut être libre, en quoi il peut être souverain, ce qu'il mérite d'indépendance pour lui-même et de pouvoir sur les autres.

Je ne vois que Hobbes qui ait été tout à la fois philosophe politique et psychologue politique; mais pour ce qu'il enseigne, — méchanceté naturelle de l'homme, son asservissement désirable, le droit et le bienfait du despotisme, — il aurait aussi bien fait de n'être ni l'un ni l'autre. Pour revenir à M. de Maistre, dans la vigueur de sa réaction contre les théories abstraites de l'homme et du droit humain, il oublie que le fond humain est pourtant à ménager, à pratiquer, et que pour cela une analyse des facultés humaines est nécessaire. Quoi qu'il en soit, ce contemporain de notre révolution touchait à une partie de la vérité; il avait de plus un rare mérite d'à-propos quand il rappelait les esprits politiques à la considération de l'histoire, à une certaine estime du passé, et s'élevait d'un bond vigoureux au-dessus de la pure métaphysique. « Je n'ai traversé la métaphysique et les sciences, disait Leibnitz, que pour arriver à la morale; » mais de nos jours on demande bien autre chose à la métaphysique, réputée science de l'homme, que les principes de la morale, que des principes purement privés, tandis que l'homme est l'*animal politique*, reconnu par un naturaliste tel qu'Aristote. Ainsi Leibnitz nous montre la voie, mais sans y entrer comme il faut. Un écrivain moderne s'avance un peu plus. « Aujourd'hui, dit le père Gratry, je suis obligé d'avouer que j'ai horreur de la métaphysique abstraite et de toute science qui ne se relie pas à la morale, à Dieu, au bien des hommes. Et je vois avec une joie profonde mon siècle en venir au même point. » Parler du *bien des hommes*, c'est un peu vague, mais cela peut comprendre à la rigueur le salut et l'honneur des sociétés, identifié avec leur droit

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1862.

sur elles-mêmes. Il répugnait sans doute à cet esprit distingué, mais clérical, borné à la chose religieuse, de s'expliquer autrement sur la chose publique. C'est pourtant là qu'aujourd'hui la France attend la métaphysique, ou, à son défaut, une science quelconque. La France déteste le pouvoir absolu pour l'avoir expérimenté sous toutes les formes : elle cherche la liberté, encore qu'elle en ait peu d'expérience, elle sait parfaitement les droits, les facultés que tout homme et tout peuple possèdent à cette fin ; mais, rencontrant sur son chemin l'obstacle de l'égoïsme, elle demande à la science une étude de ce ressort curieux et des combinaisons par où il peut entrer dans la machine d'une société se gouvernant elle-même. La Rochefoucauld n'y pensait guère, quelque état qu'il fît de l'égoïsme. On ne peut pas dire que ce point de vue soit précisément étranger à la philosophie enseignée de nos jours. Comment y aurait-elle échappé? Elle rencontre sur son chemin les plus hautes questions politiques. Peut-elle parler devoir sans se trouver face à face avec les devoirs de l'état, institué qu'il est contre l'égoïsme, avec mission de le réprimer et de le suppléer? Or voici ce que je trouve à ce sujet dans le plus éloquent de nos philosophes : « Oui, le gouvernement d'une société humaine est aussi une personne morale. Il a un cœur comme l'individu ; il a de la générosité, de la bonté, de la charité. Il y a des faits légitimes et même universellement admirés qui ne s'expliquent pas, si on réduit la fonction du gouvernement à la seule protection des droits. Le gouvernement doit aux citoyens, mais en une certaine mesure, de veiller à leur bien-être, de développer leur intelligence, de fortifier leur moralité. » J'ai lu ce beau passage dans un opuscule de 1848 sur *la Justice et la Charité*, pour le retrouver plus tard dans le livre *du Vrai, du Bien et du Beau*, et l'ayant rencontré déjà dans le *Cours de philosophie* professé en 1817. Ces paroles fortes et sensées méritaient bien l'honneur de cette redite ; mais, tandis que nos philosophes étaient sur cette voie, ils auraient peut-être dû s'y engager à fond et pousser jusqu'au bout. C'était le cas d'insister sur cet aspect de la morale, sur ce genre de devoir aussi nouveau que l'état moderne, dût-on pour cela faire trêve un instant aux dissertations prolongées sur le sensualisme et l'idéalisme, sur le spiritualisme et le matérialisme. On fatigue étrangement les hommes à leur parler sans fin de ces systèmes : le monde en est las comme des Atrides. Il sent bien qu'à prononcer toujours ces mots, à se balancer éternellement sur ces doctrines, il ne bouge pas, que la vie n'est pas là, que la carrière s'ouvre ailleurs. Il ne supporte plus, sous le nom de philosophie, une petite science, ou plutôt (car rien n'est petit en pareil sujet) une science bornée à l'origine de nos connaissances, à la question de savoir si nos idées viennent uniquement des sens

ou de quelque source plus abondante et plus généreuse. Il ne croit plus que cette science ait des fruits. — Vous me montrez fort bien, dit-il aux psychologies, que nous avons les idées du vrai, du juste et du beau, parce que nous n'avons pas pour unique principe de nos connaissances la sensation d'où rien de pareil ne peut sortir; mais qu'importe cette preuve, quand nous sentons en nous ces idées, toutes palpitantes et toutes vibrantes, quand ces étoiles répondent *adsum* à l'appel souverain de l'artiste ou du penseur? Il suffit d'avoir ces idées, d'où qu'elles viennent. Vous avez dépensé dans la démonstration de leur provenance beaucoup d'esprit qui ailleurs eût fait merveille. Rien n'est indifférent comme une erreur à ce sujet. Où en serait le monde, si les idées s'y arrêtaient faute d'une théorie correcte sur l'origine des idées? Le fait est que le monde marche, qu'il a même fait de nos jours ses plus grands pas en dépit du sensualisme que vous combattez, et sans attendre le spiritualisme que vous professez. Ceci est une question de date. Voyez donc le XVIIIe siècle expliquant l'origine de nos connaissances ainsi que faisaient Locke, Condillac, et néanmoins arrivant avec cette pauvre théorie à cette déclaration de 89, où s'épanouit tout ce qu'on peut imaginer de droit au profit des sociétés et des individus! Ce n'est pas sa psychologie, bien sûr, qui l'a mené là; elle n'était faite que pour l'en détourner et le borner. A défaut de lumière psychologique, comment cette idée de droit qui est en nous a-t-elle fait pour en sortir, pour percer à ce moment? Par où a-t-elle pris pour devenir la conscience de toute une société? Par où doit-elle prendre pour passer dans les faits? Cet avénement tient-il à ce que l'esprit français était cultivé par une église riche et lettrée qui dispensait l'enseignement avec une profusion qui en était presque la gratuité, ou bien à la prépondérance de classes supérieures dont la noblesse et le loisir appartiennent naturellement aux grandes idées? Verrons-nous là un essor naturel de l'esprit humain vers la vérité, ou le don particulier d'une race, ou le bénéfice d'un certain état de société, tel que la perle dans une huître malade? Je n'affirme rien, je ne propose rien, en fait de restaurations surtout; mais tout cela mérite d'être examiné, d'être vérifié à fins politiques, pour mettre, s'il y a lieu, dans la société moderne quelque chose de ce qui a si bien servi l'ancienne, et qui l'a même réformée de fond en comble.

Êtes-vous sûrs que la plus haute philosophie ne soit pas là? C'est à dessein que je dis *la plus haute*, car dans cette poursuite vous touchez aux devoirs, aux vertus (la charité par exemple), qui préparent l'individu à revivre pour des récompenses, car vous arriverez peut-être ainsi à une solution telle que d'enseigner cette vertu par l'exemple de l'état, par le précepte et la substance des lois.

Cela est plus urgent que de savoir au juste si nos idées sont innées, ou s'il ne faut voir en elles que des sensations transformées. Il s'agit peut-être moins de faire l'éducation d'une statue, dussiez-vous réussir où Condillac a échoué, que celle de la société, pour lui apprendre à s'appartenir et à se régir elle-même. Seulement il ne faut plus pour cela étudier l'homme en général, en l'air, au repos, dans une indétermination de circonstances qui n'est jamais son fait; il faut considérer l'homme dans l'état social, et les sociétés elles-mêmes dans leur cheminement progressif.

Ceci, dirai-je aux philosophes, n'est pas pour vous un changement de méthode, car vous appliquez l'observation aux faits de conscience : pourquoi ne pas l'appliquer à ces mêmes faits étudiés dans l'homme successif à travers l'histoire? Peut-être, chemin faisant, ont-ils pris des proportions nouvelles ou subi des altérations notables. Est-il démontré, par exemple, que la volonté, que le libre arbitre, sous le poids des siècles et d'une éducation immémoriale, sous la discipline d'un milieu lentement élaboré et s'aggravant d'âge en âge, soit toujours identique à lui-même, doué du même ressort, de la même élasticité? Remarquez en passant le chiffre presque invariable des crimes et délits, des mariages, des suicides, qui reparaît chaque année : n'y a-t-il de nouveau ici que la statistique?

Qu'importe que les facultés de l'esprit soient les mêmes, si leurs acquisitions et leur exercice montrent d'un siècle à l'autre une différence qui est comme une puissance nouvelle? Aristote professait l'esclavage, Platon ne le discutait même pas. Or je vois à peu de temps de là une définition de la loi romaine où l'esclavage *est une institution du droit des gens par laquelle un homme est soumis à un autre, contrairement à la nature*. Il me semble que l'esprit humain a fait un grand pas pour en venir là. Est-ce toujours le même qui se contredit et se dément de la sorte? Euler nous apprend, dans ses *Lettres à une princesse allemande*, que le mot *justice* n'existait pas dans la langue russe. Aujourd'hui que la Russie émancipe les paysans, n'a-t-elle pas un mot et même une idée de plus? Les exemples abondent d'un revirement complet dans les vues de l'esprit humain. Qu'il y ait là des facultés nouvelles ou le simple développement de facultés anciennes, peu importe. Je me borne à constater que la grande affaire c'est d'étudier l'homme, non en général, mais en particulier, sujet qu'il est à de telles transfigurations. Voulez-vous reconnaître la destinée qu'il lui faut à un moment donné? Êtes-vous en peine de la société qui lui convient, du gouvernement qu'il mérite? Considérez pour cela l'esprit humain dans son dernier état, la nature actuelle de l'homme aux prises avec sa condition ac-

tuelle, et, pour tout dire, la France telle que des monarques absolus l'ont faite et assise, telle que les révolutions l'ont élevée et inquiétée, la France, dis-je, en face d'un problème qui est d'en finir avec ces monarchies et ces révolutions. Il faut avouer que nos philosophes modernes, nos éclectiques touchaient de près à ce sujet où ils ne sont pas entrés. Ils y confinaient non-seulement par l'observation intime et psychologique dont ils faisaient profession, mais par le rare et vif sentiment qu'ils ont montré de la philosophie de l'histoire. Je ne sache rien de plus beau que certain passage des *Fragmens philosophiques* de M. Cousin. « Illustres historiens qui avez immortalisé par votre génie les aventures et les lois de quelques peuplades de la Grèce, vos peintures sont brillantes, vos idées souvent profondes; vous me transportez réellement sur la place publique d'Athènes ou de Corcyre, sur les champs de bataille de l'Attique et de la Laconie; vous me montrez fort bien ce qui a perdu Athènes, ce qui a fait triompher Lacédémone..... Mais après tout qu'est-ce qu'une nation de plus ou de moins dans l'humanité? Qu'est-ce que cette Athènes, cette Lacédémone, dans le sein de la civilisation générale? Représentent-elles quelque idée dans l'économie de la vie universelle? Ce serait cette idée qu'il s'agirait de déterminer : ce sont les idées diverses représentées par les divers peuples qu'il faudrait atteindre et décrire... »

Il y a quelque modestie chez un écrivain à mettre une pareille prose à côté de la sienne. Pour ma part, j'en suis tout ébloui. Que manque-t-il donc à cette doctrine? Rien, si ce n'est un certain complément de doctrine : dès qu'on admet que l'histoire a ses lois comme la nature, il convient de prendre garde que toute loi est flanquée d'une force par où elle s'accomplit, que dans l'histoire cette force est l'esprit humain, avec tout ce qui s'y loge du passé, tout ce qui s'y reflète du dehors, à quoi les institutions s'accommodent et se proportionnent, de sorte que cet esprit est à considérer, non-seulement dans ses bases, mais dans ses phases et dans l'évolution de ses aptitudes croissantes.

Ainsi la métaphysique pas plus que la religion n'a compris le monde moderne, et n'est en état de répondre aux perplexités modernes. C'est par ce vide, par ce silence que religion et métaphysique ont suscité le positivisme; mais cette doctrine a-t-elle rempli la place vacante et suppléé aux oracles qui se taisent? Je ne le crois pas, et j'essaierai de le faire voir dans une prochaine étude.

DUPONT-WHITE.

UN

PEINTRE SUDISTE

DES MŒURS DU NORD EN AMÉRIQUE

Marion, by Manhattan, 3 vols; London, Saunders, Otley and C°.

Le 25 juin 1864 s'éteignait à New-York un des écrivains les plus remarqués parmi ceux dont les correspondances propageaient naguère au dehors, surtout en Angleterre, les théories les plus outrées, les attaques les plus excessives du *secessionism* le plus ardent. Sous le pseudonyme de « Manhattan, » il avait publié dans l'*Evening Standard* de Londres, et probablement aussi dans les feuilles américaines, des articles de tout genre si contraires à la politique unioniste et d'une telle virulence que l'administration du président Lincoln, — habituée qu'elle est cependant à supporter les plus extrêmes licences d'une presse hostile, — s'était crue cette fois en droit de sévir. Manhattan, cité devant le major-général Dix, dont les fonctions équivalent à celles d'un préfet de police, avait été d'abord arrêté, puis relâché provisoirement sur parole; il attendait qu'une décision finale du président réglât sa situation vis-à-vis des autorités, lorsqu'une maladie de quelques jours vint l'enlever brusquement et l'appela devant un tribunal plus auguste et plus formidable que ceux de la terre. L'*Evening Standard*, dans la notice nécrologique consacrée à ce collaborateur pseudonyme, nous apprit, sans nous révéler son nom, qu'il avait cinquante ans à l'époque de sa mort, et qu'il laissait une veuve avec un enfant. Après

avoir loué « la vigueur et l'honnêteté » qui compensaient chez son correspondant américain l'absence de certaines grâces de style « toujours désirables et avantageuses dans les compositions littéraires, » la feuille anglaise rendait hommage à la générosité bien connue de Manhattan et aux qualités privées qui lui avaient valu de nombreux amis.

Nonobstant ces qualités, et malgré le succès éphémère des pamphlets quotidiens où cet homme du sud épuisait contre les champions de la grande république américaine, avec une verve d'ailleurs incontestable, les railleries les plus âpres, les invectives les plus cruelles et parfois aussi les calomnies les plus évidentes, il ne relèverait pas de nous, il resterait perdu dans cette foule d'ombres obscures qu'on « regarde en passant, » n'était une sorte de roman publié par lui peu de mois avant sa mort, et destiné, sans qu'il l'ait peut-être jamais su, à produire un scandale retentissant.

L'histoire de ce livre est vraiment singulière. Publié à New-York, il soulève aussitôt une partie de l'opinion; maintes réclamations viennent effrayer l'éditeur, qui en arrête la vente sous prétexte « d'indécences. » A Londres cependant, où, malgré quelques écarts récens, la librairie observe en général le culte des convenances, reparaît presque aussitôt l'ouvrage supprimé à New-York; une première édition s'enlève en quelques semaines. Certains passages d'une extrême crudité ont révolté la pruderie locale; mais en revanche l'antipathie secrète du torysme anglais contre la démocratie américaine est singulièrement flattée par ces révélations inattendues, impitoyables, qui lui montrent les taches au front de l'astre, l'argile aux pieds du colosse. La curiosité malveillante qui jadis avait fait une si grande vogue aux absurdes épigrammes de mistress Trollope, aux caricatures de Charles Dickens, trouvait une tout autre satisfaction dans ces dénonciations portées par un Américain même contre son pays natal. Ajoutez à ceci le caractère anecdotique, l'authenticité à peu près garantie de ces dénonciations, la transparence des allusions, le nom parfois mis au bas du portrait, et vous aurez la clé du succès bruyant qui, malgré les « indécences, » fut rapidement acquis à l'œuvre nouvelle. On lui fit subir pour une seconde édition quelques retranchemens indispensables, on émonda ce que telles ou telles peintures avaient de trop choquant, et, moyennant ces précautions d'ordre public, une bonne partie de la presse anglaise, le *Times* en tête, put courir sus aux *Yankees* sans trop de scrupule ou de remords. « Une flotte anglaise, disait un de ces critiques hostiles, faisant tout à coup voile vers New-York et bombardant la ville, serait à peine un *casus belli* plus décisif que le choc produit par ces volumes sur les susceptibilités (*sensibilities*) américaines. »

Ces susceptibilités effectivement s'alarmèrent : les canons Parrott répondirent aux canons Armstrong, les plumes de New-York aux plumes de Londres. La moralité anglaise fut comparée à la moralité américaine; on se demanda quels argumens sérieux la première pouvait tirer contre la seconde d'un livre supprimé par l'opinion. Comment se faisait-il qu'on acceptât contre un grand peuple le méprisable témoignage d'un *reporter* du *New-York Herald?* Par quel miracle un livre omis, passé sous silence, regardé comme non avenu dans le pays même de l'écrivain, trouvait-il de l'autre côté de l'Atlantique un éditeur, un public, des juges? Heureusement pour Manhattan (qui se mourait alors, nous l'avons dit, et ne pouvait se défendre), quelques naïfs aveux se mêlaient aux anathèmes de ses compatriotes. Des Américains reconnaissaient le caractère autobiographique de ce prétendu roman, dont l'auteur est en même temps le héros, et les rapports intimes qu'il avait eus avec quelques-uns de ses personnages; ils nommaient l'homme politique chez lequel, en qualité de secrétaire, il avait pu étudier dans sa jeunesse la haute société de New-York. « J'ai connu, disait l'un d'eux, presque tous les individus désignés ou nommés par Manhattan; je me souviens d'avoir entendu raconter, encore étudiant, un des incidens les plus dramatiques de son récit; j'ai vu au moins une douzaine de fois la courtisane célèbre dont il a raconté la vie, sans même prendre la peine de changer le nom qu'elle portait... » A la bonne heure : voilà des témoignages irréfragables et qui jettent une lumière éclatante sur l'un des points du débat. Grâce à un ennemi de Manhattan, nous ne pouvons douter ni que ce dernier ait vécu dans le monde qu'il veut peindre, ni qu'il nous donne, à la place d'imaginations plus ou moins contestables, les souvenirs fidèles d'une vie accidentée. Ceci nous suffit pour expliquer l'intérêt de son livre, fait de chair vivante et non de rêves en l'air. Loin de nous la pensée d'en tirer les mêmes conclusions que certains organes de la presse anglaise. Juger les États-Unis d'après ce qui se passait, il y a une trentaine d'années, dans telle ou telle section d'une ville commerçante, où affluent nécessairement les aventuriers de l'étranger, où l'Europe envoie ce qu'elle a de pis dans tous les genres, c'est là une idée qui ne saurait nous venir. Pour l'avoir conçue et ne pas en rougir, pour y persister quand on vous en démontre l'absurdité, il faut garder en soi un vieux levain de rancune *cavalière*, de ressentiment jacobite contre les descendans de ces vingt et un mille puritains anglais qui, de 1620 à 1640, vinrent fonder sur les bords du Connecticut et de l'Hudson une Angleterre nouvelle. Nos sympathies, on le sait de reste, leur sont au contraire acquises, à eux et à leurs glorieux ancêtres. Si quelque chose pouvait nous y confirmer, ce serait l'indomptable énergie, la mer-

veilleuse ténacité que manifestent aujourd'hui dans leurs luttes intestines, — soit qu'ils affirment le droit de séparation et veuillent maintenir l'esclavage, soit qu'ils combattent pour l'union et pour l'affranchissement de la race noire, — les enfans de cette race vaillante. A cet égard nul soupçon possible. Pourquoi donc serait-il interdit de chercher dans le livre de Manhattan ce qu'on est à peu près certain d'y trouver, la vérité, non pas la vérité absolue, mais la vérité contingente et relative sur un état de choses tout spécial, tout éphémère, tout exceptionnel si l'on veut, qui n'en est pas moins une des manifestations de la vie sociale à une époque et dans un pays déterminés? Notre curiosité, une fois en éveil, ne se laissera effaroucher ni par les imperfections de l'œuvre ni par l'indignation quelque peu exagérée dont elle a été l'objet. Manhattan, comme on le pense bien, n'était pas un écrivain d'élite : il est devenu romancier par occasion à la fin de sa carrière sur la foi de son rédacteur en chef, qui, le jugeant qualifié pour ce rôle, lui acheta, — ceci est un trait de mœurs, — quelques volumes de Walter Scott, de Bulwer, destinés à être ses modèles. Déjà nous lui avons entendu reprocher, comme correspondant de feuilles quotidiennes, de ne pas assez « sacrifier aux grâces » et de remplacer l'élégance du style par le relief grossier des images, l'emportement et la violence du trait. D'un autre côté, et c'est ici le point essentiel, nous venons de constater qu'à défaut d'un sujet fictif le romancier a puisé largement dans les souvenirs de sa vie. Tout ceci constitue pour nous l'ensemble de ses défauts et de ses mérites. Avons-nous raison, avons-nous tort, balançant les uns par les autres, de croire que ces derniers l'emportent? C'est là une question qu'il suffit d'indiquer pour le moment, et qu'il sera plus aisé de résoudre au sortir d'une galerie de portraits qui, on l'aura bien vite reconnu, n'appartiennent pas tous au *genre noble*.

I.

Marion Monck, — ou Manhattan, car c'est tout un, — prélude à sa terrible besogne par une espèce d'idylle dont le théâtre est une ferme de trois cent soixante acres de terre, située sur les bords de la rivière Cooper, à quelque trente milles de Charleston. Son père, de race anglaise, arrière-petit-fils de l'amiral Monck, sa mère, fille d'un émigrant hollandais, vivaient sur cette terre fertile, mais insalubre, dont l'acre se payait quatorze sous (*seven pence*) il y a cinquante ans, et en dernier lieu, — c'est-à-dire avant la guerre civile, — ne valait pas plus de huit ou dix francs, — d'un dollar et demi à deux dollars. Malgré l'étendue de leur domaine, sur lequel s'élève une habitation ample et commode, les Monck appartiennent

à la classe des « petits blancs (1). » Leur cheptel humain se réduit à deux esclaves. Suppléant ainsi à l'insuffisance de leurs ressources agricoles, ils tiennent ouvert une sorte d'entrepôt, de bazar rustique, où les nègres des plantations voisines viennent échanger quelques produits du sol contre le tabac, les outils, les merceries, les quincailleries venus de la ville voisine. Commerçant pour ainsi dire dès le berceau, Marion pousse et grandit au hasard, comme une plante sauvage, à l'ombre du comptoir paternel. En fait de professeurs, il n'a guère que deux autres petits blancs d'espèce assez équivoque, plutôt braconniers que chasseurs, et qui ne possèdent ni l'un ni l'autre la moindre teinture de l'A, B, C, d'ailleurs cavaliers intrépides, pêcheurs consommés, et sachant mieux que personne tuer un coq d'Inde ou détruire un chat sauvage. On devine ce qu'un disciple bien doué put gagner à leur école et ce que Marion devait être à dix ans, lorsqu'il perdit sa grand'mère. Une tante vint alors s'établir à la ferme, et l'éducation de son neveu, si parfaite à certains égards, lui parut offrir des lacunes considérables. Averti par elle, l'enfant eut assez d'intelligence pour comprendre que la lecture n'est pas tout à fait un art d'agrément, ni l'arithmétique un objet de luxe. Son excellente mémoire le mit bientôt au courant de tout ce qu'il aurait pu apprendre plus à loisir dans une école de district. Une fois qu'il sut écrire et compter, il devint pour sa mère, spécialement chargée du bazar de famille, un assistant, un commis précieux; mais lorsque les *pratiques* lui laissaient quelque répit, il se retirait à l'écart, un livre à la main, apprenant par cœur tout ce qui lui paraissait bon à retenir. Cette seconde période dura quatre ans.

L'enfant fut alors saisi de la fièvre précoce qui tourmente la jeunesse américaine. « Marion Monck communiait longuement, sérieusement avec lui-même, rêvant jour et nuit de son avenir. » La conclusion de ces rêves fut qu'il fallait en finir avec la vie de famille. Si rien n'était changé à leur existence, les siens et lui n'occuperaient jamais dans la société blanche qu'un rang subalterne, incertain, entre les riches planteurs dont l'orgueil les repoussait et les « petits blancs » de caste inférieure au-dessus desquels il se sentait déjà placé. Une fois son parti pris et le consentement de ses parens obtenu, il se rendit à Charleston, où son père espérait lui procurer un emploi dans quelque maison de commerce; mais ce bel adolescent, connu de tous par ses exploits de chasse ou de pêche, ses prouesses de nageur ou d'écuyer, ne se trouvait pas suffisam-

(1) Le « petit blanc, » qu'on appelle aussi *poor white trash*, « pauvre rebut blanc, » est le prolétaire de race blanche, n'ayant que peu ou point d'esclaves, par opposition au propriétaire ou planteur. Dans *la Clé de la Case de l'oncle Tom*, on trouvera tout un chapitre consacré à cette classe d'hommes, à ses misères et à ses préjugés.

ment recommandé aux sages négocians chez lesquels il allait frapper par l'apprentissage qu'il avait pu faire du trafic avec les nègres. Huit jours de tentatives inutiles, épuisant ses ressources et son courage, le décidèrent à prendre un héroïque parti. « Puisque je ne réussis pas en cette ville où je connais tant de monde, peut-être aurai-je meilleure chance parmi ceux que je ne connais pas et dont je ne suis pas connu. » Et sur ce beau raisonnement il alla retenir son passage à bord de la *Saluda*, bateau à vapeur qui desservait régulièrement la ligne de Charleston à New-York. Son hôtesse, charitable matrone que son dénûment et son audace intéressaient peut-être au même degré, lui donna pour une jeune Carolinienne du sud, mariée à un des *merchant princes* de New-York, une lettre de recommandation banale, — fondement fragile de l'édifice qu'il avait à construire.

Le voici à New-York, ayant brûlé ses vaisseaux, c'est-à-dire ne possédant plus de quoi payer sa traversée de retour. Que deviendra-t-il, sans appui, sans conseils, sans secours, aux prises avec la faim, dans cette vaste sentine de corruption et de vices? Mais la fortune, qu'on dit éprise des téméraires, ou Dieu, qui mesure le vent à l'agneau dépouillé, l'envoie tout d'abord frapper à une porte hospitalière. On ouvre, il est en face d'une jeune et charmante créature, celle-là même que son unique recommandation lui assignait comme protectrice. Elle vient d'avoir seize ans, il n'en a pas tout à fait quinze; vouée aux tristesses d'un hymen mal assorti, déjà délaissée par un époux à qui elle appartient depuis dix-huit mois à peine, cette fille du sud voit aussitôt un frère dans le jeune compatriote en faveur de qui on l'implore; elle le servira, croyez-le bien, de toute son âme, et c'est grâce à elle que, dès le lendemain de son arrivée, présenté au riche M. Nordheim, il verra s'ouvrir pour lui les bureaux de la grande maison de commerce Pitt, Granville et Ce.

M. Nordheim est le mari de Bessy, — appelons familièrement par son petit nom cette femme-enfant, vendue par des parens avides à un israélite libertin; — elle nous y autorise en conviant Marion, dès leur seconde entrevue, à ne plus la traiter autrement, du moins quand ils seront seuls. — J'ai, lui dit-elle, tout justement l'âge nécessaire pour devenir votre sœur aînée. — Puis, posant une main sur l'épaule de Marion, de l'autre elle écarta les cheveux bruns qui retombaient sur le front blanc du jeune homme et y déposa le baiser à la fois le plus pur et le plus tendre. — Ceci vous baptise mon frère, ajouta-t-elle en badinant. — Et ceci, répliqua Marion, lui passant le bras autour du cou, tandis que leurs lèvres se rencontraient, ceci fait de vous ma sœur aimée. — Ce pacte étrange, conclu si vite, entre deux tasses de thé, fera froncer le sourcil du moraliste le moins rigide, d'autant mieux que M. Nordheim, courant

au-devant des malheurs qui planent, dirait-on, autour de lui, installe bientôt Marion dans le domicile conjugal. Est-ce là un simple effet de la cécité qu'on dit particulière aux maris en péril? Celui-ci veut-il se décharger sur un sigisbé inoffensif, qui ne lui inspire aucune méfiance, de certaines obligations gênantes pour ses plaisirs? Nourrirait-il au fond quelque projet plus noir et plus compliqué? Certaine clause de son contrat de mariage est de nature à nous rendre sa complaisance fort suspecte. Deux mille dollars de revenu sont assurés à Bessy, et, quoi qu'il puisse arriver, lui garantissent une existence indépendante, pourvu toutefois que son mari n'ait contre elle aucuns griefs sérieux : précaution toute mercantile et digne d'un enfant d'Israël, mais qui expose Nordheim à une tentation singulière, celle de provoquer lui-même, dans des vues intéressées, le désastre contre lequel il semble avoir voulu se prémunir! Qu'on se rassure cependant, l'honneur de mistress Nordheim sortira sain et sauf de cette situation critique. Ni Bessy, ni Marion, ne songent à mal; l'engagement fraternel a été pris de part et d'autre avec une entière bonne foi; si mistress Nordheim se laisse peu à peu gagner à des sentimens moins permis, ce sera beaucoup plus tard et longtemps à son insu.

Son mari pourtant ne la ménage en rien. Marion une fois installé chez lui, cet infidèle époux s'absente sous prétexte d'affaires, mais en réalité pour aller conclure un de ces marchés odieux qui semblent rentrer dans l'ordre de ses trafics habituels. Dans le New-Jersey, au sein d'une misérable famille, sous la direction d'un père abruti par l'abus des liqueurs fortes, végète une malheureuse jeune fille qu'on a signalée à Nordheim comme une perle de beauté; il y court, et l'affaire se négocie, d'abord vis-à-vis du père, puis vis-à-vis de l'enfant elle-même, avec une précision tout à fait digne d'un pays où la traite des noirs a longtemps été tolérée. La promesse de cinq cents dollars a coupé court aux scrupules intéressés de ses parens, et moyennant quelques bonnes paroles dont elle n'a guère l'habitude, Clara Norris souscrira facilement à une transaction dont elle comprend néanmoins l'ignominie. Vers l'abîme où on l'entraîne, elle marche en pleurant, mais les yeux ouverts. Ses regrets s'adressent au lieu natal, à ses habitudes d'enfance, à ce père, à cette mère par lesquels elle était maltraitée et qui la vendent aujourd'hui, mais que de justes ressentimens, un mépris légitime ne l'empêchent pas d'aimer encore. N'importe : elle a pris son parti de plier sous le joug de la nécessité. — Je suis pure comme la glace, dit-elle à son corrupteur, mais la vie qui m'est faite devient chaque jour plus intolérable; je veux retirer mon père de cette pauvreté qui le dégrade et finira par le perdre absolument. Si vous tenez vos promesses,

je vous serai fidèle jusqu'à la mort; dans le cas contraire, malheur à vous!

Par un phénomène assez étrange, cette promesse de fidélité sera tout aussi bien tenue que les sermens prononcés au pied de l'autel par Bessy, la belle mistress Nordheim. En face de résultats si contraires à toutes probabilités, on se demande, — question suggérée par certains détails du récit même, — si le dieu Mammon, le roi Dollar, comme on dit là-bas, ne serait pas pour quelque chose dans la rigidité avec laquelle les deux jeunes Américaines observent leurs devoirs respectifs. Ni l'une ni l'autre n'a la moindre affection pour le juif opulent qui se les est asservies; mais la femme légitime respecte un contrat qui lui assure en tout état de cause une aisance suffisante, la maîtresse reste fidèle à un protecteur qu'elle ne saurait avantageusement remplacer. L'argent, toujours l'argent, l'argent maudit et fatal paraît ici le mobile universel; on nous le montre dominant les passions, les caractères, et même chez les femmes supérieur à tous les entraînemens.

Devenu bientôt le confident de M. Nordheim, Marion Monck se trouve dans une position délicate. Trahira-t-il la confiance de son patron? Méconnaîtra-t-il ce qu'il doit de franchise sans réserve à sa « sœur » Bessy? Cette fois, par exception, et sans que la chose doive tirer à conséquence, les calculs personnels seront moins écoutés que les inspirations d'une tendresse désintéressée. Au sortir du boudoir de Clara Norris, qui l'a très affectueusement reçu dans cette somptueuse retraite où la confine la jalousie de son protecteur, Marion va tout conter à Bessy, et s'étonne de la trouver parfaitement indifférente aux révélations qu'il lui apporte. — Vous ne m'apprenez rien, *brother mine*, lui dit-elle en souriant, et si vous m'avez vue quelque peu inquiète, c'était uniquement du secret que vous me gardiez; le reste me trouve parfaitement insouciante. Si j'aimais M. Nordheim, il n'en serait pas tout à fait de même; mais, dans l'état des choses, pourquoi me préoccuperais-je de ses rapports avec la jeune fille dont vous parlez? Je n'ai pas à me mêler de ses fantaisies, aussi longtemps qu'il ne manquera pas publiquement à certains égards qui me sont dus... Quant à vous, Marion, sachez bien que je ne vous en veux plus, car votre réserve seule motivait la froideur que je vous ai témoignée... Prenez garde seulement aux paroles dorées de cette sirène... Elle devrait pourtant bien voir que vous êtes un enfant...

Ici perce un léger sentiment de jalousie fort mal placée en ce moment, mais qu'on verra se développer avec plus de raison lorsque Marion Monck sera, au bout de quelques mois, introduit chez son principal patron, M. Pitt Granville. Celui-ci, l'âme et la che-

ville ouvrière de la puissante maison à laquelle M. Nordheim est associé, nous offre le type accompli du négociant américain. Fier de son origine anglaise et d'un aïeul qui présida jadis la chambre des communes, il domine de la tête la foule de ses confrères, et maintient vis-à-vis d'eux avec une raideur hautaine son privilége aristocratique. D'amis, il n'en compte guère, ou pour mieux dire il n'en a qu'un. Le colonel Benson, cet unique ami de M. Pitt Granville, a quitté volontairement les rangs de l'armée anglaise par suite de son mariage avec une riche veuve, qui possède une plantation et plusieurs centaines de nègres sur les bords de la rivière Ashley, dans la Caroline du sud. Maître de grands capitaux engagés dans le commerce anglo-américain, le colonel occupe en outre des fonctions rétribuées par le gouvernement anglais. Ces deux hommes, que rattache une étroite communauté d'origine, sont intimement liés l'un avec l'autre, et chacun d'eux ayant un fils et une fille, il est assez naturel qu'une double alliance soit déjà sur le tapis; mais Walter Granville s'est épris de miss Madison Pinckney, dont l'origine aristocratique et la beauté remarquable ne sauraient compenser aux yeux de son père la situation de fortune plus que médiocre; Marion, d'un autre côté, plus sensible qu'il ne faudrait aux coquetteries précoces que la fille de son patron met en usage pour le ranger parmi ses nombreux admirateurs, pourrait bien créer quelques obstacles à Middleton Benson, l'époux désigné d'Isabella Granville.

La première des deux combinaisons échoue devant la résistance obstinée de Walter, qui, sommé de renoncer à miss Pinckney, affronte résolûment le courroux paternel. Pitt Granville, habitué à tout voir plier sous sa tyrannie domestique, n'admet pas qu'on aille contre sa volonté; il place son fils entre une obéissance ou une rupture absolue. Emporté par la passion, celui-ci n'hésite pas devant la seconde des deux alternatives; il sort pour n'y plus rentrer de la maison de son père, et, quelque peu fier de ce sacrifice, va l'annoncer à celle qui doit s'en montrer le plus touchée. Ici l'attend une cruelle déception. Son récit palpitant n'éveille chez miss Madison qu'une attention contenue et silencieuse.

« — Vous êtes un étourdi, Walter, lui dit-elle, prenant enfin la parole; que signifie cette querelle? Pourquoi rompre avec votre père et vous faire ainsi chasser de chez lui?

« — Vous me le demandez, chère Madison, quand vous seule en êtes cause? Pouvais-je, épousant Margaret Benson, continuer à vous aimer?

« — Et qui tenait, je vous prie, à ce qu'il en fût ainsi?... Bien certainement, Walter, vous ne m'avez pas crue assez niaise pour songer à devenir votre femme une fois que vous seriez abandonné par votre père... Rien au monde, je vous le déclare, ne me pousserait à une pareille folie. Nous

mourrions de faim d'ici à six semaines... Oubliez-moi le plus tôt possible, car si votre père s'est formellement déclaré en faveur d'un autre mariage, il serait inutile d'échanger plus de paroles à ce sujet; M. Granville n'est pas homme à revenir sur ce qu'il a dit, et quant à vous, qui lui devez toute votre importance dans le monde, je ne sais vraiment ce que vous deviendriez une fois renié par lui.

« — Mais, s'écria le pauvre Walter, complétement abattu par ce dernier coup, vos lettres,... votre promesse,... ces gages échangés...

« — Pour l'amour de Dieu, terminez là ce catalogue à l'usage des cœurs bien épris. J'avoue sans hésiter que j'ai peut-être un peu légèrement agi, mais je ne pensais pas que votre père s'opposât aussi formellement à notre hymen... Désormais, enfant que vous êtes, il faut se montrer plus sage... Si vous m'en croyez, vous irez trouver votre père; il saura que vous êtes venu me rendre ma parole et reprendre la vôtre, tout prêt d'ailleurs à épouser miss Benson le jour où vous en serez requis.

« — Adieu mon rêve! s'écria Walter; c'en est fait de lui et pour jamais.

« — A la bonne heure donc!... Ouvrez les yeux et rêvez le moins possible!... C'est là une habitude malsaine; elle porte à la longue sur les nerfs. Comme ami, d'ailleurs je vous recevrai désormais... Vous serez toujours le bienvenu lorsqu'à ce titre vous vous présenterez chez moi... »

Elle sort là-dessus, et le malheureux qu'elle congédie en ces termes s'élance exaspéré dans la rue. Sa fierté répugne à l'éclatant démenti qu'elle voudrait le voir se donner, à l'abjecte soumission qu'elle lui conseille. Dégoûté de la vie, altéré de dangers, il monte à bord d'un baleinier en partance et disparaît pour longtemps, sinon pour toujours, de la scène où nous l'avons vu briller un moment. Sa mère, d'une constitution maladive, est frappée à mort par le départ de ce fils chéri dont ne lui arrivent plus aucunes nouvelles. Affligé, mais inébranlable, Pitt Granville n'abdique nullement, malgré ce premier désastre, les projets qu'il avait conçus; Middleton Benson reste toujours dans sa pensée le futur époux d'Isabella, qui, depuis la mort de sa mère, a passé sous la surveillance d'une de ses parentes. Cette dernière, mariée pour son malheur au second des deux frères Granville et maintenant séparée de lui, a été recueillie par le chef de la famille.

Ce frère cadet de Pitt Granville est un nouveau personnage dont l'histoire tient de près aux plus curieux épisodes du tableau multiple esquissé par Manhattan. Thomas Granville a débuté dans la vie sous les plus rians auspices. Gracieux, spirituel, bien venu de tous et de toutes, il avait sa place marquée d'avance au premier rang. Une légèreté irrémédiable, une invincible paresse le déclassant peu à peu, il est tombé au rang des hommes de plaisir, aisément méprisés par les gens d'affaires. Cependant un brillant mariage, qui le fait entrer dans une famille essentiellement aristocratique, pourrait le relever encore. Il a épousé Catherine Pinckney, la sœur aînée

de miss Madison, de miss Monroe, de miss Clay et de miss Calhoun Pinckney, qui tiennent de près, ainsi que l'indiquent leurs prénoms, aux premières notabilités politiques de l'Union. Le président Jackson, intimement lié avec le père qu'elles ont perdu, les regarde en quelque sorte comme ses filles; elles ont grandi sous la tutelle de cet homme d'état, qui figure comme témoin à la noce de Catherine et dont le patronage est acquis dès lors à l'homme qu'elle a choisi pour époux. Pitt Granville, flatté du mariage de son frère Thomas, s'efforce d'y voir le gage d'une résipiscence tardive et décide son associé Nordheim à l'admettre en tiers dans la maison qu'ils dirigent. Tom cependant, après quelques efforts avortés, retombe dans ses premiers erremens. La règle, l'économie, le travail, lui sont étrangers depuis trop longtemps pour qu'aucun parti-pris leur subordonne désormais son existence. Sa femme ne lui a pas apporté de fortune, et les revenus qu'il doit à la généreuse intervention de son frère ne suffisent pas un seul jour au luxe dont il veut s'entourer, à la folle prodigalité dont il a contracté l'habitude. Pitt Granville essaie vainement d'y mettre ordre en limitant avec une certaine rigueur les prélèvemens du nouvel associé sur le revenu commun, il n'aboutit qu'à faire au jeune ménage une situation éminemment difficile et périlleuse. Nordheim, insatiable dans ses désirs et sans cesse aux aguets de quelque nouvelle conquête, voit tout le parti qu'il pourra tirer des embarras où l'incurie de Thomas Granville a déjà placé sa jeune épouse. Sa bourse est ouverte au mari dissipateur, ses soins assidus sont prodigués à la femme trop souvent délaissée. Las de Clara Norris, dont le luxe croissant commence à lui peser, il cherche un complice qui, la rendant infidèle et le justifiant ainsi à ses propres yeux, lui fournisse l'occasion d'une rupture suffisamment motivée. En attribuant ce rôle à Thomas Granville, Nordheim espère y trouver double profit, la femme qu'il convoite devant plus facilement oublier ses devoirs, s'il la met en face d'un parjure flagrant. Le marché qu'il propose à son associé dans une heure d'extrême détresse est tout simplement de lui compter deux mille dollars le jour où, par lui séduite, Clara Norris ne pourra plus se targuer d'une fidélité irréprochable : combinaison savamment immorale que l'égoïste prudence des deux femmes fera misérablement échouer. Donner audience au brillant mari de Kate Pinckney, écouter ses fadeurs, accompagner sur le piano les romances qu'il chante si bien, tolérer ses assiduités qui le compromettent seul, la maîtresse de Nordheim y consentira volontiers; mais l'admettre en tiers dans ce paradis d'où elle ne veut pas être chassée, tenez pour certain qu'elle ne le fera jamais, parce qu'elle sait compter. Quant à Catherine Pinckney ou plutôt à mistress Thomas Granville, si ulcérée qu'elle puisse être par les irrégularités de son mari, elle acceptera les bons offices,

les prévenances coûteuses, peut-être même les secours discrets de l'homme qui espère la conduire ainsi jusqu'à l'oubli complet de ses devoirs; mais son orgueil d'une part et de l'autre l'arrière-pensée d'un divorce qu'elle regarde comme inévitable mettront obstacle à sa chute définitive. Si le divorce a lieu, il faut qu'il soit prononcé contre Thomas Granville pour que sa femme puisse contracter de nouveaux liens tandis que l'époux coupable restera au ban de l'hyménée. — Que dirons-nous de ces vertus fortifiées par le calcul et rendues impeccables par les salutaires enseignemens du code civil?

Parmi toutes ces complications se développe et croît le candide attachement du jeune commis des Granville pour la fille de son patron. Aucun encouragement ne lui manque, et la belle Isa, inclinant sa tête blonde sur l'épaule de Marion, a répondu par les plus doux regards et les plus douces paroles à l'aveu de sa tendresse. Ce n'est peut-être pas la première fois, elle le lui laisse entendre naïvement, qu'elle se rend ainsi aux appels d'un cœur novice. — Je vous aime, lui dit-elle, mieux que je n'aimai jamais Frank Clackson ou ce niais de William Senless... Ce que j'éprouvais pour eux est bien passé... Quant à vous, je vous ai toujours aimé depuis... Voyons un peu... depuis le jour où je perdis ma mère... Mais vous me garderez le secret! ajoute-t-elle aussitôt. Et Marion, malgré la répugnance que toute dissimulation éveille en lui, doit se plier au caprice de sa bien-aimée. A vrai dire, tant de mystère lui semble inutile. Son apprentissage commercial est à peu près terminé : cinq années de travail assidu l'ont bien placé dans l'estime de ses patrons. Son salaire a grandi en même temps que ses attributions. Lors d'un incendie qui a failli dévorer la maison de banque, il a sauvé d'une destruction imminente les livres, les papiers les plus précieux. Pourquoi tant de zèle et tant de services ne trouveraient-ils pas leur récompense? Pourquoi M. Pitt Granville n'accueillerait-il pas comme gendre celui dont il a fait son principal assistant et pour ainsi dire son *alter ego?* Tout simplement, hélas! parce que le négociant de haute lignée ne voudra jamais se démentir vis-à-vis de son ami Benson, moins encore vis-à-vis de lui-même, en donnant à un aventurier de caste infime l'héritière d'un nom illustre et d'une fortune considérable. Bessy Nordheim, consultée à temps, eût éclairé là-dessus l'inexpérience de son jeune protégé; mais un scrupule instinctif, plutôt qu'une réelle appréciation de l'amour qu'il lui inspire sans qu'elle ose se l'avouer, a toujours retenu Marion, disposé parfois à la prendre pour confidente. Elle a pu deviner quelque chose, elle ne sait rien encore, et les vagues remontrances par elle hasardées de loin en loin n'ont pas fait tomber le bandeau qui couvrait encore les yeux de ce « frère » vers qui l'attire un sentiment de plus en plus prononcé.

Les choses en sont à ce point, lorsque M. Nordheim rencontre enfin le châtiment dû à ses nombreux méfaits. Pendant une représentation au théâtre italien de New-York, qui le compte parmi ses principaux commanditaires et ses habitués les plus fidèles, assis derrière une inconnue dont la beauté l'a frappé, il provoque chez elle, par ses attentions trop marquées, une colère, un effroi dont elle ne peut contenir les manifestations. Le frère de cette jeune femme, à qui elle se voit forcée de signaler leur insolent voisin, le frappe violemment au visage; du coup se trouvent brisées les lunettes d'or que portait Nordheim, et quelques éclats de verre pénétrant jusque dans le voisinage du cerveau y déterminent les plus graves désordres. Après plusieurs jours de fièvre et de délire, ce misérable expie par une mort précoce toutes les infortunes, toutes les hontes qui ont servi d'aliment à ses instincts de corruption. Il meurt, reconnaissant la justice du châtiment providentiel, et, pour compenser autant qu'il est en lui les torts de sa vie conjugale, léguant à Bessy tout ce qui lui reste de fortune. Dans la première émotion de ce moment solennel, Pitt Granville autorise en outre la veuve de son ancien associé à choisir elle-même celui qui prendra la place du défunt dans la puissante maison de commerce.

Si ce jeune écervelé de Marion avait su déchiffrer plus tôt l'espèce d'énigme que livrait à sa pénétration l'attachement ambigu de mistress Nordheim, s'il n'avait pas préféré à l'amitié dévouée dont elle l'entourait les séductions périlleuses d'une coquetterie banale, l'occasion serait magnifique pour lui, et une direction définitive serait imprimée à sa carrière; mais au moment où Bessy, maîtresse d'elle-même, songe à lui consacrer sa vie, elle apprend, à n'en pouvoir douter, qu'il existe entre Isa et lui des engagemens formels, une correspondance intime, des relations enfin qui supposent un amour réciproque. D'abord atterrée, elle réagit ensuite contre ce penchant impérieux qui vient de se révéler en elle et dont la domination l'effraie. Marion voit succéder à la confiance qu'elle lui témoignait une contrainte, une réserve dont il n'aura le secret que le jour où Bessy se croira suffisamment guérie pour se donner à un honnête homme beaucoup plus âgé qu'elle, mais dont elle a su comprendre et apprécier le caractère solide, la raison supérieure et le modeste dévouement. C'est sur le caissier Wilson, abasourdi tout le premier d'une pareille bonne fortune, que s'arrête le choix définitif de l'opulente et belle veuve; c'est lui qu'elle investit, en lui donnant sa main, de la part sociale dont elle dispose.

Reste pour Marion une épreuve cruelle. Averti par de vagues rumeurs et par quelques symptômes significatifs que le mariage d'Isabella Granville et de Middleton Benson pourrait bien être une affaire conclue entre leurs parens, il comprend que le mystère n'est

plus de saison et qu'il doit provoquer une explication décisive; mais quand il sollicite d'Isa la permission de la demander ouvertement à son père, il la trouve effarouchée, incertaine, éludant toutes ses instances, reculant devant un parti-pris définitif. Pressée de questions, d'argumens irrésistibles, à bout d'évasions et de défaites, elle laisse enfin la triste vérité sortir de ses jolies lèvres roses. Tout en répétant à Marion ces tendres paroles qui l'ont ébloui, tout en lui laissant voir qu'elle déteste son rival, Isabella lui avoue que, sans force contre la volonté de son père, elle a toléré les assiduités de Middleton Benson, accepté ses hommages, et finalement promis d'être sa femme. Étonnée, intimidée de l'orage qu'elle soulève dans le cœur de son amant par ces aveux effrontés et naïfs, la jeune Américaine n'en repousse pas moins avec une persistance craintive, et sous les prétextes les plus frivoles, l'offre qu'il lui fait de la conduire immédiatement chez un ministre, et de se prémunir contre le refus paternel en faisant consacrer d'avance l'hymen que l'inflexible despotisme de Pitt Granville n'accepterait pas à d'autres conditions.

« — Y songez-vous, Marion? se récria Isabel, tout à fait scandalisée; croyez-vous que j'irais me marier en toilette du matin?... Et si je rentrais pour m'habiller, la tante Kate flairerait bien vite quelque anguille sous roche... Non, non, ne pensons plus à pareille chose.

« — Tenez, reprit Marion découragé, vous lasseriez la patience d'un saint... Que signifie cette question de toilette lorsqu'il s'agit de nos plus chers intérêts?... Mais si l'heure vous paraît mal choisie, si quelques préparatifs vous sont indispensables, promettez-moi de saisir la première chance qui se présentera,... ce soir par exemple...

« — Ce soir, impossible, répliqua Isabel Granville. Nous sommes invités chez le colonel Benson, et pour rien au monde je ne me dispenserais d'y aller... Mais à quoi bon tant insister sur ce mariage?... Papa serait capable de nous tuer tous les deux... Il vaut bien mieux se soumettre.

« — Croyez-vous à propos de plaisanter en pareille matière? Dites que vous ne voulez pas m'épouser, et je saurai...

« — Vous épouser? Je ne demande pas mieux,... si mon père y consent; mais il n'y consentira jamais, et alors que puis-je faire?

« — Supposons qu'il voulût savoir si vous m'aimez, votre réponse, que serait-elle?

« — C'est selon, dit la belle enfant avec une franchise désespérante. S'il avait l'air en colère, je répondrais que non; s'il paraissait bien disposé, je dirais certainement le contraire... En bonne conscience, peut-on exiger autre chose? »

Marion, — et ceci fait honneur à sa constance, — ne se tient pas pour battu. Il a pitié de tant de faiblesse, et, après avoir ramené chez elle la charmante Isa, il va seul affronter, par un aveu complet et une demande régulière, le courroux de son redoutable patron.

Celui-ci l'écoute sans prononcer une parole, si ce n'est pour éclaircir, au moyen de quelques questions, les points essentiels du récit.

« — Maintenant, monsieur Monck, voulez-vous m'accompagner chez moi? demanda poliment M. Granville.

« — Volontiers, monsieur, répondit Marion.

« Pas un mot de plus ne fut échangé entre eux pendant qu'ils se rendaient ensemble dans la maison du riche négociant. Le salon était libre; M. Granville sonna, un domestique parut.

« — Prévenez miss Isabel que je désire lui parler.

« Un instant après, la belle jeune fille était devant eux. Elle rougit en voyant avec qui se trouvait son père.

« — Approchez, mon enfant, lui dit ce dernier; je viens d'être informé par ce jeune *gentleman* qu'il vous aime depuis longtemps et qu'il croit cette affection payée de retour : en est-il ainsi? continua M. Granville du ton le plus doux.

« Sa fille ne répondit rien.

« — M. Benson n'a-t-il pas reçu de vous l'assurance qu'il vous plaisait et que vous étiez prête à lui accorder votre main? reprit-il encore avec le même accent.

« — Oui, mon père, répondit Isabel en toute simplicité.

« — Auriez-vous changé d'avis, ma bonne petite?

« — Non, père! fut-il répondu sans plus de précautions oratoires.

« — Désirez-vous épouser M. Marion Monck?

« — Nullement, père, à moins que vous ne le souhaitiez vous-même.

« — Vous pouvez rentrer chez vous... Et maintenant, monsieur Monck, je présume que vous avez pleine satisfaction? dit M. Granville.

« — Vous avez raison, monsieur, je suis satisfait... Je vois trop tard le piége grossier qui m'a été tendu, et, fût-elle reine d'Angleterre, je ne l'épouserais certainement pas, crut pouvoir ajouter le jeune homme indigné.

« — Elle n'est que miss Granville, et vous ne l'épouserez pas davantage... Mais restons-en là, reprit son patron, qui saisit une plume, traça rapidement quelques lignes et les inséra dans un pli cacheté. Ces lignes étaient adressées à l'employé chargé de la caisse... »

On devine le reste. Marion, à peine majeur et après sept années de bons et loyaux services, voit d'un jour à l'autre sa position brisée, son avenir compromis, ses espérances détruites, et tout cela pour les beaux yeux d'une Isa Granville!

II.

Le roman, à vrai dire, s'arrête ici. Déshérité de son amour, réduit à vivre d'expédiens, entraîné par le désœuvrement sur une pente fatale, demandant des consolations au scepticisme le plus cynique, cherchant à s'étourdir par l'abus des liqueurs fortes, Ma-

rion Monck, malgré ce qui lui reste de sa bonté, de sa générosité natives, n'est plus un héros tant soit peu sortable. Il se perd dans la foule et s'efface provisoirement derrière les personnages épisodiques du livre, auxquels le rattachent des liens plus ou moins arbitraires, des incidens plus ou moins fortuits. Il en est deux surtout dont la destinée offre un contraste frappant, et qui ont leur place marquée dans cette galerie de tableaux comme portraits peints d'après nature. Tout *New-Yorker* de quarante à cinquante ans les connaît de réputation, sinon autrement, et pourrait écrire leurs noms au bas du cadre.

Le premier est le colonel Mac-Neil, d'origine écossaise, fier de ses aïeux et de son clan, qui nous est présenté dès l'abord comme un des rois de la mode. Voici dans quels termes Bessy Nordheim, interrogée par son jeune ami Marion, lui recommande ce personnage, dont elle voudrait lui voir cultiver l'amitié.

« Je ne suis pas autant que vous pourriez le croire en mesure de vous renseigner sur son compte, et ce que j'ai à vous en dire, je le tiens de M. Nordheim. Le colonel est connu pour sa galanterie et se regarde lui-même comme un séducteur accompli (*a lady-killer*). Je n'étais pas à New-York depuis trois semaines qu'il me faisait déjà une cour assidue. Il fut passablement mystifié de m'entendre répéter tout haut, en pleine table et devant M. Nordheim, quelques-uns de ses madrigaux les plus expressifs. Mon mari trouva cela charmant, et, pour me récompenser d'avoir montré tant de tact, il me fit connaître par extraits le passé de mon nouvel amoureux. Écossais, et de très bonne souche, on le croit né au commencement du siècle, et je lui ai entendu dire à lui-même qu'il avait quatorze ans seulement lorsque son père, à la tête d'un régiment de *high-landers*, fut tué sur le champ de bataille de Waterloo. Le jeune homme suivit sa mère au Canada, où elle vint contracter un second mariage, et il débuta dans notre ville environ dix ans plus tard. Il avait alors de vingt-quatre à vingt-cinq ans et possédait un capital de dix mille livres sterling. Recommandé à M. Granville et suivant ses avis, il entreprit ici le commerce des vins en société avec un M. Gillespie, ce dernier sans fortune, mais habile négociant. Le colonel Mac-Neil est un de nos merveilleux les plus en vue; il est reçu dans la meilleure compagnie, figure parmi les pensionnaires du *City-hotel*, organise les bals de la *City-assembly*, et, bien que sa réputation de moralité ne soit pas des mieux établies, bien qu'on le tienne pour responsable de maint scandale, aucune porte ne lui est fermée; même il doit épouser, dit-on, miss Grasper, la fleur de nos plus riches héritières. »

A ces détails, déjà si précis, mistress Nordheim en ajoute d'autres qui relèvent essentiellement de la biographie anecdotique et accusent la réalité du personnage ainsi mis en scène; mais à peine s'est-il révélé dans tout son éclat, duelliste consommé, joueur presque trop habile, expert en bonne chère et en plaisirs de tout ordre, que son astre semble pâlir. Au moment où, vers la fin d'un bal,

il a obtenu de la belle miss Grasper l'autorisation de la demander à son père, celui-ci vient couper court, et sans trop de façons, à leurs tendres épanchemens. Le vieux millionnaire, — millionnaire sterling, entendons-nous, millionnaire à vingt-cinq millions, — ne paraît pas autrement flatté des prétentions affichées par le galant colonel, et, se ménageant l'occasion de lui parler seul à seul, les anéantit d'un mot... « Il se peut, lui dit-il, que vos affaires soient bonnes, et votre fortune liquide. Tout ceci ne m'importe guère en vérité, mais je ne crois pas qu'un homme soit jamais assez riche pour soutenir à la fois *deux* familles. » Sous cette allusion flagrante, le colonel, si audacieux qu'il soit, n'ose relever le front. Elle lui rappelle en effet que dans un quartier lointain, dans une demeure humble et cachée, près d'une mère qui n'est pas sa femme, grandissent deux beaux enfans qu'il sait être à lui et qu'il s'est promis de n'abandonner jamais. Aussi rend-il à miss Grasper, séance tenante, l'engagement qu'elle avait pris vis-à-vis de lui, et souscrit-il avec une impassibilité de commande à l'écroulement total de ses ambitieuses espérances. Mieux que personne cependant, Mac-Neil sait qu'il vient de jouer son va-tout. La maison qu'il a fondée ne vit déjà plus que d'un crédit artificiel; au naufrage qu'il prévoit, il arrache d'avance quelques misérables épaves pour assurer l'avenir de cette « famille, » dont l'existence lui coûte déjà si cher, mais qu'après tout il ne veut pas punir du désastre dont elle est la cause innocente. Peu après survient la faillite, et des hautes sphères où il planait le malheureux colonel est tout à coup précipité parmi les ilotes et les parias de cette société où la richesse seule excuse le vice. Nous le voyons d'abord résigné : il lutte par mille expédiens contre la misère, qui l'envahit peu à peu. Vient ensuite, à mesure que la vie se fait plus rigoureuse pour lui, un découragement inerte et de mauvais augure. A mi-chemin du travail qui le relèverait et du suicide qu'il se croit interdit, il rencontre l'ivresse, qui, en lui faisant oublier ses maux, peut aussi en rapprocher le terme. La progression fatale de cette marche à reculons, qui le conduira finalement de la taverne au cabaret, du cabaret à l'hospice, de l'abrutissement quotidien au *delirium tremens* et à la folie complète, est indiquée par Manhattan avec une vérité saisissante dont nous ne ferons pas exclusivement honneur à son talent, l'exactitude de ses souvenirs paraissant y être pour beaucoup. On a comparé ses récits à des « rapports de police, » et par le fait ils y ressemblent quelquefois; mais qu'est-ce qu'un rapport de police, sinon l'image en même temps grossière et fidèle de nos passions les plus abjectes? Et cette image, quand elle nous est offerte, n'arrête-t-elle pas les yeux, ne captive-t-elle pas l'intérêt par sa naïveté même?

Chez le colonel Mac-Neil, encore en pleine prospérité, Marion a rencontré le comte Falsechinski, un banni de Pologne, dont la mise étrange a fixé son attention. Dans des salons bien chauffés, après un souper abondant et délicat, ce personnage garde boutonnée jusqu'au menton sa redingote d'uniforme. Au cœur de l'hiver, comme par bravade, il porte des pantalons blancs. Marion et lui se tiennent seuls à l'écart des tables de jeu, où le maître de la maison taille et ponte avec un bonheur inoui. La conversation qui s'engage entre eux révèle chez le comte une éducation distinguée. Il possède la plupart des langues européennes, et son érudition semble comprendre les sujets les plus divers. L'heure du départ venue, c'est-à-dire au milieu de la nuit, les deux causeurs s'en vont de compagnie. Malgré la rigueur du froid, Falsechinski n'a pas de manteau. Marion découvre, chemin faisant, que, faute de gîte, sa nouvelle connaissance va passer la nuit à courir les rues. Ém❓u d'une misère pareille chez un homme de ce nom et de cette valeur personnelle, il force le noble exilé à venir partager jusqu'au lendemain la comfortable chambrette qu'il occupe encore chez mistress Nordheim. Là, nouvelles instances pour que cet hôte trop discret consente à partager le lit du jeune homme. Le comte résiste, refuse longtemps de quitter ses vêtemens, et lorsque enfin, dompté par une obstination supérieure à la sienne, il se résout à mettre bas son uniforme terni, un fait étrange demeure avéré : c'est que sous son accoutrement militaire le malheureux n'a pas de linge. Étonnement bien naturel de Marion, qui ne s'explique pas la présence d'un si pauvre hère parmi les invités du brillant colonel; voici l'explication fournie par le comte :

« J'ai pu jusqu'à ces dernières extrémités garder des dehors à peu près tolérables. Mac-Neil m'a connu dans des temps plus heureux; il sait que je m'entends au jeu mieux que lui-même; il me sait aussi trop pauvre pour engager une partie. Dans son invitation de ce soir, il était sous-entendu que s'il venait à être battu par n'importe lequel de ses riches adversaires, je prendrais immédiatement sa place, et qu'au moyen de fonds par lui avancés je rétablirais les chances en sa faveur. Ma part de prise eût été ce qu'il aurait bien voulu m'abandonner; mais les cartes lui ont été constamment favorables, et il a pu se passer de mes services. Même à lui, même à cet homme dont le souper m'a dédommagé d'une longue abstinence, mon orgueil ne me permettait pas d'avouer que je ne possédais plus ni le moindre *cent* ni un abri quelconque pour reposer ma tête. En me résignant à une confession pareille, j'étais à peu près certain qu'il me tendrait un *billet de cinq* (1), mais nous n'aurions pu désormais frayer sur un pied d'égalité. »

(1) *A five*, un billet de cinq dollars.

La générosité juvénile de Marion Monck n'est point refroidie par cette franchise à outrance. Non-seulement il habille de pied en cap, séance tenante, le joueur malheureux, mais dès le lendemain il s'occupe de lui procurer du travail. Une belle personne dont nous connaissons déjà la position équivoque l'a précisément chargé de lui trouver un maître de langues. On dirait qu'elle pressent une destinée vagabonde et des relations cosmopolites. La jalousie de Nordheim, ordinairement plus scrupuleuse, tolère cet arrangement, qu'il complète et rend plus acceptable en plaçant Falsechinski comme traducteur parmi les employés de la maison Pitt Granville. Une fois le pied à l'étrier, le banni, que la faim ne met plus à la merci du premier venu, va profiter des circonstances favorables avec cet aplomb, cette dextérité qui commandent le succès. S'il consent à jouer pour le compte d'autrui, ne craignons pas qu'il laisse son *partner*, son bailleur de fonds, régler selon sa fantaisie la quotité de gains qui doit lui être attribuée. Son partner cette fois, c'est Thomas Granville, et, avec une centaine de dollars que ce prodigue aux abois trouve moyen d'emprunter, l'habile ponte, assis à une banque de *faro*, réalise quarante fois cette somme. Mais tandis que Tom Granville, épris maintenant de Clara Norris, accepte comme un niais la proposition qu'elle lui fait de prendre en dépôt les deux mille dollars qui lui tombent ainsi du ciel, Falsechinski, mieux avisé, place ses fonds chez de vieux banquiers, spéculateurs émérites, dont il travaille à capter la confiance. Et comme un titre, fût-il de mauvais aloi, a toujours son prestige chez les compatriotes de Washington, MM. Prime, Ward et C° s'engouent bientôt de leur nouveau client. Celui-ci, certain de savoir par eux de quel côté le vent souffle, leur remet presque aveuglément le soin de faire fructifier ses modestes épargnes. Grâce à leurs conseils, exactement suivis, il entre à propos dans ces opérations de terrains qui ont fait et défait à New-York tant de fortunes énormes; il y renonce de même, gorgé de primes, quand elles vont devenir périlleuses. A ce moment, c'est-à-dire après un laps de quelques années, Falsechinski, toujours employé chez Pitt Granville, est, sans qu'on le sache, à la tête d'une véritable fortune. Le sort, qui persiste à le favoriser, et son adresse, qui vient en aide au sort, lui rendent à cette époque, par l'entremise du chargé d'affaires russe, les droits civils et les vastes domaines dont le tsar l'avait autrefois dépouillé. Il a guetté ce moment, cette occasion favorable, et, secondé par ses banquiers, qui s'enorgueillissent alors d'être ses amis, il sollicite, il obtient la main de miss Irène Grasper, cette opulente héritière pour qui Mac-Neil avait dressé jadis, mais inutilement, ses piéges les mieux combinés.

« Ainsi va le monde! » s'écrie Manhattan, qui place judicieuse-

ment à la même date les tristes funérailles du colonel et le splendide mariage de Falsechinski. Pareils contrastes effectivement ne sont pas sans exemple dans le monde restreint dont il parle. A l'heure présente, mieux encore qu'il y a trente ans, on voit de l'autre côté de l'Atlantique, où le goût des spéculations aventureuses, servi par les derniers événemens, a pris les allures fébriles d'une véritable passion, de longues prospérités aboutir à une chute subite, et le mendiant de la veille transformé en Crésus du lendemain. Les fournitures militaires, les sources de pétrole, les variations du prix de l'or, multiplient les brusques désastres et les rapides fortunes. On dirait ces dunes maritimes que la houle furieuse déplace, élève, aplanit en quelques heures. Ce fléau, nous le connaissons aussi; l'Angleterre ne l'ignore pas plus que nous, et s'il prend aux États-Unis, grâce à des stimulans énergiques, on ne sait quel essor exaspéré qui dans le lointain produit une impression mêlée de terreur et de dégoût, il faut en accuser cette activité particulière qui fait notre admiration quand elle se déploie sur d'autres routes. On peut dire des peuples comme des individus que leurs vices et leurs vertus sont étroitement solidaires.

Il semble assez inutile d'épuiser la liste infiniment trop nombreuse des personnages que Manhattan fait défiler sous nos yeux. On n'introduira donc pas le lecteur dans la discrète maison de mistress Woodruff, bien qu'il pût être curieux de comparer cette matrone dévote à la « Macette » de notre Régnier, à la « Célestine » espagnole dont elle se montre la digne émule. On doit laisser de côté, comme trop révoltant et trop bas, cet O'Doemall, ce type de laquais irlandais transformé à New-York en négociant interlope et qui parcourt, — de l'abus de confiance au meurtre suivi de vol, de l'escroquerie simple à l'escroquerie compliquée de séduction, — une série complète des méfaits les plus odieux. On omettra de même les prouesses galantes de Francis Gaillard, ce *southerner* qui, après avoir tué M. Nordheim, obtient secrètement, comme salaire d'un si bel exploit, les bonnes grâces de miss Benson, celle-là même dont Walter Granville avait refusé la main. Séduite, il l'abandonne, et, relancé par elle jusque chez sa mère, il meurt quelques mois après avoir légitimé la naissance de l'enfant qu'elle porte dans son sein : chronique rebattue s'il en fut, mais dont les détails multipliés indiquent assez un « emprunt à la vie réelle. » Une telle surabondance de scandaleuses révélations se refuse à l'analyse; contentons-nous d'indiquer par un simple trait ce qu'Hogarth appelait jadis le « cours » ou le « voyage » de... l'aventurière (*Harlot's Progress*), c'est-à-dire la grandeur et la décadence de miss Clara Norris. Il suffit de la reprendre au point où nous l'avons laissée, alors que, soudainement privée de son premier protecteur, cette beauté vénale n'a plus de

motifs valables pour se refuser aux empressemens de Thomas Granville. Elle était déjà son banquier, elle devient sa maîtresse, et, fière de l'enlever à une femme aussi belle que l'est Kate Pinckney, cumule encore quelque temps des fonctions que certaines dames du demi-monde ne trouvent nullement incompatibles. Les remords n'existent plus dans ce jeune cœur, déjà ouvert aux ambitions mercantiles. La sirène, sous de gracieux dehors, déguise un Harpagon féroce. Les élégances dont elle s'entoure, les soins qu'elle se donne pour perfectionner une éducation incomplète, dérivent de calculs positifs et précis. Son ambition, à elle, est de relever le *cottage* paternel et de s'assurer dans le New-Jersey quelques centaines d'acres de bonnes terres destinées à fructifier singulièrement quand elles seront exploitées par l'excellent agriculteur dont elle est fille. L'incurie et la paresse de son nouveau tenant ne semblent guère favoriser la réussite d'un projet si raisonnable; mais Clara Norris n'est pas femme à laisser Thomas Granville s'endormir à son aise dans les délices de sa petite Capoue, et dès qu'elle voit ce charmant garçon à peu près ruiné prendre à rebours, sans trop de honte ni de scrupule, la route où elle l'avait d'abord entraîné, l'intrépide bohémienne, avec un front d'airain, le chasse du paradis qu'il avait pris à bail et dont il a l'impertinence de se croire le propriétaire. Confus, désolé, piqué au vif dans tout ce qui lui reste d'amour et d'orgueil, le malheureux s'exécute : il quitte New-York et va réclamer à Washington le bénéfice d'une promesse formelle que lui avait faite, le jour même de ses noces, le président Jackson, charmé de sa bonne grâce et de son esprit. Sans trop s'inquiéter si le commerçant incapable pourra devenir un utile agent diplomatique, le général envoie au sénat la nomination de son protégé comme consul dans la « seconde ville de France. » A peine connue, cette faveur ramène à Tom Granville les nombreux amis que son inconduite n'effrayait pas, mais que ses malheurs avaient écartés. Elle lui ramène en outre Clara Norris, prise tout à coup du goût des voyages et qui propose à son ancien protecteur de l'accompagner à l'étranger. Si bizarre que soit une pareille offre, le nouveau consul, cédant à une inconcevable fascination, consent à ce que l'audacieuse créature prenne secrètement passage à bord du navire sur lequel il doit monter pour se rendre à son poste. Une fois en Angleterre, oubliant toute honte et toute prudence, les deux complices se donneront pour mari et femme. C'est le moment où Clara Norris, présentée sous son faux nom aux réunions officielles sous le patronage de deux altières *ladies*, parentes de la vraie mistress Granville et qui croient avoir affaire à elle, se manifeste dans toute sa splendeur, et tend ses rêts avec les meilleures chances de réussite. Les adorateurs, les présens coûteux affluent autour d'elle, et le tarif des hommages qu'on lui rend s'élève en raison de la po-

sition sociale qu'elle occupe. Aussi le domaine du New-Jersey est-il bientôt affranchi de toute hypothèque, et lorsque le gouvernement américain, averti de la déconsidération qui s'attache à son agent, révoque purement et simplement Thomas Granville, l'insensé revient à peu près dénué de toutes ressources, tandis que sa maîtresse rentre à New-York littéralement chargée de dépouilles opimes.

Là ils se séparent définitivement, et pendant que Clara continue à suivre avec le même succès cette carrière où elle marche d'un pas si ferme, d'un front si assuré, l'ancien consul franchit en quelques mois tous les degrés de l'avilissement le plus abject. Sa famille est redevenue implacable pour lui, et il touche aux dernières extrémités de la misère; il est déjà sur la limite mal définie de certaines industries équivoques et de ces premiers délits, à peine plus coupables, que suit une flétrissure indélébile, quand un généreux inconnu lui vient en aide, le retire du bourbier où il allait périr, tout cela par des motifs ignorés et provisoirement inexplicables. En réalité, c'est encore Clara Norris qui tend la main à ce malheureux, non par pitié, comme on pourrait le croire, mais pour le faire servir à ses projets de vengeance. Traitée naguère avec une rigueur dédaigneuse par Pitt Granville et tous les siens, elle s'est promis de mettre sous ses pieds, si jamais l'occasion s'en présentait, l'orgueil de cette altière famille. La destinée, complice de ses rancunes, vient justement de ramener à New-York le fils du banquier, ce Walter qu'une inflexible résistance aux volontés paternelles a réduit à s'engager comme matelot à bord d'un navire baleinier. Clara se hâte de le recueillir chez elle, l'éblouit et l'asservit par ses générosités, le fascine par ses caresses, et, après l'avoir suffisamment préparé à cette offre inattendue, elle lui propose de l'épouser.

Ce n'est pas tout cependant : il lui plaît encore, par une sorte de raffinement, que cette union, flétrissante pour le nom des Granville, soit consacrée en présence de l'un d'eux; elle prétend que l'oncle, mis à sa merci par le dénûment où elle le sait plongé, figure parmi les témoins de son mariage avec le neveu. Peut-être le malheureux, si déchu qu'il soit, s'y refuserait-il, arrêté par un dernier scrupule; mais on l'étourdit par des libations répétées, on le trompe aussi longtemps que l'exige la circonstance sur le véritable nom du futur, et le programme infernal de la courtisane se réalise point par point. Une fois rendu à lui-même et lorsque Clara triomphante l'a mis au courant de ce qui se passe, le pauvre Tom éprouve, il est vrai, quelques remords d'être intervenu si mal à propos; mais il a tellement perdu tout ressort, toute dignité virile, la misère l'a si complétement assoupli et métamorphosé, qu'il accepte des nouveaux époux les deux ou trois cents dollars destinés à le payer de sa complaisance. Ajoutons que son infamie semble lui porter bon-

heur. Ce prodigue converti se fait avare; l'humiliation des Granville les ayant rendus plus accessibles à la pitié, il trouve encore moyen de se réconcilier avec eux, et tire de son frère quelques secours qui le remettent à flot. La loterie, le jeu, tout lui réussit, et, comme les rudes leçons de la pauvreté lui ont appris à thésauriser, rien ne lui manque pour redevenir honnête homme ou à peu près. La mort seule l'arrête en si beau chemin; elle le surprend marié en secret à une jeune Française qu'il a tirée d'une situation difficile, et dont la reconnaissance dévouée adoucit ses dernières heures.

Le mariage de Clara Norris, formé sous de tristes auspices, lui donne moins de bonheur qu'elle n'en attendait. Walter Granville, pour qui elle se prend d'une affection assez sincère, ne tarde pas, revenu de sa première ivresse, à comprendre l'ignominie d'une pareille union. Dégoûté de lui-même et des autres, n'ayant pour cuirasse contre le mépris qu'une impudeur affectée, il retombe dans les déplorables habitudes qu'il avait contractées pendant ses croisières, et quand la créature avilie dont il a fait sa femme veut l'arracher par ses reproches à un train de vie aussi funeste, elle éveille en lui des colères fiévreuses qui semblent le pousser de jour en jour aux extrémités les plus redoutables. Il comprend du reste à quel dénoûment tragique aboutirait inévitablement une situation pareille, et après une scène violente où il l'a laissée à moitié morte, il quitte sa femme pour se rembarquer, en lui promettant qu'elle sera bientôt veuve. La nouvelle de sa mort arrive en effet quelques semaines plus tard, et porte le coup suprême à la raison ébranlée de son malheureux père. Le moment est venu pour Clara Norris, — maintenant affranchie et vengée, — de couronner tant d'habiles manœuvres par une retraite opportune. Aussi retourne-t-elle dans le New-Jersey pour achever paisiblement sa vie au sein d'une famille qu'elle a comblée de bienfaits. — Manhattan, qui moralise au besoin, tire de là cette conclusion remarquable : « elle fut heureuse, elle fut sauvée de par cette unique vertu, l'attachement qu'elle avait gardé pour tous ses proches. Elle y trouva la rédemption partielle de ses fautes, qui étaient grandes, et la récompense de sa bonté. » Voilà ce qu'on peut appeler de l'indulgence pratique.

Pendant que ces destinées diverses suivaient ainsi leur cours, que devenait Marion Monck, le héros de ce roman biographique? Échappa-t-il réellement à toutes les tentations qui doivent assiéger un très jeune homme réduit plusieurs années de suite à se créer des ressources quotidiennes dans une ville comme New-York? Il le dit, et il faut l'en croire sur parole. Toutefois, parmi les expédiens variés auxquels il demanda son pain de chaque jour alors que lui manquaient, il l'avoue, les bénéfices d'une profession régulière, il en est qui répugnent à nos idées de parfaite délicatesse, et si l'on

jugeait par ce qu'il dit de ce qu'il peut avoir à taire, les conjectures iraient assez loin; mais, pour glisser là-dessus, il suffit de se rappeler que la mort a ses immunités, et que l'auteur de ce prétendu roman est inséparable du personnage fictif sous le nom duquel il raconte en réalité sa propre existence. Cette considération donne également une saveur assez piquante au récit de ses débuts dans la carrière des lettres. Ils offrent un curieux échantillon de cette facilité toute spéciale avec laquelle un Américain sans vocation bien décidée, sans noviciat préalable, sans même être bien sûr de son aptitude, entreprend n'importe quelle tâche à la suggestion et pour le compte du premier venu, dès que le besoin du gain l'aiguillonne. Profitant des loisirs que son renvoi lui a faits et tout en essayant de reconquérir une position analogue à celle qu'il a perdue, Marion Monck s'est occupé de politique. Il appartient à l'association démocratique de son *ward* (ou district), et la représente comme délégué à l'un des deux comités annuels qu'elle envoie siéger à Tammany-Hall. Une des séances auxquelles il assiste en cette qualité l'ayant vivement égayé par certains détails grotesques, Marion la raconte au rédacteur en chef du *New-York Herald*, avec lequel il entretient depuis déjà quelques années des relations de bon voisinage et presque des rapports d'amitié. Le lendemain, harcelé par un créancier exigeant qu'il faut satisfaire à tout prix, il se décide à se présenter chez le formidable *editor* pour solliciter de lui un prêt temporaire de vingt dollars.

« — Je ne fais jamais de ces affaires-là... » Telle fut la réponse catégorique de M. Bennett, et comme Marion s'excusait de son importunité : « Non, non, continua-t-il, je ne vois rien que de très simple dans votre démarche... » Il traçait en même temps quelques mots sur une feuille de papier. Au moment où Marion se levait pour sortir, M. Bennett l'arrêta du geste. — Un moment, reprit-il. Voici une traite dont le chiffre correspond exactement à la somme que vous désirez; mais je ne vous la prêterai pas, il faut la gagner.

« — La gagner! Gagner vingt dollars?... Et comment voulez-vous que je m'y prenne? demanda Marion.

« — Ce récit que vous me fîtes hier de la séance tenue à Tammany-Hall m'a paru vraiment une chose amusante, continua le rédacteur en chef.

« — Eh bien? dit encore Marion.

« — Eh bien! voici l'ordre de vous payer à vue la somme de vingt dollars;... sur cette table, en revanche, du papier, des plumes, de l'encre... Écrivez aussi exactement que possible ce que vous me dîtes hier, et l'ordre en question vous sera remis.

« — Hélas! objecta Marion, cela me prendra toute la journée et ne méritera peut-être pas d'être lu.

« — Que vous importe? Faites ce qu'on vous demande, comme on vous le demande, et je me déclare satisfait.

« Marion se mit immédiatement à l'œuvre. En deux heures de temps, il avait noirci dix grandes feuilles de papier vélin. Passant alors le manuscrit à M. Bennett, qui ne lui fit pas même l'honneur d'y jeter les yeux, il reçut de lui le précieux billet, qu'il s'empressa de faire acquitter. — Je suppose, pensait-il, que notre homme m'a fait écrire tout ce fatras pour se fournir à lui-même le prétexte de m'avancer la petite somme dont j'avais besoin.

« Le lendemain matin cependant il trouva son article dans l'*Herald,* deux colonnes et demie, d'une gaîté folle, bourrées de noms propres, et qui firent un effet prodigieux. On se disputait les numéros. Ce jour-là, vers dix heures, ils faisaient déjà prime et se vendaient un dollar. Plus tard ils étaient introuvables, si haut que l'enchère pût atteindre. Marion Monck n'y comprenait rien. C'était son premier essai de ce genre, et jamais il ne se serait cru capable d'un si triomphant effort. M. Bennett lui avait-il donc révélé une faculté latente? ou bien n'était-ce qu'un heureux accident? Le jeune écrivain s'en tint provisoirement à cette dernière alternative, la plus modeste des deux. — J'ai réussi, se disait-il, pour m'être montré docile aux suggestions de M. Bennett. Livré à moi-même, j'échouerais infailliblement. »

Il ne faut pas s'étonner après ceci que l'*editor* du *New-York Herald* occupe une place éminente dans les récits de son ancien collaborateur. Il a ouvert à celui-ci les portes de la presse quotidienne; il lui avait plus tard, en lui donnant confiance et courage, frayé la voie du roman. Nous comprenons à merveille que Manhattan, docile aux inspirations de la reconnaissance, ait vanté sur tous les tons l'habileté, la réserve discrète, les vues libérales, l'initiative hardie, le zèle passionné, l'ardeur presque religieuse avec laquelle ce publiciste modèle, selon lui, remplit sa mission! Il ne parle jamais de ses débuts ignorés, de son attitude modeste, de ses manières insinuantes, de l'art avec lequel il s'approprie les idées étrangères, du tact qu'il met à choisir les sujets qui doivent le mieux captiver l'attention publique, sans une certaine émotion qui, toute réflexion faite, a bien son côté plaisant. Du moins nous affecte-t-elle ainsi, peu habitué que nous sommes à voir les augures de la presse, fussent-ils engagés dans la même entreprise, se regarder l'un l'autre avec une si sérieuse vénération.

Le bruyant début que l'on vient de raconter fut en quelque sorte le point de départ d'une première campagne durant laquelle Manhattan parcourut les états du sud comme correspondant du *New-York Herald;* mais il ne se croyait pas dès cette époque appelé à rester dans la carrière où M. Bennett eût voulu le retenir. C'est du moins ce que nous apprend l'histoire de ce personnage sous le nom duquel le romancier publiciste raconte ses propres aventures. Encore imbu des idées qui l'avaient tout d'abord dirigé vers le commerce, Marion, nous dit Manhattan, s'y sentait ramené par les souvenirs d'un succès entrevu et par la nature même de son ambition.

Aussi accepta-t-il avec transport les offres bienveillantes du comte Falsechinski lorsque celui-ci, pour s'acquitter de ce qu'il devait au premier instrument de sa fortune, lui fournit les moyens de fonder une maison indépendante en l'associant à son beau-frère, le jeune Grasper. M. Bennett signala vainement à sa nouvelle recrue les chances incertaines auxquelles tout négociant est soumis, vainement il s'efforça de lui démontrer la supériorité de l'homme de lettres sur l'homme de chiffres. Le sort en était jeté : l'ancien commis de Pitt Granville reprit à vingt-cinq ans le harnais des affaires.

Manhattan ne s'explique pas sur le succès de cette seconde entreprise, et la brusque suspension du récit laisse à deviner ce qui en advint; mais en se rappelant le rôle que jouait, au moment où la mort est venue le surprendre, ce hardi propagateur des idées sudistes, on n'a pas grand'peine à s'assurer que la fortune l'avait trahi sur le champ de bataille des spéculations commerciales, et qu'il était venu chercher asile, — comme M. Bennett lui avait prédit que cela pourrait arriver, — dans les rangs de la presse militante.

On peut apprécier maintenant et la conception du livre de Manhattan et la polémique animée dont il est devenu le sujet. Selon nous, entre l'écrivain et ceux qui l'ont si sévèrement jugé, un tiers, désintéressé comme nous le sommes, ne saurait s'empêcher de constater un malentendu flagrant. Les Américains du nord, ceux de New-York en particulier, ont cru que le but spécial de Manhattan était de les dénoncer au mépris du monde, de fournir aux dénigremens de la presse anglaise une sorte de témoignage auxiliaire. Ce point de vue n'a rien qui nous surprenne. L'hostilité acharnée du correspondant de l'*Evening-Standard* légitime une pareille interprétation. Et cependant le livre lui-même la dément pour ainsi dire à chaque page; on n'y trouve aucune allusion à l'état présent des choses, aucune trace des passions qu'il soulève. Loyalement rétrospectives, ces peintures d'un autre temps ne s'adaptent en rien aux polémiques actuelles. Ainsi que nous le faisions remarquer dès le début, ceux-là qui s'indignent le plus des révélations de l'homme du sud ne l'accusent ni de mentir, ni même d'inventer; eux aussi, sous d'autres noms, connurent les Granville, les Nordheim, les Mac-Neil, les Benson, les Grasper; ils ont lorgné au théâtre la belle Clara Norris, que Manhattan n'a pas pris la peine de débaptiser. La mort de Nordheim est inscrite à sa date dans les fastes de l'opéra italien que l'aristocratie de New-York avait créé, mais qu'elle n'a pu faire vivre. Bref, l'anecdote avérée, authentique, étayée de preuves, constitue le fond de ce prétendu roman, et l'on n'y trouverait pas vingt pages, peut-être pas dix, dont on doive faire honneur ou honte à l'imagination de l'auteur. On ne saurait dès lors lui reprocher d'avoir écrit au profit de telle cause, au dé-

triment de telle autre. Pourquoi ne pas supposer que cela soit possible, lorsque ses animosités avaient ailleurs coudées franches et trouvaient ample satisfaction dans les âpres luttes de chaque jour? Autre inconséquence : les Américains du nord l'accusent d'avoir voulu les diffamer. Tout compte fait cependant, il demeure établi, — cette remarque, ils l'ont faite eux-mêmes, — que la grande majorité des personnages diversement odieux dont la révélation est due à Manhattan, et qu'il a tirés du tombeau pour les attacher au pilori, sont justement des étrangers de passage, — oiseaux voyageurs, souvent oiseaux de proie, — Polonais comme Falsechinski, Allemands comme Nordheim, Écossais comme Mac-Neil, Anglais comme les Granville; tel autre arrive du sud, celui-ci du Canada, un troisième d'Irlande, et ainsi de suite. En revanche, le seul honnête garçon de la bande, ce caissier Wilson qui épouse Bessy Nordheim, est né à New-York. On n'a pas à louer Manhattan de cette impartialité tout à fait involontaire, puisque, une fois engagé dans un récit véridique, ou peu s'en faut, il ne lui appartenait plus de distribuer les rôles à sa fantaisie; encore doit-on reconnaître, pour rester juste, que son œuvre eût été tout différemment conçue, s'il l'avait abordée avec la préoccupation malveillante que les Américains du nord lui supposent.

Justifié de ce chef, est-il également quitte de certains reproches où la morale n'est pas moins intéressée que la littérature? Je veux m'y arrêter quelques instans pour constater par un exemple de plus l'insuffisance de la réalité brute, réduite à sa valeur propre, et tant qu'elle n'a pas reçu, de quelque main exercée à cette tâche subtile, les atténuations indispensables, les reliefs voulus, bref ces soins intelligens qui la relèvent de son insignifiance native, et qui de sa laideur même, exagérée à propos, lui font quelquefois un mérite. Apprenti tardif, l'auteur de *Marion*, doué certainement de quelques aptitudes exceptionnelles, nous paraît avoir ignoré jusqu'aux premiers élémens de l'art où il s'essayait. L'ordre dans les idées, l'exact emploi des mots, le sentiment des nuances, les scrupules du tact manquent à son improvisation, dont l'allure vagabonde et saccadée trahit l'origine professionnelle. Tout au rebours de ceux que ravit un tour délicat, un effet bien préparé, ce *recorder*, ce *reporter* s'en tient au fait, quel qu'il soit et tel qu'il s'est produit. Il le saisit au vol de ses souvenirs, l'expédie en un tour de main, l'ajoute à sa collection sans s'inquiéter de la place que le hasard lui assigne, puis court sus à quelque nouvelle proie qu'il ne choisira pas davantage et ne traitera pas avec plus d'égards. La méthode est simple. Est-elle bonne? C'est une autre question. Si on l'applique à un certain ordre de faits qui, scabreux par eux-mêmes, exi-

gent pour être tolérés une mesure et des ménagemens exceptionnels, elle devient complétement inacceptable.

On peut admettre, on peut contester, selon le point de vue où l'on se place, l'utilité, la convenance de ces révélations anecdotiques qui livrent en pâture aux lecteurs blasés de la génération présente telle génération disparue, oubliée, et qu'on pourrait bien laisser dormir dans la paix du tombeau. En revanche, il nous paraît généralement admis, même par les plus rigoureux, que le génie ou l'esprit, prêtant à de telles esquisses un intérêt tout à fait indépendant du sujet traité, les a fait accepter de tout temps. L'impertinence du fond cachée par la suprême élégance de la forme, cela s'est vu du temps d'Hamilton; des détails vulgaires et hasardeux relevés par une touche large et forte, Rousseau nous les fournirait au besoin. Tout autrement « indécent » que le romancier américain, Tallemant des Réaux échappe souvent au dégoût par une bonne humeur bourgeoise, un gros rire gaulois qui désarme et pacifie. Diderot rachète ses saillies, quelquefois cyniques, par la sympathie communicative et puissante dont il a le secret. Ces qualités diverses, ou de talent ou de nature, étaient requises à un degré quelconque pour rendre tolérables ces souvenirs intimes de Manhattan, dont l'indiscrète hardiesse était un premier tort, et qui, fidèlement prosaïques, ont dû sembler sans excuse. C'est faute d'y avoir suppléé par une certaine délicatesse d'organisation ou par une culture suffisante que le romancier improvisé s'est vu confondre avec les écrivains qui spéculent sur le scandale, et tiennent école d'immoralité.

Au fond, et malgré la réprobation bruyante qui les a flétries, ses plus grandes audaces ne vont pas aussi loin qu'on pourrait le croire. S'il dit parfois trop nettement des choses qu'ordinairement on laisse entendre, il ne prend aucun souci de les rendre plus attrayantes, il ne cherche jamais à irriter, à stimuler les curiosités malsaines. Les anathèmes dont il a été l'objet, s'ils ne sont pas affaire de patriotisme offensé, restent à l'état d'énigmes, car au fond l'élément puritain subsiste dans ses récits. Comme dans la *haute vie* américaine, dont ils reproduisent les péripéties habituelles, la spéculation, le jeu, y tiennent une place énorme. Le dollar y tinte à chaque ligne, le *faro* y tient lieu de Providence, le vin, les liqueurs y coulent à pleins bords; mais dans cette kermesse laborieuse où les joueurs ressemblent à des traficans, les buveurs à des *thériakis*, le vice paraît toujours honteux de lui-même, attristé de ses excès, hanté par quelques secrets remords qui ne lui laissent ni verve, ni entrain, ni gaîté. Il se pratique avec méthode et se meut, impassible, dans d'étroites limites. Chez Clara Norris, en soirée intime, Thomas Granville

chante la romance à la mode, et Falsechinski l'accompagne de la guitare. Nordheim, le terrible Nordheim, adonné à la traite des blanches, en échange de bien des services que nos « lionnes pauvres » n'accepteraient pas impunément, n'obtient de mistress Kate Granville que le droit de se produire à côté d'elle, dans sa propre loge, et de l'accompagner parfois quand elle fait une tournée de visites. Mac-Neil, le *lady-killer*, dans cette petite maison des faubourgs où il a caché son ménage clandestin, ne porte que les préoccupations édifiantes d'un bon père de famille, et les soins qu'il prend pour assurer, au détriment des créanciers de sa faillite future, l'avenir de ses enfans naturels, exposés par lui de la manière la plus pathétique, défraient ses longs entretiens avec Jane Cameron, sa maîtresse dévouée. Marion Monck, déçu par l'inconstante Isabel, se console en buvant des rigueurs de l'amour, mais on ne voit pas qu'il ait cherché d'autres dédommagemens, ni qu'à l'âge de vingt-cinq ans, au moment où on se sépare de lui, ce Gil Blas sudiste, dont toutes les femmes raffolent, ait une seule fois trébuché sur les voies glissantes de la Babylone américaine. N'y a-t-il pas quelque raison de s'étonner que tant de haros aient salué ce livre où on trouverait sans peine, en l'étudiant avec soin, — et abstraction faite de ses maladresses inconvenantes, — la confirmation de tout ce qu'on a pu lire de plus favorable sur le compte de la société américaine ?

Songez effectivement qu'il s'agit de New-York, la ville marchande, la ville des immigrans, le foyer principal de toutes les industries illicites, — qu'on a mis sous vos yeux la classe la plus corrompue de ses résidens, celle qui compte le plus d'hommes riches et de femmes oisives, — qu'on a soigneusement enregistré tous les scandales donnés en dix ans par cette réunion de « têtes choisies, » — que le résultat d'un si beau travail est le réquisitoire biographique dont toutes les données essentielles viennent d'être résumées, — enfin que cet écrit, si peu fait pour tant de tumulte, signalé dès son apparition à la vindicte publique, a été pour ainsi dire étouffé dans son berceau. Que ressort-il de toutes ces données, sinon que la population des États-Unis est encore, à beaucoup d'égards, investie de son caractère primitif? Les tranquilles raffinemens de la corruption étrangère la trouvent défendue contre leur influence destructive, et par les traditions austères de l'esprit religieux, et par cette passion du travail qui absorbe aisément toutes les autres. Là comme ailleurs, vous pourrez noter quelque affaissement partiel dans ce qu'on appellerait volontiers le niveau de l'héroïsme, moins qu'ailleurs la défaillance dans le sentiment du devoir. Les mots de richesse et d'oisiveté n'y ont pas le même sens

que chez nous. Un millionnaire se croirait déshonoré s'il ne travaillait au moins autant que le plus zélé de ses commis. Le foyer domestique, déserté par le chef de famille pendant la journée entière, y demeure aussi inviolable, aussi sacré que s'il ne le quittait jamais. Les dissolvans qui minent par la base nos sociétés vieillies, — scepticisme, raillerie, irrévérence, — n'ont pas encore trouvé prise sur cette race sérieuse et simple. Elle a ses travers, — inutile de les énumérer, — que son orgueil ne lui permet pas de reconnaître, et qui presque tous en dérivent; mais en somme l'orgueil est une force quand il ne se paie pas de vains titres ou de vains mots. Voyez ce qu'il donne d'énergie à la guerre civile, et quelles gigantesques proportions elle a prises dans ce pays, où l'esprit militaire était à créer!... Ici cependant, malgré nous, un pressentiment nous arrête, une sorte d'inquiétude nous saisit. L'esprit militaire, inoculé violemment à cette nation si prospère, si éprise de ses droits, si bien protégée contre l'oppression, si absolument maîtresse d'elle-même, comment agira-t-il sur ses mœurs et sur ses destinées? Comment se combinera-t-il avec les tendances religieuses, le goût de l'action politique, l'instinct et les traditions mercantiles qui jusqu'à présent avaient fourni ses élémens de grandeur à la plus florissante république des temps modernes? Parviendra-t-on, la lutte une fois terminée, et même au prix de quelques ingratitudes éclatantes, à ramener dans l'ancienne voie cette foule de citoyens qu'il a fallu transformer en soldats? Sera-t-on réduit à inaugurer pour eux une politique belliqueuse? Et s'il en était ainsi, évitera-t-on les dangers intérieurs qu'elle comporte? Ce sont là des questions bien graves sans doute; mais un livre qui reflète exactement, comme celui de Manhattan, certains aspects de la vie américaine dans un de ses grands centres ne permet pas de les écarter. Il n'en est guère d'ailleurs auxquelles on puisse s'intéresser davantage, et bien aveugle serait celui qui, se passionnant ici pour mille incidens éphémères, resterait indifférent aux changemens qui s'accomplissent sur l'autre rive de l'Atlantique. Là-bas, derrière ce nuage de poudre et de fumée qui nous dérobe les combats incessans du nord et du sud, germent peut-être déjà tels événemens, telles métamorphoses où nos fils auront à chercher un jour la solution des principaux problèmes de l'ordre social. Dans ces annales pour nous impénétrables, mais qui pour eux n'auront plus de mystères, puissent-ils ne pas trouver un flétrissant démenti donné aux théories, aux doctrines dont vivent aujourd'hui les plus hautes intelligences et les plus nobles âmes, mais bien la confirmation éclatante de ce qu'elles espèrent, annoncent et préparent!

E.-D. FORGUES.

LES

KURDES DE L'HAÏMANEH

A neuf heures de chemin vers le sud-ouest d'Angora, l'ancienne Ancyre, tout près du petit village d'Hoiadja, se creuse dans ce vaste plateau que l'on appelle l'*Haïmaneh*, et qui s'étend vers Afioun-Kara-Hissar et Konieh, une gorge assez profonde. Il y a là comme un défilé que traverse un sentier très fréquenté. C'est par là que devait passer autrefois la route qui d'Ancyre menait à Gordium et à Pessinunte. Au-dessus de la gorge se dresse une antique forteresse ruinée que j'ai été le premier voyageur européen à visiter. Les paysans des environs l'appellent *Ghiaour-Kalé-Si* (la forteresse des infidèles). Elle occupe le sommet d'un haut mamelon qui domine le chemin. Une double muraille cyclopéenne, en gros blocs formant des assises irrégulières assemblées sans ciment, défend le petit plateau qui termine la colline : l'une en borde la crête; l'autre, à 40 mètres environ au-dessous de la première, servait d'ouvrage avancé du côté qui regarde la vallée et qui descend vers la route. C'était la première construction de ce genre que j'eusse encore rencontrée en Asie-Mineure.

Mais ce qui, bien plus que ces murailles, fait l'intérêt de ces ruines, ce qui leur imprime un cachet d'antiquité reculée et d'étrange originalité, ce sont deux grandes figures, hautes d'environ 3 mètres, sculptées dans le rocher, à gauche de l'entrée de la forteresse. Ce sont deux guerriers coiffés d'une tiare, ou d'un casque en forme de tiare surmonté de l'*uréus*. Tous les deux sont dans la même position, debout, la main droite étendue vers l'occident. Le bras gauche, replié devant la poitrine, semble tenir quelque chose; quoi? c'est ce que je n'ai pu distinguer. Le costume se compose d'une tu-

nique courte à larges manches, descendant jusqu'au-dessous du genou, et serrée au-dessus des hanches par une ceinture d'où pend une courte et large épée. Au bas de ce vêtement court une bande qui figure probablement une bordure dont la couleur différait de celle du reste de l'étoffe. Les jambes paraissent nues. Les pieds sont chaussés de souliers dont la pointe se relève un peu, comme celle des souliers à la poulaine : détail curieux que l'on a retrouvé en Cappadoce dans les grands bas-reliefs de Boghaz-Keui et d'Euiuk, en Italie dans les plus anciennes des sculptures étrusques : ainsi par exemple dans ce tombeau, connu sous le nom de *tombeau lydien*, qui a passé de la collection Campana dans le musée Napoléon III (1).

Comment se trouvent et que font là ces deux figures colossales? A quelle époque et dans quelle intention les a-t-on sculptées dans cette roche, sous la puissante enceinte dont elle était l'indestructible fondation? Quelles générations les ont laissées là comme la marque ineffaçable de leur passage? On ne sait, et en l'absence de toute inscription et de tout document historique il ne semble pas que personne puisse répondre à ces questions. Veut-on une hypothèse? Voici une de celles qui paraîtraient peut-être le moins invraisemblables. Dans ces longues guerres entre les rois de Lydie et les rois de Médie sur lesquelles Hérodote nous donne de trop courts détails, les rois mèdes franchirent l'Halys et se portèrent au-devant de leurs ennemis. Ce fut peut-être dans le cours d'une de ces campagnes que les Mèdes fortifièrent cette hauteur. Comme pour marquer cette terre de leur sceau, ils auraient alors taillé dans le roc, à la porte de leur citadelle, l'image de deux princes ou généraux mèdes. Il semble que la main droite des deux guerriers, étendue vers l'occident, montre les plaines spacieuses qui se déploient à perte de vue de ce côté, et en promette la conquête. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, nous avons là sans doute la signature de quelque conquérant venu de Ninive ou de Babylone, ou plutôt encore d'Ecbatane ou de Suze.

Ce qui confirme cette supposition, c'est que, par le caractère du costume, par la disposition des plans, par la manière dont est comprise et rendue la forme humaine, par l'ensemble enfin du style, ces monumens se rapprochent sensiblement et des bas-reliefs cappadociens et des figures assyriennes que nous possédons au musée

(1) J'avais pris à tout hasard un premier croquis de ces figures; mais dès mon retour à Angora M. Guillaume partit pour les dessiner. On peut voir, dans l'*Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie* (Paris, Didot, f°), planche 10, une fidèle copie de ces bas-reliefs, qui compteront parmi les plus authentiques et les plus intéressans monumens de l'art asiatique primitif.

du Louvre. C'est la même simplicité, le même art d'indiquer les choses largement et par grandes masses. Il y a un peu de dureté et quelque chose de trop accusé dans certains mouvemens des muscles ou des draperies, mais point cette froideur compassée qui gâte la plupart des figures égyptiennes. Dans le type enfin de la physionomie, dans le dessin du profil, quoique ce soit là une des parties que les siècles ont le moins respectées, on reconnaît ces traits fortement accentués, ce nez aquilin, cette barbe longue et frisée, tout ce type enfin qui se trouve dans toutes les sculptures assyro-médiques, et qui ne peut être confondu avec nul autre.

Par une singulière rencontre, ce type, qui s'était ainsi présenté à moi d'une manière si saisissante, si imprévue, dans ce site désert, sur ce monument d'un si lointain passé, s'offrait à mes regards, quelques instans après, dans le monde actuel et dans la vie réelle. A 2 kilomètres de la forteresse, je m'arrêtai, pour me reposer pendant les heures chaudes du jour, dans un petit hameau nommé Kara-Omerlu. La physionomie des habitans du village et le caractère de leurs traits me frappèrent aussitôt. Ce n'était plus, je le vis du premier coup d'œil, à des Turcs que j'avais à faire. On sait combien de croisemens ont modifié peu à peu chez les Turcs le type tartare, et comment cette lente infusion de sang géorgien, circassien, grec, arménien, slave, a fini par donner à certains Osmanlis, dans la capitale surtout et dans les familles riches, des traits où ne se retrouve pour ainsi dire plus rien du primitif aspect de la race et de son ancienne coupe de visage. On peut remarquer pourtant chez les Osmanlis en Asie-Mineure, surtout parmi les gens de la campagne, certaines particularités qui se reproduisent chez la plupart d'entre eux et qui semblent caractéristiques : c'est le nez court et assez gros du bout; c'est la saillie des pommettes, saillie légère, il est vrai, et qui n'est pas exagérée et difforme comme chez les Mongols; ce sont les lèvres épaisses, les yeux humides et sensuels. Ici au contraire ce sont de grands yeux noirs, mobiles et ardens, un nez long et fin, la bouche bien fendue avec des lèvres minces. Le profil distingué, le sourcil arqué, la barbe noire et pointue, tout cela rappelle les Persans, mais avec quelque chose de moins civilisé et de moins délicat. Chez beaucoup de ceux qui m'entourent, il y a je ne sais quoi de sauvage dans la physionomie, d'étrange dans le regard, d'immodéré dans les mouvemens. Le contraste est frappant avec la placidité turque. C'est que ce village, c'est que la plupart des villages de l'Haïmaneh ne sont point habités par des Turcs ou des Turcomans, par des Tartares qu'auront plus ou moins modifiés les croisemens et le changement de milieu; la population qui domine dans cette province,

entre Angora, Afioun-Kara-Hissar et Konieh, appartient à une tout autre race que les Turcs. Ce sont des Kurdes, cousins-germains des Persans et nos parens éloignés. C'était surtout pour étudier chez elle cette population intéressante et curieuse à plus d'un titre que je m'étais décidé à quitter Angora, à y laisser mes deux compagnons, M. Guillaume, l'architecte, et M. Jules Delbet, le médecin de la mission que j'avais l'honneur de diriger. Seul avec un honnête et brave Turc, Méhémed-Aga, qui ne m'avait pas quitté depuis cinq mois, je passai dans l'Haïmaneh une douzaine de jours, visitant de préférence les villages kurdes et faisant causer le plus possible les hôtes chez qui je m'arrêtais pour prendre le repas et faire la sieste de midi. Je tire aujourd'hui du journal de cette excursion tout ce qui peut servir à faire connaître un peuple qui possède de remarquables aptitudes, et qui se verra peut-être, d'un moment à l'autre, appelé à sortir de son obscurité et à jouer un rôle brillant dans l'empire turc, enfin réveillé de sa longue torpeur.

I.

Le nom que se donnent à eux-mêmes les Kurdes, et sous lequel ils sont connus dans toute l'Asie antérieure, se retrouve en persan dans l'adjectif *kourd*, *gourd* (fort, vaillant); *gourdân*, dans le *Shah-nameh*, la grande épopée nationale de la Perse, désigne les héros (1). Les Kurdes ont donc fait comme les Francs, comme les Germains, comme tant d'autres peuples : le nom qu'ils ont pris n'est autre chose qu'une épithète louangeuse, naïve expression de leur confiance en leur énergie et leur courage, espèce de défi à l'adresse des voisins, des ennemis. Le *Shah-nameh* ou Livre des rois, de Firdousi, explique à sa manière l'origine des Kurdes; il la reporte au temps de Zohak, ce monarque légendaire qui, dans la tradition persane, succède au glorieux Djemschid, et règne après lui, pendant mille ans, sur l'Iran, que désole sa cruauté. Ce Zohak était un méchant roi, allié d'Iblis ou du diable; de chacune de ses épaules sortait la tête d'un serpent noir, et chaque jour on servait une cervelle d'homme à chacun de ces serpens. On amenait donc tous les matins aux cuisiniers de Zohak deux jeunes gens qu'ils tuaient et qu'ils accommodaient de leur mieux. A un certain moment, les cuisiniers de Zohak se trouvent être deux hommes pieux et bons, dont

(1) L'étymologie du mot *kourd* n'est pas bien certaine; peut-être pourrait-on y chercher la racine *kar*, agir, qui se trouve dans le zend, l'ancienne langue de la Perse, comme dans le sanscrit, et que l'on reconnait dans le grec χρ-αίνειν, dans le latin *cr-eare*.

le cœur s'attendrit sur les victimes qu'ils sont obligés de sacrifier; ils réussissent alors, à force d'art, à tromper les serpens : ils mêlent en égale proportion, dans le plat qu'ils leur servent, une cervelle d'homme et une cervelle de mouton. Grâce à cette ruse, des deux malheureux qui leur sont amènés, ils n'en tuent plus qu'un chaque jour; ils cachent l'autre et le mettent en sûreté. « Lorsque les cuisiniers en avaient rassemblé deux cents, ils leur donnaient quelques chèvres et quelques moutons, sans que les jeunes gens sussent de qui leur venait ce don, et ils les envoyaient dans le désert. C'est d'eux qu'est née la race actuelle des Kurdes, qui ne connaissent aucune habitation fixe, dont les maisons sont des tentes, et qui n'ont dans le cœur aucune crainte de Dieu. » Toute bizarre qu'elle soit, la légende a un fond historique; elle connaît, elle affirme, comme la science moderne, l'origine iranienne des Kurdes. Elle voit en eux les enfans de la Perse, mais des enfans perdus, des proscrits que l'étrange aventure qui les a jetés au désert a condamnés pour toujours à une vie inquiète, à une errante et sauvage existence.

Le gros de la nation kurde habite aujourd'hui le pays de montagnes qui s'étend à l'est du Tigre, au sud des lacs de Van et d'Ourmiah; c'est le territoire où les historiens et les géographes anciens placent leurs *Carduques*, *Gordiéens* ou *Gordiéniens*. Que l'on adopte l'une ou l'autre de ces formes, qui se rencontrent également dans les auteurs classiques, le nom ancien, légèrement défiguré sans doute par la transcription que nous en ont donnée les Grecs et les Latins, paraît être identique au nom moderne et devoir s'expliquer par la même racine. Nous ne voyons pas que l'ancienne population de ces montagnes, au pied desquelles ont passé toutes les invasions, ait jamais été déplacée ou détruite; on peut appliquer aux Kurdes tout ce que nous raconte Xénophon, dans son *Anabase*, de ces sauvages et vaillans Carduques qui, pendant les sept pénibles journées que les Grecs employèrent à traverser leur pays, leur firent éprouver des pertes plus sérieuses que n'avait fait en Mésopotamie l'immense armée du grand roi. Ces Carduques, tout compris que fût leur territoire dans ce vaste empire des Achéménides qui l'enveloppait de toutes parts, jouissaient d'une indépendance que les satrapes n'osaient plus menacer; une armée perse de cent vingt mille hommes, qui avait voulu pénétrer dans le pays des Carduques pour les réduire à l'obéissance, avait été, racontait-on, complétement détruite dans les défilés où elle s'était imprudemment engagée. Aujourd'hui une partie du Kurdistan dépend nominalement de la Turquie, et l'autre de la Perse; mais pachas turcs ou gouverneurs persans ne se hasardent guère à demander aux Kurdes de leur ressort autre

chose qu'un faible tribut : ceux-ci paient quelquefois, quand leurs chefs sont d'humeur pacifique et ne veulent pas voir s'interrompre leurs relations commerciales avec le bas pays. Si les montagnards font au contraire la sourde oreille et se montrent récalcitrans, il est rare que l'on insiste; on n'y gagnerait que de voir la plaine désolée par de rapides incursions, et, sur toutes les routes voisines, les passans détroussés, les caravanes arrêtées par de hardis cavaliers armés de la lance et du fusil. Xénophon rapporte que de son temps, tout le long du fleuve Kentritès, qui séparait le pays des Carduques de la satrapie d'Arménie, la rive arménienne, jusqu'à une journée de marche de la frontière, restait inhabitée et déserte; aucun village n'osait s'établir dans cette zone, dans cette espèce de *border* que parcouraient sans cesse des bandes de pillards carduques. Les choses se passent encore à peu près de même dans plusieurs provinces de la Perse et de la Turquie que dominent les hauteurs du Kurdistan. Il y a tel village de l'Azerbidjan et du Louristan où on vit dans de perpétuelles alarmes. Le village est fortifié, et des guetteurs, à certaines époques de l'année, surveillent, sans se lasser, la campagne environnante. S'élève-t-il à distance quelque tourbillon de poussière où l'on croit distinguer les vestes rouges et les énormes turbans des cavaliers kurdes, du sommet de quelque tour retentit un signal d'alarme, et aussitôt accourent de toutes parts et rentrent précipitamment les travailleurs dispersés dans les champs; sur eux se referme la lourde porte de chêne garnie de barres de fer qui clôt l'unique entrée. Quand arrivent enfin les Kurdes, presque tout le monde est à l'abri; mais il reste toujours quelques enfans ou quelques femmes qui n'ont pu s'enfuir à temps, des troupeaux qui ne se sont point laissé rallier; il reste des blés mûrs qui attendent la faucille. Les pillards font en toute hâte la moisson de ces champs que d'autres avaient ensemencés. Ils lient en travers de leurs selles de lourdes et traînantes gerbes, puis ils repartent avant le soir pour leurs montagnes, chassant devant eux captifs en pleurs, troupeaux bêlans et mugissans.

De pareilles pilleries ne fournissent pas un moyen de subsistance régulier, ne suffisent point à nourrir un peuple. Il arriva de bonne heure aux Kurdes ce qui arrive chez nous aux Auvergnats et aux Savoyards, en Orient aux Maïnotes de la Morée, aux Sfakiotes de la Crète : ils étouffèrent dans leurs montagnes, dont le sol, tout coupé de profonds ravins, tout semé d'âpres rochers, ne livre à la culture qu'un espace très limité. Or chez ces fortes races qui boivent les eaux vives, qui respirent l'air pur des hauts lieux, les familles sont nombreuses, et deviennent bien vite peuplade et tribu. En Occident, où toute la terre est occupée, c'est en partant un à un, comme

domestiques, ouvriers, commerçans, que les gens de la montagne émigrent vers la plaine, et qu'ils vont chercher à y gagner leur vie. De même, les Maïnotes se répandent dans les îles de l'Archipel et dans toute la Grèce pour y exercer divers métiers, et presque tous les *hammals* ou portefaix de Constantinople sont des Arméniens; mais en Orient l'émigration peut prendre une autre forme, sous laquelle on ne la rencontrerait plus guère aujourd'hui dans l'Europe occidentale : elle peut avoir lieu par familles et par tribus, et ressembler à une sorte de lente et graduelle invasion. Dans l'Asie antérieure, en Turquie et en Perse, la population, sauf dans quelques districts privilégiés, est partout très clair-semée. Dans les plaines surtout, qu'ont tant de fois parcourues en tous sens les cavaliers touraniens, Scythes d'Hérodote et de Diodore, Kharismiens et Mongols, Turcs seljoukides et Turcs ottomans, — dans les plaines, sur lesquelles ont plus lourdement pesé tant de siècles de désordre et de mauvais gouvernement, il y a partout, là où la terre serait le plus fertile, si les bras ne lui faisaient défaut, de vastes espaces incultes et déserts qui sont censés appartenir au chef de l'état : c'est ce que l'on appelle en Turquie le *beylick* ou domaine. Moyennant une certaine redevance, qui souvent même n'est pas payée, le premier venu peut y planter sa tente, y faire paître ses troupeaux, écorcher le sol pour y faire pousser quelques épis d'orge ou de blé. Les Kurdes profitèrent de cette situation pour se répandre et essaimer dans différentes directions. A quelle époque commencèrent ces obscures migrations, dont l'histoire n'a conservé aucun souvenir, et qui se renouvellent encore à chaque instant? C'est ce qu'il est impossible de déterminer; chez ces ignorantes et sauvages peuplades, les générations se succèdent et passent sans laisser plus de traces que les feuilles de nos arbres qui se détachent et qui tombent chaque hiver. Dans l'Haïmaneh, les vieillards que j'interrogeais sur le temps auquel remonterait l'établissement de leur peuple dans cette contrée me répondaient qu'ils ne savaient pas au juste, mais qu'il devait bien y avoir cent ou deux cents ans; leurs pères à eux et leurs grands-pères y étaient nés. Toujours est-il que les voyageurs européens qui, depuis la fin du dernier siècle, ont parcouru la Turquie et la Perse ont trouvé des Kurdes fixés par groupes plus ou moins nombreux dans toute la partie occidentale du plateau de l'Iran, dans la Haute-Mésopotamie, dans le nord de la Syrie, sur les deux versans du Taurus, dans toute l'Anatolie, surtout dans le bassin de l'Halys.

Les Kurdes sont, on le voit, un peuple voyageur. Il n'est pas nécessaire, pour les rencontrer, d'aller les chercher dans cet épais massif de montagnes où maintenant encore il est dangereux de s'en-

gager, où a été pillé et mis à mort plus d'un voyageur européen, entre autres, en 1829, ce brave et vaillant Édouard Schulz, sur qui la philologie orientale fondait tant d'espérances. Nous n'étions pas à plus de cinq ou six jours de marche de Constantinople, que je tombais, dans le voisinage d'Uskub (l'ancienne *Prusias ad Hypium*), au milieu d'un campement de Kurdes. Leurs tentes noires de poil de chèvre étaient éparses sous les noyers, parmi les grandes fougères écrasées par le bétail. Ces Kurdes, nous dirent-ils eux-mêmes, ne semaient ni ne moissonnaient; aucun d'eux ne savait tracer un sillon. Ils n'étaient que pâtres, et ne vivaient que des produits et de la vente de leurs bestiaux. Ils ne connaissaient pas la maison; hiver comme été, ils vivaient sous la tente : seulement, l'hiver, on couvre de terre le bas de la toile pour arrêter la bise au passage.

Toutes ces familles kurdes qui sont établies par milliers hors du Kurdistan, dans les provinces limitrophes, en sont-elles donc restées ainsi à la vie nomade, et n'ont-elles d'autre demeure que la tente? Les Kurdes seraient-ils les émules de ces Tartares qui errent dans les steppes de l'Asie centrale, ou de ces Tsiganes ou Bohémiens auxquels il a fallu tant de siècles, dans les pays même les plus peuplés et les plus civilisés de notre Occident, pour se résoudre à essayer enfin de la vie sédentaire? Non certes. Le sol et les conditions climatériques de l'Anatolie, de la Syrie et de la Perse sont bien plus favorables à la culture que les terres imprégnées de sel, les sécheresses, les longs hivers des plateaux du Turkestan. Les Kurdes, tant qu'ils demeurent dans leur pays, sont laboureurs : ils font dans leurs montagnes, raconte-t-on, des miracles d'énergie et de patience pour cultiver un terrain pierreux, pour retenir l'humus sur des pentes presque verticales, pour y semer et y récolter le blé, pour faucher l'herbe qui pend aux parois des précipices (1). Les Kurdes ne sont pas non plus dans la situation des Tsiganes. Ceux-ci, la persécution et les préjugés religieux en avaient fait, à ce qu'il semble, des étrangers et des proscrits dans leur propre patrie, et lorsqu'ils se décidèrent enfin à la quitter, répandant partout l'épouvante et partout repoussés et traqués, ils coururent d'un trait jusqu'en Écosse et en Espagne. Ils ne s'arrêtèrent que là où la terre leur manqua. Quand cette course effrénée se terminait à la mer, le pli était pris; il y avait là je ne sais quelle humeur inquiète qui se

(1) « Auprès de Van, une tribu kurde, les Hékiars, babite de hautes et verdoyantes montagnes qui sont tellement escarpées qu'un bœuf ne pourrait les gravir; mais comme les plateaux qu'elles portent à leur sommet sont assez fertiles, les Hékiars ont coutume d'y porter sur leurs épaules de jeunes veaux qui, deux ans après, sont attachés à la charrue. » — Amédée Jaubert, *Voyage en Arménie et en Perse*, p. 140.

transmettait avec le sang de génération en génération; il y avait des habitudes invétérées de vagabondage qui persistent aujourd'hui encore dans le plus grand nombre des petits groupes dont se compose ce peuple étrange. Rien de pareil chez les Kurdes; seulement, une fois que l'esprit d'aventure et le désir de se faire une vie plus large et plus aisée les ont chassés de leurs montagnes, ils se promènent pendant un temps plus ou moins long avant de fixer quelque part leur nouvelle demeure, avant de jeter dans le sol de nouvelles racines. L'état où j'avais trouvé les premiers Kurdes qui se fussent offerts à moi, c'est le premier stage de l'émigration, l'époque où l'on cherche et compare, afin de choisir le voisinage des plus fraîches eaux et des plus nourrissans pâturages. Il n'y avait, me dirent eux-mêmes ces Kurdes, que douze ou quinze ans qu'ils étaient venus du Kurdistan dans cette région de l'Anatolie.

De l'autre côté d'Uskub, entre cette ville et Boli, je rencontrai, quelques jours après, un Kurde qui me représente le second moment, la seconde période de l'émigration. C'est un homme dans la force de l'âge, qui a commencé à se prendre à la vie sédentaire. Né ici, il aime cette lande boisée dont il a défriché une partie. Il nous montre ses champs de maïs et les sauvageons qu'il a écussonnés. Il allait faire le dernier pas qui marque le renoncement définitif à la vie nomade et qui consacre le mariage de l'homme avec la terre : il allait se bâtir une maison, et déjà il avait abattu les arbres qui devaient lui fournir ses maîtresses poutres, quand l'autorité résolut d'établir tout près de lui, de l'autre côté du ruisseau, un village de Tartares. Cela l'a décidé à attendre encore. Il craint qu'on ne gâte ses champs, qu'on ne cueille ses pommes. Peut-être, si ses voisins se montrent par trop incommodes, lèvera-t-il les piquets de sa tente pour aller les replanter un peu plus loin, dans quelque autre clairière de la forêt; mais ne craignez rien, ce n'est déjà plus un nomade que l'homme qui laboure et qui greffe. Un peu plus tôt, un peu plus tard, il élèvera la maison depuis longtemps projetée.

Cette dernière démarche, les Kurdes de l'Haïmaneh l'ont accomplie depuis longtemps. Ils se sont construit des maisons, mais ils ont toujours des tentes. Dans toute l'Anatolie, il est bien rare qu'on passe toute l'année sous un même toit. La plupart des villages de la plaine ont dans la montagne leur village d'été ou *iaïla*, situé souvent à dix ou quinze heures de distance. Le village d'été, placé presque toujours dans une région plus ou moins boisée, se compose de cabanes bâties en troncs non équarris ou bois de grume; l'air pénètre librement à travers ces pièces mal assemblées et qui n'ont point d'adhérence. C'est vers la mi-juin que l'on monte à ce que l'on appellerait en Suisse des chalets. On a chargé sur des bêtes

de somme les enfans et le mobilier, qui se compose d'une ou deux marmites, de couvertures et de tapis. Les femmes marchent à côté tout en filant; plusieurs d'entre elles portent sur le dos d'énormes pots de terre et de larges chaudrons; chacune a son paquet. Les hommes, à cheval, ne portent pas autre chose que leur tchibouk et leurs armes; ils poussent devant eux les troupeaux et courent sur les flancs du convoi. On redescend en même équipage vers la mi-septembre. Rien n'est plus curieux et plus pittoresque que de voir une de ces caravanes traverser un fleuve. Une scène de ce genre, qui s'est offerte à moi dans la Grèce occidentale, n'est jamais sortie de mon souvenir. C'était en Acarnanie, sur les bords de l'Achéloüs. Les pâtres valaques, population dont la situation en Grèce rappelle à tous égards celle des Kurdes dans l'Haïmaneh, étaient occupés à faire passer leurs troupeaux sur la rive gauche, pour de là les conduire aux pâturages d'été, dans l'Agrapha. Plus d'un millier de chèvres étaient rassemblées et serrées sur la grève, dans une sorte de parc fait de branches sèches ramassées sur le sable. Les femmes, les enfans, les jeunes filles, les petits enfans même, tournaient tout alentour pour les empêcher de fuir, courant au-devant des récalcitrantes et les forçant à rentrer dans l'enceinte. Cependant les bergers, debout au milieu du bétail inquiet et confus, saisissent dans le tas, par la patte ou par les cornes, ce qui leur tombe sous la main, et, malgré la résistance de l'animal, le lancent dans le bac. Ce n'est pas tout d'avoir rempli la barque de chèvres; il faut les forcer d'y rester. Au moment où on démarre et où le bateau, cédant au courant, commence à s'éloigner de la plage, c'est parmi ces indociles passagers une terreur générale, un élan tumultueux pour s'échapper et regagner la rive. Malgré les efforts des bergers et de leurs femmes, qui rejettent au fond du bateau les révoltés, quelques-uns réussissent, et d'un bond s'en vont retomber sur la grève. Quant à ceux qui sont restés prisonniers, ils semblent se résigner et restent plus tranquilles; mais, dès que le bac touche à l'autre bord, impatiens, ils se poussent, ils montent les uns sur les autres, et les bergers ont à peine eu le temps de sauter à terre, que le troupeau est déjà tout entier sur la plage.

Pendant que le bac fait ses voyages d'une rive à l'autre, emportant à chaque fois plus d'une centaine de chèvres, les pâtres amènent une troupe de chevaux, de jumens et de poulains qu'il s'agit de faire passer. Ceux-là peuvent nager; on ne leur offrira pas le bateau. A coups de gaule, on les conduit jusqu'au bord du fleuve; mais là ils refusent d'avancer : cette eau trouble et rapide les effraie. Tout le monde alors se met de la partie; les uns frappent à coups de bâton, les autres lancent des pierres, tous poussent de

grands cris, destinés à encourager, à exciter les chevaux. Un étalon, plus hardi que les autres, se décide enfin. Il entre dans l'eau, toute la troupe le suit; après quelques pas, elle perd pied et commence à nager bravement; elle aborde bientôt, au milieu du fleuve, sur un banc de sable où elle n'a de l'eau que jusqu'au genou, et là, craintive et frileuse, elle s'arrête et semble se demander avec inquiétude si le bras qui lui reste à franchir n'est pas plus profond encore, le courant plus dur, l'eau plus glacée. Plusieurs font mine de vouloir retourner en arrière; mais, sur la rive qu'ils ont quittée, les bergers sont toujours là qui leur jettent des pierres, qui les menacent de la voix et du geste, tandis que sur l'autre bord les femmes les appellent doucement, avec des paroles encourageantes et flatteuses. Après quelques instans d'hésitation, celui qui avait déjà conduit la marche se remet à la nage; on l'imite, et cette fois la bande gagne le rivage et monte sur la berge, reniflant l'eau à pleins naseaux et secouant ses crins humides; puis tous, étalons, jumens suivies de leurs poulains qui se serrent contre elles, s'élancent, avant qu'on ait eu le temps de les saisir, vers la forêt voisine, pour s'y sécher au feuillage et s'y essuyer dans les grandes herbes; sur leurs traces se précipitent les femmes et les enfans pour s'emparer d'eux et les ramener près du campement.

On ne trouve pas chez les Kurdes de l'Haïmaneh ces régulières et annuelles migrations si souvent observées chez d'autres populations pastorales; c'est qu'ils sont établis à une assez grande distance de toute montagne, sur un plateau qui est élevé de 8 ou 900 mètres au-dessus du niveau de la mer, et où les chaleurs de l'été ne paraissent pas être jamais excessives; les troupeaux y peuvent trouver à vivre en toute saison. Ils n'ont donc point, à proprement parler, de *iaïlas;* mais pendant tout l'été, quittant leurs maisons aux épais murs de terre, ils vont habiter sous la tente, qu'ils plantent à quelques pas du village, sur la pelouse où paît leur bétail. Ils s'y trouvent, disent-ils, plus à l'aise pendant les nuits d'été que dans leurs étroites demeures; ils y respirent plus librement, ils y dorment mieux.

C'est vers cinq heures du soir que, le 29 septembre 1861, j'arrivai au plus grand des villages kurdes que j'aie vus dans l'Haïmaneh, *Katrandji-Innler,* « les grottes de Katrandji, » situé sur le bord d'un ruisseau, *Gheuk-bounar,* qui descend au Sakharia. Quelques familles sont encore sous leurs grandes tentes noires, d'autres sont rentrées déjà dans leurs maisons d'hiver, dont plusieurs, adossées au roc, ont pour arrière-appartement et pour magasin les plus commodes de ces nombreuses cavernes auxquelles le village doit son nom. C'est ici un des paysages les plus originaux que j'aie

encore vus en Orient. Des deux côtés se dressent des falaises nues et fauves, de la pierre brûlée; au fond de la vallée, c'est un ruisseau qui se traîne dans les roseaux, c'est un pré qui n'est pas vert, mais qui l'a été et qui le redeviendra, on le devine à je ne sais quelle teinte un peu plus fraîche qui persiste sous les grandes herbes brûlées. Dans ce pré, si cela peut s'appeler du même nom qu'une prairie normande, on voit debout, couchés, une centaine de chameaux, toute une caravane au repos; dans un coin du tableau, au bout d'une sorte de cap que projette en avant la haute colline, un seul arbre, un peuplier, et tout autour les maisons à toit plat, avec les couvertures empilées en tas sur les terrasses; plus bas, les tentes noires encore dressées sur leurs piquets. Parmi les tentes vont et viennent les femmes qui préparent le repas. Des enfans, la tête chargée de piécettes d'argent, se roulent à terre, et de jeunes poulains hennissent et appellent leurs mères.

Les femmes, qui nous suivent des yeux avec surprise pendant que nous passons au milieu des tentes pour gagner le village, ont une singulière coiffure, qui m'avait fait déjà remarquer dans le bazar d'Angora des groupes de matrones kurdes faisant leurs emplettes. Elles portent sur la tête une sorte de pelotte, sans doute rembourrée de coton, qui a la forme tantôt d'une marmite renversée, tantôt d'une crête de coq. Sur cette masse s'attache un voile blanc qui retombe sur les épaules. Quelques-unes sont jolies; en général, elles semblent plus sauvages encore que leurs maris. Les hommes, à part la différence de physionomie et de type déjà signalée, ne se distinguent guère ici des Turcs que par des vêtemens plus brillans. Ils paraissent avoir un goût des plus marqués pour les turbans de soie damassée et pour les vestes rouges brodées d'or. Leurs fez sont cylindriques, au lieu de suivre, comme les fez turcs, la forme de la tête. Les Kurdes ont perdu, depuis qu'ils se sont fixés dans le bas pays, l'usage de ces énormes turbans que leurs frères portent dans le vrai Kurdistan. Là, dit un voyageur, le turban se compose parfois d'une trentaine de châles et de mouchoirs enroulés l'un autour et au-dessus de l'autre, au point que cet échafaudage finit par atteindre une hauteur et une circonférence fabuleuses.

Je suis le premier Européen qui, de mémoire d'homme, ait paru dans ce village. Aussi m'entoure-t-on avec curiosité quand je mets pied à terre devant la maison du chef, auquel on donne le titre de bey, et qui possède, à ce qu'il paraît, de grandes richesses en troupeaux et bêtes de somme. Sa demeure ressemble pourtant à toutes celles que nous avons trouvées dans les villages kurdes. C'est une longue pièce assez étroite; au fond, en face de la porte, une sorte de cheminée où brûle presque toujours un petit feu : il faut pouvoir

préparer en quelques minutes le café pour les visiteurs, il faut avoir toujours sous la main un charbon pour allumer sa pipe. Des deux côtés de la pièce, collée sur la terre le long du mur, une large bande de feutre remplace le divan; c'est sur ce feutre que s'assoient les visiteurs ordinaires; pour les hôtes de distinction comme nous, on met encore par-dessus des matelas et des coussins. Au milieu se trouve un passage, où aucune étoffe ne recouvre le plancher de terre battue. Plusieurs des chefs de famille du village viennent s'asseoir sur le feutre à côté et en face de moi. Nous causons en attendant le souper; malheureusement ils parlent le turc très incorrectement et le prononcent très mal; sans l'intermédiaire de mon *cawas*, qui est de Kharpout, dans le voisinage du Kurdistan, sur le haut Euphrate, je ne comprendrais pas grand'chose à ce jargon. Entre eux, les habitans de tous ces villages ne parlent jamais que leur propre langue, le kurde, et les femmes, les enfans n'en savent pas d'autre. Les hommes, qui vont et viennent, apprennent du turc juste ce qu'il en faut pour pouvoir communiquer avec les habitans des villages voisins, et pour aller vendre à Constantinople et dans les grandes villes de l'Anatolie le bétail qu'ils élèvent.

Au bout d'une heure environ, on apporte le repas avec le même cérémonial, si souvent décrit, que chez les Turcs. D'abord un serviteur, mettant un genou en terre pour que nous ne soyons pas forcés de nous lever, nous présente l'aiguière et nous verse de l'eau sur les mains, puis il nous tend le bout de la longue et moelleuse serviette qu'il porte, dépliée et pendante, sur l'épaule. On pose devant nous une petite table ronde, élevée de trente centimètres environ au-dessus du sol; autour d'elle s'assoient par terre, les jambes croisées sous eux à la mode des tailleurs, outre mon cawas et moi, deux ou trois des principaux Kurdes. Les plats se succèdent avec rapidité : parmi eux, je remarque une purée de feuilles de mauve et des feuilles de vigne farcies; mais le morceau de résistance, celui auquel je fais honneur le plus vaillamment, c'est la moitié d'un mouton rôti à grand feu; le ventre en est bourré de riz mêlé avec du raisin de Corinthe. J'ai emporté d'Angora un couvert de voyage, je m'en sers quand je mange seul; mais quand je dîne avec des hôtes qui m'ont bien accueilli et auxquels je veux témoigner des égards, je laisse la fourchette dans ma poche, et j'imite de mon mieux la manière de faire de nos convives; comme eux, je mets hardiment la main au plat et je mange avec les doigts de la main droite; il faut montrer qu'on sait vivre et qu'on connaît les belles manières... Les Orientaux apportent d'ailleurs une extrême adresse à se servir de cette fourchette naturelle, que je ne manie-

rai jamais avec la même aisance. C'est à peine si, à la fin du repas, après avoir pris de tous les plats, ils se sont sali le bout des doigts. Chaque personne a auprès de soi, pour manger la soupe, les confitures et le riz, une cuiller de bois. — Après souper, on apporte le café, et je gagne le cœur de tous les Kurdes assis en file et appuyés contre le mur en faisant passer de main en main mon sac à tabac, bourré du meilleur que l'on puisse trouver à Angora. La chambre est bientôt remplie de fumée; les serviteurs entretiennent dans l'âtre un feu qui n'éclaire que le groupe voisin du foyer; le reste se perd dans la vapeur et l'ombre épaisse.

C'est ici que je vois employer pour la première fois un combustible que je devais retrouver en usage dans tout le pays au sud et à l'est d'Ancyre, dans toute l'ancienne Cappadoce. Dans l'Haïmaneh, dans la province d'Iusgat, il n'y a nulle part de bois, et en même temps l'hiver est très rude. Lorsque souffle sans obstacle sur ces grandes plaines nues le vent glacial qui vient de Russie et que le sol est au loin couvert d'une épaisse couche de neige, il ne suffirait pas, pour avoir chaud, d'enfoncer en terre sa tanière et de s'y tenir renfermé, comme des animaux hibernans. On a d'ailleurs à faire cuire ses alimens. Il fallait donc, pour que tout ce pays ne fût pas absolument inhabitable, inventer un moyen de chauffage. On l'a trouvé dans la fiente desséchée des animaux, que l'on recueille, que l'on prépare et que l'on conserve avec soin. Tout ce que l'on a ainsi ramassé dans les étables à bœufs, dans les pâturages, dans les endroits où s'arrêtent ordinairement les caravanes, on le jette dans de grandes fosses, où on le mêle avec de l'eau; puis les femmes et les jeunes filles pétrissent cette pâte, où elles enfoncent leurs bras nus jusqu'à l'épaule. Elles la façonnent ainsi en brunes galettes que l'on étend, pour les faire sécher, sur le sol, ou que l'on colle plus souvent contre les murs des maisons. L'automne venu, avant les pluies, on détache tous ces gâteaux, qui ont pris à peu près l'aspect de certaines tourbes tout en restant bien plus légers, et on les entasse dans un coin de l'habitation. Quand ils ont été convenablement fabriqués et séchés, ils s'allument vite et brûlent bien, avec une petite flamme bleuâtre qui répand une odeur légèrement musquée. En somme, on s'y habitue très vite, et dans l'Haïmaneh cela me paraissait tout naturel de voir préparer mes alimens et d'allumer ma pipe avec un morceau de ce charbon animal.

Dans tous les villages kurdes que je visitai et où je m'arrêtai dans le cours de cette excursion, à Kara-Omerlu, à Eski-Tchalich, à Tambour-Oghlou, à Evli-Fakli, dans plusieurs autres encore, comme à Katrandji-Innler, je retrouvai le même type, le même costume, la même langue, les mêmes habitudes. Partout les Kurdes, sans avoir

oublié l'usage de la tente, ont construit des maisons. Ce n'est d'ailleurs point par là seulement qu'ils se sont attachés au sol et qu'ils en ont pris possession. Autour de tous ces villages, ils ont défriché et labouré quelques terres; mais cette culture et ces récoltes restent encore pour eux une chose secondaire : à peine sèment-ils assez d'orge et de blé pour leur propre consommation. Ce n'est pas de cela qu'ils vivent, ce n'est point par le labourage qu'ils gagnent de quoi acheter les riches vêtemens, les belles armes dorées et damasquinées dont ils aiment à se parer, les étalons de race que montent leurs chefs. Ce qui fait leur richesse, ce sont les chevaux et les bestiaux qu'ils élèvent pour les vendre à Stamboul, à Smyrne, à Trébizonde. De l'Haïmaneh à Constantinople, les troupeaux qu'ils conduisent sans cesse sur ce grand marché sont à peu près quarante jours en route. Les pâtres kurdes font à l'occasion de plus grands voyages : il arrive à Constantinople des troupeaux qui viennent du Kurdistan même, des environs de Van, et qui ont été en chemin parfois plus d'une année. Le village de Katrandji-Innler, un des plus prospères de l'Haïmaneh, possède une soixantaine de chameaux qu'il loue aux conducteurs de caravanes. Un chameau vaut, parvenu à son plein développement, 8,000 piastres, près de 1,600 francs, valeur énorme en comparaison de celle des autres animaux domestiques. Ainsi un bœuf, s'il sait déjà travailler, coûte dans l'Haïmaneh environ 1,000 piastres; s'il n'a pas encore été mis à la charrue, seulement 600. Posséder ici un chameau, c'est comme si l'on était propriétaire en Occident d'un attelage de roulier. Le chameau étant le plus puissant moyen de transport que possède le commerce dans tout l'intérieur de l'Asie, on fait de beaux bénéfices en le mettant à la disposition des négocians. D'ailleurs aucun de ces chameaux n'est né en Anatolie; ils viennent tous de la Syrie. Les Kurdes prétendent que ces animaux ne se reproduiraient pas dans le pays qu'ils habitent. On peut voir pourtant dans la Grèce centrale, à Salona, l'ancienne Amphissa, un troupeau de chameaux qui subsiste depuis le temps de la domination turque, et qui compte déjà plusieurs générations. On sait aussi que le chameau a été naturalisé avec succès dans la Basse-Toscane, aux environs de Pise. Quoi qu'il en soit de cette question d'acclimatation, peut-être après tout les Kurdes trouvent-ils plus de profit à aller chercher cet animal dans la Syrie, sa vraie patrie, où il naît, où il grandit dans les conditions les plus favorables.

Nous avons donc suivi les Kurdes, ces transfuges de la montagne, dans les différentes périodes, dans les phases naturelles et successives de leur vie d'émigrans. Nous avons montré d'abord le pâtre nomade qui erre sur la lande, plantant sa tente aujourd'hui auprès

d'une source, demain auprès d'une autre; depuis qu'il a dit adieu à sa patrie, à la vieille terre des ancêtres, aux libres et fiers sommets qu'ont habités ses pères, aucun lieu ne lui a paru mériter qu'on s'y arrête; aucune plaine, quelque fertile, aucune rive, quelque herbeuse et fraîche qu'elle soit, n'a pu fixer son inquiet et vagabond caprice. Nous avons ensuite rencontré l'émigrant déjà las de toujours errer, déjà désireux de s'assurer un lendemain et de fonder un établissement durable, de créer un lien entre sa vie qui s'écoule et les choses qui demeurent. Plus loin, dans une autre région, nous avons vu ce désir enfin réalisé. Les Kurdes ont retrouvé dans l'Haïmaneh comme une seconde patrie ; là, quoique leurs mœurs et leurs habitudes gardent encore bien des traces de ces longues années de courses et d'aventures qui ont suivi leur exode, quoique la vie, dans un pays de plaine, diffère nécessairement de ce qu'elle peut être dans les vallées et les gorges des hautes montagnes, ils se sont refait comme une image affaiblie de leur antique Kurdistan :

..... parvam Trojam, simulataque magnis
Pergama.

Il nous reste à étudier les Kurdes, sur cette terre qu'ils se sont à peu près appropriée, dans leurs rapports avec ces Turcs qui les entourent ici de toutes parts, dont les villages sont mêlés aux leurs, qui ont entre leurs mains toute l'autorité publique, et contre qui ils n'ont plus, pour protection et pour barrière, les escarpemens des ravins et les profondeurs de la forêt; il nous reste à montrer comment, dans cette situation nouvelle et plus précaire, ils gardent une indépendance d'allures, ils déploient une énergie et une activité qui contrastent avec l'indolence turque, et qu'expliquent le sang qui coule dans leurs veines, les qualités supérieures de la race à laquelle ils appartiennent.

II.

Pendant les heures que je passai sous le toit ou sous la tente noire des Kurdes, plus d'une fois je m'amusai à me faire dicter par eux des séries de mots usuels que je tâchais de transcrire le plus exactement possible, tels que mon oreille les percevait. La grammaire comparée a depuis longtemps placé la langue kurde dans le groupe des langues iraniennes, parmi ces idiomes dont les formes les plus anciennes nous sont offertes par les livres attribués à Zoroastre et par les inscriptions cunéiformes des princes achéménides. Il m'eût été difficile de faire comprendre aux pâtres sau-

vages qui m'entouraient ce que c'est que cette race indo-européenne où les classent d'emblée et leur type physique et le dialecte qu'ils parlent, dialecte où tout est aryen, la grammaire aussi bien que les racines. Cela pourtant les divertissait quand je prononçais pour eux un mot français tout à fait analogue, de son comme de sens, au mot kurde qu'ils venaient de me dicter; non se dit en kurde *nono*, — dent, *dadân*, — pied, *pâ*, etc. Ils comprenaient que notre langue ressemblait à la leur bien plus que le turc, et ils riaient aux éclats, en montrant leurs dents blanches et tranchantes, quand je leur affirmais que mes compatriotes et moi, qui demeurions si loin au-delà des mers, si loin de ces montagnes qu'ils regardent comme leur berceau, nous étions originaires de la même contrée que les Kurdes, qu'eux et nous faisions partie d'une même famille aujourd'hui dispersée à tous les vents du ciel (1).

Tout ce que je vois, tout ce que j'apprends des habitudes des Kurdes et de leur manière de vivre confirme la pensée que suggèrent tout d'abord la coupe de leur visage et la physionomie de leur langue. Leur caractère, leur âme même, aussi bien que leur corps et que leur idiome, sont vraiment de race aryenne. Quoiqu'ils soient musulmans et sunnites, leurs usages diffèrent en des points importans de ceux des Turcs. Comme tous les peuples indo-européens à qui l'islamisme s'est imposé par la conquête, comme les Persans par exemple, ils n'ont accepté cette foi nouvelle que sous bénéfice d'inventaire, ils ne se sont pas soumis à toutes ses prescriptions. Quoiqu'en plein pays turc, leurs femmes ont toutes le visage découvert; elles ne songent pas à se voiler, même sur le passage d'un *ghiaour*. Le premier jour où, dans l'Haïmaneh, je rencontrai des Kurdes, deux jeunes femmes, qui lavaient du linge au ruisseau, nous regardaient en face, Méhémed et moi, et nous saluaient en riant de refrains moqueurs que mon cawas, qui comprenait leur langue, refusa absolument de me traduire. Je fus encore plus étonné en voyant dans d'autres villages les femmes venir s'asseoir, toujours la face découverte, parmi les hommes, dans la maison où nous étions installés, et prendre part, comme aurait pu le faire en pareille occurrence une de nos paysannes, à la conversation générale. Je n'ai jamais rien vu de pareil, pas même chez ces mahométans crétois qui sont presque tous d'origine grecque, qui font du vin, qui en boivent publiquement, et qui passent pour de fort mauvais musulmans. Les femmes, quoique moins sévèrement voilées en Crète que dans plusieurs autres parties de l'empire, se

(1) Voici les noms de nombre, tels que les prononcent les Kurdes de l'Haïmaneh; ils suffiront à montrer combien leur dialecte est voisin du persan : 1 *iekki*, 2 *douan*, 3 *sian*, 4 *tchour*, 5 *pench*, 6 *chech*, 7 *aft*, 8 *aicht*, 9 *na*, 10 *da*, 100 *sat*, 1,000 *azar*.

cachent la figure au moins devant un étranger, et jamais, en aucun état de cause, elles ne se mêleraient ainsi à la conversation des hommes.

Ici comme ailleurs, ce que la femme gagne en liberté doit profiter à sa dignité. Les femmes kurdes, nous assurait-on à Angora, sont d'actives et de laborieuses ménagères. Ce qui leur manque, comme à leurs maris, c'est l'instruction, même élémentaire. Ces colonies sont formées de familles qui, avant de s'établir en ces lieux, ont mené longtemps, loin des villes, la vie sauvage du pâtre isolé dans les clairières des bois ou sur la lande déserte; le contact des hommes n'a pas encore poli leurs manières. On ne rencontre guère chez eux cette politesse naturelle, cette courtoise et noble aisance qu'a donnée aux Osmanlis l'habitude héréditaire du commandement, et que le voyageur est tout étonné de trouver à chaque instant chez l'ouvrier ou le paysan. Mes hôtes kurdes ont presque tous quelque chose d'un peu abrupt et d'un peu étrange; mais on sent bien vite chez eux une force native, un amour du mouvement, un goût pour l'action et l'effort, qui répondent de leur avenir. Quoique les Kurdes soient relativement peu nombreux dans ces provinces centrales de l'Asie-Mineure, toutes les populations qui vivent à côté d'eux les redoutent, et évitent à tout prix d'entrer avec ces rudes voisins en collision et en lutte ouverte. L'autorité turque a pour eux de grands ménagemens; pour tout ce qui regarde l'impôt et la conscription, elle traite avec eux par l'intermédiaire de leurs chefs ou *beys*, et se garde bien de pousser trop loin ses exigences. Si un pacha veut s'enrichir aux dépens de ses administrés et tirer de quelques *cazas* ou cantons une somme deux ou trois fois plus forte que celle dont il doit tenir compte au gouvernement central, il se gardera bien de faire peser sur les villages kurdes ces contributions illégales; il s'exposerait ainsi à voir les cavaliers kurdes infester aussitôt toutes les routes et couper toutes les communications.

Les Kurdes ont à Angora la réputation d'être de hardis et infatigables voleurs, et cette réputation, ils paraissent la mériter. Au moment où je me préparais à partir pour l'Haïmaneh, nos amis les Arméniens catholiques et les Grecs d'Angora manifestaient les plus vives inquiétudes; on m'envoyait dire, par ceux en qui je devais avoir le plus de confiance, de ne point partir, que, si je partais, je ne reviendrais pas. Je ne tins aucun compte de ces avertissemens; je savais que dans toute l'Anatolie les brigands, qui peuvent dépouiller tout à leur aise Arméniens, Turcs et Grecs, ne se hasardent guère à attaquer les Francs : ils n'ignorent pas que le risque serait plus grand que le profit. Je ne craignais donc rien, et je me trouvai bien de ma sécurité; mais il me fut impossible de conserver la moindre

illusion sur le respect que les Kurdes professent pour la vie et pour le bien d'autrui. Les Kurdes avouent leurs habitudes de brigandage avec la même naïveté qu'Ulysse, dans Homère, raconte qu'il a exercé la piraterie. Dans le village de Tambour-Oghlou, j'étais en train de déjeuner dans la maison destinée aux visiteurs, quand arrivèrent successivement plusieurs hôtes. L'un d'eux, un Kurde d'un village situé à une dizaine d'heures vers le sud, me montra ses armes : c'était un fusil français à deux coups, qui me parut assez bon, des pistolets à deux coups, montés en argent, une jolie et légère hache damasquinée. Je lui demandai s'il était chasseur; il me répondit qu'il ne se servait de son fusil et de ses armes que pour tuer des hommes. Les autres m'assurèrent en riant que c'était en effet un grand voleur, et qu'il avait fait plus d'un mauvais coup. C'était fort possible, mais je crus voir que l'on voulait surtout s'amuser à m'effrayer. Je pris donc la chose en plaisantant, ce qui eut l'air de mortifier un peu ce fanfaron de brigandage. Ces Kurdes, au moins maintenant, n'assassinent guère; mais ils volent volontiers des chevaux et du bétail aux gens des villages. Dans les villages turcs de l'Haïmaneh, j'entendis plusieurs fois des paysans se plaindre de larcins de ce genre dont ils auraient été récemment victimes; quant à ressaisir par la force les objets volés ou à se venger de ces affronts, ils n'y songeaient guère; ils craignaient trop de provoquer de sanglantes représailles. Entre Angora et Kaisarieh, les caravanes sont souvent arrêtées par des bandes de dix ou quinze cavaliers kurdes. Peu de temps après mon voyage dans l'Haïmaneh, la mission française quittait Angora pour aller franchir l'Halys auprès de Kaledjik. En arrivant dans cette petite ville, nous apprîmes que la veille, sur cette même route que nous venions de suivre, une quinzaine de personnes avaient été dépouillées par six voleurs, des Kurdes de l'Haïmaneh. Les victimes étaient de jeunes paysans qui portaient à la ville de la paille, du bois et d'autres denrées. On leur avait pris leurs cognées, leurs habits, les meilleurs de leurs chevaux.

Quand on est habitué à inspirer de la crainte, à dépouiller et à rançonner les autres, on ne se laisse guère battre et voler sans résistance. En septembre 1861, pendant que nous étions à Angora, une caravane fut attaquée entre cette ville et Nicomédie, auprès d'un bourg nommé Nali-Khan. Parmi les voyageurs se trouvait un Kurde, grand marchand de bestiaux, qui revenait de Constantinople, où il avait placé toute sa marchandise, avec une escarcelle bien garnie. Le premier mouvement des Arméniens, qui formaient la majorité, fut de crier qu'ils se rendaient; mais le Kurde donna le signal de la résistance. Les brigands avaient l'avantage; ils s'étaient mis à l'abri derrière des arbres d'où ils tiraient, presque sans dan-

ger, sur les voyageurs, ramassés en tas au milieu du chemin. Il y eut pourtant un voleur de tué et plusieurs de blessés. Un ou deux Turcs et quelques Grecs de Kaisarieh s'étaient joints au Kurde et luttaient avec lui contre les brigands; les Arméniens chargeaient les armes et les passaient au Kurde, qui faisait merveille. Ce ne fut que quand une balle l'eut étendu mort avec cinq voyageurs que le combat cessa, et que les brigands dépouillèrent à leur aise toute la caravane.

Cette hardiesse, cette énergie naturelle qui éclatent dans ces scènes de rapine et de meurtre, certains Kurdes savent déjà en trouver un meilleur emploi dans le commerce et les affaires, auxquelles ils appliquent parfois, dit-on, des facultés vraiment remarquables. Un mois après avoir quitté l'Haïmaneh, nous franchissions l'Halys ou Kizil-Irmak. Le fleuve, à l'endroit où aboutit ce qu'on appelle la route d'Iusgat, est divisé en deux bras par une petite île. Sur le bras le plus profond, qui a 18 mètres de large, il y a un petit pont de bois. L'autre bras est moins étroit, mais on le traverse aisément à gué : les chevaux n'ont de l'eau que jusqu'au genou. En hiver, au contraire, le passage devient à peu près impossible quelquefois pendant six semaines ou deux mois; il faut recourir pour les bestiaux, pour les caravanes, au bac, lent et dangereux moyen de transport. Il est aisé de comprendre combien une pareille situation gêne le commerce. Aussi venait-on, en 1861, de se décider à faire sur l'Halys, au-dessus de Kaledjik, un pont de bois qui devait reposer sur des piliers de brique. Pour ce pont, le gouvernement avait donné 25,000 piastres : les habitans les plus aisés de Kaledjik ont fourni, qui 1,000 piastres, qui 500, chacun suivant ses moyens; mais le principal souscripteur a été un négociant kurde, un grand marchand de bétail, qui va sans cesse pour ses affaires à Constantinople. Il a versé dès le début de l'entreprise 25,000 piastres, et il a déclaré qu'il en compterait encore 10,000 le jour où il passerait à cheval pour la première fois sur le pont. On comptait qu'il y passerait avant l'hiver.

Ce Kurde, on le voit, porte dans les affaires une décision, une sûreté de coup d'œil qui sont partout des qualités rares. Afin de rendre ses opérations plus faciles et plus régulières, il sacrifie sans hésiter près de 9,000 francs, une grosse somme pour le pays. C'est ce qu'ont fait, toute proportion gardée, nos grands manufacturiers alsaciens, quand ils ont si généreusement contribué aux dépenses de la route qui va de Munster à Gérardmer en traversant le Schlug; c'est ce qu'a fait dernièrement le commerce de Mulhouse quand il a versé 1 million pour ce canal de la Sarre dont on attend encore l'achèvement. N'est-il pas curieux de trouver en Orient, chez un

Kurde, c'est-à-dire chez un homme qui nous ferait l'effet d'un sauvage, et qui ne sait probablement ni lire ni écrire, cette large et intelligente manière de comprendre les affaires? En Europe même, bien des gens civilisés ne se seraient-ils pas montrés, dans des conditions analogues, relativement plus avares? Tous les négocians auraient-ils compris que c'était là un placement avantageux, et qu'une crue inopinée, en arrêtant tous les convois, pouvait un jour ou l'autre faire perdre à l'opulent marchand de bétail bien plus qu'il ne donnait pour construire le pont de l'Halys?

J'avais eu, trois ans plus tôt, un exemple curieux de la fermeté et du sang-froid que les hommes de cette race savent déployer dans les circonstances difficiles. Dans ces troubles de la Crète qui furent provoqués en 1858 par la mauvaise administration de Véli-Pacha, la ville de Candie, où s'étaient entassés les musulmans effarés et affamés, avait failli devenir le théâtre d'épouvantables désordres. A plusieurs reprises, les Turcs avaient été sur le point de se jeter sur les chrétiens et de les égorger. On aurait eu là, sur une plus grande échelle et dans de bien autres proportions, une répétition des massacres de Djeddah. L'honneur d'avoir prévenu ces scènes affreuses revint, de l'avis de tous ceux qui furent à même de suivre la marche des événemens, à deux hommes de cœur, à l'agent consulaire de France, M. Itard, mort aujourd'hui, et à un pacha kurde qui vivait depuis plusieurs années exilé à Candie, Beder-Han-Bey. Ce personnage avait été longtemps indépendant de fait dans une portion du Kurdistan, où il avait fait régner un ordre inconnu avant lui; j'entendais parfois raconter de lui par mon cawas des traits de sévérité cruelle, qui faisaient songer au roi de Portugal dom Pèdre le Justicier. Dans la ville de Van, où il résidait le plus souvent, il rendit un jour une ordonnance qui interdisait à tout homme, quel qu'il fût, de franchir en armes une certaine porte de la cité. Peu de jours après arrivait à Van, accompagné d'une troupe de cavaliers, un jeune chef, proche parent du bey et l'un de ses favoris. Les gardes de la porte lui communiquèrent l'ordre souverain; il ne fit qu'en rire, répondit que pareille défense ne pouvait le regarder, piqua des deux, et se présenta devant Beder-Han-Bey pour lui rendre compte de l'expédition d'où il revenait victorieux. En même temps que lui arrivaient les gardes, qui racontèrent à leur maître comment son édit avait été violé. Sans vouloir rien entendre, Beder-Han-Bey fit couper le poignet au jeune vainqueur, à ce neveu qu'il chérissait; c'était la peine qu'il avait promis solennellement d'infliger à ceux qui ne respecteraient pas sa volonté. Quand cet ordre si rigoureux eut été exécuté, il témoigna la plus vive tendresse à celui qu'il venait de frapper d'un si dur châtiment; il le com-

bla de présens et d'honneurs. Un homme qui punissait ainsi la désobéissance étourdie de l'un des siens inspirait aux hommes turbulens qui l'entouraient une profonde terreur. Dans les districts qui lui étaient soumis, le vol était devenu chose inconnue. On pouvait laisser sur un chemin une bourse pleine d'or, personne ne se serait hasardé à y toucher; mais en revanche les Kurkes ne furent jamais plus terribles pour leurs voisins. Les nestoriens de la province de Tauris payaient, depuis plusieurs années, un tribut à Beder-Han-Bey; en 1844, excités par les conseils imprudens de missionnaires américains établis au milieu d'eux, ils se laissèrent aller à refuser le tribut et se préparèrent à résister. Quelques mois après, tous leurs villages étaient en cendres; tout ce qui n'avait pas péri sous le fer des Kurdes était emmené en captivité dans la montagne.

Les malheurs des nestoriens avaient eu un grand retentissement en Europe. La légation américaine et l'ambassade anglaise avaient vivement ressenti les malheurs causés par la maladroite intervention de ces missionnaires, qu'elles protégeaient. On poussa la Porte à punir ces violences et à faire un dernier effort pour soumettre le Kurdistan. Beder-Han-Bey eut alors à soutenir contre les pachas chargés de le soumettre une lutte longue et glorieuse. Il ne succomba, en 1847, que sous des forces très supérieures, secondées par la trahison d'une partie des siens. Relégué, après sa défaite, dans l'île de Candie, où l'avait précédé le bruit de ses victoires, il avait, par la noblesse de son attitude, par le prestige qui l'entourait, pris bien vite un grand ascendant sur la population. Quand éclatèrent les troubles, il mit à profit cet ascendant : quoiqu'il ne fût investi d'aucune fonction publique et qu'il n'eût aucune force à sa disposition, il s'entremit avec une infatigable énergie, allant des Turcs aux Grecs, calmant ceux-là par ses sages conseils, rassurant ceux-ci par ses encouragemens et ses promesses, arrivant toujours à temps pour arracher aux plus furieux les armes qu'ils allaient tourner contre les pauvres chrétiens. Beder-Han-Bey joua donc à Candie à peu près le même rôle qu'Abd-el-Kader, deux ans plus tard, à Damas; mais le chef kurde fut plus heureux : il réussit à prévenir les massacres, tandis que l'Arabe dut se borner à dérober aux bourreaux quelques victimes.

Ce qui a permis à un homme comme Beder-Han-Bey de prendre à une heure décisive, dans un pays étranger, un rôle aussi prépondérant, aussi brillant, c'est qu'il avait occupé longtemps une de ces hautes situations qui donnent aux qualités naturelles tout leur relief et tout leur jeu : l'exercice du commandement, la guerre, les négociations, la captivité, l'exil, lui avaient appris à connaître les hommes et les choses; son esprit s'était ouvert en même temps que

son caractère s'assouplissait et se trempait tout à la fois. Ce qui a manqué jusqu'ici aux Kurdes de l'Haïmaneh, ce sont des occasions semblables. Je ne doute pas qu'il n'y ait parmi les chefs de ces familles et de ces villages plus d'un homme qui, par son courage et son activité, serait bientôt en mesure de se faire remarquer sur un plus grand théâtre, si les circonstances l'y poussaient. Les Turcs affectent de mépriser les Kurdes, leurs voisins. Répondant à une question que je lui avais adressée, un aga turc me disait : « Nous prenons quelquefois en mariage les filles des Kurdes, mais jamais nous ne leur donnons les nôtres. » Il oubliait de dire que les Kurdes se passent quelquefois de la permission qu'on leur refuse. En rentrant à Angora, nous nous arrêtâmes dans le village turc de Tchalich; c'était là que venait d'avoir lieu un événement dont on parlait dans tout le pays. Une jeune Turque d'une vingtaine d'années, la fille d'un aga de Tchalich, l'un des plus riches et des plus fiers de la province, s'était livrée à un berger kurde; c'était elle, paraît-il, qui avait fait les premières avances. Ils étaient depuis plusieurs jours ensemble dans la montagne; de tous les villages voisins, les Turcs se mirent à leur poursuite, et on finit par retrouver la jeune fille, qui fut déposée dans la maison d'un voisin; son père ne voulut pas la reprendre sous son toit. On se demandait partout ce que le père allait faire de la coupable. La donnerait-il au berger kurde? Mais sa fierté souffrirait trop d'une pareille mésalliance. Trouverait-il quelque Turc qui, attiré par l'appât d'une dot, consentît à épouser sans retard la réprouvée? Ou plutôt ne l'étranglerait-il pas une de ces nuits? Quand le bruit causé par cette affaire serait un peu tombé, ne dirait-il pas un beau matin que sa fille était malade depuis plusieurs jours et qu'elle était morte dans la soirée? Personne ne s'en serait inquiété. Le berger kurde, par qui la honte était entrée dans la maison du Turc, n'avait pas été pris; on s'était sans doute arrangé pour le laisser échapper, et Dieu sait pourtant si on n'eût pas été heureux de le punir de son audace; mais c'eût été irriter et provoquer la tribu kurde à laquelle il appartenait, et les Turcs au fond craignent les Kurdes : tout en leur témoignant, quand l'occasion s'en présente, un dédain affecté et une impuissante mauvaise volonté, ils plient sans cesse devant leur énergie redoutée.

Un fait curieux, c'est que, dans l'Haïmaneh, si l'une des deux races qui s'y partagent le sol subit l'influence de l'autre, ce ne sont point les Kurdes qui se laissent atteindre et modifier par le contact et l'exemple de leurs voisins : ce sont les Turcs, ces conquérans de l'Anatolie, ces anciens maîtres de la terre, qui peu à peu, dans plusieurs cantons de cette province, se mettent à imiter les usages de ces nouveaux venus, de ces pâtres turbulens pour lesquels ils

professent si peu d'estime. Vers la fin de notre excursion, nous rencontrâmes un grand village, Modannenen-Tchaltik, situé au milieu de vastes landes où le pas de nos chevaux faisait lever à chaque instant des bandes de francolins. Au premier coup d'œil, Tchaltik nous fit l'effet d'un village kurde; nombre de tentes noires étaient dressées dans la prairie, devant la colline dont le pied porte les maisons. Comme chez les Kurdes, les femmes se montraient, le visage tout à fait découvert, devant la tente et auprès de la fontaine. Cependant, quand nous fûmes assis sous une des tentes et que nous causâmes avec les agas du village, ceux-ci, en réponse à nos questions, s'empressèrent de nous déclarer qu'ils étaient Turcs, et non pas Kurdes; ils avaient l'air de croire que nous leur faisions une injure en doutant de leur origine tartare. En les regardant avec attention, je reconnus d'ailleurs bientôt qu'ils disaient la vérité; aucun de ceux qui m'entouraient n'avait le type et la physionomie kurdes; n'eussent-ils point parlé, le caractère de leurs traits et leur majestueuse indolence m'eussent bientôt averti de mon erreur. C'étaient bien des Turcs; mais, tout entourés de tribus kurdes et se trouvant dans de semblables conditions de climat et de milieu, ils ont involontairement copié leurs voisins, ils ont pris quelque chose de leurs coutumes et de leurs manières.

Ce qui jusqu'ici a empêché les Kurdes de tirer parti de cet ascendant inavoué, mais réel, qu'ils ont conquis dans la province, c'est l'isolement où les tiennent leur langue, leurs usages, leur ignorance, ce sont ces habitudes de brigandage que favorisent la faiblesse et parfois la complicité des représentans du pouvoir central; mais qu'on mette des troupes régulières à la disposition des gouverneurs de Kaisarieh, d'Iusgat, d'Afioun-Kara-Hissar et d'Angora, qu'une prompte et sévère répression atteigne tous les vols à main armée, comme du temps d'Izzet-Pacha, comme cela même arriverait encore, si on envoyait dans l'Haïmaneh Ahmet-Vefik-Effendi, les Kurdes auront bientôt renoncé au brigandage. A quoi pourra s'appliquer alors leur activité, c'est ce que montre l'exemple de ce grand marchand kurde dont la libéralité aura plus fait que celle du sultan pour réunir les deux rives de l'Halys et pour tenir ouverte en toute saison une des routes les plus importantes de l'Asie-Mineure. La meilleure partie du commerce des bestiaux dans l'Anatolie est entre les mains des Kurdes; en louant aux conducteurs de caravanes ces chameaux qu'ils vont emprunter à la Syrie, ils tirent aussi de grands profits du mouvement de marchandises qui se dirige vers Smyrne, les Dardanelles, Nicomédie ou Samsoun. Enfin l'agriculture, qui ne fait que de naître chez eux, paraît devoir se développer et s'étendre autour de leurs villages. La

richesse s'accroissant de jour en jour, les rapports se multipliant avec les autres populations orientales, on finira bien, un jour ou l'autre, par sentir le besoin d'acquérir quelque instruction, ne fût-ce qu'au point de vue des affaires et comme moyen de lucre. Une fois éveillé dans un siècle comme le nôtre, l'esprit se rendormira-t-il de si tôt? N'a-t-on pas le droit de présager avec quelque vraisemblance un heureux avenir à ce peuple de noble et haute race, qui n'a point encore trouvé son heure ni donné sa mesure, mais dont l'énergie native s'est conservée jusqu'ici, à l'abri de toute atteinte, dans une vie de rustique pauvreté et de hardies aventures?

Souvenons-nous, avant de quitter l'Haïmaneh, de cette vieille forteresse médique ou assyrienne qui en surmonte un des points culminans; souvenons-nous de ces deux guerriers gigantesques sculptés à côté de la porte et dont la main de pierre s'étend vers l'Occident. Si c'était là, dans la pensée des rudes artistes de ces âges lointains, comme une prise de possession au nom des guerriers de leur race et comme un conseil adressé à leurs descendans de pousser plus loin cette conquête, voici qu'après bien des siècles, pendant lesquels cette terre a si souvent changé de maîtres pour appartenir en dernier lieu à des envahisseurs tartares, l'émigration kurde s'est chargée de dégager la parole et de réaliser le vœu de ces ancêtres dont elle ignore la gloire et jusqu'au nom. De nouveau, comme après les victoires des Mèdes de Cyaxare, comme après celles des Perses de Cyrus, c'est une population d'origine et de langue iraniennes qui occupe le centre de l'Asie-Mineure et qui tend à y dominer; si nos prévisions ne nous trompent pas, elle y acquerra une prépondérance de plus en plus marquée, et elle concourra, avec les Grecs et les Arméniens, à éliminer peu à peu les Turcs, ou tout au moins à les réduire à une situation inférieure et subordonnée. Ce sera un dernier triomphe du génie indo-européen sur le génie touranien, sur ces Scythes des historiens anciens, sur ces Mongols et ces Tartares des historiens modernes, qui, de quelque nom qu'on les appelle, n'ont guère joué dans l'histoire du genre humain que le rôle d'agens destructeurs chargés de venir, à longs intervalles, renverser les empires caducs, et imprimer au monde un profond et salutaire ébranlement.

George Perrot.

LE PRIEURÉ

TROISIÈME PARTIE (1).

XI.

Mlle Colombe avait seize ans passés. Il s'en fallait bien qu'elle fût svelte, déliée, légère comme Hyacinthe; toutefois elle n'était ni pesante ni courte. Son visage n'avait pas non plus le frais éclat de celui de sa sœur, ce qui n'empêchait pas que Mlle Colombe ne fût assez blanche avec une épaisse chevelure noire, naturellement un peu crêpée, et des yeux également fort noirs. Il est vrai que cette abondance de cheveux ne lui servait de rien pour ses parures, car elle avait grand soin de les disposer, malgré une inclination évidente, en nattes fuyantes et serrées qui passaient pour l'enseigne même de la modestie au couvent de M... Une chevelure si dépourvue de grâce n'avait d'autre avantage que de lui élargir le front, qu'elle avait étroit et couvert. L'arc des sourcils de Mlle Colombe était fait aussi du plus pur ébène; ces yeux qu'ils ombrageaient étaient pleins d'un feu très singulier, uniforme et caché, brûlant en silence sans jamais jeter d'éclairs. Jamais non plus ils ne devaient se mouiller de cette douce rosée des jeunes âmes attendries qui coule dans les regards; ils n'étaient faits ni pour rêver ni pour pleurer : c'étaient des yeux secs. Quant au nez..., mais on parcourrait la Champagne entière sans y rencontrer un nez grec, et il faut bien avouer que le nez de Mlle Fleuriel était mince jusqu'à l'excès. Ce n'est qu'un défaut négatif. Sa bouche était fort petite : un trait de

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 janvier 1865.

vermillon, rien de plus. Cette bouche riait quelquefois, mais sans aimer à rire. Colombe était un joli fruit vert de couvent fait pour mûrir très promptement au contact du monde; mais on voyait bien que pour être mûr il n'en serait pas moins acide.

Elle arriva dans un char-à-bancs qui le matin, au départ, comptait douze pensionnaires charmées de l'accident qui hâtait les vacances. Un vieux cheval pie, blanc et noir, menait l'équipage du couvent; l'automédon avait les cheveux ras sous un grand chapeau; il portait une longue jaquette noire boutonnée jusqu'à la bouche, et ce n'est que lorsqu'il se tenait debout qu'on pouvait distinguer cet habit-là d'une soutane. Une sœur converse était assise sur le devant de la voiture. Les douze fillettes empilées dans l'intérieur de cette machine roulante, juchées de ci, de là sur les bancs, les coudes serrés, les pieds sur leurs malles, les genoux à la hauteur du menton, prenaient l'air où elles en pouvaient prendre; on ne voyait qu'un pêle-mêle de frais minois et de robes noires aux portières. Ainsi chargé, tantôt droit, tantôt penché quand les voyageuses n'étaient point sages, toujours ballottant et gémissant, le char trottait depuis l'aurore du nord au sud, de l'est à l'ouest du pays, en chacun des lieux où il passait déposant une partie de son fardeau, une pensionnaire et une malle. Il s'en était déjà déchargé des neuf dixièmes avant d'arriver au Prieuré. Là, lorsqu'on entra dans la grande cour, à la vue de la chapelle, du cloître, de la porte gothique, le cheval hennit, la sœur converse se souleva sur son banc, le cocher se frotta les yeux, et il s'en fallut de peu que les pensionnaires ne laissassent échapper un cri de frayeur. Tout le monde s'était cru de retour au couvent.

Mme Fleuriel accourut : elle reçut dans ses bras la fille suivant son cœur, l'embrassa fort étroitement et se détourna comme pour cacher un pleur d'attendrissement qui la gagnait. Mlle Colombe, pendant ce temps, promenait autour d'elle des yeux qui n'étaient point du tout émus, mais qui n'en semblaient pas moins reprendre possession avec un certain plaisir du vieux logis de famille. — Ma chère maman, dit-elle d'une voix composée où la raillerie perçait à travers des inflexions caressantes, et moi aussi je suis bien contente de vous revoir.

— Ah! s'écria Mme Fleuriel en tirant décidément son mouchoir, que cela est bon à entendre! Je remercie Dieu de ne m'avoir pas tout pris à la fois. Il me reste une fille!...

Le grand char-à-bancs avait tourné dans la cour, la sœur converse saluait en se croisant les bras sur la poitrine, le cocher découvrait sa tête rasée, les pensionnaires faisaient à Colombe des signes d'adieu par les portières, et le cheval blanc et noir reprenait

le trot en passant sous la porte gothique. Mme Fleuriel, tenant toujours sa fille embrassée, se disait : « Voilà une petite-vérole qui sera venue à propos, si elle ne tue point trop de monde. » Saisissant alors Colombe par le bras, elle l'entraîna dans sa chambre.

— Colombe, lui dit-elle, j'ai eu bien souvent envie de vous écrire depuis trois mois; mais je sais que Mme la supérieure ouvre toutes les lettres adressées à ses pensionnaires, et j'avais à vous dire des choses...

— Mme la supérieure ouvre même les lettres qui nous viennent de nos parens, répliqua Colombe... Le croiriez-vous, maman? Il y a des pensionnaires à qui cela ne plaît point. L'année dernière, la plus âgée de tout le couvent entretenait avec son frère une correspondance... Il lui écrivait tous les jours. Eh bien! l'on a découvert qu'elle n'avait point de frère!...

— Quel scandale! s'écria Mme Fleuriel, qui s'était hâtée de fermer la porte et de pousser le verrou. Et jusque dans un couvent! Que peut-il donc arriver dans une maison profane où la mère est seule à veiller sur sa fille, où le père, incapable de sentir ses devoirs...

— Maman, interrompit Colombe en levant à demi les épaules et en souriant, est-ce de mon père que vous parlez?... Il faut pourtant que j'aille l'embrasser, et je vois que vous m'avez enfermée ici avec vous. Et Hyacinthe? où donc est-elle? Pourquoi ne l'ai-je pas encore vue?

— Je ne sais, dit Mme Fleuriel, si votre père et votre sœur se soucient beaucoup de vous voir. Ils sont en promenade ensemble, ils reviendront assez tôt... Mais écoutez-moi, Colombe... Votre sœur, vous le savez, n'est jamais sortie du logis. M. Fleuriel ne l'a point voulu. Votre père n'a jamais eu d'yeux et d'entrailles que pour votre sœur aînée.

— Oui, repartit Colombe avec un air de profonde indifférence, ils se sont toujours beaucoup aimés tous les deux.

— Oh! dit Mme Fleuriel avec énergie, n'allez pas en vouloir à votre père. Vous devez plutôt lui savoir gré de sa faiblesse et de son injustice. Il ne m'a point interdit de vous mettre au couvent parce qu'il ne vous aimait pas. Je lui en ai de la reconnaissance, moi qui vous aime. De cette façon, Colombe, vous avez reçu une éducation chrétienne, et vous êtes toujours ma fille; quant à Hyacinthe, je vous le dis, elle ne l'est plus...

— Maman, fit Colombe en fixant sur sa mère ses yeux noirs et hardis, que se passe-t-il enfin chez nous? Hyacinthe est donc bien changée?

On entendit le bruit de la carriole qui revenait de Vielmur, et

qui, tournant en ce moment l'angle de la route, entrait dans l'avenue des noyers. — Voici votre père et votre sœur, dit Mme Fleuriel à Colombe.

Celle-ci s'étant approchée de la croisée, Mme Fleuriel la rejoignit, et lui passant un bras autour de la taille :

— Si Hyacinthe n'avait pas été aujourd'hui à Vielmur quand vous êtes arrivée, lui dit-elle, vous ne l'auriez pas trouvée davantage à la maison. Il aurait fallu la chercher dans la prairie, là, sous ces frênes que vous voyez et que vous connaissez bien, et qui sait? plus loin peut-être, dans le bois...

— Dans le bois! répéta Colombe.

— Vous l'auriez vue revenir tout en pleurs, vous auriez vu votre père s'approcher d'elle et lui dire en la caressant : — Vous avez donc encore pleuré, Hyacinthe? — M. Fleuriel pense que les larmes de sa fille sont des perles. Il est vrai qu'elle se hasarde bien moins maintenant à pleurer.

La carriole avançait dans l'avenue. Comme elle passait devant un noyer plus jeune et moins touffu, Hyacinthe, apercevant de loin sa sœur à travers les feuilles, se mit à agiter son mouchoir.

— Il est vrai, répéta Mme Fleuriel, qu'elle se hasarde bien moins maintenant à pleurer, car elle ne se soucie plus de rougir ses yeux.

— Pourquoi? s'écria Colombe en se retournant brusquement. Qui peut lui faire craindre de se rougir les yeux? Qui vient donc au Prieuré?

— Vous le saurez, dit Mme Fleuriel. Votre modestie, Colombe, est destinée à souffrir plus d'une fois pendant votre séjour auprès de vos parens; mais maintenant venez. Vous le disiez tout à l'heure, il faut respecter les bienséances. Venez au-devant de votre père.

Mais Mlle Colombe se redressa tout à coup. — Non, fit-elle en frappant du pied. Dites-moi d'abord si l'on veut marier Hyacinthe.

— Si on le veut! s'écria Mme Fleuriel. Ce n'est pas moi sûrement qui le veux; mais venez, Colombe, je vous en prie. Nous nous reverrons bien ce soir.

Colombe respirait. — Ah! fit-elle, s'il n'y a que la volonté de mon père, Hyacinthe n'est pas encore mariée.

— Qui sait? dit Mme Fleuriel en l'entraînant hors de la chambre. Si l'on vous avait appris là-bas au couvent que votre pauvre mère était moquée, maltraitée, bravée en face, réduite à rien dans sa maison, vous ne l'auriez pas cru... Et pourtant rien n'est plus vrai, ma chère fille, vous le voyez bien.

— Oui, reprit Colombe d'un air de menace, je vois bien que c'est

l'effet de la maladie de Mlle Hyacinthe que de vouloir devenir la maîtresse chez nous.

On peut dire que le baiser de sa fille cadette fut pour M. Fleuriel une des plus grandes surprises qu'il eût jamais éprouvées au monde. Colombe appuya ses lèvres de toute sa force sur les deux joues paternelles; il crut même sentir distinctement qu'elle le serrait dans ses bras, et, ma foi, il lui rendit son étreinte, car c'était son sang après tout. Et puis, quittant son père, Colombe se jeta au cou d'Hyacinthe et se mit à l'embrasser en murmurant des petits mots de tendresse à son oreille. — Ma belle Hyacinthe, disait-elle, ma chère sœur! — Et elle recommençait à la baiser; cette grande embrassade n'aurait jamais pris de fin, si Colombe n'avait senti qu'on la tirait par sa jupe. Elle se douta bien que cet avertissement lui était donné par sa mère; mais, bien loin d'en être touchée et d'y obéir, elle passa son bras sous celui de sa sœur. — Hyacinthe, lui dit-elle, allons au jardin ensemble, je vous prie.

— Je le veux bien, dit Hyacinthe.

— Que cela est donc surprenant! lui dit Colombe quand elles furent à quelque distance de la maison. Chaque année, vous êtes plus jolie et toujours plus fraîche que moi. Et pourtant..., Hyacinthe, ayez donc confiance en votre sœur, et confessez-lui que vous n'êtes point du tout malade.

— Mais en effet, dit Hyacinthe avec un triste sourire, je ne suis pas malade.

— Votre réponse est moins franche qu'elle ne le semble, reprit Colombe. Elle me prouve bien que vous ne faites pas plus de cas de moi que l'an passé. Vous n'oubliez jamais que je suis la plus jeune, et vous me traitez comme une enfant.

— Oh! que non! répliqua vivement Hyacinthe. Je suis au contraire très disposée à vous regarder comme plus sage que moi. D'abord vous êtes bien plus savante, et je me suis aperçue plusieurs fois que vous aviez des idées formées sur mille choses que j'ignore. Vous avez aussi bien plus d'esprit.

— Pour cela, c'est moi qui le nie, s'écria Colombe avec un air de naïveté parfaite. Vous voyez que ce que j'en ai ne me tourmente point. Vous au contraire, Hyacinthe, vous avez trop d'esprit pour jamais pouvoir être heureuse.

— Je ne sais, dit Hyacinthe, ce que le plus ou moins d'esprit que j'ai ou que je n'ai pas peut faire pour mon bonheur, et je ne comprends pas bien ce que vous voulez me dire...

— Ce que je veux dire, répliqua Colombe, je n'en sais rien. Je ne vous ai pas vue depuis bientôt un an. Notre mère m'a dit tout à l'heure que vous ne cessiez plus de pleurer. Vous m'avez bien caché

cela dans vos lettres. Mon premier mouvement a été d'espérer que je pourrais vous consoler; mais comment y réussirais-je, si vous ne m'y aidez pas un peu? Je ne connais pas la cause de votre chagrin. Ah! je voudrais bien la connaître! Hyacinthe, si vous aimez un peu votre petite sœur...

— Je vous aime, Colombe, dit Hyacinthe en s'efforçant encore de sourire, parce que vous devenez aimable. Je vois avec bien du plaisir que vous n'êtes plus la même qu'autrefois, et que vous me témoignez une amitié bien plus grande. C'est sans doute parce que vous me croyez souffrante et affligée. Cela prouve la sensibilité de votre cœur, et il me semble, quand j'y pense, que je n'étais pas très juste envers vous l'an dernier.

— Ce n'est pas vous qui étiez injuste, repartit Colombe en s'arrêtant devant la clôture du jardin. J'avais de mauvaises pensées à votre sujet. Je vais même vous avouer que la première qui m'est venue, lorsque notre mère m'a appris que vous aviez l'esprit si malade, c'est que... Mais je n'ose vous en dire plus...

— Il faut oser, dit Hyacinthe.

— C'est que vous n'étiez pas assez pieuse.

Elle s'interrompit tout à coup, n'étant point fâchée de s'interrompre et trouvant à sa portée la diversion qu'elle cherchait. Ses yeux, s'étant levés par hasard, venaient de rencontrer au loin le grand presbytère, que frappaient alors les rayons du soleil couchant.

— Quoi! dit-elle, quel événement! Que veulent dire ces fenêtres ouvertes? L'abbé Joye s'est donc déterminé à faire prendre l'air à ce grand tombeau?

Hyacinthe se tut. Elle ne pouvait supposer que Mme Fleuriel n'eût pas informé sa fille cadette de la présence de Philippe Montgivrault à Fourières et que Colombe en ce moment ne jouât pas l'ignorance. Ce fut assez de cette pensée pour refouler au fond de son cœur la confiance déjà prête à se faire jour sur ses lèvres, et pour détruire soudainement le charme qui commençait. Le soupçon lui vint même confusément que Colombe faisait plus que de simuler l'ignorance, qu'elle remplissait un rôle, qu'elle lui avait été envoyée par sa mère pour surprendre ses confidences, et que tout ce langage insinuant et tendre, si nouveau dans sa bouche, n'était qu'un piége.

— Et à ce propos, dit Colombe, qui ne s'apercevait pas encore de l'effet qu'elle avait produit, je vais vous demander des nouvelles de l'abbé.

— Il est bien portant, mais retournons à la maison.

— Retournons, si vous voulez, reprit Colombe d'une voix toujours aussi douce. Il s'en faut pourtant que je vous aie dit tout ce que j'avais à vous dire. Je remarque aussi que vous avez trouvé le

moyen de ne rien me répondre, mais là, rien... en sorte que me voilà forcée de conclure des choses bien fausses sans doute du peu que je sais.

— Vraiment! fit Hyacinthe en retirant vivement son bras passé sous celui de sa sœur. Et quelles sont ces choses fausses que vous concluez, je vous prie?

— D'abord que cette maison ne vous plaît plus.

— Est-ce tout?

— Et puis... Mais je ne fais encore en ce moment, je vous assure, que répéter ce que m'a dit notre mère. C'est elle qui prétend que vous n'aimez plus cette maison. Elle ajoute que vous désirez passionnément d'en sortir.

Hyacinthe prit encore une fois le parti de se taire.

— C'est ce qui m'a conduite à une réflexion bien naturelle et qui vous étonnera pourtant, reprit Colombe, car j'ai beau faire, vous vous obstinez à me considérer comme une petite fille. Voulez-vous que je vous la dise?

— Certes, fit Hyacinthe, cette réflexion pourrait bien n'être pas très obligeante pour moi, ma chère Colombe; je n'en suis que plus curieuse de la connaître.

— Oh! elle est bien simple, et ce n'est pas la peine de prendre cet air fâché. Je sais depuis une heure que vous n'aimez plus le Prieuré et que vous souhaitez de le quitter. Aussitôt je me suis mise à chercher dans ma tête le moyen que vous avez d'arriver à votre idée. Je n'en ai trouvé qu'un seul, et c'est de vous marier.

— Colombe! s'écria la pauvre Hyacinthe.

Colombe se pencha à son oreille. — C'est donc là votre rêve? lui dit-elle.

Hyacinthe n'avait point trouvé la force de répondre; d'ailleurs elle n'en aurait pas eu le loisir; Colombe n'eut pas davantage celui de continuer. Un bruit de pas lointains, qui retentissait au bout de l'allée derrière elles, leur fit en même temps retourner la tête à toutes deux. Hyacinthe tressaillit et murmura deux ou trois mots inintelligibles. Colombe était demeurée à son tour immobile et muette de surprise. Ces pas étaient ceux de l'abbé Joye et d'une autre personne qui l'accompagnait, un jeune homme dont la tournure n'était pas inconnue à la pensionnaire du couvent de M..... Il portait la tête haute, et cependant ne dépassait pas le coude de M. le curé.

A mesure qu'ils s'avançaient tous les deux, le voile tombait des yeux de Colombe. Les fenêtres du grand presbytère ouvertes, les réticences d'Hyacinthe durant l'entretien qu'elles venaient d'avoir ensemble, sa prudence inaccoutumée, son trouble en ce moment,

l'exaspération de Mme Fleuriel, tout lui était expliqué : le prétendant d'Hyacinthe n'était pas à venir, il était venu ! Mlle Colombe avait toujours eu la mémoire active et nette. La preuve qu'elle reconnaissait Philippe Montgivrault, c'est que ses lèvres minces tremblaient. Pourtant elle ne dit rien. L'abbé Joye et Philippe n'étaient plus qu'à une faible distance, et le premier cria : — Bonjour, Colombe!... Mais elle était déterminée sans doute à ne point le voir et à ne point l'entendre, elle avait besoin de réfléchir dans la solitude; peut-être était-elle aussi bien effarouchée de la présence inattendue de cet étranger, qui venait avec le curé de Fourières et qui était un jeune homme... Elle se détourna donc et s'éloigna d'un pas lent, mesuré, composé, l'allure du couvent qu'elle avait subitement retrouvée.

Philippe était revenu de Vielmur dans la carriole, assis à côté d'Hyacinthe, derrière M. Fleuriel, car ce n'était plus la jeune fille alors qui conduisait le bidet; elle avait remis les rênes à son père. Les deux jeunes gens n'avaient échangé que quelques mots de politesse durant le chemin; Philippe était descendu à Fourières. En le revoyant au bout de si peu de temps et après qu'il l'avait quittée si froidement, elle n'eut qu'une pensée : c'est que son pressentiment se réalisait, que Philippe allait partir et qu'il venait prendre congé. Il ne lui adressa qu'un salut muet en l'abordant; il comptait apparemment sur l'abbé pour nouer l'entretien : celui-ci avait un sujet tout naturellement trouvé dans l'arrivée inattendue de la pensionnaire. Il se plaignit avec un tremblement mal déguisé dans la voix que Colombe n'eût point voulu prendre garde au bonjour qu'il lui avait envoyé du fond du jardin. Hyacinthe savait bien qu'il se souciait peu des caprices de Colombe, ne l'ayant jamais aimée; elle le regardait, la tristesse peinte sur son visage, et la mine au contraire à moitié triomphante, à moitié embarrassée de Philippe, tout lui disait qu'elle ne se trompait point. Elle avait donc eu cent fois raison la veille de penser que sa destinée amère ne lui épargnerait aucune douleur, et, sûre que Philippe s'éloignerait, d'être persuadée que ce serait trop tard. Il partait à cause de ce qui s'était passé le matin même à Vielmur, peut-être pour échapper à de certaines suggestions indiscrètes de son propre cœur, certainement pour fuir un commencement d'engagement qu'il n'avait pas pris, mais qu'il avait si bien failli prendre; il partait... Hyacinthe s'en croyait si sûre que, comme il venait de prendre la parole et s'excusait de se présenter au Prieuré sans s'être fait annoncer auparavant, elle fit un geste pour l'arrêter, et, plus pâle que les lis qui fleurissaient autour d'elle, acheva la phrase. — Vous êtes venu, lui dit-elle, pour nous apprendre que vous songez à quitter Fourières?

— Quoi! mademoiselle, s'écria Philippe, M. le curé vous avait donc déjà vue depuis mon retour à Vielmur?

— Non, fit l'abbé tout en poussant du bout de son soulier les cailloux de l'allée, non vraiment.

— Et comment M[lle] Hyacinthe saurait-elle cela, répondit le jeune homme, si vous ne le lui aviez point dit?

— Ah! dit l'abbé, c'est qu'elle l'a deviné.

Philippe d'abord ne répondit pas : il éprouvait une sensation extraordinaire; un souffle tiède, impétueux et doux venait encore de se faire jour dans cette âme étroite et glacée. Jamais rien ne l'avait étonné si fort que cette prescience et cette double vue d'Hyacinthe dont il était l'objet. Hyacinthe, ayant pénétré le secret des résolutions de sa sagesse, et, comme disait l'abbé Joye, deviné qu'il partait, lui paraissait bien plus belle que jamais il ne l'avait vue. Ces tendres créatures nées pour aimer le sont aussi pour qu'on les aime, et savent arracher quelquefois ce qu'on ne voudrait point leur donner. C'était la seconde fois depuis le commencement du jour que Philippe reconnaissait la force du charme dont il se trouvait enveloppé à son insu et malgré lui lorsqu'il approchait de la jeune fille; ce fut la seconde fois aussi que, se voyant menacé, il ne songea pas immédiatement à se défendre.

— Mon départ, balbutia-t-il, n'est point encore une chose arrêtée. Je le prévois seulement...

— Certainement, interrompit l'abbé, il ne fait que le prévoir; mais dans la crainte où il est que ses prévisions ne se réalisent, il n'a pas voulu remettre...

— J'ai voulu au plus tôt vous remercier, mademoiselle, reprit Philippe, vous remercier bien sincèrement de l'accueil que j'ai reçu chez vous.

M. Fleuriel, qui arrivait, coupa court au compliment du jeune homme. — Ai-je bien entendu? demanda-t-il. Retournez-vous à Paris?

Mais tandis que Philippe recommençait, non sans un embarras croissant, l'explication qu'il avait déjà donnée, M. Fleuriel sentit le bras de sa fille qui s'appuyait sur le sien; il la regarda; elle secoua furtivement la tête et lui fit signe que Philippe ne partirait pas.

Ce qu'elle pourrait faire pour l'en dissuader, — et ce n'était pas encore assez, — pour lui en enlever jusqu'à la pensée, jusqu'au souvenir même de cette pensée qu'il avait eue, ce qu'elle allait tenter de hardi, elle n'en savait rien. Elle s'en fiait à l'inspiration du moment, à la vivacité de son esprit, à l'ingénuité de son cœur, au hasard, à la Providence, à Dieu. Il faut avoir vécu bien longtemps, il faut être homme sans doute pour hésiter à faire intervenir Dieu

dans ses espérances, dans ses joies, dans ses douleurs; Hyacinthe était femme, elle avait vingt ans, et jamais elle ne s'était senti tant d'adresse, tant de détours et de courage; elle était sûre de la victoire, elle se disait : Il restera! L'idée ne lui vint même pas de se repentir du mouvement imprudent qui lui avait échappé et qui avait fait si clairement voir à Philippe qu'il était aimé. Ne fallait-il pas bien qu'il le sût pour arriver à l'aimer à son tour? Et quand même il n'en viendrait point à l'aimer, elle voulait qu'il restât pour remplir sa solitude, pour peupler son cœur, plus désert encore sans lui que la maison, pour la faire souffrir peut-être, mais au moins pour lui laisser le goût de vivre.

M. Fleuriel invita Philippe à se reposer un moment au parloir (on sait que le salon se nommait ainsi au Prieuré). Tout le monde s'y rendit ensemble. Chemin faisant, l'abbé en revint à penser à Colombe et témoigna de nouveau le désir de la voir. Philippe, marchant à côté d'Hyacinthe, lui demanda quel âge avait sa sœur et si elle lui ressemblait; puis, se ravisant, il ajouta que cela n'était guère probable au moins en ce qui concernait l'humeur et la tournure de l'esprit, leur éducation à toutes deux ayant été si différente. Hyacinthe lui répondit que Colombe avait bien plus de mérite qu'elle-même, et que c'était un grand malheur qu'on ne l'eût pas envoyée au couvent comme sa cadette. Il sourit : elle vit qu'il la comprenait et se dit qu'il verrait bien aussi ce que pouvait une fille ignorante! Tout en continuant de causer, elle ne cessait point de songer au plan qu'elle devait former pour le garder à Fourières. Comme on entrait dans le salon, elle s'assit en pensant que le moment était venu où les puissances d'en haut devaient la secourir et lui fournir le moyen qu'elle cherchait. La porte s'ouvrit; on vit apparaître la pensionnaire du couvent de M....

XII.

Mme Fleuriel escortait la seule fille qui lui restât; elle aurait aussi bien pu demeurer dans sa chambre; qui se fût attendu à la voir paraître, quand elle n'y était point forcée, pour un visiteur qui se nommait Montgivrault? Mlle Colombe, marchant la première, entra toute droite les yeux baissés. Elle portait la robe noire du couvent, et par-dessus un large ruban de moire bleue en sautoir, qui était la marque d'honneur dans la grande classe. Studieuse et sage, elle tenait un livre à la main. L'abbé vint à elle, prêt à l'embrasser; elle recula doucement et s'inclina comme une fille pieuse et bien née, qui sait ce qu'elle doit à un prêtre, mais qui n'est point fâchée de

lui rappeler ce qu'il se doit à lui-même : or un prêtre doit-il jamais embrasser une jeune personne? L'abbé demeura quelque peu surpris : il n'aurait pu dire pourquoi ce beau salut lui rappelait la fameuse embrassade de Philippe à son arrivée à Fourières; mais il est certain que dans son esprit et sa mémoire ce salut et cette embrassade se trouvèrent soudainement liés. Mlle Colombe fit ensuite quelques pas dans la chambre; elle n'avait pas encore pris garde à l'étranger qui était là, elle semblait ignorer jusqu'à sa présence. M. Fleuriel la lui signala. Il ajouta qu'elle devait bien se souvenir de M. Montgivrault et de sa famille, à commencer par le doyen Verdelot, qui l'aimait fort.

— Je ne me souviens pas, dit-elle d'une voix claire.

Puis elle alla s'asseoir dans l'embrasure d'une fenêtre, toujours flanquée de sa mère, qui s'assit devant elle. Alors elle ouvrit son livre.

De toutes ces choses insolites qu'elle venait de dire ou de faire en trois ou quatre minutes, aucune ne choqua plus fort M. Fleuriel que ce livre ouvert. Il crut au moins en devoir faire des excuses à Philippe. Le petit homme était tout rouge de dépit; cependant il ne perdit pas contenance et répondit poliment qu'aimant lui-même si fort la lecture, il n'était pas étonné que les autres l'aimassent, et que cette passion de s'instruire faisait grand honneur à Mlle Colombe. La pensionnaire releva la tête et fixa les yeux sur ce hardi personnage qu'elle n'avait pas voulu reconnaître et qui la désignait par son nom. Les yeux de Mlle Colombe étaient justement le contraire de ceux de Philippe, ils brûlaient et ne brillaient point. Quand on rencontre de ces yeux-là et qu'on a vingt ans, on peut bien oublier qu'on est philosophe. La rougeur de Philippe redoubla; mais il pensa que sa dignité ne lui permettait point de laisser tomber ce défi que lui jetait une petite fille; il demanda ce que c'était que ce livre que lisait Mlle Colombe et qui semblait l'intéresser si vivement. Elle lui répondit que c'était le *Traité de l'amour de Dieu* de saint François de Sales.

— On pourrait appeler saint François de Sales l'apôtre de la grâce, dit l'abbé, dont le visage s'éclaira. C'est le plus aimable des saints.

— Aimable! s'écria Colombe. — Sûrement ce n'était pas le côté doux et souriant du saint qu'on envisageait au couvent de M..., et cette appréciation de l'abbé faisait plus que de la surprendre; elle en était presque scandalisée.

— Mais, ma fille, reprit-il, je ne sais si c'est bien là une lecture de votre âge?

— Monsieur le curé, dit Colombe, vaudrait-il mieux faire comme

ma sœur et lire des livres frivoles... que sais-je? peut-être des romans!

— Où avez-vous pris que votre sœur lise des romans? s'écria M. Fleuriel.

— Où avez-vous pris cela? répéta l'abbé, qui ne se possédait plus. Prenez garde de mentir.

Dans le premier mouvement de son indignation, Hyacinthe s'était levée prête à la riposte; mais ce ne fut qu'un éclair de courage, et devant une réflexion qui lui vint tout s'évanouit. — Laissez dire Colombe, mon père, balbutia-t-elle. Je ne lis pas de romans plus que d'autres livres. Je suis une ignorante, moi; j'en suis bien fâchée.

Elle se laissa tomber sur sa chaise et y demeura immobile, observant Philippe et sa sœur. Dans son trouble, elle se croyait le jouet d'une vision folle, car elle trouvait en les regardant qu'ils n'étaient point du tout différens l'un de l'autre, qu'ils avaient les mêmes gestes, rapides, secs et pourtant cadencés; leurs voix prenaient aussi par instans les mêmes inflexions aigres et prêcheuses; ils aimaient tous les deux les livres et méprisaient qui ne les aime point. — Où donc ont-ils appris à se ressembler? se demanda-t-elle; puis elle pensait qu'entre les enseignemens qu'ils avaient reçus au couvent de M... et chez l'avocat Montgivrault il y avait un abîme! Elle ne savait point que la même froideur règne aux deux pôles du monde. Seulement, si tout était glacé chez Philippe, l'âme et l'humeur, dans la pensionnaire de M... il n'y avait peut-être que l'âme.

— Pour moi, dit Philippe avec son emphase ordinaire, je ne pourrais prendre parti entre Mlle Colombe et M. le curé. Je connais peu les saints, et ce n'est point de ce côté-là que j'ai dirigé mes études; j'ai ouï dire cependant que saint François de Sales n'était pas un saint ordinaire et que ses ouvrages valaient la peine d'être lus.

— En vérité! s'écria Mlle Colombe, voilà bien de la condescendance; mais ces propos-là ne m'étonnent point, les ennemis de la religion n'en tiennent pas d'autres. — « Ils ont ouï dire, ils n'ont point lu. » C'est ce qui fait toute leur force.

— Ah! s'écria Mme Fleuriel, que cela est bien dit!

— Au reste, reprit Colombe en levant les épaules, je ne suis qu'une enfant, je n'ai point le don de convertir, et je me soucie peu de ce que disent ces gens-là. Seulement leur langage me fait pitié.

— Colombe! s'écria M. Fleuriel.

— Colombe! répéta l'abbé.

— Oh! oui, reprit-elle en regardant de nouveau Philippe, une grande et profonde pitié.

Peut-être, — car les dévotes ont parfois de la charité, — peut-

être savait-elle bien que ce regard adoucirait aux yeux de Philippe l'impertinente amertume des paroles qu'il accompagnait; mais ce ne fut pas tout : il inspira au jeune philosophe un détachement soudain de sa philosophie et une audace extraordinaire pour lui répondre; sans doute elle ne comptait pas sur ce dernier effet de ses pieux dédains.

— Mademoiselle Colombe, dit-il avec un feu qu'on ne lui avait jamais vu, vous êtes bien sévère, et il n'est pas aisé de disputer avec vous.

— Je ne tiens pas à disputer, répondit-elle d'un ton si bref qu'il hésita un moment.

— Il faut, reprit-il, que vous soyez bien disposée à me traiter en ennemi, puisque vous refusez de vous souvenir que nous avons été amis autrefois.

— Que voulez-vous? dit Colombe. Je n'ai pas de mémoire, moi, et l'on ne m'en donne point.

Philippe cette fois était bien battu, et se leva pour se retirer. L'abbé Joye l'imita. Le jeune homme était en proie à des mouvemens que jamais il n'avait ressentis; une flamme étrange s'était allumée derrière le voile brillant de ses yeux; ses belles mains d'évêque serraient convulsivement le bord de son chapeau. Hyacinthe attendait qu'avant de sortir il vînt la saluer en particulier; mais il l'oublia sans doute. Il se contenta de s'incliner au moment de franchir le seuil du parloir; elle ne s'y trompa point : ce salut, qui paraissait s'adresser à tout le monde, n'était que pour Colombe. Quand Philippe fut dans la cour, il marcha seul en avant, sans songer à l'abbé, qui venait derrière lui, et à M. Fleuriel, qui avait voulu les accompagner tous les deux jusqu'à l'avenue.

M. Fleuriel de son côté ne pensa guère à s'offenser de la distraction de son hôte. Il saisit l'abbé par le bras. — Eh bien! monsieur le curé, lui demanda-t-il, que pensez-vous de tout cela?

— Dieu le sait, dit l'abbé.

— Et vous, reprit M. Fleuriel, ne vous en doutez-vous pas? Quand j'ai envoyé cette petite fille au couvent, qui m'aurait dit qu'on me renverrait...

— Un docteur, fit l'abbé.

— Un diable, continua M. Fleuriel.

— Hélas! j'en conviens, dit l'abbé en soupirant, ce n'est point la colombe de l'arche : elle n'a pas rapporté le rameau d'olivier à la maison.

Philippe s'arrêta, et ils se turent.

— Monsieur, dit M. Fleuriel, j'espère encore vous revoir avant que vous ne quittiez Fourières.

— Je l'espère aussi, s'écria Philippe, car il se peut que je ne parte point.

M. Fleuriel regagna la maison en quatre enjambées, et, entrant dans le parloir comme la foudre, il courut embrasser Hyacinthe.

— Il ne s'en va plus, lui dit-il à l'oreille. Ah! votre sœur en avait pourtant fait assez pour le décider à partir.

Hyacinthe eut un sourire déchirant.

— Comme vous vous trompez! dit-elle. C'est ma sœur au contraire qui le décide à rester.

— Voyez comme ils se parlent bas, disait de son côté Mme Fleuriel à sa chère Colombe. Qui sait? M. Montgivrault vient peut-être bien de se déclarer.

— Maman, dit Colombe à voix haute, comment se peut-il que ce petit Philippe ait osé revenir à Fourières, où tout le monde sait qu'il a fait mourir son oncle de chagrin? Ce pauvre doyen avait toujours l'espérance de revoir son neveu, il ne se lassait point de l'attendre, cela fendait le cœur. Il disait, il est vrai, pour excuser ce méchant enfant, que son tuteur le retenait à Paris. Est-ce que vous croyez cela? Pensez-vous, maman, que si l'on voulait me séparer de vous, me tînt-on même enfermée dans un cachot, je ne saurais pas bien m'échapper?

— Oh non! Colombe, dit Mme Fleuriel, je ne le pense pas.

— C'est qu'il aimait mieux son oncle Montgivrault que son oncle Verdelot, allez, maman, ou plutôt c'est qu'il n'aime rien au monde. Il paraît que M. Montgivrault le tuteur est un grand impie...

— Un homme abominable, interrompit Mme Fleuriel, et il a fait un digne élève. Avez-vous vu, Colombe, sur quel ton ce petit Philippe parle des saints?

— Oh! pour petit, fit Colombe avec un grand éclat de rire, il ne peut nier qu'il le soit. Il faut des yeux complaisans pour lui voir la taille d'un homme.

— C'est le roi des nains, dit Mme Fleuriel.

— Mais ce qu'il n'a point eu d'avantages physiques, il le regagne en arrogance. C'est une qualité qu'il a montrée de bonne heure. Il avait quinze ans, je crois, quand il quitta Fourières avec sa mère, Mme Ursule, et déjà...

— Cela se croyait un personnage! grommela Mme Fleuriel.

— Je ne pouvais le souffrir, continua Colombe. Quand il me rencontrait avec Hyacinthe, il me renvoyait toujours; je ne veux pas en faire un reproche à ma sœur, mais elle ne me défendait point, elle s'en serait bien donné de garde : elle aimait bien mieux demeurer seule avec lui.

— Oh! certes, dit Mme Fleuriel, Hyacinthe ne le hait point.

— On conserve volontiers ses goûts d'enfance, et ces souvenirs sont bien forts, dit Colombe; mais comprenez-vous, maman, que M. le curé garde une amitié si grande à un jeune homme qui lui a témoigné tant d'ingratitude, et qui du reste n'a point de religion?

— Peuh! répondit Mme Fleuriel, c'est que M. le curé...

— Je crois, dit Colombe, que l'abbé Joye est un prêtre bien facile.

— C'est possible, répliqua Mme Fleuriel. Quant à moi, Colombe, je vous l'avoue, j'honore les prêtres de tout mon cœur, mais je ne les aime point.

— Parce que vous n'avez jamais connu que celui-là, maman, dit Colombe, et que justement il est trop aimable. Ah! je préférais de beaucoup M. le doyen. Malheureusement il y a une chose qui lui nuit dans mon esprit, le pauvre homme, c'est que ce petit Philippe lui ressemble.

Hyacinthe et son père, assis à l'autre bout du parloir, écoutaient ce dialogue étrange. Hyacinthe tenait les yeux fermés. M. Fleuriel avait pris sa main dans les siennes. La colère le faisait de temps en temps bondir sur sa chaise, mais un serrement de la main d'Hyacinthe l'avertissait aussitôt que, pour l'amour d'elle, il devait se contenir. Alors il essayait de lui parler tout bas. — Hyacinthe, lui disait-il, puisque vous ne voulez point que ce soit moi qui les punisse, je vous en prie, punissez-les donc vous-même. Autrefois vous n'étiez pas si patiente, vous vous seriez bien défendue! On vous accusait même d'être trop rude. Ah! vous êtes bien changée.

— Je n'ai plus de courage, répondit Hyacinthe.

Et, laissant aller sa tête sur l'épaule de son père : — Quant à vous, lui dit-elle, on ne vous craint pas ici. Vous ne pouvez rien faire pour moi que de m'aimer.

La nuit tombante ensevelissait rapidement cette vaste pièce, obscure même au milieu du jour, grâce aux vieilles boiseries de chêne qui recouvraient la muraille. Le manteau de la cheminée, fait de pierres blanches, projetait seul encore un peu de clarté. C'est là que jadis s'asseyait le prieur devant l'âtre immense, et le même esprit morose qu'autrefois régnait dans ce lieu, tout plein à jamais du souffle monacal. On entendait au dehors le vol tournoyant des chauves-souris qui battaient les vitres des croisées. Il s'était fait depuis quelques instans un grand silence dans le parloir.

— Colombe, dit Mme Fleuriel, c'est vous qui faisiez autrefois la prière du soir, parce que vous étiez la plus jeune. Depuis que vous êtes au couvent, on ne prie plus ici.

— Oh! maman, répondit Colombe, je suis bien sûre que vous priez, vous.

— Nous pourrions, dit Mme Fleuriel, reprendre cette pieuse coutume.

— Je le veux bien, fit Colombe. Je vais dire la prière; mais, maman, la dirai-je pour tout le monde, ou seulement pour nous deux?

— Hyacinthe fera semblant de l'entendre, répliqua Mme Fleuriel. Elle rêvera pendant ce temps-là. Quant à M. Fleuriel, il est bien libre de ne point s'y associer; il peut aller faire un tour de jardin.

— Et pourquoi donc? s'écria M. Fleuriel. Pourquoi ne m'y associerais-je point, ne fût-ce que pour prier Dieu de vous rendre toutes les deux meilleures?.. Au surplus, ajouta-t-il, je crois que Dieu lui-même n'y peut plus rien.

Et il se leva, tenant toujours la main d'Hyacinthe, car il ne voulait point qu'elle demeurât après lui. Elle ne lui résista pas et se laissa conduire; mais au moment où ils allaient sortir, toutes les indignations qu'elle refoulait depuis si longtemps au fond de son cœur éclatèrent soudain sur ses lèvres comme une fanfare de vengeance : — Colombe, s'écria-t-elle, je vous laisse le soin de prier pour moi!

. . . .

Le jour est sans fin, le ciel écrasant, la nature vide. Plus de désirs ni d'espérances, plus même de regrets. Le passé n'est plus, l'avenir ne peut plus être. Hyacinthe, depuis le matin, reste assise au bord de son lit, les yeux secs. La pensée de ce qui arrive dans cette funeste maison lui arracherait plutôt un sourire que des pleurs. O Colombe, êtes-vous si experte à seize ans dans l'art de trahir, formée si vite dans un couvent? L'aventure vraiment est plaisante! Et Hyacinthe songe à son père, qui s'obstine à douter encore. C'est que vous êtes aussi sa fille, ô Colombe, c'est qu'il ne veut point vous condamner pour la seule intention de trahir; il attend, pour oser y croire, que la trahison soit commise... Mais Hyacinthe, qui avait tant de fois jadis bercé sa jeune sœur dans ses bras, Hyacinthe se souvenait bien de n'avoir jamais vu briller sur le visage de l'enfant une lueur sortie de l'âme. — Colombe, vous aviez en naissant ce terrible vermillon sur une lèvre trop mince, vous aviez ces mêmes yeux noirs brillans en silence! Et comme déjà vous étiez habile à vous déguiser et à mentir! Aussi l'on espérait en vous alors à la maison, et il n'y avait pas que votre mère qui vous aimât. Hyacinthe était la seule que vous n'abusiez point, parce qu'elle vous voyait de plus près dans vos jeux et dans l'indiscrétion de vos colères. Elle savait bien que votre cœur était glacé et qu'elle n'y tenait guère de place; mais qui lui aurait dit que, non contente de ne jamais lui rendre la tendresse qu'elle vous donnait, vous en voudriez un jour à sa vie, et que vous viendriez la lui prendre?...

Colombe était dans la chambre de sa mère, et sa mère lui disait :

— Ce n'est pas vous, Colombe, qui m'avez jamais trompée.

— Et je ne vous tromperai jamais, maman, répondit Colombe de ce grand air assuré qui est l'accompagnement ordinaire de la candeur.

La pensionnaire ne quittait plus ni jour ni nuit l'aile maternelle. Le jour, elle prenait part aux redoutables travaux de Mme Fleuriel, et six heures durant, sans se plaindre, ourlait un des bords du nuage de toile; quand sa mère prenait l'aiguille, elle tenait les ciseaux. La nuit elle dormait là, dans la chambre de sa mère, sur une couchette joignant le lit. On s'éveillait le matin en médisant d'Hyacinthe et de Philippe, de M. Fleuriel et de l'abbé, surtout d'Hyacinthe. Mme Fleuriel faisait remarquer à Colombe que ce n'était point Hyacinthe qui voudrait dormir si près d'elle, de crainte qu'on ne l'entendît rêver. Ce n'était pas Hyacinthe qui eût voulu exposer le secret de ses pensées aux trahisons du sommeil.

Mais Colombe, la bonne petite Colombe, innocente et pure, ne redoutait rien. La nuit précédente pourtant, sur le matin, il lui était arrivé de rêver. Sa mère l'avait entendue se débattre en dormant et dire : — Je ne veux point me marier, moi, comme ma sœur! Je ne veux point sortir d'ici! — Et c'est ce dernier mot qui mettait l'excellente Mme Fleuriel en peine. — *Ici!* — Était-ce la maison maternelle? était-ce le couvent? Elle demanda donc à sa fille l'explication de cet « ici » qui l'embarrassait. Colombe baissa la tête, hésitant à répondre. Il lui en coûtait d'avouer à sa mère que bien qu'elle l'aimât de tout son cœur, elle avait d'autres attachemens presque aussi forts, et que le Prieuré lui plairait moins encore que le couvent. Mme Fleuriel se hâta de l'assurer qu'elle y retournerait pour un an, dès que la petite vérole serait passée; Colombe témoigna qu'elle en serait ravie. Mme Fleuriel s'écria qu'Hyacinthe le serait encore bien plus qu'elle, ne souhaitant rien avec plus d'ardeur que de voir sa sœur quitter la maison.

Le nom d'Hyacinthe devint une occasion pour Colombe de faire observer à sa mère que Philippe Montgivrault ne s'était point hasardé à reparaître au Prieuré depuis trois jours. — Je le crois bien! dit Mme Fleuriel en se pâmant de rire, vous lui en avez ôté l'envie.

XIII.

Philippe Montgivrault vivait retranché dans la bibliothèque de son oncle comme dans une forteresse; l'ennemi dont il redoutait les assauts était un ami : c'était l'abbé Joye. Bernardine, confuse et scandalisée, avait dû par trois fois répondre à M. le curé, qui se présentait à la porte du logis, que le maître était absent. Si Philippe

avait tant de répugnance à recevoir cette visite, c'est qu'il savait bien que l'abbé lui parlerait d'Hyacinthe et ne lui parlerait pas de Colombe.

La bibliothèque de feu le doyen Verdelot, qui occupait le dernier étage du grand presbytère, était une vaste pièce rectangulaire, éclairée du plus beau jour. On y voyait deux ou trois tables et force rayons de chêne sur la muraille qui fléchissaient sous le poids des livres; ce qu'on y trouvait de plus rare, c'étaient les siéges. Il y en avait tout juste autant que de tables; mais un maître de rhétorique, même dévoré de l'amour des figures, aurait hésité à donner le nom de *commodités de la conversation* à ces trois chaises de paille. Le doyen, qui était un savant homme, avait songé aux meubles de l'esprit avant de se soucier de ceux du corps; pour rassembler les derniers, il avait compté sur son neveu, sachant bien qu'un grand établissement comme celui qu'il avait rêvé ne se fonde pas en un jour, que les héritiers sont faits pour continuer l'œuvre de leur auteur, et que c'est à cela du moins que l'héritage est bon, en quoi M. le doyen se trompait et ne voyait qu'un côté des choses, car l'héritage a encore une autre utilité : il sert à faire des ingrats. Des demeures éternelles, l'ancien curé de Fourières devait amèrement méditer sur cette vérité terrestre, s'il pouvait voir son neveu faire en ce moment ce qu'il faisait. Les morts ne reprennent point leurs dons, à quoi bon ménager les morts? Assis devant la même table où le doyen avait écrit durant dix ans, et dans les derniers temps posé ses mains tremblantes, feuilletant un livre que ses yeux voilés ne pouvaient plus lire, Philippe, puisant de l'encre à la même écritoire, usant peut-être de la même plume, car il l'avait trouvée là, en entrant, toute taillée, toute noircie, Philippe écrivait à l'homme que son oncle Verdelot avait haï d'une si juste haine, à l'homme qui l'avait tué, à son oncle Montgivrault.

La thèse qui faisait le fond de cette lettre (car c'en était une, le pupille et le tuteur ne se parlaient, ne s'écrivaient que par thèses) était bien la plus délicate et la plus ardue, la plus extraordinaire et la plus périlleuse du monde. Le sujet n'en était pourtant que le mariage. C'est un sujet qu'il convient d'aborder froidement; on n'est que trop exposé à s'animer quand on a dépassé les prémisses, et la conclusion peut être chaude. L'écrivain le sentait bien. C'est pourquoi sa belle épître débutait par une proposition générale tendant à prouver ce qui n'est pas connu, c'est-à-dire que le mariage doit être considéré avant tout comme un devoir social. Il remplit ainsi la première page. La seconde fut toute de précautions, de transitions, de détours. C'est seulement dans la troisième qu'il se hasardait à passer de la proposition générale à l'examen d'une autre

proposition plus particulière et fort étrange, à savoir comment un homme sage et digne de ce nom se devait marier, et s'il était de toute nécessité que la femme qu'il aurait distinguée eût la même foi, les mêmes principes, la même règle de conduite que lui... C'est aussi à cet endroit qu'il jeta la plume. Oh! la subtile question à poser au tuteur! Cela ne revenait-il point à lui demander si l'on peut aimer ses ennemis? Philippe se leva, sentant que tout le trahissait, les mots dont il se servait et qui dépassaient sa pensée, et jusqu'à sa pensée même, conduite par des mouvemens secrets bien plus hardis qu'elle.

Et laissant là cette lettre commencée, oubliant brusquement sa résolution de se tenir enfermé jusqu'à ce qu'il eût éclairci ce qu'il éprouvait depuis une semaine, embrassant avec la même force de volonté une résolution contraire, au risque de rencontrer l'abbé Joye dans le bourg, sûr de se trouver en face d'Hyacinthe qu'il redoutait bien plus que l'abbé, déterminé à tout braver pour revoir Colombe, Philippe sortit de sa forteresse, prêt à se rendre au Prieuré.

Il espérait échapper aux regards curieux de la vieille Bernardine; mais elle lavait du linge dans la cour. Il est vrai qu'elle lui tournait le dos, causant avec une personne qui avait doucement entre-bâillé la grande porte et qui ne montrait point son visage, quelque voisine sans doute qui venait en passant prendre l'air de la maison. C'était Bernardine en ce moment qui parlait. Tout à coup la mystérieuse interlocutrice prit la parole à son tour. Philippe se rejeta vivement en arrière; il croyait avoir reconnu la voix de Colombe. Au bruit qu'il fit, Bernardine se retourna. Mlle Colombe, ne recevant point la réplique qu'elle attendait, ouvrit un peu plus la porte... Elle aperçut Philippe, il la vit, et la porte se referma.

M[lle] Colombe était sortie ce jour-là bien malgré elle. M[me] Fleuriel, depuis le matin, la pressait de prendre un peu d'air, d'exercice et de soleil. Colombe résistait, lui disant : — Me faut-il donc aller au bois toute seule comme Hyacinthe? — Et M[me] Fleuriel de rire et de lui répondre : — Je ne crains point cela de vous, Colombe. — S'étant enfin déterminée à céder aux prières maternelles, M[lle] Colombe, qui, par bienséance autant que par goût naturel, détestait la solitude, était venue tout droit au bourg de Fourières. Elle s'était donné pour but de promenade le petit presbytère de l'abbé Joye, qu'elle ne pouvait souffrir; ayant d'ailleurs de bonnes raisons de penser que M. le curé n'était pas chez lui, et ne l'ayant en effet point rencontré, elle n'avait pas manqué d'entrer à l'église. Elle en était sortie après une courte prière pour retourner à la maison, souhaitant le bonjour à tout le monde sur son passage. Les gens de

Fourières la trouvèrent extrêmement changée; ils disaient qu'elle devenait moins fière à mesure que sa sœur l'était davantage, et il est vrai que depuis la procession de la Fête-Dieu l'aînée des demoiselles Fleuriel n'était pas une fois montée au bourg. La cadette, en faisant ce que sa sœur ne faisait plus, ne se proposait point sans doute d'autre objet que de plaire à ces bonnes gens. Arrivée devant la porte du grand presbytère et apercevant la vieille Bernardine, Mlle Colombe n'avait pu résister au plaisir de converser un moment avec une si vieille amie. Elle tenait la porte entre-bâillée, de peur que M. Montgivrault ne la vît des fenêtres de la maison. Et malgré toute cette prudence et par un malheureux hasard il l'avait vue.

Le premier mot de Philippe fut pour demander à Bernardine ce que Mlle Fleuriel lui disait. La vieille servante se mit à rire.—Elle me disait, répliqua-t-elle, que vous feriez bien de vendre cette maison et de partir d'ici. Philippe n'en voulut pas entendre davantage; il tourna court, se jeta dans son jardin, s'enfonça sous la charmille, en proie à une colère violente. Et ce n'était pas la première fois depuis quelques jours qu'il ressentait de la colère, passion peu philosophique, et qu'auparavant il ne connaissait point. Le sang de sa race se réveillait dans ses veines à mesure que des émotions nouvelles se faisaient jour dans son cœur. Colombe opérait ce miracle; le petit homme amoureux, ou si près de l'être, échappait à l'avocat Montgivrault, son tuteur. Il retournait à sa véritable nature et retrouvait l'humeur de M. le doyen.

Le frais couvert de la charmille ne versa point le calme dans son esprit; il s'en éloigna parcourant toutes les allées, il passa sous le cèdre. La vue de la table de pierre le fit tout à coup songer à Hyacinthe, et une douce vision glissa devant lui pour un moment. Ce n'était pas Hyacinthe qui eût jamais pu parler durement comme sa sœur; elle n'avait point le goût des méchans propos, elle savait dire peu de choses, mais des choses si douces qu'on en était malgré soi remué jusqu'au fond de l'âme. Pourquoi n'était-ce pas Hyacinthe qu'on avait envie d'aimer?... Ah! justement parce qu'elle voulait être aimée, parce qu'auprès d'elle on avait peur de ne pas être libre, parce que ce faible charme qu'elle répandait autour de soi était passager et ne tenait point... Mais ces yeux noirs de Colombe, si pleins de pensées de toute sorte, deux vivantes énigmes... Quelle folie de penser à Hyacinthe! Philippe gagna d'un trait le bout de son jardin, franchit gaillardement le mur de clôture, qui n'était guère élevé en cet endroit de plus de six pieds, et retomba au milieu des vignes sur le versant de la colline de Fourières.

Voilà pourtant ce qu'il advient d'un philosophe. Qui l'eût vu mar-

cher d'un train si rapide ne l'aurait pas reconnu. Ou ce n'était pas l'élève de l'avocat Montgivrault qui courait ainsi derrière les pampres, ou le doyen Verdelot était bien vengé. Au pied de la colline était la grande route : Philippe devait la traverser en évitant d'être vu, puis gravir le coteau du Prieuré par le chemin du hameau, et, malgré cet énorme détour, il comptait bien arriver à l'habitation avant Colombe, qui suivait sans doute la rue du bourg et l'avenue des noyers. Une perfide et méchante idée lui était venue; peut-être dans son exaltation ne jugeait-il pas bien ce qu'elle avait de cruel. Il ne croyait plus que ce fût une folie de penser à Hyacinthe ou de feindre du moins d'y penser, car cette feinte pouvait servir à ses projets : il voulait que Colombe en rentrant le trouvât auprès de sa sœur. Il ne savait pas qu'Hyacinthe, depuis trois jours, ne sortait plus de sa chambre; l'eût-il su, il n'aurait point manqué de se flatter qu'elle en sortirait bien pour lui. Une autre chose encore dont il ne se doutait point, c'est que Colombe en ce moment retournait au Prieuré, aussi sûre qu'il l'y suivait que si elle l'avait vu marcher derrière elle. C'est pourquoi elle faisait hâte comme lui, c'est pourquoi elle se serait bien gardée de prendre l'avenue, qui, lorsqu'on descendait directement du bourg, était le chemin le plus long.

La source qui coulait du coteau du Prieuré, alimentant devant la porte gothique la fontaine de Saint-Pern et descendant ensuite le long du jardin, tournait brusquement au bas de la prairie; là, gonflée des pleurs de la terre, changée soudain en un gros ruisseau, elle courait parallèlement à la grande route, l'espace d'une lieue environ, jusqu'à un nouveau détour qui la conduisait à la rivière. Elle barrait ainsi la traverse de Fourières au Prieuré, à l'entrée de laquelle on avait construit un pont de bois pour assurer le passage quand les eaux trop hautes ne permettaient pas de traverser à gué en posant les pieds sur les cailloux. Une épaisse bordure de saules et de frênes s'élevait du côté de la prairie, toute une végétation puissante d'arbrisseaux et de grandes herbes s'élançait du lit du ruisseau et tapissait les deux rives, et comme si ce n'était pas encore assez de mystère et d'ombre, un bouquet d'aulnes s'élevait à la tête du pont et le défendait du regard des curieux qui cheminaient sur la route. Si l'on était au contraire arrêté sous ces arbres, on pouvait voir venir de loin ceux qu'on attendait. Or on ne peut croire que Mlle Colombe attendît Philippe en cet endroit. Ce qui est certain, c'est qu'il ne découvrit point sa robe noire à travers les feuilles. Et pourtant il la vit sur le pont, comme il entrait, toujours courant dans le chemin.

Il s'arrêta subitement, mais il n'eut point du tout la pensée de

battre en retraite. Son beau plan était manqué; néanmoins il aimait encore bien mieux cette surprise ou cette aventure : il ne savait trop comment nommer ce qui arrivait. Colombe était immobile sur le pont les yeux tournés vers le ruisseau. Philippe, l'ayant à peine entrevue lorsqu'un instant auparavant elle ouvrait la porte du grand presbytère, n'avait point pris garde alors qu'elle ne portait pas ce jour-là sa grande écharpe bleue. Ce fut merveille combien l'absence de cette écharpe le rendit aise, ces insignes de couvent lui déplaisaient au dernier point et lui rappelaient d'ailleurs trop sensiblement qu'il parlait à une pensionnaire. Assez d'autres choses lui disaient que Colombe, bien qu'elle eût reçu de la nature un esprit sérieux, ne pouvait toujours se défendre des dernières sollicitations de l'enfance. Cet âge de seize ans est encore puéril. Philippe n'en voulait pour preuve que l'attitude de Colombe, qui, penchée sur la balustrade du pont, regardait l'eau tressauter et écumer en poussant de petites exclamations de plaisir. Il s'élança en avant et mit le pied sur ce pont à son tour; le bruit de ses pas résonna comme le roulement du tonnerre sur ces vieilles planches mal jointes. Il passait derrière la jeune fille; Colombe ne bougeait point. Il s'arrêta de nouveau et lui souhaita le bonjour d'une voix fort altérée.

— Ah! dit-elle sans se retourner, c'est M. Montgivrault, je le vois, qui s'en va prendre des nouvelles de ma sœur.

— Mademoiselle, dit Philippe, je dois conclure de vos paroles que votre sœur est souffrante. A la vérité, je n'en savais rien.

— Oh! pourtant, dit-elle tout en jetant un caillou dans l'eau, qui sait cela mieux que vous?

— Je vais en effet au Prieuré, reprit Philippe; mais savez-vous pourquoi j'y vais, mademoiselle? C'est pour demander à votre père s'il ne voudrait point vous faire plaisir en achetant ma maison.

— Vraiment! vraiment! fit Colombe en riant; Bernardine vous a donc répété ce que je lui disais tout à l'heure. Mon père ne vous achètera pas votre maison, monsieur Montgivrault; mais je n'en pense pas moins que vous feriez fort bien de la vendre.

— Mademoiselle, dit Philippe, je voudrais bien savoir si l'on doit vous renvoyer au couvent.

— Au couvent! s'écria-t-elle en se décidant enfin à se retourner. Certes vous ne devez point douter que je brûle d'envie de m'y revoir, continua-t-elle d'un ton moqueur; mais qu'est-ce que cela vous fait? je vous le demande... Que vous importe qu'on me renvoie au couvent, comme vous dites, ou qu'on me garde au Prieuré?

— A votre tour, dit Philippe, qu'est-ce que cela vous fait que je demeure à Fourières, si vous ne devez pas y rester?

— Rien, fit-elle. Oh! rien. Je me soucie peu de ce qui vous regarde. Je crois vous l'avoir déjà bien montré.

— Et moi, dit-il, je ne puis concevoir cette aversion que vous me témoignez. Il n'est point ordinaire de ressentir de l'éloignement pour ceux que l'on a connus dans son enfance, et l'on est au contraire toujours disposé...

— Pourtant, interrompit Colombe, vous avez fort connu l'abbé Joye dans votre enfance, et l'on dit que vous n'êtes pas très tendre à l'égard de ce pauvre abbé.

— Oh! que cela est différent! balbutia Philippe embarrassé. M. le curé n'a jamais été que mon maître, et vous étiez mon amie...

— Votre petite amie! interrompit ironiquement Colombe.

— Vous étiez mêlée sans cesse à mes jeux...

— Oh! je le nie, s'écria-t-elle. Quand j'essayais de m'y mêler, vous me chassiez en me menaçant. Vous m'auriez battue, je crois, si j'étais restée.

— Je vous aimais beaucoup, reprit Philippe.

— Allons, dit Colombe, un peu de sincérité ne peut vous nuire. Convenez donc que ce n'était point moi que vous aimiez, c'était ma sœur. Cela n'a guère changé. Il y a toujours beaucoup de sympathie entre vous et ma sœur. Il n'y en a pas du tout entre vous et moi, et il n'en faut pas chercher la raison bien loin. Je ne puis souffrir les gens qui pensent comme vous faites sur les choses que vous savez.

— Si je vous entends bien, mademoiselle, dit Philippe en se redressant, il s'agit de la religion. Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que nous ayons chacun la nôtre?

C'est ainsi qu'il y a de certains sujets qui rendent un homme à lui-même; c'est ainsi que d'un pauvre amoureux timide et tremblant qu'on était, on redevient soudain un grand philosophe. Philippe, content de lui et de ce qu'il venait de dire, se tenait droit et fier devant Colombe, attendant avec confiance la réponse qu'elle pourrait bien lui faire. Mlle Colombe se mourait de rire.

— Ah! fit-elle toute pâmée, qu'est-ce que votre religion, je vous prie?...

— Mademoiselle, dit Philippe...

— Je crois, dit Colombe, redevenant sérieuse, que c'est une religion où l'on ne se soucie guère de Dieu.

— Dans la religion ordinaire, qui est la vôtre, repartit Philippe, on ne tient guère compte de l'homme.

— Laissons cela, dit Colombe, ou bien je vous dirais encore des choses qui vous déplairaient. Je vous répète que vos opinions me font horreur.

— Eh bien! reprit Philippe, c'est un sentiment qui changerait peut-être, si vous me permettiez de vous faire connaître ces opinions; mais vous ne le voulez point. Je pourrais retourner contre

vous le reproche que vous faisiez l'autre jour aux ennemis de l'église, dont toute la force, selon vous, consiste à refuser de s'éclairer...

— Monsieur Montgivrault, interrompit Colombe de sa voix dure et claire, vous avez la prétention de me convertir, je le vois bien.

— J'aime, dit Philippe, à faire triompher la raison partout où je le peux. Et quand je m'adresse à vous, mademoiselle, si digne de la goûter et de la comprendre...

— Décidément, s'écria Colombe, vous ne me ferez pas le plaisir de vous taire? — Et s'avançant d'un pas vers Philippe, fixant ses yeux noirs sur le jeune homme et posant la main sur son bras : — Si nous entreprenions une lutte de ce genre, lui dit-elle, je plaindrais bien votre raison. Et si l'un de nous était converti, sachez, monsieur Montgivrault, que ce ne serait pas moi.

La jeune dévote, sur ces derniers mots, tournant le dos au jeune philosophe, se mit en devoir de reprendre son chemin. Elle n'était déjà plus sur le pont quand Philippe, qui d'abord était demeuré muet, frappé de surprise et aussi d'un peu de crainte, s'avisa enfin de s'élancer après elle et la rejoignit. — Ah! lui dit-elle, vous allez maintenant faire votre visite à ma sœur.

— Non! non! répliqua Philippe, je vous suis au Prieuré! Je n'y veux voir d'autre personne que vous...

— Épargnez-vous donc la peine de me suivre, dit Colombe; je ne vais pas au Prieuré.

Et comme Philippe, sans lui répondre, continuait de marcher auprès d'elle : — Où donc peut aller M[lle] Colombe Fleuriel, si elle ne va pas au Prieuré? lui dit-elle en riant. C'est là ce que vous vous demandez, n'est-il pas vrai? Je l'ai bien deviné.

— Cela est vrai, murmura Philippe.

— Eh bien! dit-elle, restez là où vous êtes, et vous allez le voir; mais je vous défends de faire un pas de plus.

Philippe obéit. M[lle] Colombe s'avança quelques instans encore dans le chemin, puis il la vit qui, tournant subitement à droite, prenait un sentier taillé à vif dans le roc du coteau. Elle semblait ainsi marcher sur la tête des arbres qui baignaient leurs pieds dans le lit du ruisseau, et disparaissait à demi dans le feuillage. Au bout de ce sentier s'élevait une maisonnette isolée, presque en ruine, que Philippe connaissait bien, et qu'il croyait inhabitée. C'est là qu'entra M[lle] Colombe; mais au moment d'entrer elle se retourna, fit un signe de la main à Philippe, qui la regardait. — Retournez chez vous, lui cria-t-elle.

Cette pauvre maison était celle d'une vieille femme moribonde qui s'appelait Jacqueline Levrault. Voilà ce que Philippe apprit de

la bouche de Bernardine en rentrant chez lui. Il s'en fallut de peu qu'il ne retournât sur ses pas, et qu'il ne courût tout de suite chez la vieille Jacqueline, que Mlle Colombe ne devait pas encore avoir quittée. Il est beau de voir la charité chrétienne et la philanthropie faire alliance au chevet des malades. Philippe se réjouissait de penser que Mlle Colombe était douce aux pauvres gens qui souffraient; mais il réfléchit qu'elle l'était infiniment moins envers les riches philosophes qui se portaient bien, et que trop d'empressement pourrait lui déplaire. Il remit donc cette visite au lendemain.

XIV.

« Hyacinthe, mon enfant, vous voulez donc me faire mourir de chagrin. Tenez-vous cachée, si cela vous plaît, à tout le reste de la maison, qui n'est point digne de vous voir; mais faites une exception pour votre père, qui vous aime. » M. Fleuriel, ayant écrit ces mots au crayon sur un chiffon de papier, se mit à chercher une pierre dans la cour, et, l'ayant trouvée, il l'enveloppa de ce billet suppliant. Alors, se plaçant près de la porte gothique, il lança la pierre, par la fenêtre ouverte, dans la chambre d'Hyacinthe, puis il se hâta de gagner l'autre côté de la maison. Il était presque arrivé à la terrasse, lorsqu'il aperçut devant lui Mme Fleuriel, qui était assise sur les degrés; il entendit en même temps un bruit de pas derrière lui dans le jardin. Le cœur lui battit vivement, et, comme il ne se souciait point de montrer son émotion à Mme Fleuriel, il se garda bien d'avancer; mais ce pas n'était point celui d'Hyacinthe, si rapide et si léger : c'était le pas sec, ferme et malgré tout un peu lent de Mlle Colombe, qui avait appris à marcher sur les dalles d'un couvent. Si M. Fleuriel se retourna, ce ne fut point pour s'assurer que c'était elle, mais seulement par curiosité, pour connaître le chemin qu'elle allait prendre. Il la vit, comme il s'y attendait bien, sortir du jardin par la brèche du treillage et disparaître derrière les arbres de la prairie. Alors il acheva de gravir l'escalier de la terrasse. — Madame Fleuriel, je vous plains, dit-il à sa femme en passant près d'elle. L'air du Prieuré ne vaut rien apparemment aux filles sages. Voici que votre fille cadette s'est mis en tête depuis quelques jours d'aimer la promenade presque autant que son aînée.

— On sait à quoi pense ma fille durant ces promenades, répliqua Mme Fleuriel, tandis que la vôtre, monsieur Fleuriel... Tenez, vous brûlez de disputer avec moi... Je ne le veux point, et je vous accorde d'avance tout ce que vous voudrez. Mettons que ce soit Co-

lombe qui, depuis l'an dernier, bouleverse la maison. Votre fille Hyacinthe n'est point capable de cela : elle est si bonne et si douce!

— Non, non, répliqua M. Fleuriel, parlez-moi de la douceur de votre fille Colombe, je vous en prie.

— C'est Colombe qui donne en spectacle à tout le pays ses pleurs sans raison! C'est Colombe qui passe les jours à rêver et à s'attendrir dans les bois!

— Eh oui!

— C'est Colombe enfin qui se meurt d'amour pour un petit Montgivrault, qui ne veut point d'elle! c'est Colombe...

— Oh! sur ce point-là, nous nous entendrons, s'écria M. Fleuriel. Je sais bien que votre fille Colombe n'est pas plus faite pour ressentir de l'amour... Et cependant...

— Moi, j'en suis sûre, je le jurerais au besoin sur mon âme immortelle, dit Mme Fleuriel avec une lenteur et une solennité extraordinaires. Et c'est justement pour cela, monsieur, que je souhaiterais presque de voir ma fille Colombe mariée.

Il n'aurait jamais prévu cette conclusion, et il en demeura d'abord tout interdit; il se préparait pourtant à prier Mme Fleuriel d'achever franchement sa pensée et de dire que si elle *souhaitait presque* de voir Colombe mariée, elle souhaitait tout à fait de voir Hyacinthe rester fille; mais il n'en eut point le temps : on vint lui dire qu'Hyacinthe l'attendait chez elle.

Elle se jeta dans ses bras quand il entra et lui demanda pardon de l'avoir affligé. Elle lui dit que pendant une semaine tout entière qu'elle avait passée dans la solitude un mauvais esprit y avait sans relâche habité près d'elle, lui soufflant d'abominables pensées, comme celle d'essayer de mourir, et, si elle vivait, de n'aimer plus personne au monde. Ce billet tombé dans sa chambre l'avait subitement rendue à elle-même; elle voulait vivre maintenant pour son père, qui l'aimait et dont la tendresse était le seul bien qu'elle ambitionnât désormais, étant désabusée de tous les autres. M. Fleuriel ne cessait point de la tenir sur son cœur, de la regarder, de l'écouter, et secouait la tête : — Mentez, mentez à votre aise, lui dit-il, puisque cela vous console. Ne sais-je pas bien que vous ne croyez pas vous-même un mot de tout ce que vous me dites?

Elle se récria, jurant qu'il verrait bien qu'elle était sincère, s'il pouvait lire dans le fond de son cœur. Il ne lisait que sur son visage; mais il se disait que, s'il était vrai qu'Hyacinthe fût *désabusée*, la désillusion avait coûté bien cher à la pauvre enfant, et à lui plus encore qu'à elle. Il ne retrouvait plus sur ses joues ce fugitif incarnat dont il se plaisait souvent à suivre la trace dans la blancheur de sa peau; la pâleur ne lui était point naturelle. Hyacinthe pâlie

lui faisait peur. Elle devina ce qu'il pensait et lui dit : — Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que je sois pâle? ne vous ai-je pas dit que j'avais formé le dessein de ne plus vivre? — Et elle ajouta en souriant qu'elle avait déjà commencé à mourir.

Alors il la supplia de ne plus prononcer un mot si terrible. Elle lui répondit que ce mot lui venait involontairement aux lèvres, que cette pensée de la mort était impérieuse et ne se laissait pas chasser si aisément d'un seul coup, qu'il ne savait pas de quels abîmes elle sortait, qu'elle ne se sentait pas si forte après une telle souffrance, et, bien que ce fût assez de l'amour qu'elle lui portait pour la raffermir, qu'elle voulait s'armer encore d'un autre secours. — M. Fleuriel observait Hyacinthe tandis qu'elle lui disait tout cela avec une exaltation menaçante, et il lui demanda de quel secours elle voulait parler; il pensait bien que c'était de l'abbé, il ne se trompait point. L'idée lui vint qu'elle allait au confessionnal, car il la voyait se coiffer à la hâte et se disposer à sortir. Elle-même avoua qu'elle se rendait au petit presbytère; mais comme M. Fleuriel baissait tristement la tête : — Ne venez-vous pas avec moi, mon père? lui dit-elle.

Il se sentit soulagé d'un poids immense, car il estimait fort les conseils de l'abbé Joye, qu'Hyacinthe allait prendre, et il lui semblait qu'ils ne lui serviraient pas moins qu'à elle. Et puis la pensée de cette confession à trois l'avait ranimé; il s'en fallait même de peu qu'au milieu de son chagrin il ne trouvât l'aventure piquante. Il avait toujours été voltairien, M. Fleuriel. Sa curiosité d'ailleurs était éveillée, et la curiosité du maître du Prieuré était proverbiale à Fourières. Aussi se mit-il à marcher en avant d'un pas singulièrement leste. Hyacinthe paraissait le suivre sans effort, et il en était ravi, pensant qu'elle n'était point trop affaiblie et que sa pâleur serait bientôt passée; mais Hyacinthe ne parlait point, et ce n'était pas là son compte. — Hyacinthe, lui dit-il, n'y pouvant plus tenir, qu'allons-nous donc dire tous les deux à M. le curé? — Hyacinthe sourit encore, répondit qu'elle parlerait seule et l'assura qu'il serait content de ce qu'elle dirait. Et le silence se rétablit entre eux pour un instant.

— Hyacinthe, reprit M. Fleuriel comme ils allaient entrer dans le bourg, vous ne m'avez point donné le loisir de vous apprendre que M. Montgivrault...

— Mon père! fit Hyacinthe en s'arrêtant toute chancelante, est-ce que je vous avais parlé de lui?

— C'est vrai, balbutia-t-il, et je n'aurais pas dû le premier...

— Achevez maintenant, dit-elle. Il est venu au Prieuré?

— Samedi passé.

— Et, s'écria-t-elle, qui l'y a reçu?

— Mais, répliqua M. Fleuriel, votre mère et votre sœur...

— Et vous, dit-elle, que faisiez-vous donc? Pourquoi n'êtes-vous pas allé au parloir?

— Moi, répondit-il presque tout bas, j'attendais. J'espérais que vous alliez sortir de votre chambre, où vous vous teniez enfermée. Vingt fois je vous ai appelée.

— Ah! fit-elle, pardonnez-moi, car je vous ai bien entendu.

Ils allaient passer alors devant le grand presbytère. Hyacinthe, d'une voix étouffée, pria son père de lui donner le bras; elle serra ce bras de toute sa force tandis qu'on longeait le mur de la terrasse, et jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au petit presbytère de l'abbé Joye ils n'échangèrent plus un mot.

Le cabinet de l'abbé ne s'appelait pas autrement dans tout Fourières que le « nid de M. le curé; » mais jamais oiseau du ciel n'avait habité un nid si pauvre : des siéges en bois blanc, une table en bois noir, une fenêtre sans persiennes pour arrêter les rayons de l'été au passage, sans rideaux pour amortir la bise. En ce moment, l'ombre de l'un des deux arcs-boutans de l'église entrait dans la chambre, formant une longue colonne mobile qui se balançait sur le froid carreau et se brisait à l'angle du mur recrépi à la chaux comme dans une prison ou dans une cellule. Quelques livres traînaient sur la table; mais l'abbé n'avait été studieux que dans sa jeunesse. Quand les devoirs de son ministère ne l'occupaient point, il aurait pu sans doute étudier encore; mais le plus souvent il n'y songeait pas : il ne faisait plus que rêver depuis qu'il était un vieux prêtre.

C'est qu'il savait bien que la science, la science véritable et vivante, non celle qui sert à orner les esprits, mais à fortifier les âmes, non celle qui n'inspire à l'homme que le superbe désir de s'élever au-dessus des hommes ses semblables, mais la passion au contraire de les connaître en se mêlant à leurs maux, de les soulager, de les conduire, de les aimer, il savait que cette science-là ne s'apprend point dans les livres, et que c'est dans le spectacle de la vie qu'on doit la puiser. Un cœur déchiré qui s'ouvre et se répand n'en dit-il pas bien plus qu'un livre célèbre? Un cœur orgueilleux qui se trompe, qui montre à nu son erreur, est plus éloquent peut-être, et pourtant là encore tout est incertitude, doute, ténèbres. A ceux qui ont souffert et regardé souffrir les autres, à ceux qui ont recherché les causes au fond des blessures qu'ils pansaient, la vie apparaît comme un champ de conjectures et d'espérances sans cesse exposées au vent moqueur de la fortune, qui passe et relève à son gré ou renverse tout. Grand sujet de méditation pour un prêtre

que de déterminer si c'est la main de Dieu qui dirige la fortune! L'abbé n'était point de cet avis. Il ne pouvait croire que la main de Dieu eût voulu s'abattre sur Hyacinthe Fleuriel, le plus beau, le plus pur des ouvrages qui en étaient sortis; il ne pouvait croire que le ciel n'aurait point frappé de préférence ce dur et présomptueux Philippe. Ah! quand il pensait à Philippe, le peu de fiel que contenait son âme se soulevait comme une houle; il souhaitait presque de le voir puni, puis s'arrêtait dans ce souhait cruel, et se rappelait qu'autrefois il avait aimé Philippe autant qu'Hyacinthe. Il se souvenait aussi qu'en ce temps-là ils lui rendaient également l'un et l'autre cette affection profonde, indéfinissable, née de tant de sources diverses, qu'il leur portait à tous les deux. Qui lui aurait dit qu'un jour ils se rencontreraient encore dans un sentiment contraire, et qu'ils useraient tous les deux envers lui d'une égale ingratitude?

Pourtant cela était vrai. Hyacinthe, depuis de longs jours, refusant de laisser pénétrer personne dans sa chambre, ne faisait point d'exception pour lui; Philippe ajoutait l'outrage à la froideur qu'il lui avait toujours montrée depuis son retour à Fourières, et, retranché dans sa belle maison, lui en faisait défendre la porte. Tous deux l'abandonnaient, lui parce qu'il était embarrassé de ses visites et de sa présence, elle parce qu'il n'avait plus l'art ni le pouvoir de la consoler. Et c'est cette pensée de son impuissance qui, depuis le matin qu'il était là, assis devant sa fenêtre, lui tirait de temps en temps des larmes. A d'autres momens, il s'humiliait; il se disait tristement que Dieu n'était pas avec lui et n'habitait point dans son ministre, puisqu'il ne se trouvait ni la grâce féconde, ni la lumière invincible qui l'eût rendu supérieur à lui-même en cette occasion cruelle. On eût pu voir alors ses mains se joindre, ses lèvres s'agiter; il priait, il suppliait Dieu de lui accorder au moins pour une fois le don de sauver une âme.

Quand Hyacinthe et M. Fleuriel entrèrent, l'abbé crut être la dupe de son désir et le jouet de ses yeux; mais sa joie fut de courte durée, car si le premier regard avait été tout d'éblouissement, le second lui fit voir le changement qui s'était opéré sur le visage de la jeune fille. Ce que n'y avait pu faire l'attente de l'amour, l'amour trompé l'avait fait; les regrets avaient été plus funestes à Hyacinthe que les rêves; la douleur avait osé lui ravir une partie de sa beauté, ce qui en était comme la fleur, et entamer sa jeunesse. A travers cette nouvelle pâleur, l'abbé vit pourtant briller une lumière nouvelle; il comprit que cette âme qu'il était seul à connaître, cette âme si simple, si droite et, quoi qu'on en dît, si forte, était entrée en action et en lutte. — Monsieur le curé, dit Hyacinthe, je suis venue avec mon père pour lui dire devant vous...

Elle avait trop présumé d'elle-même; le courage et la voix lui manquèrent. Sa pensée trop tendue se brisa sur ses lèvres. Elle s'assit devant la table, s'y accouda et attendit. M. Fleuriel, qui avait pris la main de l'abbé en entrant, ne la lâchait point; l'abbé le regardait. — Ne me demandez rien, lui dit tout bas M. Fleuriel, je ne sais pas pourquoi nous sommes ici.

— Monsieur le curé, reprit enfin Hyacinthe, croiriez-vous que j'ai songé à mourir?

— Eh! dit l'abbé essayant de sourire, il faut toujours songer à cela.

— Oh! s'écria-t-elle, vous entendez bien ce que je vous dis; mais vous feignez de vous y méprendre. Je n'ai pas fait que méditer sur la mort, je l'ai désirée avec une ardeur que vous ne pouvez concevoir. Je l'ai envisagée comme le souverain bien qu'il dépendait de moi de saisir. Enfin j'ai cru fermement, de toute mon âme, que c'était mon droit, si je le voulais, que de mourir.

— Hyacinthe, dit l'abbé, vous ne saviez donc pas ce que vous faisiez?

— Et si je me suis arrachée à cette pensée, reprit-elle, ce n'est point par la crainte de Dieu...

— Taisez-vous, Hyacinthe, dit M. Fleuriel. L'abbé serait forcé de vous blâmer, ma fille.

— M. le curé le peut bien, continua-t-elle; mais qu'il me dise auparavant ce que Dieu pense de moi à cette heure. Je sais que si je me suis déterminée à subir la loi de vivre, qu'il a imposée à toutes ses créatures, ce n'est que pour des raisons humaines.

— Je crois, balbutia l'abbé, que Dieu n'est pas si prompt à rejeter loin de lui ceux qui l'aiment.

— Et puis, dit M. Fleuriel, l'abbé ne peut rien vous dire, Hyacinthe, avant de connaître vos raisons.

— Ah! dit Hyacinthe, la première de toutes, c'est vous, mon père, c'est la pensée qui m'est venue que si je m'en allais de ce monde, vous n'y trouveriez plus personne pour vous aimer.

M. Fleuriel se leva, brûlant de s'élancer vers sa fille et de l'embrasser.

— Quand j'ai reçu ce matin votre billet, mon père, reprit-elle...

— Quoi! fit l'abbé, vous avez songé à lui écrire, vous? Et cette idée, je ne l'ai pas eue!

Mais d'un signe Hyacinthe pria qu'on la laissât achever sans l'interrompre.

— Je me suis représenté, dit-elle, la vie que vous mèneriez au Prieuré dans votre vieillesse, seul avec ma mère, ou bien encore

avec ma mère et ma sœur, et puis, plus tard,... une autre personne... qui pourrait y venir habiter un jour.

— Hyacinthe! s'écria M. Fleuriel, que voulez-vous dire? quelle folie? Pensez-vous donc encore que votre sœur?... Et croyez-vous que je me ferais son complice, moi, dans une action si méchante? Croyez-vous que je donnerais jamais mon consentement à son mariage avec ce petit Montgivrault?...

— Vous le pourriez, si l'on osait vous le demander, dit l'abbé, dont les doux yeux s'allumèrent; vous le devriez même pour les punir tous les deux.

— Mon père, fit Hyacinthe, ne remarquez-vous donc pas quel soin je prends de ne prononcer aucun nom?... Et puis, reprit-elle avec un demi-sourire, vous allez peut-être bien vite, et M. le curé veut faire comme vous. Quel motif, je vous le demande, avons-nous de croire que la personne dont je vous parle ait envie d'aimer et d'épouser ma sœur?

— Aucun, dit M. Fleuriel.

L'abbé se taisait.

— Aucun vraiment, aucun! répéta Hyacinthe. Oh! je le sais bien, il n'y a point d'apparence qu'une telle chose arrive, et cependant elle n'est pas impossible, puisque vous vous emportez quand nous en parlons tous les trois. M. le curé, lui, garde le silence. Que vous importe d'ailleurs, mon père, que votre fille Colombe se marie et vous quitte?.. Est-ce que je ne vous reste point? Écoutez-moi. Je n'ai rien à vous dire ici que je ne vous aie déjà dit dans ma chambre, ce matin, quand vous y êtes venu; mais c'est cela même que j'ai voulu vous répéter en présence de M. le curé. J'ai voulu le prendre à témoin d'un serment...

— Un serment! fit l'abbé.

— D'un serment que j'ai résolu de vous faire. Je vais donc vous jurer devant lui de n'aimer plus que vous...

— Ma fille, s'écria l'abbé, ne commettez pas la faute de prêter un serment pareil. Et vous, monsieur, ne l'acceptez point. Hyacinthe, c'est encore un mauvais esprit qui vous conseille. Dieu ne vous permettrait pas d'oublier que vous avez vingt ans. A cet âge, avec le cœur que vous avez, jurer de ne plus aimer que votre père! Mais venez donc, venez, monsieur, la supplier de revenir à la raison.

Et, saisissant M. Fleuriel par le bras, il le poussait vers sa fille. Hyacinthe était muette; l'abbé se tenait debout auprès d'eux, il joignait les mains.

— Pourquoi, dit-elle, semblant tout à coup sortir d'un rêve, pourquoi m'empêcher de prendre de bouche un engagement que j'ai pris de cœur?...

— Rétractez-vous donc, dit l'abbé. Il en est temps encore. Vous le devez. Il le faut...

— Je l'ai formé librement, continua-t-elle. Il me semblait tout simple de consacrer ma vie à mon père, puisque ce n'est que pour lui que je l'ai conservée.

— Et cela est bien, répliqua l'abbé, très bien, ma fille, de penser d'abord à votre père et de ne penser qu'à lui...

— J'ai pensé aussi à vous, dit-elle. C'est aussi pour vous que je veux vivre.

— Enfin! murmura l'abbé. Voilà donc ce que j'attendais!.. Mais ce n'est pas assez, ma fille... Il faut renoncer à ce serment. Voyez votre père qui vous prie.

— Hyacinthe! dit M. Fleuriel.

— Vous avez commencé de nous rendre heureux, continua l'abbé. Achevez donc votre ouvrage. Éloignez de votre esprit jusqu'au souvenir de cette promesse imprudente, s'il est vrai que vous nous aimez.

— Oui, dit-elle, oui, je vous aime; mais je voulais me contraindre à ne pouvoir plus aimer que vous. Vous ne voyez donc pas que vous m'ôtez toute ma force en m'empêchant de prêter ce serment...

— Soyez faible, repartit l'abbé, mais soyez libre.

— Ah! fit-elle, c'est la liberté justement que je crains. Ce qu'il vous faut, je le vois bien, c'est que je reste libre de souffrir, c'est que je garde ces pensées funestes...

— Ma fille, interrompit l'abbé, gardez plutôt l'espérance.

— Non, dit-elle, ne me parlez plus d'espérer. Je crois entendre mon père, qui n'a que le mot d'espérance à la bouche, quand il essaie de me consoler, et il me semble que c'est une raillerie. Que voulez-vous donc tous les deux que j'espère? Il n'y a que vous qui puissiez m'aimer; je ne veux aimer que vous. Laissez-moi faire ce serment qui va m'arracher à moi-même...

— Hyacinthe! ma fille! s'écrièrent à la fois M. Fleuriel et l'abbé en l'entourant de leurs bras.

— Eh bien! dit-elle d'une voix éteinte, je vous obéis. Vous ne voulez pas que je jure, je ne jurerai donc point.

PAUL PERRET.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

LA
BANQUE DE FRANCE
ET
LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

I. *La Banque de France et l'organisation du crédit en France*, par M. Isaac Pereire. — II. *Les Débats sur la Banque de France*, par M. J.-A. Rey. — III. *Les Banques d'émission et d'escompte*, par M. Maurice Aubry. — IV. *La Monnaie de papier et les Banques d'émission*, par M. A. d'Eichtal. — V. *Considérations sur les banques d'émission*, par M. Cucheval-Clarigny, etc.

Jamais peut-être l'étude des conditions essentielles du crédit n'a offert un plus grand intérêt d'opportunité qu'en ce moment. Sans parler de l'enquête ordonnée sur nos institutions de finance et sur les principes auxquels est soumise la circulation monétaire, on peut dire que depuis un an une autre enquête était ouverte, et que les témoignages s'en produisaient devant le public sous la forme d'innombrables écrits. Si la multiplicité des études pouvait suffire pour résoudre un grave problème, il n'est pas de question qui devrait plus que celle des banques se dégager aujourd'hui de toute incertitude. Malheureusement plus on avance dans le débat, et plus les assertions contradictoires, les systèmes nouveaux ou rajeunis, les fantaisies économiques, se croisent et s'agitent. On essaie trop souvent d'éveiller de fausses espérances par l'appât de périlleuses chimères, et, à l'exception de quelques travaux mûrement élaborés, ce dont on semble tenir le moins de compte, c'est l'expérience; ce dont on se soucie trop peu, c'est la connaissance des faits. Cependant, si,

comme le disent les Anglais, l'économie politique est principalement *a matter of facts*, jamais cette vérité n'a rencontré une application plus directe que dans la question du crédit et des banques.

Nous n'avons point la prétention d'aborder ici cette vaste matière sous les divers aspects qu'elle présente. Notre tâche, plus modeste, doit se borner à rétablir des données pratiques qu'on semble oublier ou ignorer, et à rappeler que l'émission des billets faisant office de monnaie ne se renferme point dans les limites d'une question de facilité des escomptes; elle touche aux problèmes les plus délicats de la sécurité de la circulation et de la variation des prix. Au lieu de n'offrir qu'un intérêt purement commercial, elle s'élève aux proportions d'un véritable intérêt public.

I.

Il faut avant tout se rendre bien compte de l'objet du débat. Depuis 1848, la Banque de France a seule la faculté d'émettre des billets payables en espèces au porteur et à vue; depuis 1857, elle a seule le droit d'élever le taux de ses opérations au-dessus de la limite posée par la loi de 1807 en matière d'intérêt de l'argent, et de faire varier les conditions de l'escompte suivant la situation du marché. On attaque aujourd'hui, l'on dénonce même comme un monopole abusif, le *droit exclusif d'émission*. Les uns voudraient qu'on rentrât dans le principe absolu de liberté, car à leurs yeux la création des billets faisant office de monnaie est *une industrie comme une autre*. Une opinion moins extrême reconnaît que le contrôle et la surveillance de l'état sont indispensables, et doivent s'exercer soit sous la forme de règlemens spéciaux auxquels les banques d'émission fondées librement seraient assujetties, soit au moyen d'un privilége fractionné entre plusieurs banques établies dans le même rayon, soit enfin au moyen d'un privilége exclusif accordé pour des régions déterminées. On prétend en outre que la Banque ne saurait jouir seule d'une exemption légale qui supprime à son égard les dispositions limitatives du taux de l'intérêt, et au lieu de demander, d'accord avec cet établissement, une modification générale du droit commun, reconnu inapplicable, on prend la situation actuelle à rebours. On voudrait assujettir la Banque à un taux *maximum* ou à un taux invariable de l'escompte, tandis qu'en dehors d'elle les transactions seraient affranchies de toute règle limitative.

Ces réclamations, produites avec vivacité, même avec une certaine amertume et une sorte de violence, se fondent sur le dommage causé au commerce par la Banque de France, sur l'abus qu'elle aurait fait de son privilége, et sur les bénéfices exorbitans

recueillis par cette institution : elle s'enrichit, ajoute-t-on, d'autant plus que les conditions qu'elle impose sont plus dures et que la production et le négoce souffrent davantage. De pareilles accusations sont graves : il faut les examiner de près et les rapprocher des données pratiques. Quelques faits et quelques chiffres suffiront pour mettre chacun à même d'apprécier la situation.

On se plaît à rappeler qu'avant 1848 la Banque de France avait presque constamment maintenu l'escompte à 4 pour 100, et que, *pendant plus de trente ans*, neuf banques départementales avaient fonctionné concurremment avec elle à la satisfaction de tout le monde. Trois d'entre ces institutions, armées chacune d'un monopole distinct pour un rayon déterminé, ont seules duré plus de trente ans (Rouen, Nantes et Bordeaux), les six autres (Lyon, Marseille, Lille, Le Havre, Toulouse et Orléans) n'ayant été établies que depuis 1835 et 1836; mais c'est un détail sur lequel il serait inutile d'insister. Ce qu'il est plus important de constater, c'est l'oubli des réclamations nombreuses soulevées contre le fractionnement du droit d'émission. L'idée d'incorporer les banques départementales à la Banque de France est bien antérieure à 1848; la révolution de février n'a fait que consacrer une réforme déjà mûre dans les esprits. Indiquée en 1847 par une commission de la chambre des députés, elle fut énergiquement réclamée dans la dernière discussion parlementaire engagée sous le gouvernement de juillet. Chose remarquable, au moment où l'un des plus habiles promoteurs de cette grande mesure, M. Léon Faucher, put se féliciter de la voir accomplie, M. Blanqui aîné, qui l'avait combattue, reconnut qu'il s'était trompé. « A la veille des événemens de février (disait-il dans une discussion engagée devant l'Académie des sciences morales et politiques en 1849), je soutenais l'opinion contraire (1); mais l'expérience qui vient de s'accomplir a modifié mes idées, et je crois que la centralisation du crédit a ses avantages. Elle prévient les inquiétudes qu'inspirent les billets des banques locales, et elle tend à généraliser l'usage du crédit. » Il ajoutait encore qu'il croyait l'expérience de l'unité des banques d'autant plus décisive qu'elle s'était accomplie dans des temps plus désastreux pour le pays.

Les banques départementales ne rendaient qu'un service incomplet sous le rapport de la circulation : leurs billets ne pouvaient franchir un étroit rayon; consacrés à l'échange local, ils n'empruntaient point au principe de l'unité cette vigueur qui distingue aujourd'hui la monnaie fiduciaire acceptée dans le pays tout entier. Aussi la moyenne de la circulation ne dépassait guère en 1846,

(1) Celle de la multiplicité des banques.

pour toutes les banques départementales, 86 millions; elle s'élevait à peu près à 269 millions pour la Banque de France. Le chiffre total n'était donc pour tout le pays que de 355 millions, pas la moitié de celui qui se maintient aujourd'hui sans difficulté sérieuse. La moyenne du portefeuille était, dans la même année, de 219,696,000 fr. pour la Banque de France et ses succursales, et de 77,235,900 fr. pour les banques départementales, avec un total général de 296,931,900 fr.; le montant total des escomptes accomplis d'environ 2 milliards 1/2, dont les banques départementales apportaient 772 millions pour leur contingent. Le tout a plus que doublé maintenant; les succursales de la Banque ont, à elles seules, escompté au-delà de 3 milliards 233 millions en 1863, et le chiffre total a dépassé celui de 5 milliards 688 millions; il s'est élevé à 6 milliards 550 millions en 1864. La banque unique s'est largement acquittée de la fonction qui lui a été dévolue pour toute la surface du territoire : elle a fidèlement réalisé les prévisions de M. Adolphe d'Eichtal, qui, après avoir mis en lumière les embarras créés et les fautes commises par les banques départementales, disait le 22 février 1848 : « La banque unique, que produit-elle comme banque de circulation? Bien loin de concentrer les ressources, elle est un moyen d'égale division, d'égale répartition des capitaux; elle les prend là où ils sont inutiles, à ses frais et risques; elle les porte là où ils sont utiles, où ils manquent. »

Tel est l'heureux résultat contre lequel on voudrait réagir aujourd'hui, tel est le fécond principe contre lequel on entreprend une campagne téméraire. La Banque de France, dit-on, fait payer ce service bien cher; elle gagne trop d'argent en maintenant l'escompte à trop haut prix. — Un fait curieux est à mentionner d'abord : en 1846, la banque de Lyon, une de ces banques départementales dont on prétend exalter le mérite, a procuré à ses actionnaires un produit de 244 francs sur des titres de 1,000 francs émis peu d'années auparavant. Nous sommes loin de lui en faire un reproche, pourvu que ce bénéfice n'ait pas été acquis au prix de la sécurité nécessaire des opérations. Si nous citons cet exemple, c'est uniquement pour ne point revenir sur une triste espèce d'argumens, les argumens de jalousie, qu'on voudrait ne pas rencontrer dans un débat sérieux. Il faut qu'une banque soit prospère pour que son crédit s'étende, pour que la solidité de ses opérations résiste à la violence des crises; le gain qu'elle fait correspond aux services qu'elle rend; la puissance de son crédit profite au commerce et à la facilité des transactions. — Non, répondent ceux qui condamnent l'élévation du taux de l'escompte, c'est parce que la Banque a pressuré le commerce qu'elle a grossi le chiffre du dividende! Ils semblent croire et ils enseignent

comme une vérité irrécusable que l'absence de la concurrence a seule permis cette exploitation, que le taux de l'intérêt n'a dépendu que de la volonté d'une institution faisant abus du monopole. — Il y a dans une pareille assertion une erreur de fait et une erreur de principe.

Pendant longtemps, la Banque de France avait eu pour règle une sorte de taux normal de l'intérêt fixé à 4 pour 100. Ainsi que l'a écrit dans la *Revue* Léon Faucher (1), « comme on avait commandé à la victoire, elle poussait l'illusion du privilége jusqu'à commander à l'argent. » Qu'en est-il résulté? Le taux immuable de 4 pour 100, trop cher dans les temps d'abondance (à une époque où l'esprit d'entreprise et la facilité des relations commerciales n'avaient point pris encore le large développement qui les fait déborder aujourd'hui), éloignait les emprunteurs solides, tandis que dans les momens de gêne, quand l'intérêt montait beaucoup plus haut, tous les emprunteurs se précipitaient sur le réservoir de la Banque au risque de le vider, ainsi que cela eut lieu en 1847. La règle arbitraire de la fixité du taux de l'intérêt fut alors mise de côté, et l'on fit payer chez nous, comme partout ailleurs, l'argent ce qu'il valait, en mesurant la hausse et la baisse de l'escompte sur la pénurie ou sur l'abondance des capitaux.

Chose singulière, les écrivains qui exagèrent les avantages de la multiplication de la monnaie fiduciaire et l'économie qui doit en résulter pour la fortune publique se font les panégyristes d'une époque d'immobilité durant laquelle la Banque de France n'a guère fonctionné que comme banque de dépôt; presque constamment l'encaisse métallique était alors au niveau des billets en circulation, quand il ne le dépassait pas. Le point culminant auquel s'est élevée la monnaie fiduciaire n'a pas été avant 1848 au-delà du chiffre moyen de 269 millions pour la Banque de France et les succursales, et de 86 millions 1/2 pour les banques départementales; c'était donc un total de 355 millions de billets atteint en 1846 pour la France entière. La circulation a plus que doublé aujourd'hui; elle se maintient au chiffre d'environ 800 millions, qui l'emporte de beaucoup sur celui de la Banque d'Angleterre. Cet accroissement énorme est dû à la confiance qu'inspire l'inébranlable solidité de notre grand établissement de crédit et à l'unité du signe fiduciaire, accepté partout comme la monnaie elle-même.

Le commerce a-t-il subi des conditions onéreuses? les exigences de la Banque l'ont-elles condamné à payer un tribut énorme? Pour répondre à cette question, simple en apparence et très complexe en

(1) *La Banque de France et le taux de l'intérêt*, 1er décembre 1853.

réalité, il ne faut point s'arrêter à une seule époque, exposée à des charges extraordinaires; l'on doit tenir compte d'une certaine série d'années qui permet de mieux comprendre la situation. C'est surtout la faculté ouverte par la loi de 1857 qu'on a dénoncée comme la cause des exigences nouvelles de la Banque. L'article 8 permet en effet, si les circonstances l'exigent, d'élever au-dessus de 6 pour 100 le taux des escomptes et des avances. Voyons quel a été le résultat général. Il est reconnu que durant les six années qui ont précédé la loi, c'est-à-dire de 1851 à 1856, le taux moyen de l'escompte a été de 4 fr. 11 cent.; il s'est élevé pour les six années suivantes, de 1858 à 1863, à 4 fr. 14 cent., 3 centimes de différence! De 1858 à 1862, la moyenne était même descendue à 4 fr. 02 cent.; c'est l'élévation du taux de 1863 qui a causé l'augmentation signalée plus haut. L'année 1864 a été bien plus difficile à traverser; elle a porté la moyenne de l'escompte à 6 fr. 50 cent., chiffre le plus lourd que nous ayons eu à subir jusqu'à présent. Ce chiffre fait monter à 4 francs 48 centimes la moyenne des sept années écoulées depuis 1858; c'est presque le taux actuel de 4 1/2 pour 100.

Environ un demi pour cent d'augmentation moyenne supporté sur le taux jadis immuable de 4 pour 100, c'est quelque chose, nous sommes loin de prétendre le contraire. C'est une charge supplémentaire assez considérable, singulièrement accrue en vertu de l'influence exceptionnelle de la dernière année; mais elle est loin de correspondre aux chiffres de 7, 8 et 9 pour 100, que les adversaires de la Banque font habilement miroiter devant les yeux, et qui n'ont jamais été chez nous que de courte durée. Loin d'ajouter aux bénéfices de la Banque, ces taux les ont atténués; ils ont eu pour but, non le gain, mais la diminution des avances et la rentrée du numéraire. Aux termes de la loi de 1857, la recette qui provient d'une perception supérieure à 6 pour 100 ne doit pas accroître le dividende; elle est portée à un compte de réserve spécial, destiné à augmenter le capital social. La Banque conserve cet excédant sans paraître y attacher une grande importance; sans lui profiter beaucoup, il fournit le prétexte d'attaques acerbes et injustes. La *réserve spéciale* constitue en ce moment un total de 6,987,142 fr.; elle n'était que de 3,000,754 francs au 1er janvier 1864; l'année dernière l'a plus que doublée. Cette réserve représente à peine une moyenne de gain d'un million par an sur les années écoulées depuis la loi de 1857. On aimerait sans doute à voir la Banque ne pas profiter de cet excédant; mais on doit constater aussi qu'il est loin de motiver les plaintes excessives dont il est l'objet : il se réduit à peu de chose en présence de la masse énorme des escomptes, en pré-

sence du capital même de la Banque, pour lequel il constitue un bénéfice annuel d'environ demi pour cent.

Ce n'est pas tout : quand la Banque serre fortement l'écrou de l'escompte, elle renonce à percevoir 6 pour 100 sur la portion des affaires dont l'essor diminue. Elle se résigne à une perte réelle que le bénéfice d'un excédant apparent et non partageable est loin de compenser; elle le fait par devoir, dans l'intérêt de la sécurité de la circulation et dans l'intérêt même du commerce. Aussi la perception d'un taux supérieur à 6 pour 100, mesure temporaire de défense et de politique financière, n'a jamais eu pour mobile un calcul cupide de la part de la Banque; elle n'a d'ailleurs imposé au commerce qu'une charge inférieure à sept millions en plus de sept années; enfin, sans entrer dans la répartition des dividendes, elle a contribué à porter jusqu'au taux de 4 fr. 48 cent. la moyenne de l'intérêt perçu depuis 1858.

Cette augmentation d'environ demi pour cent sur le taux d'escompte, maintenu d'une manière fixe à 4 pour 100 pendant vingt-six ans, depuis 1820 jusqu'en 1846 (1), correspond à un état de choses nouveau dont il importe de ne pas méconnaître l'effet. La demande des capitaux s'est accrue sous la puissante impulsion donnée à l'esprit d'entreprise, et l'emploi en est devenu plus productif. La France, repliée en quelque sorte sur elle-même à la première époque, étend aujourd'hui partout son activité et son influence. Elle construit des chemins de fer en Espagne, en Italie, en Autriche, en Russie, en Turquie; elle verse des flots de numéraire dans les emprunts contractés par les puissances étrangères; elle fonde au dehors de nombreux établissemens de crédit. Elle partage tout au moins avec l'Angleterre la force d'expansion qui appartenait jadis entièrement à cette dernière. C'est l'appât des gros profits qui dirige une partie de nos capitaux sur les places étrangères en diminuant chez nous l'offre et en augmentant les demandes. La Banque ne saurait établir, elle ne fait que constater

(1) Le taux moyen de l'escompte de la Banque a été de 6 pour 100 depuis l'an VIII jusqu'en 1806. Il est descendu à 5 fr. 53 c. depuis le 23 septembre jusqu'au 31 décembre de cette année, et à 4 fr. 60 c. en 1807. Le taux de 4 pour 100 s'est maintenu depuis 1808 jusqu'en 1813. Il a été de 4 fr. 75 c. en 1814 et de 5 pour 100 depuis 1815 jusqu'en 1820, année où il a baissé à 4 fr. 08 c. Depuis 1847, où la moyenne s'est élevée à 4 fr. 95 c., elle est descendue à 4 pour 100 pour 1848, 1849, 1850 et 1851, et à 3 fr. 17 c. pour 1852. Elle a été de 3 fr. 29 c. en 1853, — de 4 fr. 41 c. en 1854, — de 4 fr. 44 c. en 1855, — de 5 fr. 51 c. en 1856, — de 6 fr. 25 c. en 1857, — de 3 fr. 71 c. en 1858, — de 3 fr. 46 c. en 1859, — de 3 fr. 63 c. en 1860, — de 5 fr. 53 c. en 1861, — de 3 fr. 77 c. en 1862, — de 4 fr. 73 c. en 1863, — et de 6 fr. 50 c. en 1864. — Sur les sept années écoulées depuis 1857, on en compte *quatre* pendant lesquelles l'escompte a été *au-dessous* et *trois* pendant lesquelles il a été *au-dessus* de 4 pour 100.

le taux de l'intérêt; elle subit le contre-coup des exigences du marché. Quand on l'accuse d'élever abusivement le taux de l'escompte, on lui attribue un pouvoir qu'elle ne possède pas, et l'on prend pour une cause de malaise ce qui n'est qu'une conséquence de l'équilibre rompu entre la demande incessante et la formation successive de capitaux considérables. Faut-il rappeler l'immobilisation croissante des ressources actives dans les grands travaux publics, qui, tout en promettant d'utiles résultats pour l'avenir, retiennent une grande partie du capital circulant et le transforment en capital fixe? Quand aux milliards absorbés au dehors et au dedans par la construction des chemins de fer, par la transformation des grandes villes, par la création d'établissemens de crédit, l'amélioration de la culture, l'accroissement de l'industrie, l'extension du commerce, l'on ajoute les milliards dévorés par les emprunts publics, on arrive à un total gigantesque, qui dépasse les visées les plus hardies, qui confond l'imagination. Il faut que la France possède d'admirables ressources pour avoir fait face à de pareils besoins sans fléchir sous le fardeau. Qui s'étonnerait d'un léger accroissement du taux de l'intérêt en présence des nécessités nombreuses imposées par les entreprises de la guerre et par les travaux de la paix? Si quelque chose est de nature à exciter une légitime surprise, c'est que des saignées aussi abondantes faites au capital circulant aient pu ne se traduire que par une aussi faible différence sur le taux moyen de l'escompte, car c'est le *taux moyen* qui indique seul les bénéfices réels de la Banque, comme les charges réelles du commerce (1).

La Banque de France a eu besoin de la solidité de son crédit et de la puissance que lui donne sa constitution pour répondre, comme elle l'a fait, à des demandes d'escomptes accrues dans d'énormes proportions. Si une nécessité absolue l'a contrainte à recourir temporairement à des taux élevés, on doit reconnaître que dans les circonstances les plus difficiles elle a su concilier l'aide donnée au commerce avec les commandemens de la prudence. La différence sur le loyer du capital a une gravité que nous sommes loin de méconnaître, les plaintes du commerce, qui s'arrête à la superficie des choses et blâme ce qui le blesse sans tenir compte de ce qui lui profite, n'ont rien qui doive étonner; mais ce qui lui importe avant tout, ce sont des ressources suffisantes : or le tableau des escomptes accomplis porte en traits éloquens la marque des services rendus par la Banque. Il suffit de citer ici quelques chiffres pour montrer

(1) Il y aurait à tenir compte aussi de l'influence exercée par le mouvement international des métaux précieux, et nous en dirons un mot tout à l'heure. L'excellent travail de M. de Laveleye publié dans la *Revue* du 15 janvier a d'ailleurs simplifié notre tâche en jetant une vive lumière sur cette question.

l'essor des affaires et la tâche agrandie de l'institution qui demeure le pivot principal du crédit. En réunissant les escomptes de la Banque de France à ceux des succursales et des banques départementales, le *maximum* obtenu avant 1848 ne montait qu'à 2 milliards 659 millions. Ce chiffre s'était réduit à 1 milliard 25 millions en 1849 pour la Banque de France, désormais appelée seule à pourvoir aux besoins du pays. Un mouvement progressif a porté le total des escomptes à 1 milliard 824 millions en 1852, à 2 milliards 949 millions en 1854, puis à 3 milliards 762 millions en 1855. L'année 1856 a donné 4 milliards 674 millions, et l'année 1857 le chiffre énorme de 5 milliards 645 millions. Ce chiffre descendit subitement à 4 milliards 179 millions en 1858 pour se relever à 4 milliards 711 millions en 1859, et monter à 4 milliards 969 millions en 1860. Depuis cette époque, la somme des escomptes n'a cessé de grandir. Après être montée à 5 milliards 326 millions en 1861, à 5 milliards 429 millions en 1862, à 5 milliards 688 millions en 1863, elle vient d'atteindre en 1864 le total prodigieux de 6 *milliards* 550 *millions!*

C'est aux époques de crise, alors que le taux de l'intérêt s'élève, que les escomptes de la Banque deviennent le plus considérables. Il en a été ainsi pendant les années dont la date restera dans l'histoire des tempêtes commerciales, en 1847, en 1857 et en 1864. Les escomptes de la Banque et de ses succursales, qui n'avaient guère dépassé 1 milliard jusqu'en 1844, s'élevèrent jusqu'à 1 milliard 808 millions en 1847, alors que l'intérêt avait été pour la première fois porté et maintenu à 5 pour 100; ce fut le point culminant avant la révolution de février. L'apogée a été atteint depuis avec des chiffres bien autrement considérables : en 1857, le total des escomptes était de 5 milliards 645 millions à un intérêt moyen de 6 fr. 25 c., et en 1864 de 6 milliards 550 millions à un intérêt moyen de 6 fr. 50 cent. Le motif en est bien simple : dans le cours ordinaire des choses, la Banque de France a des auxiliaires qui contribuent avec elle à la négociation du papier de commerce; leur nombre diminue et leurs ressources se restreignent dans les momens difficiles. C'est à la Banque qu'il faut alors avoir recours; elle devient pour le commerce une véritable ancre de salut, surtout si l'ordre, la sagesse et la prévoyance de ses opérations ont su gagner la confiance générale. Il lui est impossible d'empêcher que l'argent ne devienne cher quand la rareté de cette marchandise en accroît le prix; au moins elle empêche les désastres en ouvrant un refuge aux engagemens sérieux. Ce qui se trouve frappé, c'est l'esprit désordonné de spéculation, cause première du mal. La Banque est ainsi récompensée de sa bonne tenue et de sa prudence; elle a les reins assez forts

pour ne point plier sous les exigences qui l'assiégent et pour être à même d'élargir son action, alors que celle du crédit privé se resserre. Elle maintient la circulation sur la base solide du numéraire, en même temps qu'elle prête un énergique appui au commerce. Tel est le service qu'elle a rendu dans la crise que nous venons de traverser.

On comprend à merveille que les intérêts froissés par la hausse considérable de l'escompte aient fait entendre de vives réclamations : ce dont on souffre provoque immédiatement la plainte. La réflexion et l'étude peuvent seules élever l'esprit au-dessus de l'horizon étroit de l'intérêt privé en ouvrant les vastes aspects de l'intérêt général. Alors les préventions se dissipent, une appréciation calme ramène à un jugement plus équitable. Le chiffre de 6 milliards 550 millions d'escompte pour 1864 répond suffisamment aux reproches d'abandon du commerce et d'indolence. — Mais c'est à un taux élevé, dit-on, c'est à 6 fr. 50 c. en moyenne que ce crédit a dû être acquis! On ne saurait en disconvenir. En dehors des causes que nous avons essayé d'indiquer et du mouvement des métaux précieux, qui expliquent comment les capitaux, surmenés par la spéculation, ont accru leurs exigences et comment le numéraire a imposé des sacrifices pour retrouver l'équilibre, il est un motif dont il n'a été tenu aucun compte, et qui pourtant domine la situation : le nouveau régime de liberté commerciale que la France a brillamment inauguré en 1860, et dont elle poursuit les fécondes applications, a créé pour tous les marchés une solidarité plus intime que par le passé. Le pays profite de relations plus nombreuses et plus étendues, les échanges se multiplient dans une proportion inconnue jusqu'ici, les liens se resserrent entre les nations, les bénéfices augmentent; arrachés à leur isolement, les peuples, qui s'empruntent de mutuels avantages, se trouvent soumis aussi à une dépendance mutuelle, et le mal dont l'un d'eux est atteint se répercute forcément chez ceux qui entretiennent avec lui les rapports les plus intimes.

Le commerce général de la France ne dépassait point, de 1827 à 1836, une moyenne de 1 milliard 366 millions; cette moyenne a été de 2 milliards 112 millions pour la période décennale de 1837 à 1846, et de 3 milliards 126 millions pour celle de 1847 à 1856. Le chiffre s'était élevé en 1857 à 4 milliards 593 millions en valeurs officielles, et à 5 milliards 328 millions en valeurs réelles. En ne tenant compte que de celles-ci, nous les voyons arriver à 5 milliards 412 millions en 1859, à 5 milliards 804 millions en 1860, à 5 milliards 745 millions en 1861. Ce chiffre a été de 5 milliards 949 millions en 1862, de 6 milliards 762 millions en 1863; il dépasse

7 milliards 1/2 pour 1864. La valeur en est donc plus que triplée depuis vingt ans, plus que doublée depuis dix ans, et accrue d'environ 50 pour 100 depuis que nous profitons de la liberté commerciale. Quelle immense révolution dans les rapports de la production et de l'échange! Cette révolution s'est surtout manifestée dans nos relations avec l'Angleterre. Les importations de ce pays en France n'étaient en 1827 que de 14 millions, en 1847 de 72, en 1857 de 321; elles ont monté à 525 millions en 1862, et à 691 millions en 1863; nos exportations à la destination de la Grande-Bretagne étaient de 107 millions en 1827, de 155 en 1847, de 548 en 1857, de 619 en 1861 et de 834 en 1862; elles se sont élevées à plus de 1 milliard en 1863. Ces chiffres d'importation et d'exportation ont encore grandi en 1864, et les différences du commerce *spécial* sont plus fortes que celles du commerce *général*.

Quand la masse des échanges décuple en moins de vingt ans et double en quelques années entre la France et l'Angleterre, quand celle-ci est devenue notre plus riche cliente, faut-il donc s'étonner que la situation du marché anglais agisse sur la nôtre? Plus que jamais, en ce qui concerne surtout le capital sous la forme la plus fluide, les paroles de Mengotti rencontrent leur application : « Le numéraire est essentiellement rebelle aux ordres de la loi; il vient sans qu'on l'appelle; s'en va, quoiqu'on l'arrête, sourd aux avances, insensible aux menaces, attiré seulement par l'appât des profits. » Pour l'empêcher de partir quand il s'en va, ou pour le rappeler quand il est parti, il n'y a qu'un moyen efficace, c'est d'élever la rémunération qu'on lui accorde. On peut discuter sur la quotité de l'*écart* admissible sans perturbation entre le taux de l'escompte à Londres et le taux de l'escompte à Paris; mais au-delà d'une limite assez restreinte il est impossible, pour quiconque a la moindre notion des facilités et de l'importance du commerce du papier sur Londres, de nier que dans l'état actuel des relations commerciales entre les deux pays la Banque de France ne saurait fermer les yeux sur les décisions prises par la Banque d'Angleterre, et réciproquement.

Quel a été le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre durant l'année 1864? Qui a pris l'initiative de l'élévation de ce taux? Dans quelle proportion cette initiative s'est-elle exercée par la suite? Quel écart a été maintenu, et au profit de quel pays? Voilà des questions d'une grave importance dans le débat qui s'agite, et dont le tableau suivant nous offre la solution.

BANQUE D'ANGLETERRE.		BANQUE DE FRANCE.	
DATES DES CHANGEMENS.	TAUX DE L'ESCOMPTE.	DATES DES CHANGEMENS.	TAUX DE L'ESCOMPTE.
1864. Janvier..... 1er	7 pour 100.	1864. Janvier..... 1er	7 pour 100.
— 20	8 —		
Février..... 11	7 —		
25	6 —	Mars....... 24	6 —
Avril....... 16	7 —		
Mai........ 2	8 —	Mai........ 6	7 —
— 5	9 —	— 9	8 —
— 19	8 —	— 20	7 —
— 26	7 —	— 26	6 —
Juin....... 16	6 —		
Juillet...... 25	7 —		
Août....... 4	8 —		
Septembre.. 8	9 —	Septembre.. 9	7 —
		Octobre..... 13	8 —
Novembre... 10	8 —	Novembre... 3	7 —
— 24	7 —	— 24	6 —
Décembre... 15	6 —	Décembre... 8	5 —
		— 22	4 1/2 —

On voit que le point de départ a été le même pour les deux banques : c'était le taux de 7 pour 100. Après l'avoir élevé à 8 pour 100, puis ramené à 7 pour 100, sans qu'aucun changement ait été accompli chez nous, la Banque d'Angleterre a donné une seule fois, au 25 février, le signal d'une baisse à 6 pour 100, qui a été appliquée par la Banque de France un mois plus tard. Depuis lors, la hausse de l'escompte a toujours commencé par Londres; Paris n'a suivi qu'à distance, en maintenant constamment un écart qui a varié entre 1 et 2 pour 100. En somme, l'intérêt a été à la Banque d'Angleterre, durant l'année 1864, de 6 pour 100 pendant 106 jours, de 7 pour 100 pendant 102 jours, de 8 pour 100 pendant 81 jours, et de 9 pour 100 pendant 77 jours. Il a été à la Banque de France de 4 1/2 pour 100 pendant 9 jours, de 5 pour 100 pendant 14 jours, de 6 pour 100 pendant 163 jours, de 7 pour 100 pendant 148 jours, de 8 pour 100 pendant 32 jours, et ne s'est point élevé au-delà. La moyenne totale pour l'année bissextile, de 366 jours, a été de 7 fr. 35 cent. pour 100 à Londres et de 6 fr. 50 cent. pour 100 à Paris.

Si nous n'avons pas craint de produire cette longue série de chiffres, c'est qu'elle répond suffisamment aux accusations les plus véhémentes et aux argumens les plus subtils. Un seul fait a droit ici de nous étonner, c'est que la Banque de France soit arrivée à maintenir d'une manière notable et persévérante l'escompte à un taux plus bas que celui de la Banque d'Angleterre. Aujourd'hui encore il existe à l'avantage de notre marché un écart entre le taux de l'escompte à Paris et celui des principales places de commerce de l'Europe.

La Banque de France a plus que jamais conduit largement ses escomptes en 1864; elle est arrivée au chiffre inoui de 6 milliards 550 millions, en se maintenant en moyenne à près de 1 pour 100 d'intérêt au-dessous du taux de la Banque d'Angleterre. C'est un résultat dont elle peut se glorifier à juste titre. Il ne désarme cependant pas ses adversaires. Sans s'inquiéter de la situation générale du marché des capitaux, sans tenir compte du nouveau régime commercial dont la France est appelée à supporter les conséquences en même temps qu'elle en recueille les avantages, ils s'arment du taux du dividende qu'elle distribue pour faire appel à de mauvais sentimens, trop faciles à éveiller. La Banque est coupable, parce qu'elle a réalisé de grands bénéfices; cela suffit pour la condamner. On ne se demande point si les bénéfices d'une institution de crédit de cette nature ne grandissent pas avec les services rendus, et si ceux-ci ne leur servent point de mesure naturelle. On enfle même d'une manière fictive le dividende de 200 francs, acquis en 1864, d'une répartition extraordinaire de 35 francs qui appartient à l'exercice de 1861, et qui est le résultat de la liquidation d'affaires difficiles engagées à cette époque. Sans nul doute, c'est un beau chiffre que celui de 200 francs, qui équivaut à 20 pour 100 sur les anciennes actions émises à 1,000 fr., et à 18 pour 100 sur les actions nouvelles, sur lesquelles il a été opéré un versement de 1,100 francs; mais ce résultat a déjà été atteint et même dépassé plusieurs fois. Le dividende a été de 200 fr. en 1855, de 272 fr. en 1856, de 247 fr. en 1857; il s'était élevé avant la révolution de février, au milieu d'un mouvement d'affaires singulièrement calme et restreint, à 144 francs en 1839, 139 fr. en 1840, 138 fr. en 1842, 159 fr. en 1846 et 177 fr. en 1847. On dira que le dividende nouveau correspond à un capital doublé depuis 1857; il en est ainsi pour toutes les entreprises dont l'extension successive a fait augmenter le fonds de roulement ou de garantie, et l'on doit se féliciter au lieu de se plaindre de ce que les résultats obtenus s'élèvent proportionnellement aux avances faites.

D'ailleurs ces résultats remarquables demeurent au-dessous des avantages recueillis dans d'autres entreprises qui n'ont pas toutes le mérite de contribuer autant que la Banque de France à raffermir l'assiette du crédit et à maintenir les conditions indispensables d'une circulation solide. Est-ce qu'on a jamais eu la pensée de faire un sujet de reproche aux banques *à fonds-unis* (*joint-stock-banks*) des dividendes de 20 pour 100, de 30 pour 100 et au-delà, qu'elles ont légitimement distribués à leurs actionnaires? Nullement; on y a vu au contraire un motif d'encouragement pour des établissemens analogues qui commencent à fonctionner utilement dans notre pays. Si nous rappelons ce fait, ce n'est pas uniquement

dans la pensée d'établir un parallèle instructif, c'est aussi pour qu'on ne perde pas de vue l'influence qu'exercent sur le taux général de l'intérêt tant de placemens nouveaux et très productifs qui se disputent le capital circulant.

Turgot a raison, la diminution du loyer des capitaux livre de nouveaux domaines à la production, comme la mer, en se retirant, découvre de nouvelles plages propres à la culture; la belle image dont il s'est servi rend compte du phénomène qui suit la baisse du taux de l'intérêt, *lorsque toutes les autres circonstances demeurent les mêmes*. Seulement le principe qu'il a mis en avant cesse d'être exact, si la demande du capital s'accroît par suite du meilleur parti que savent en tirer et des fruits plus abondans que recueillent ceux qui l'emploient. Alors, loin de marquer le déclin, la hausse de l'intérêt devient un signe de prospérité; elle correspond à une plus riche récolte. C'est ce qui apparaît en traits saillans dans les fertiles contrées que le génie de l'homme fait sortir d'un long engourdissement, c'est ce qui éclate aussi dans les états les plus civilisés, quand le progrès y développe une ère nouvelle. La rente, le salaire et le profit y grandissent à la fois; comment le capital circulant serait-il exclu d'une part de ce bénéfice additionnel? Comment surtout, plus mobile, plus facile à transporter qu'aucun autre bien, n'élèverait-il point ses prétentions en présence du marché universel de plus en plus ouvert, du gain accru et du risque diminué pour les placemens lointains, pendant que la compétition générale fait marcher la demande d'un pas plus accéléré que la formation des richesses disponibles? On s'empare des chiffres du bilan de la Banque pour prétendre qu'en mettant ses services à plus haut prix, cette institution en a rendu moins. Le calcul paraît simple et concluant alors que l'on choisit pour les mettre en regard l'époque à laquelle l'escompte est d'ordinaire au plus haut et celle où il est au plus bas. En janvier 1864, le portefeuille s'élevait à 752 millions et les avances sur titres à 115 millions, total 867 millions. En décembre de la même année, le portefeuille s'est trouvé réduit à 562 millions et les avances sur titres à 66 millions, total 628 millions, avec une diminution de 238 millions. Ainsi, ajoute-t-on, les bénéfices de la Banque s'élèvent en raison inverse des services qu'elle rend. C'est là une arithmétique de mauvais aloi : non, les bénéfices ne peuvent résulter que de l'extension des opérations; la Banque a plus gagné en 1864 que dans aucune autre année, parce que jamais elle n'a autant escompté. La diminution du portefeuille coïncide avec la réduction de l'intérêt; elle témoigne d'une détente dans la situation : le commerce a moins besoin de la Banque lorsqu'il profite davantage d'autres capitaux et lorsque les affaires reprennent une allure régulière. Il en a toujours

été ainsi après les grandes crises, après celles de 1847, de 1857, comme après celle de 1864. Du reste, ceux qui se sont saisis de ce singulier argument n'avaient qu'à prendre un peu patience : ils auraient vu le premier bilan de 1865, celui du 5 janvier, accuser un accroissement considérable du portefeuille, qui a augmenté de 93 millions dans l'espace d'une semaine, en montant à 690 millions. Quant à la diminution du chiffre des avances sur titres, l'occasion s'offrira bientôt d'expliquer pourquoi nous sommes loin de nous en plaindre : ces avances intéressent beaucoup plus la spéculation que le commerce.

En résumé, l'élévation du taux de l'escompte, grief principal invoqué contre la loi du 9 juin 1857, n'a fait augmenter l'intérêt perçu par la Banque de France que de 1/2 pour 100 en moyenne durant les sept dernières années. Cette augmentation s'explique par l'extension des affaires, l'essor de l'esprit d'entreprise, les nombreux travaux exécutés avec le capital français, et les emprunts considérables auxquels ce capital a dû faire face chez nous et au dehors; elle a été motivée aussi par le mouvement des métaux précieux.

Après avoir invoqué le passé sans tenir compte des différences de situation, après avoir ainsi tracé un tableau de pure fantaisie, c'est dans les institutions de crédit des pays étrangers qu'on cherche des armes contre le principe de l'unité de circulation fiduciaire. Ici les mêmes erreurs se reproduisent, et il sera facile d'en faire justice. Ceux qui combattent ce principe savent-ils bien qu'ils essaient de remonter le courant auquel obéit le monde entier? De plus en plus l'organisation de la Banque de France devient le type de la constitution financière des autres peuples : on essaie de reproduire ce type ou de s'en rapprocher. La Belgique, la Hollande, presque tous les états de l'Allemagne, ne possèdent qu'une *banque d'émission*. L'Italie est à la veille d'adopter ce système. Si c'est une faute que de marcher dans cette voie, le nombre des coupables se multiplie, et nous serions curieux de connaître le pays où l'on serait disposé à renoncer à l'unité de la circulation fiduciaire pour adopter le régime de la concurrence en fait de monnaie de papier.

Mais, dira-t-on, l'Angleterre, l'Écosse, les États-Unis, ne connaissent point de privilége en fait d'émission; ils profitent du régime de la liberté et s'en trouvent à merveille. — Cette assertion, sans cesse reproduite, est-elle bien exacte? Oui, il fut un temps, assez rapproché du nôtre, puisque nous n'en sommes pas encore séparés par un quart de siècle, où ces divers pays obéissaient aux lois de la concurrence en fait de banques d'émission, où, suivant l'expression de Carey, chacun était aussi libre de fonder un de ces établissemens que d'ouvrir une échoppe de savetier. Qu'en est-il

résulté? Des crises violentes, des faillites innombrables, des ruines multipliées. Il faut avoir la mémoire courte pour ne pas se souvenir de cette période de vingt années, marquée par des désastres répétés, et des cris de détresse qui retentissaient des deux côtés de l'Océan. Les hommes les plus considérables de l'Amérique, Gallatin, Webster, Buchanan, ont condamné les tristes résultats d'un principe faux. L'Angleterre les a également signalés par l'organe de ses plus illustres économistes. Son grand homme d'état, sir Robert Peel (dont M. Gladstone, — le meilleur chancelier de l'échiquier que ce pays ait encore possédé au jugement de Cobden, — recueille fidèlement l'héritage), s'est efforcé, sinon d'en empêcher entièrement le retour, du moins d'en affaiblir la fatale influence. Il est vrai que nos modernes financiers dédaignent ces glorieux représentans de l'étude et de l'expérience. Que leur importent Adam Smith, Ricardo, Rossi, Overstone, Torrens, Sismondi, Jean-Baptiste Say et Léon Faucher? Ne sont-ils pas en train de construire une économie politique nouvelle qui enveloppe dans un même dédain la vieille science et les faits accomplis? — On se refuse à reconnaître que l'Angleterre s'est efforcée résolûment de proscrire la concurrence dans l'émission des billets qui tiennent lieu de monnaie; on passe sous silence les conditions spéciales dans lesquelles s'est développé le système des banques d'Écosse; on ne dit rien des tendances nouvelles des États-Unis. Ce sont autant de points sur lesquels il est bon de s'entendre.

L'*act* de 1844 a défendu de fonder en Angleterre aucunes nouvelles banques d'émission. Le respect pour le principe sacré de la non-rétroactivité a fait tolérer l'existence de celles qui fonctionnaient alors; mais la faculté dont chacune d'elles peut user a été limitée à la moyenne de la circulation des deux années antérieures. On a multiplié les clauses destinées à faire refluer, au fur et à mesure de l'extinction, ces droits fractionnés vers la Banque d'Angleterre, seule investie d'un privilége permanent. En 1826, on comptait 809 banques; il n'en restait que 584 en 1833, et 300 en 1844, entre lesquelles se trouva répartie la faculté d'émettre 8 millions de livres de billets (200 millions de francs). Un tiers de ces banques a déjà succombé; quelques-unes ont abandonné, au bénéfice de la Banque d'Angleterre, la part afférente du droit d'émission. Au 17 septembre de l'année dernière, la circulation de cet établissement était de 20,618,682 livres sterling (près de 620 millions de francs). Les banques privées (*private-banks*), qui ne peuvent compter au-delà de six associés, avaient en cours 2,971,725 livres sterling de billets (un peu plus de 74 millions de francs), et pour les *joint-stock-banks* (banques par actions) ce chiffre n'était que de 2,788,896 livres sterling (environ 70 millions de francs). Le total

était donc, pour les deux catégories, de 144 millions de francs; mais une partie de cette somme de billets a été remise à la Banque d'Angleterre contre des billets de celle-ci, qui remplacent dans la circulation la monnaie de papier locale, dont l'importance est singulièrement réduite. Toute banque qui cesse de payer à bureau ouvert perd le droit d'émission. Les banques privées ne peuvent se réunir pour l'exercer, si de cette fusion résulte une association de plus de six personnes. La Banque d'Angleterre a la faculté de réclamer jusqu'à concurrence des deux tiers la jouissance du privilége évanoui des banques de province. L'*act* de 1844 ne porte aucune atteinte aux droits acquis, mais il ne néglige rien pour en hâter l'extinction; il les tolère provisoirement, comme un mal inévitable, et l'on viendrait présenter ces prescriptions jalouses comme une application du principe de la concurrence!

La vérité, c'est que ce principe a disparu ou a été singulièrement restreint. Qu'on en juge par ce qui s'est passé en Écosse et en Irlande depuis 1845. Aucune banque nouvelle ne saurait y participer au droit d'émission, exclusivement maintenu dans des limites strictement définies en faveur des banques qui existaient lors de la promulgation de la loi. La circulation autorisée en Écosse a été établie à 3,150,000 livr. sterl. (78,750,000 fr.), et celle de l'Irlande à 6,356,494 liv. sterl. (159 millions de francs). Au-delà du chiffre spécialisé pour chaque banque, tout billet émis en Écosse et en Irlande dut être intégralement représenté par une valeur correspondante en or; mais la réserve métallique est toujours de beaucoup supérieure à l'exigence légale. La circulation *autorisée* est descendue aujourd'hui en Écosse au-dessous de 70 millions; les billets de banque y circulent en moyenne pour une somme inférieure à 100 millions, avec une réserve métallique supérieure à la moitié. En Irlande, la circulation des billets oscille autour de 125 millions de francs. Les réserves en métal précieux sont considérables.

L'émission des billets n'a jamais formé qu'une branche très accessoire de l'industrie des banques d'Écosse; celles-ci, organisées pour un système d'avances beaucoup plus que pour l'escompte du papier de commerce, ont grandement contribué à la prospérité de la contrée et notamment de l'agriculture, la plus riche industrie du pays, en fonctionnant surtout comme banques de dépôt et de virement; elles allouent un intérêt aux capitaux qui leur sont versés et les font fructifier en les prêtant à un taux supérieur. Tandis que la circulation des billets s'est toujours maintenue dans des chiffres restreints, les dépôts se sont élevés au-delà d'un milliard de francs; ils oscillent encore autour de ce chiffre. Là se rencontre le puissant levier dont ces banques disposent : elles justifient leur vieille renommée en prenant pour base la réalité des ressources agglomé-

rées, des épargnes réunies en vertu d'un ingénieux mécanisme, au lieu de poursuivre de gros bénéfices en s'appuyant sur la fiction de la monnaie de papier. Les banques d'Écosse ont su, par l'organisation d'un contrôle mutuel, prévenir l'émission surabondante du papier; aussi des plaintes ont vivement retenti contre l'*esprit étroit* et la *pusillanimité* des directeurs de ces établissemens. La circulation demeure au-dessous du tiers de leur capital. L'accroissement des dépôts alimente les opérations; les billets ne servent guère qu'à faciliter le règlement des comptes.

D'où vient ce phénomène, qui assigne aux banques d'Écosse un rang à part dans l'ordre des institutions de crédit? Du principe de la responsabilité indéfinie des associés, appliqué à toutes les banques qui n'ont pas obtenu une *charte d'incorporation*. Il en résulte une surveillance très active de la part des intéressés; ils doivent se connaître, ils sont tenus de se contrôler sans cesse. Les petits capitalistes deviennent, non des sociétaires indéfiniment responsables, mais des déposans qui se contentent d'un intérêt réduit, et beaucoup de ces cliens des banques puisent dans la régularité et dans la fréquence de leurs versemens le meilleur élément de leur crédit. La réserve disponible est entretenue par ce courant de l'épargne, toutes les ressources sont rapidement utilisées; rien ne sommeille ni ne se perd des instrumens actifs de la production : on travaille avec un capital effectif sans cesse renouvelé, au lieu de courir après la multiplication fictive de prétendus capitaux en papier, et le sentiment de la responsabilité, toujours en éveil, maintient la direction dans une ligne de prudente réserve.

Ceux qui invoquent l'exemple des banques d'Écosse afin d'en déduire une preuve de fécondité pour la concurrence n'auraient pas dû négliger de décrire le genre de crédit dont profite la patrie d'Adam Smith. La responsabilité indéfinie des associés, sauf des exceptions peu nombreuses, y a servi de base solide aux opérations des banques; celles-ci, établies dans un pays essentiellement agricole, ont fonctionné principalement comme banques de dépôt, et très accessoirement comme banques de circulation. Le chiffre de leurs billets n'équivaut pas au dixième des sommes reçues en compte-courant, ni au tiers de leur capital; il permet de réaliser une économie d'une cinquantaine de millions de francs à peu près sur une circulation qui aurait été purement métallique. Le capital ainsi économisé représente à 4 pour 100 un profit annuel de 2 millions de francs qui n'est pas à dédaigner; mais il reste fort loin des brillantes perspectives ouvertes par ceux qui croient voir dans la monnaie de papier la baguette magique de la richesse.

Les banques d'Écosse multiplient leurs succursales, mais elles ne sont qu'au nombre de quatorze. Leurs comptes réciproques se sol-

dent au moyen de mandats sur la Banque d'Angleterre, qui leur sert de point d'appui et leur permet de profiter du réservoir métallique de Londres. Tout en rendant pleine justice à la bonne tenue et aux avantages des banques d'Écosse, nous ferons remarquer qu'elles sont taillées sur un patron distinct, et qu'elles font un usage très discret des billets de banque; leur principale et presque leur unique ressource leur est fournie par les dépôts, qu'une plus grande masse de billets payables à vue ne manquerait point d'écarter. Enfin le principe de la solidarité indéfinie des associés leur conserve une direction prudente. Le nombre des banques qui émettent des billets est très faible, la quotité de la circulation est strictement limitée, aucune banque nouvelle d'émission ne peut se fonder; tous ces établissemens s'alimentent en partie à la Banque d'Angleterre, quoique l'Écosse continue à être un pays distinct par sa législation. Il est difficile de découvrir dans cet ensemble quelque application sérieuse du principe de la *concurrence* et de la *liberté des banques* (1). Les économistes allemands, qui penchent vers la liberté des banques d'émission, ne séparent point ce principe de celui de la *responsabilité solidaire des associés*, et ils s'appuient à cet égard sur les précédens établis en Écosse. Ceux qui livrent aujourd'hui assaut à la Banque de France sont loin de l'entendre ainsi: ils voudraient limiter les risques des associés tout en étendant la faculté d'émission. La liberté qu'ils invoquent est hors de cause dans une pareille hypothèse, car la constitution d'une société anonyme crée toujours un privilége.

On présente la concurrence comme le levier à l'aide duquel le pays verrait multiplier la monnaie fiduciaire et baisser le taux de l'escompte. La disponibilité constante du capital des banques suffirait, dit-on, pour prévenir les crises monétaires; il faut se garder du placement en rentes. Le système des banques américaines, dont on a voulu invoquer l'exemple pour l'opposer triomphalement au régime de la Banque de France, est cependant fondé sur le *monnayage de la rente*, ce qui en fait un système peu recommandable. Le capital des institutions de crédit des États-Unis, *converti en fonds publics*, sert de base et de mesure à l'émission des billets; aucune limite n'est imposée à la matière ainsi monnayable. Rien de plus faux ni de plus dangereux qu'un pareil système, qui n'assure pas même le bon marché de l'escompte. Le taux en effet a été pres-

(1) Il est à remarquer que les garanties dont le système des banques d'Écosse se trouve entouré n'ont pas empêché deux grands établissemens financiers de ce pays de sombrer en 1857, la *Western Bank* avec un capital de 1,500,000 livres sterling (37,500,000 francs), et la *Glasgow City Bank* avec un capital de 1 million de livres sterling (25 millions de francs). Ces désastres ont même été, au dire de Mac-Culloch, la cause première de la suspension de l'*act* de 1844.

que toujours plus élevé à New-York qu'à Paris; il est monté en 1837 jusqu'à 32 pour 100, en 1839 jusqu'à 36 pour 100, en 1847 et 1848 à 18 pour 100, et en 1857 de nouveau à 36 pour 100. Les chiffres de 10, 12 et 15 pour 100 s'y reproduisent fréquemment. La pluralité des banques restreint aussi le chiffre de l'émission : à New-York, ce chiffre ne représente même pas *le quart* de l'encaisse métallique, tant les rudes échecs subis dans le passé ont mis en suspicion la faculté de créer la monnaie fiduciaire.

Ainsi les exemples tirés soit de l'histoire de la Banque de France, soit des institutions de crédit étrangères, ne concluent en rien contre le principe de l'unité des banques. Il reste à voir si les adversaires de ce principe peuvent tirer de meilleurs argumens des réformes aujourd'hui proposées.

II.

On reproche à la Banque de France d'avoir immobilisé son capital en rentes; il suffirait, ajoute-t-on, de le rendre disponible pour affranchir le commerce des lourdes charges qu'entraîne l'élévation de l'escompte et pour maintenir le taux invariable de 4 pour 100. L'accroissement facile de la réserve métallique permettrait d'accroître le capital fiduciaire du pays en provoquant une plus large circulation de billets. La Banque serait en position d'augmenter les avances sur les fonds publics et sur les valeurs diverses, ou bien on établirait à côté d'elle une institution distincte chargée de cet office, et dotée également du privilége de battre monnaie avec du papier. Alors *le crédit serait organisé*, car le commerce obtiendrait l'escompte à taux réduit, et tout détenteur d'un titre de placement pourrait le mobiliser à volonté.

De pareilles visées reposent sur une double illusion et créent un double danger; elles se rattachent à des idées erronées sur la nature de la monnaie et sur le service des billets. Remarquons-le de prime-abord, ce n'est pas la Banque qui a immobilisé une portion notable de son capital, c'est la loi qui a voulu constituer ainsi un fonds permanent de garantie, en imposant à cette institution un prêt à des conditions onéreuses pour elle. 100 millions ont été versés au trésor; ils se trouvent représentés par des titres de rente 3 pour 100 au taux de 75 francs et subissent en ce moment une dépréciation d'environ 11 millions, dépréciation supérieure de moitié au bénéfice de la réserve spéciale formée par la perception accidentelle d'un taux d'intérêt de plus de 6 pour 100.

Ce n'est là qu'un détail : étudions le principe, examinons-en les conséquences. — On demande que le capital de la Banque devienne disponible : est-ce que le placement en rentes, exonéré de la con-

dition d'inaliénabilité, ne constitue point le mode d'emploi qui se prête le mieux à une prompte réalisation? On a parlé d'achat de papier à l'étranger : c'est alors que le commerce se plaindrait de voir employer ailleurs les ressources du pays. Enfin on a imaginé que la Banque pourrait entretenir un encaisse considérable en échangeant ses titres de rente contre des métaux précieux et en conservant ceux-ci dans ses caves : singulier moyen, il faut l'avouer, pour obtenir cette économie du capital métallique dans laquelle on prétend voir en même temps une source de prospérité pour le pays! singulière prétention aussi que celle qui consiste à vouloir maintenir le niveau de la réserve en numéraire sans toucher en rien aux causes qui en déterminent la diminution successive!

On exagère étrangement la portée de la mesure proposée. Si le capital de la Banque est transformé en fonds de roulement, s'il se trouve absorbé par les opérations courantes, le crédit de l'institution ne souffrira-t-il point de l'absence d'un fonds permanent de garantie? Suivant l'idéal entrevu par le comte Mollien, ce crédit devrait être assez solide pour permettre à la Banque de fonctionner même sans capital. Nous avons changé tout cela! — Pourquoi? Est-ce pour accroître la somme des billets au moyen d'un surcroît d'encaisse? Alors la puissance agrandie de la réserve ne fortifiera en rien la sécurité correspondante de l'émission. — Est-ce pour diminuer d'une manière constante l'écart entre la réserve et les billets? Il faut d'autres digues pour arrêter le mouvement des espèces; il obéit à d'autres lois. — Est-ce pour maintenir l'escompte à un taux invariable? La naïveté d'une pareille prétention n'est égalée que par l'impuissance de l'instrument mis en œuvre. — Est-ce pour augmenter les avances sur fonds publics et sur autres valeurs? Dans ce sens, si l'on bornait strictement ces avances au capital disponible, il n'y aurait pas grand danger : resterait seulement à savoir si le crédit de la Banque gagnerait à substituer une garantie mobile, affectée à un service spécial, à la garantie fixe d'un placement en rentes. D'ailleurs les plaintes du commerce, fondées ou non, qui ont provoqué l'enquête, tendent à un résultat diamétralement opposé. Les avances sur titres profitent à la spéculation, elles n'intéressent guère la production et l'échange. S'il est un reproche mérité parmi ceux qu'on a soulevés contre la Banque, c'est qu'elle se soit chargée depuis 1852 d'une mission étrangère aux attributions naturelles où elle devrait se renfermer. « Je ne comprends en fait de banque que l'escompte, » disait Napoléon, et il parlait sagement; l'action de la Banque gagnerait à se concentrer ainsi, et le commerce en retirerait un avantage sérieux.

Les avances sont en partie la cause des embarras que nous avons traversés; la Banque a bien fait de les restreindre, elle ferait en-

core mieux d'y renoncer; il y a péril à les donner pour support à une portion quelconque de l'émission des billets payables au porteur et à vue. Quand ceux-ci se trouvent adossés à des lettres de change qui représentent des opérations sérieuses, les échéances successives aboutissent à un paiement effectif qui renouvelle l'encaisse. Il n'en est pas de même des avances faites sur des valeurs d'autant plus difficiles à réaliser que la situation devient plus embarrassée, et qui sont, par leur essence, étrangères à la circulation du numéraire. Le crédit commercial souffre de voir détourner vers une autre destination une partie de la circulation fiduciaire, dont la quotité est plus bornée qu'on ne le suppose; il souffre des complications que produit, lorsque les besoins du marché augmentent, la nécessité de faire vendre des titres dont la baisse précipite la crise, ou bien de renouveler les prêts au détriment de l'escompte.

Nous comprendrions l'utilité d'un établissement distinct chargé de consentir des avances sur les fonds publics, les actions et les autres valeurs de placement, comme le Crédit foncier accorde des prêts sur immeubles, mais c'est à la condition que le principe serait le même, que dans un cas comme dans l'autre on n'aurait point recours à des billets faisant office de monnaie. Monnayer les titres de placement est une pensée tout aussi chimérique que celle de monnayer la terre; le système de Law reposait sur des conceptions analogues. Rien à première vue de plus séduisant ni de plus simple que de créer la richesse au moyen d'un papier à vignettes destiné à remplacer le numéraire; mais celui-ci n'est que la mesure des valeurs, il ne vaut que comme agent intermédiaire des transactions, il constitue l'indispensable mécanisme des échanges. Les services qu'il rend sont considérables; les méconnaître serait aussi peu rationnel que de confondre la richesse avec l'abondance des métaux précieux, comme le faisait le système erroné de la balance du commerce. L'or et l'argent ont été appelés à faire l'office d'une mesure, la moins variable et la mieux appropriée à la courte durée des transactions humaines. Destiné à remplacer le numéraire, le billet de banque risque de troubler l'harmonie des échanges, s'il n'est point contenu dans des limites étroites, s'il cesse d'être le simple auxiliaire et l'ombre du numéraire. Il importe de ne point commettre une confusion trop commune. La monnaie de papier est d'un maniement plus commode que la monnaie métallique lorsqu'il s'agit de sommes d'une certaine importance; elle abrége les comptes, facilite les envois, aide à la fécondité du mouvement commercial. Ces avantages, qui tiennent à la forme de la monnaie de papier, on les recueillerait tous, quand même les billets se borneraient à représenter les matières précieuses conservées à titre de gage. Il n'y aurait de différence que pour l'économie que d'autres

garanties acquises aux billets en circulation permettent de réaliser sur l'encaisse : en effet, la confiance qu'ils obtiennent en maintient un certain nombre d'une manière permanente sur le marché. Les banques de circulation utilisent une partie du trésor que les banques de dépôt gardaient tout entier : elles emploient l'or et l'argent d'une manière productive en les remettant contre des engagemens souscrits ou des billets escomptés, ce qui modifie la nature du fonds destiné à pourvoir au remboursement de billets à vue et au porteur. Cette espèce d'artifice financier a besoin, pour réussir, d'effets à courte échéance, destinés à procurer un paiement réel, qui est le résultat d'opérations commerciales sérieuses. Alors l'échange permanent des billets contre le numéraire se trouve assuré par le renouvellement échelonné de l'encaisse. On peut, de cette manière, féconder une fraction du capital engagé dans le mécanisme de la circulation en l'échangeant contre des denrées, des marchandises ou des instrumens de travail; mais la somme ainsi épargnée ne sera jamais que l'équivalent d'une portion du capital métallique, qui ne constitue lui-même chez les peuples riches qu'une portion restreinte de l'avoir général.

En Angleterre, le maximum des billets en circulation pour les trois royaumes s'est tenu au-dessous de 40 millions de livres sterling en 1853, et le minimum est presque descendu à 32 millions en 1859. La moyenne est de 900 millions de francs, dont environ la moitié est représentée par une réserve métallique. L'économie sur le métal précieux qui aurait dû être affecté à la circulation, si chaque billet avait une garantie correspondante en espèces, ne s'élève donc pas à 20 millions de livres sterling (500 millions de francs), c'est-à-dire au quatre centième du chiffre auquel on évalue la richesse de l'Angleterre. C'est une épargne de 500 millions; en admettant qu'elle rapporte 4 pour 100 d'intérêt, elle donne un bénéfice annuel de 20 millions qui ne correspond qu'à *un millième* des 20 milliards auxquels monte chaque année la production britannique. Des chiffres analogues conduisent à un résultat pareil en France. Le Pactole qui roule les billets de banque se réduit donc à un mince filet d'eau. Pourrait-on l'accroître de beaucoup? Il est permis d'en douter : la circulation n'a besoin que d'une certaine quotité de moyens d'échange. Quand le métal surabonde, il ne tarde pas à rétablir l'équilibre en s'écoulant sur les marchés du dehors; quand le papier dépasse les besoins, il ne profite pas du même déversoir, il vient s'échanger contre le métal, qui obéit à une loi aussi certaine, aussi rigoureuse que la loi d'équilibre des fluides.

Il est facile de saisir les conséquences de ce fait. La solidité de la garantie offerte en échange de l'émission des billets ne suffit point : elle se rencontre au plus haut degré dans le sol; cependant, à l'ex-

ception de quelques rêveurs attardés, tout le monde reconnaît l'impossibilité de monnayer le sol. Il faut assurer d'une manière indubitable la conversion constante des billets contre espèces. Cette règle ne rencontre guère personne qui la révoque en doute; mais on diffère beaucoup quant au mode suivant lequel il convient de l'appliquer. Les tentatives faites pour établir une mesure de proportion entre la réserve métallique et la circulation fiduciaire ont toutes échoué. On met sans cesse en avant, comme un principe acquis, qu'il suffit de conserver un encaisse métallique égal au tiers de la somme des billets émis; mais ce rapport du *tiers* s'est maintes fois montré inefficace, les crises provoquées par l'exubérance du signe monétaire ont fait chèrement payer le bénéfice insignifiant obtenuà l'ai de d'une circulation imprudente.

Il ne suffit pas qu'en temps ordinaire l'échange des billets contre espèces s'opère sans embarras; il faut qu'il continue toujours, quelque menaçantes que soient les éventualités. Il ne suffit pas que la garantie offerte soit solide, il faut que les espèces ne manquent jamais. Ce n'est pas seulement l'intérêt du commerce qui se trouve engagé ici (et l'on sait combien il périclite quand des secousses violentes se produisent), c'est l'intérêt général dans l'acception la plus large du mot. Il s'agit de maintenir la rectitude de la mesure de la valeur et d'empêcher qu'une influence irrégulière ne s'exerce sur les prix. C'est à ce point de vue élevé que la question a été envisagée en Angleterre : tel est le véritable terrain du débat qui s'y est prolongé pendant un quart de siècle, et sur lequel on ne possède malheureusement en France que des notions insuffisantes.

Plus on émet de billets et moins on conserve d'espèces. Personne ne le conteste, puisque les novateurs les plus hardis s'arment de ce résultat, qu'ils présentent comme un avantage. Le dicton vulgaire a raison : *le papier chasse le numéraire;* mais si la confiance diminue, si le crédit se contracte, si les détenteurs du signe des échanges se présentent plus nombreux pour l'échanger contre le gage métallique, il faut bien, quelque lourd sacrifice que cela impose, faire revenir l'or; autrement le mécanisme fragile de la circulation fiduciaire ne tarderait point à se briser. « Le numéraire, dit Sismondi, est une voie publique, et celui qui, à l'aide d'une circulation en papier, l'emprunte pour l'exporter creuse sous cette voie publique un souterrain dans lequel elle peut s'abîmer. » L'image est heureuse et juste : chaque émission de monnaie de papier enlève des supports au terrain solide de l'or et de l'argent; si on approche trop de la couche superficielle, tout risque de s'effondrer.

La *quantité* des moyens de circulation, qu'ils soient en or ou en papier, se met toujours en rapport avec les besoins du marché; c'est la *qualité* qui se détériore à mesure qu'on use plus largement

de la monnaie fiduciaire. En effet, les opérations qui exigent le *comptant* sont toujours limitées, et la création d'un trop grand nombre de billets de banque résultant de l'escompte n'aboutit qu'à substituer le *comptant* improductif à des engagemens à terme qui donnaient un revenu et qui étaient conservés comme mode de placement; tout au contraire le numéraire métallique et fiduciaire est un capital mort qui ne profite qu'autant qu'il circule, et s'il dépasse les besoins du marché, il s'avilit. L'*unité* du droit d'émission des billets, faisant office de monnaie, sert ici de puissante sauvegarde: elle prévient le péril et permet de faire face aux situations difficiles. Le fractionnement de ce droit pourrait, dit-on, augmenter de quelques centaines de millions la circulation fiduciaire : en admettant pour un moment cette hypothèse fort hasardée, nous serions loin d'y applaudir, car le risque accru l'emporterait de beaucoup sur le bénéfice; mais on n'arriverait même pas à cette extension. Le résultat le plus certain d'une pareille mesure serait de diminuer au lieu de multiplier le nombre des billets en circulation, tout en aggravant le péril des crises monétaires. Quant au premier point, il est admis par beaucoup de ceux qui demandent ce qu'ils nomment la liberté des banques; ils s'arment même contre l'unité des facilités qu'elle donne pour étendre la circulation fiduciaire. Cette divergence d'appréciation parmi les partisans d'un même système suffirait pour nous tenir en garde contre la fécondité qu'on lui attribue. Qu'arrive-t-il en effet? C'est le public qui fait crédit à la Banque en acceptant ses billets : plus le crédit de la Banque s'élève, et plus la circulation fiduciaire se maintient à l'abri de tout échec. C'est ainsi que le commerce tout entier est intéressé à l'inébranlable solidité de l'institution qui alimente les transactions journalières. La France emploie aujourd'hui environ 800 millions de billets de banque; comment ce résultat considérable a-t-il été obtenu? Grâce à la puissance du crédit acquis à la Banque de France et grâce à l'unité du billet, qui le fait circuler partout. Rien de pareil ne se serait produit en présence des banques départementales, armées chacune d'un privilége local. On ne se rappelle donc plus les plaintes légitimes que soulevait cette sorte de féodalité, et les entraves qu'opposait la marqueterie de billets émanant de sources différentes? — On a prétendu encore que du moment où pleine garantie serait donnée à l'échange de tous les billets contre espèces, l'*unité* de la monnaie fiduciaire existerait de fait, car ils représenteraient tous, au même titre, le numéraire. Par malheur, le moyen de donner d'une manière certaine cette *pleine garantie* n'existe point dans le système de la *concurrence* des banques d'émission; toutes les règles indiquées ont failli devant l'expérience, dès que l'on a un peu élargi l'écart entre la réserve métallique et les billets émis. Restriction forcée de la

circulation fiduciaire ou danger de crises partielles qui ne tardent pas à se transformer en crises générales, telle est l'alternative dont l'histoire des États-Unis et de l'ancien système anglais, aboli en 1844, ne fournit que trop d'exemples.

La Banque de France fait profiter le pays tout entier des ressources qu'elle accumule et de la confiance qu'elle inspire. Elle rayonne au moyen de ses succursales, et fait participer de plus en plus les diverses régions du territoire au bénéfice d'un escompte bien conduit, largement dispensé, en procurant partout l'avantage d'un taux uniforme d'intérêt, maintenu aussi bas que le permet la situation générale. Si l'on fractionnait l'émission, il faudrait augmenter d'une manière permanente, et dans une forte proportion, les réserves métalliques; aujourd'hui une impulsion commune permet, grâce au télégraphe et aux chemins de fer, de faire correspondre partout les ressources aux besoins, en déversant instantanément sur les caisses qui s'épuisent le trop plein de celles où le numéraire surabonde.

Avant 1848, on l'a constaté, la circulation réunie des banques départementales était loin d'arriver à 100 millions, et ce maigre avantage a plus d'une fois provoqué des embarras sérieux auxquels l'assistance de la Banque de France a dû pourvoir. L'économie réalisée sur la circulation métallique du pays était presque nulle, puisque, comme nous l'avons montré, l'encaisse de la Banque de France égalait d'ordinaire, quand il ne le dépassait pas, le montant des billets. C'est à cette condition et en présence d'un portefeuille très exigu que l'escompte avait pu être maintenu au taux fixe de 4 pour 100. Il ne faut pas argumenter de ce résultat alors que tous les élémens dont il était l'expression ont complétement changé.

Le privilége fractionné par région serait moins périlleux que la concurrence d'établissemens qui fonctionneraient dans la même circonscription, et le danger serait extrême, si l'on mettait en présence deux institutions destinées à se combattre et à s'entre-détruire. Jamais une pareille faute n'a été commise chez nos voisins : la Banque d'Angleterre a toujours été armée du privilége de l'émission à Londres et dans un certain rayon en dehors de la capitale. Elle n'a eu à soutenir que la concurrence de banques *privées*, qui ne pouvaient compter au-delà de six associés, et celle des banques *à fonds réunis* (*joint-stock-banks*) au-delà d'un rayon de 65 milles (26 lieues) en dehors de Londres. Les *country-banks*, ainsi limitées, ont cependant été la cause de sérieuses perturbations. Il n'en pouvait guère être autrement. Quand l'émission obéit à une impulsion unique, la Banque peut et doit, en présence de la baisse du change, empêcher le départ du numéraire en élevant le taux de l'escompte.

Si plusieurs banques d'émission sont en présence, quelle est celle qui donnera le signal? N'est-il pas à craindre qu'à mesure que l'une d'elles voudra user de prudence, les autres ne profitent de cette contraction partielle pour augmenter leurs bénéfices en étendant leurs affaires? Ces courans opposés, qu'il est impossible d'éviter sous un régime de concurrence sérieuse, ont été l'un des motifs de l'*act* de 1844. En posant une digue à de pareilles manœuvres et en limitant l'émission des billets, cette loi a prévenu d'une manière décisive tout retour possible au *cours forcé*. Elle a préservé de cette rude épreuve la mesure de la valeur et la stabilité des contrats; le but de sir Robert Peel a été complétement atteint de ce côté.

Pourquoi demande-t-on la liberté de l'émission? On prétend atteindre ainsi le but principal des banques, qui est l'abaissement du taux de l'intérêt. Ici encore il règne une étrange confusion entre l'office naturel des banques et la création de billets faisant service de monnaie. Les banques arrivent à réduire l'intérêt en vivifiant les capitaux disponibles, en facilitant l'épargne, en agglomérant les réserves et en les mettant en contact avec la demande destinée à les faire fructifier. Telle a été la principale fonction remplie par les banques d'Écosse, tel est encore le puissant levier des *joint-stock-banks*, des banques de dépôt d'Angleterre, qui exercent une action si utile sur la production et sur la circulation des richesses, sans frapper de monnaie fiduciaire. Au lieu de s'en tenir à cette réalité féconde, des esprits aventureux prétendent créer des capitaux fictifs qui, ne coûtant rien, s'offriraient à bon marché. Il nous est permis de le dire, cette ressource se réduit partout à peu de chose; en admettant qu'elle soit l'équivalent d'un capital nouveau, il ne s'agirait que des espèces économisées sur le mécanisme des échanges au moyen de papier non représenté par la réserve métallique. Déduction faite de l'encaisse, c'est en tout un demi-milliard, aussi bien pour la France que pour l'Angleterre; mais, dit-on, ce demi-milliard ne coûte que les frais de fabrication : les banques peuvent donc le prêter à prix réduit, tout en réalisant un beau bénéfice; elles forcent ainsi tous les capitaux à diminuer leurs exigences. C'est là une conséquence qui se produit d'elle-même dans la mesure convenable (car les banques ont intérêt à étendre l'émission) par la facilité et le bas prix de l'escompte : celui-ci ne constitue en leur faveur aucun privilége. Avec les ressources dont elle dispose et l'immense mouvement d'affaires qu'elle provoque, la Banque de France est loin d'accomplir le dixième des transactions de prêt et d'emprunt réalisées chaque année dans le pays. Elle ne peut jamais hausser l'intérêt au-delà du taux qui résulte de l'offre et de la demande, car elle rencontre à côté d'elle la concur-

rence active des capitaux. Elle opère constamment dans le sens d'une baisse de loyer : l'effet qu'elle produit s'étend de proche en proche sur la masse des ressources disponibles; mais il se répartit nécessairement en proportion de cette masse même. Si la Banque voulait aller au-delà, si elle prétendait peser sur le capital de manière à trop diminuer le profit, le capital irait là où il pourrait recueillir un profit supérieur; une baisse artificielle de l'escompte, loin d'aider la production, lui porterait préjudice. Elle ne profiterait qu'au petit nombre et nuirait à tous. Les banques sont forcément limitées dans leur action; ceux qui leur attribuent le merveilleux pouvoir de fabriquer du capital ne sauraient prétendre qu'elles le fabriqueront sur métier continu. Aussi ont-ils trouvé un singulier moyen pour concilier la limitation de l'offre avec l'empressement de la demande. La Banque ne devrait, étant obligée de faire un choix, admettre au bénéfice de l'escompte à prix réduit que les grandes maisons qui font le commerce de l'argent; elle a tort, ajoute-t-on, de traiter avec le commerce secondaire. Que diront de ce programme nouveau les négocians qui se plaignent aujourd'hui? Il nous semble que le commerce trouvera mieux son compte à la manière libérale dont la Banque use du crédit, alors qu'elle admet jusqu'à des lettres de change de 20 et de 30 francs, et qu'elle porte, comme en 1864, la somme des escomptes au chiffre colossal de 6,550 millions, en écartant à peine un centième des demandes qui lui sont adressées. Faire de l'escompte à un taux de faveur en s'éloignant des conditions naturelles du marché, c'est arriver à n'agir qu'au profit d'un cercle restreint de favorisés, c'est violer les lois de l'économie aussi bien que les préceptes de l'équité.

Quand la Banque peut-elle et quand doit-elle élever l'intérêt? C'est lorsque la concurrence des capitaux s'affaiblit ou se retire, lorsqu'en présence de caisses qui se ferment et d'exigences qui grandissent, elle voit augmenter aussi le nombre de ses cliens en même temps que le numéraire s'écoule de plus en plus de ses caves, attiré au dehors sous l'influence du change. Ce sont là des circonstances qui coïncident fatalement. Que le numéraire se porte ailleurs, poussé par l'attrait du bénéfice, ce qui est le fait habituel, ou bien qu'il serve à combler les besoins nouveaux causés sur le marché intérieur par la contraction du crédit et par l'inquiétude qui fait accroître la réserve métallique des particuliers, le résultat est le même; on le verra se manifester avec une persistance fatale, tant que les motifs qui l'ont provoqué ne cesseront point d'agir. — Des faits invariables se produisent : le métal, chassé de la circulation par les billets, commence par affluer dans les caisses de la Banque, il s'y accumule; les escomptes augmentent, le change sur l'étranger s'altère, et la réserve agglomérée s'écoule au dehors.

L'insuffisance de l'encaisse devient un symptôme de la situation générale; le métal précieux est retiré, si on espère l'utiliser autrement à plus haut prix; tant que cette situation dure, les demandes continuent. Quand le courant est établi, il faut, pour l'arrêter et pour le faire remonter vers la source, s'attaquer à la cause même, consentir à payer l'argent ce qu'il vaut. La liberté commerciale amène la solidarité des marchés; les métaux précieux, ces instrumens de la circulation, aussi nécessaires à la production des richesses que les machines qui produisent la force et qui impriment le mouvement, suivent la loi de toutes les marchandises : ils vont là où le profit les appelle. Les expédiens ne servent à rien. On a beau acheter de l'or, comme la Banque en a fait la triste expérience : il s'en va, si on a été obligé de l'acquérir à haut prix. On voudrait en vain le payer avec une portion du capital disponible; l'effet ne varierait point. Les plans bâtis sur l'extension du capital de la Banque et sur l'aliénation des rentes, pour défendre l'encaisse, ne reposent que sur le sable. On a beau dire qu'il est facile d'entretenir des réserves métalliques qui correspondent aux besoins de l'échange des billets, sans qu'on soit forcé de recourir à l'élévation du taux de l'escompte, et cela en réalisant le capital de la Banque ou en l'augmentant. On tombe ainsi dans un cercle vicieux : le capital flottant, auquel on ferait appel, aggraverait la situation en disparaissant du marché; l'aliénation soudaine des rentes entraînerait une plus forte baisse des cours et ferait ressortir l'intérêt à plus haut prix. Les crises monétaires résistent à ces panacées.

De pareils procédés n'ont point la vertu que leur attribuent ceux qui exagèrent l'influence du capital de la Banque, dont ils demandent la libre disposition ou l'accroissement. L'un et l'autre remède déplacent la difficulté sans la surmonter : ils reculent quelque peu le moment de l'épuisement de l'encaisse, ils n'en écartent point le péril. Si le capital de la Banque est toujours mobile, il s'engagera dans les affaires courantes; quand une crise éclatera, les proportions des embarras auront changé, les embarras n'auront pas disparu. A supposer qu'on ait réservé des ressources, ou qu'on en crée de nouvelles au moment du danger, les caisses auront beau se ravitailler, le numéraire s'écoulera tant que les conditions faites ailleurs au métal précieux permettront de réaliser un bénéfice en échangeant les billets. On aura beau réunir de nouvelles masses d'or, tout s'échappera à travers cette fissure aussi longtemps qu'on n'aura point réussi à la réparer. Il n'existe qu'un moyen de retenir ou de rappeler une marchandise universelle, qui rencontre toujours un placement facile : ce moyen, c'est de ne point lutter par de vains artifices contre un renchérissement naturel, de ne point livrer son or au-dessous de ce qu'il vaut, de ne point maintenir l'escompte

plus bas que ne le permet la position du marché. Du moment où l'on renonce à lutter contre une hausse nécessaire, tout rentre dans l'ordre accoutumé, les caisses des banques cessent de se dégarnir, le reflux de l'or commence.

L'expérience récente accomplie en France et en Angleterre suffit pour convaincre les plus incrédules. On essaierait vainement de donner le change sur l'efficacité de cette mesure en la dénonçant comme un vestige du système suranné de la balance du commerce, qui n'avait en vue que l'accroissement constant du numéraire: rien ne s'en éloigne davantage. Voltaire, dont on a invoqué l'autorité, était un fidèle défenseur de la fameuse *balance*. « Si nous attrapions de l'étranger 10 millions par an, fait-il dire au géomètre dans *l'Homme aux quarante écus*, pour la balance du commerce, il y aurait dans vingt ans 200 millions de plus dans l'état. » Les économistes, qu'il raillait, ont eu la gloire de prouver que les empires ne s'enrichissent point en obtenant sans cesse des balances avantageuses en métaux précieux, mais en augmentant la masse des produits utiles. Ils ont protesté contre les moyens factices de retenir l'or ou de l'attirer, parce qu'ils ont toujours soutenu que le niveau nécessaire s'établirait tout seul, à la condition qu'on n'essaierait point de forcer la marche naturelle des choses. Ils ont fait justice des craintes de disette et de famine en proclamant la liberté du commerce des céréales, parce que le blé ne manque jamais là où l'on consent à le payer ce qu'il vaut : ce sont les prétendus magasins d'abondance, ce sont les règlemens arbitraires qui peuvent seuls, en essayant de produire une baisse factice, empêcher les approvisionnemens. La rareté attire l'or comme le blé; le mouvement du commerce le dirige là où on le paie plus cher; il reviendra donc dès qu'on n'usera plus d'artifices pour lui retirer un bénéfice naturel. La Banque ne fait pas la hausse de l'escompte, elle la subit; si elle fermait les yeux devant la nécessité, si elle se laissait envahir par des exigences qui grandissent à mesure que la position s'aggrave, elle déserterait son devoir au grand détriment du commerce, exposé à payer bien cher un ajournement irréfléchi de l'élévation de l'intérêt.

L'émission de billets faisant office de monnaie complique la situation et l'aggrave. Si la circulation était purement métallique, à mesure que la somme nécessaire pour entretenir le mécanisme des échanges diminuerait, le prix de toutes choses baisserait sur le marché, mal pourvu de métaux précieux; le prix de l'or hausserait par conséquent, et l'équilibre ne tarderait point à se rétablir. Avec une circulation mixte, composée d'or et de billets, à mesure que la somme des signes fiduciaires augmente, le métal précieux s'en va. On s'en aperçoit peu tant que l'émission destinée à com-

bler le vide reste dans des limites restreintes, et surtout aussi long-temps qu'aucun mouvement violent ne vient altérer le cours des affaires; mais si l'on va plus loin, si l'engrenage des échanges, au lieu d'employer un mécanisme solide, construit en métaux précieux, ne repose en grande partie que sur une monnaie de papier, ou bien si quelques symptômes d'inquiétude éclatent, il devient difficile d'éviter une catastrophe. L'abîme du papier-monnaie attend les peuples qui, aveuglés par le désir de réaliser une faible économie sur l'instrument des échanges, compromettent la base même de tout commerce, la fixité de la mesure des prix, en détériorant la qualité du numéraire. « Ce qui importe, disait sir Robert Peel, ce n'est pas la *quotité*, c'est la *qualité* de la monnaie. » En effet, il ne s'agit point de multiplier des *signes* qui n'auraient qu'une valeur douteuse; il faut maintenir dans leur intégrité les gages métalliques ou les représentans fiduciaires qui servent de type et de mesure à toutes les marchandises, et qui en traduisent le prix. La valeur des choses a obtenu dans les métaux précieux un point commun de soudure: ceux-ci ont introduit une sorte de langue universelle au milieu de la complication des intérêts. La *monnaie* réelle, droite de poids et de titre, correspond toujours au besoin qu'on en éprouve, car, comme l'a si bien fait remarquer le comte Mollien, elle rencontre sa limite en elle-même: si elle surabonde, elle retrouve sa valeur en redevenant simple métal; si elle manque, le métal arrive pour profiter de l'écart que la rareté ne manque jamais de produire dans le prix. Il n'en est pas ainsi de la monnaie de papier : elle procure plus aisément des ressources dont il est facile d'abuser; elle ne se refuse point comme le métal, elle se prête au contraire à de molles complaisances; à mesure qu'elle se multiplie, elle agit sur le prix des choses qu'elle enfle, et sur l'or qu'elle déprécie. Il ne suffit donc pas de mettre en avant une garantie solide et de prétendre assurer la conversion des billets en métal au moyen d'une réserve suffisante. Rien de plus variable, suivant la pression des circonstances, que la proportion à maintenir entre l'encaisse et les billets : de tristes échecs l'ont prouvé; le rapport du *tiers* entre la réserve métallique et la monnaie fiduciaire s'est montré inexact en présence des crises amenées par la concurrence des banques. Les exemples puisés à cet égard dans l'histoire des banques d'Écosse portent à faux, car, pour régler leurs comptes respectifs, celles-ci puisent dans le réservoir métallique de la Banque d'Angleterre. Alors qu'il s'agit de la monnaie fiduciaire d'un état considérable, l'*unité* d'émission est le plus solide bouclier du crédit; elle facilite la circulation et la consolide. Elle permet de mesurer les émissions aux besoins réels; loin de causer l'élévation du taux de l'intérêt, l'unité seule peut le réduire alors que la demande des capitaux s'accroît

partout, et que la fécondité de la production, fomentée par la liberté commerciale, par les voies rapides de communication, par l'application heureuse des sciences à l'industrie, tend à élever le niveau des profits.

Telle était la préoccupation constante de sir Robert Peel. Il avait eu la gloire en 1819 de faire décider la reprise du paiement en espèces; il compléta son œuvre par l'*act* de 1844, qui mit l'Angleterre à l'abri d'un désastre analogue à celui qu'elle avait subi pendant plus de vingt années. Désormais, comme l'a dit l'illustre promoteur de cette loi, la *livre sterling* ne risque plus de perdre le type qui lui appartient et de devenir le *sentiment de la valeur*, au lieu d'être la valeur elle-même : elle correspond à un poids et à un titre déterminé du métal précieux qui sert de mesure commune aux échanges accomplis dans l'univers entier. Cette fixité de garantie constitue un immense service rendu au commerce et à la production des richesses, qui reposent sur l'admirable mécanisme de la monnaie, dont rien ne doit altérer la pureté. Chacun reconnaît combien il importe de faciliter l'escompte; mais ce qui domine tout, c'est la stabilité du gage des contrats. Pour ne point l'altérer, pour conserver aux transactions un point de repère infaillible, pour donner à la mesure des valeurs la plus grande stabilité qu'il soit possible d'atteindre, pour mettre les prix à l'abri des variations capricieuses, il faut veiller à maintenir au-dessus de tout soupçon la rectitude du mécanisme monétaire. Tel est le caractère véritable du *currency-principle*, qui l'a emporté en Angleterre sur le *banking-principle* en faisant triompher l'intérêt général et véritable du pays, lié à la solidité du mécanisme monétaire, sur l'intérêt apparent de la facilité de l'escompte. D'anciens préjugés ont été vaincus; les négocians de la Cité, comme le disait dernièrement le *Times*, sont trop éclairés pour se laisser séduire par l'*antiquaille du capital illimité et de l'escompte invariable*. Les règles sévères consacrées par la loi de 1844 pour l'Angleterre, et par les lois de 1845 pour l'Écosse et l'Irlande, empêchent les émissions qui ne sont pas garanties par une valeur correspondante en or de s'élever à un demi-milliard de francs. Une fois que la limite marquée pour la quotité de l'émission fiduciaire se trouve atteinte, l'escompte ne peut plus se faire qu'avec des billets intégralement représentés par le métal en caisse. Cette rigueur est peut-être trop grande; la facilité offerte en 1847 et en 1857 pour la suspension temporaire de la loi de 1844 pourrait être adoptée en principe. De cette manière, la Banque d'Angleterre serait admise, avec l'autorisation du gouvernement, à augmenter la circulation fiduciaire pour faire face à une crise causée temporairement par l'absence d'une quotité suffisante de signes monétaires; mais aussi, pour bien marquer le but spécial de cette mesure et lui enlever

tout caractère d'une pression factice, exercée dans le sens de l'abaissement de l'intérêt, il serait nécessaire d'exiger, comme on l'a fait en 1847 et en 1857, que la Banque ne diminuât point l'escompte tant qu'elle ne serait pas rentrée dans la stricte exécution de la loi qui règle la quotité normale de l'émission. Chose bien remarquable, tandis que chez nous on attaque la Banque quand elle élève le taux de l'escompte au moment où la baisse du change lui en fait une loi, de l'autre côté du détroit, dans des circonstances analogues, le gouvernement, en 1847 et en 1857, n'a autorisé une circulation additionnelle des billets que sous la condition formelle imposée à la Banque de ne point diminuer le taux de l'intérêt. Il a permis ainsi de pourvoir à une nécessité du règlement des comptes, sans porter atteinte au principe en vertu duquel le capital métallique du pays peut se reconstituer. On n'a même pas eu besoin de recourir à ce moyen extrême en 1864 : la hausse de l'escompte a suffi pour ramener l'équilibre; la crise s'est dénouée sans graves désastres des deux côtés du détroit, grâce à l'énergie de la direction imprimée à la Banque d'Angleterre comme à la Banque de France. Ceux qui prétendent que la hausse temporaire et *indispensable* de l'escompte a été mal vue par le commerce anglais, et doit amener l'abrogation du principe sur lequel repose le statut actuel, se trompent. Ce statut détermine la distinction essentielle entre le droit d'émission des billets, minutieusement réglé comme touchant à l'intérêt général, et la véritable fonction des banques, qui est de mettre en présence le capital réel et le travail, fonction qu'elles continuent de remplir en pleine liberté. La loi, en limitant l'émission et en la concentrant, oblige la Banque de recourir, en temps de crise monétaire, à une élévation de l'escompte. Loin de condamner cette mesure, le commerce anglais y applaudit. Quant au gouvernement, on peut juger de ses tendances par l'opinion de l'homme d'état éminent qui dirige avec tant d'habileté les finances de la Grande-Bretagne. Cette opinion, qu'il nous communiquait à propos de notre ouvrage sur la *question des banques*, nous avons demandé à l'invoquer publiquement, et il a eu l'obligeance de la formuler de nouveau dans une lettre du 24 décembre 1864, que nous croyons devoir citer textuellement. « Je vous ai écrit le 8 octobre, nous dit M. Gladstone, en exprimant, entre autres choses, mon avis que la distinction tracée par vous entre l'office de la Banque et la fonction de l'émission était une distinction *à la fois saine et vitale*, et en témoignant la satisfaction avec laquelle je vous ai vu employer, par votre publication, le moyen le plus propre pour faire pénétrer vos idées dans les esprits. J'oserai ajouter aujourd'hui, ce qu'avec vos vues sur l'*act* de 1844 vous serez bien aise d'apprendre, que durant la dernière crise le gouvernement de la Banque d'Angleterre a été

courageusement et sagement dirigé, et que les principes essentiels du *statut* peuvent être regardés comme ayant gagné en vigueur par l'effet de notre récente expérience (1). »

Que pourrions-nous ajouter à ces décisives paroles? Le nom du chancelier actuel de l'échiquier suffit pour en faire saisir l'importance. Ceux qui s'imaginent que l'Angleterre songe à répudier des principes qui ont contribué à sa grandeur et à sa sécurité se trompent; ils prouvent qu'ils sont demeurés étrangers au mouvement d'idées qui a provoqué l'*act* de 1844, et qui en confirme les principales dispositions. Les Anglais savent trop bien l'économie politique pour y renoncer. Ils ne se laisseront point tenter par l'extension abusive de la monnaie fiduciaire; ils possèdent mieux que cela : ils voient se multiplier les banques de dépôt, ils profitent du chèque pour économiser sur l'instrument de la circulation en usant largement du système des compensations; ils maintiennent, comme base assurée, le terrain solide du métal précieux, ce gage et cette mesure de la valeur; fidèles aux saines doctrines de la liberté commerciale, ils savent conserver ou rappeler le numéraire, matière première du mécanisme des échanges, en se résignant au besoin à le payer ce qu'il vaut. C'est en étudiant ces instructifs exemples, c'est en maintenant avec une sage fermeté l'institution unitaire de la Banque de France telle que 1848 nous l'a léguée, que notre pays saura conquérir la même puissance et la même prospérité; c'est ainsi qu'il écartera les mauvaises influences qui pourraient réagir sur la circulation monétaire. L'intérêt du commerce se confond avec l'intérêt de l'état pour défendre contre des réformes imprudentes l'instrument à la fois le plus énergique et le plus sûr du crédit sérieux. Si, comme tout permet de l'espérer, en fournissant d'utiles lumières quant aux améliorations qu'il serait bon d'introduire dans le mécanisme de la Banque, l'enquête dissipe des préjugés entretenus par la connaissance insuffisante des faits et des principes, elle aura rendu un service considérable au développement régulier de la richesse de la France.

L. WOLOWSKI, de l'Institut.

(1) « I find that it was on the 8th of octobre that I wrote to you, expressing, among other points, my opinion, that the distinction which you have drawn between the business of Banking and the function of issue was both a sound and a vital one, and that I was glade you had adopted the proper means, namely by publication, of impressing your views upon the public.

« I may venture at this time to add, what with your views upon the Act of 1844 you will be glad to hear, that during the recent period of pressure the government of the Bank of England has been courageously and wisely conducted, and that the essential principles of that statute may be considered to have gained in strength from our recent experience. I have, etc., faithfully yours. « W. GLADSTONE. »

LES

RÊVERIES BIBLIQUES

DE M. MICHELET

La Bible de l'humanité, par M. J. Michelet; 1 vol. in-12, 1864.

Vous êtes-vous jamais demandé, revenant par l'esprit à la révolution de la fin du dernier siècle, à ses retentissemens infinis, à cette multitude de révolutions individuelles qui en sont la suite obscure et inévitable, vous êtes-vous demandé ce que devint à un moment donné, dans la grande dispersion, tout ce peuple de moines subitement émancipés, jetés à l'improviste de l'ombre du cloître à l'air libre du monde? Si on connaissait et si on pouvait suivre leur destinée ainsi coupée en deux, ce serait sans doute un curieux chapitre d'analyse morale. La veille encore ils vivaient de leur vie close et réglée jusque dans ses plus menus détails, de cette vie qui recommençait tous les jours et tous les jours repassait par les mêmes sentiers. Quelques-uns étaient de savans hommes, de patiens chercheurs, d'un esprit très cultivé et très fin, qui fouillaient l'histoire, qui se passionnaient et s'égayaient dans l'étude. Pour les savans comme pour les simples d'esprit, l'horizon était fixe et invariable : il n'allait pas au-delà de la haute muraille, tout au plus du jardin de leur couvent, au-delà de l'intérêt de leur ordre ou de leur destination particulière, et, vivant de la vie claustrale, ils en gardaient les goûts, les mœurs, le pli ineffaçable. Les plus hardis d'un regard perçaient les grilles et pressentaient le monde extérieur sans le

connaître. La veille, c'étaient des moines, des solitaires; le lendemain, ils se trouvent tout à coup émancipés et libres, confondus dans la masse troublée d'une société en ébullition. Prodigieux changement dans leur existence, révolution inattendue qui les livre sans défense à tous les souffles excitans du siècle! Beaucoup durent être pris d'un étrange vertige et ressentir l'ivresse de l'air extérieur. Rien n'est dangereux comme un moine qui fait tant que de s'émanciper : dans sa gaucherie même d'affranchi de la veille, il a d'étonnantes licences d'esprit et des ingénuités d'irréligion devant lesquelles reculerait un simple laïque; quand il en vient à remuer certains mystères scabreux de notre misérable humanité, il a facilement de vraies concupiscences d'imagination, d'étranges audaces d'inquisition graveleuse. Il se hâte de réparer le temps perdu en touchant à tous les fruits défendus de la liberté avec la curiosité âpre et fougueuse d'une nature longtemps refoulée et mortifiée sous la bure. Il secoue son froc pour paraître en toute chose un homme nouveau, et jusque dans ses plus grandes hardiesses cependant on sent encore le moine étonné, embarrassé ou enivré, mêlant au besoin un reste d'hallucination mystique à des crudités inquiétantes, à des goûts singuliers. Je ne voudrais rien dire de trop quand il s'agit d'un des plus brillans esprits, d'une des plus vraies originalités contemporaines; mais M. Michelet parfois réveille justement et très involontairement l'idée d'un de ces moines émancipés qui s'échappent à travers le monde, saccagent tout avec une ingénuité périlleuse, et vers le soir, à l'heure des pensées reposées et sereines, sont aiguillonnés par toute sorte de tentations tardives. Si on veut bien y regarder de près, il a les goûts et les allures d'un cénobite troublé dans son travail solitaire, violemment arraché à la vie contemplative pour être livré tout à coup à l'ardente fascination de la popularité et des nouveautés. C'est un moine sécularisé de la science et de la poésie, et là est peut-être au fond le secret de sa carrière, de ses métamorphoses morales, de cette originalité très fine et très laborieuse, pleine de mouvemens étranges et de contrastes.

C'est qu'en effet toute une partie de la vie de M. Michelet, la première, la plus féconde, quoique la moins retentissante, disparaît dans une sorte de claustration austère et douce. Il se tient dans l'ombre et le recueillement studieux, et à cette époque légendaire, fabuleuse, de sa carrière, volontiers on se le figure comme un jeune bénédictin-poète dans sa cellule, une cellule assez vaste pour être une bibliothèque. Les vieux livres, les vieux parchemins sont épars autour de lui, avec cette vénérable poussière du passé qui a un charme tout-puissant pour son esprit, qu'il n'a qu'à secouer pour

en faire sortir mille apparitions peuplant sa solitude. Cette vie d'autrefois, qui est le grand objet de sa recherche obstinée, il la saisit dans ses caractères, dans ses passions, dans ses détails les plus fugitifs ou les plus inconnus. Ces personnages qu'il ranime en historien ému, il les connaît, il a vécu avec eux, il les tutoie, il a surpris leurs plus secrètes pensées, leurs tics, le pli familier de leur physionomie. Du dehors rien ne l'occupe, ou du moins il ne se laisse pas atteindre; un rien lui suffit, un rayon de soleil qui glisse à travers les barreaux et joue sur la page commencée, ou peut-être déjà quelqu'une de ces bêtes qu'il aime, qu'il décrira plus tard. Il a la grâce aimable du solitaire, la pénétration sincère et vive du savant qu'aucun bruit extérieur ne distrait, la subtilité de l'homme qui interroge, analyse et décompose, les effusions de celui qui parle beaucoup avec lui-même. Puis tout à coup, un jour, quelque chose d'étrange comme un oiseau noir vient battre des ailes avec grand bruit à sa fenêtre : l'oiseau noir, c'est le jésuite, le terrible jésuite, et voilà le solitaire qui se réveille en sursaut, qui se lève tout effaré. S'il ne ferme pas précisément ses livres, il les délaisse un peu, ou du moins il ne les lit plus du même œil. Lui aussi, il veut voir ce qui se passe au dehors, et il se trouve à l'étroit dans sa cellule, dans sa paisible et studieuse solitude. Le bruit l'attire, le retentissement de sa voix dans un monde plus étendu l'étonne et l'enivre; les tentations vont au-devant de lui et le fascinent : il s'émancipe et se sécularise. C'est vers 1845 que cela lui arriva, au plus fort des querelles religieuses et universitaires de ce temps.

M. Michelet, quand cette révolution a été accomplie en lui et qu'il s'est donné toutes ses libertés, s'est plu assez souvent à des interprétations des choses qui avaient au moins le mérite d'être originales, à des définitions des hommes et des événemens qui pouvaient bien avoir, si l'on veut, quelque lueur de vérité, mais qui ne laissaient point, à coup sûr, d'être bizarres. Ainsi c'est lui qui, dans ses récits sur la renaissance et la réforme, a trouvé la clé des changemens de la politique de la France à un certain moment en découvrant deux François Ier : *avant et après l'abcès!* C'est lui encore qui, en parcourant le XVIIe siècle, a mis en lumière le rôle décisif de la fistule du grand roi. On a eu de même deux Louis XIV : *avant et après la fistule!* Je sais bien que c'est réduire un peu l'histoire et la voir par des côtés assez humilians; mais M. Michelet est devenu un peu médecin dans ses transformations, et, sans recourir à la médecine, on pourrait dire que l'apparition du jésuite, de l'oiseau noir, à la fenêtre de sa cellule joue dans sa carrière d'écrivain le même rôle que toutes ces maladies royales dont il saisit si merveilleusement l'influence : c'est du moins le signal de toute une métamorphose dans ses habitudes

et dans sa pensée. Jusque-là en effet c'était l'homme du travail solitaire et recueilli. Il faisait de l'histoire une sorte d'art sacré; il traçait cette description si vivante de la France dans sa formation, faisant de la géographie un vrai drame; il racontait avec une émotion religieuse la vie de Jeanne d'Arc. Il avait à travers tout d'invincibles tendresses pour le moyen âge. A dater du jour de la mystérieuse apparition, tout a changé sensiblement; M. Michelet est devenu un autre homme, se jetant dans toutes les mêlées avec la passion d'une nature nerveuse et irritée, curieux non plus seulement de l'histoire, mais des secrets de la vie, même des maladies, — s'enhardissant à toutes les tentatives, heureux quelquefois dans ses audaces, parfois aussi se perdant dans de prétentieuses subtilités, toujours sous le poids de sa grande obsession, poursuivant l'oiseau noir, le voyant partout, dans le passé et dans le présent, et voulant à tout prix en délivrer l'humanité, promenant enfin un des esprits les plus charmans et les plus étincelans dans toutes les sphères du connu et de l'inconnu. Il était déjà passionné dans son recueillement, il l'a été encore plus dans ses dispersions. Il a eu surtout une prétention particulière, celle de n'être pas ce qu'il est réellement, de vouloir tout embrasser dans une intelligence plus fine, plus pittoresquement inventive, plus originalement ingénieuse que large et féconde, plus capable de tracer de vivans tableaux de l'art ou de la nature que d'interpréter avec clarté les grands mouvemens humains ou de formuler le symbole des croyances religieuses de son siècle. C'est ainsi qu'avec des dons merveilleux, avec de la sincérité, du désintéressement, M. Michelet en vient à écrire des œuvres diffuses, comme *la Bible de l'Humanité*, comme les derniers volumes de son histoire, où ses rares qualités s'émoussent, où ses défauts grossissent dangereusement. Il s'en donne, comme on dit, à cœur-joie dans le sens de ses affectations et de ses faiblesses.

Je ne sais s'il est un talent mieux doué pour éblouir par l'imprévu, par la nouveauté des traits qu'il prodigue comme un vrai magicien, et en même temps mieux fait pour dérouter, pour impatienter par toutes les contradictions où le jette une absence à peu près complète d'équilibre moral, par un tourbillon incessant d'instincts, de tons, de couleurs, qui se mêlent sans se lier. Depuis qu'il s'est élancé dans cette carrière où le solitaire de la veille est devenu l'écrivain que tourmente le goût de la vie et de la popularité, M. Michelet ressemble à une âme en peine qui essaie toutes les formes visibles, même celles qui répugnent le plus à sa nature. Il va du présent au passé, de la psychologie morale à la description du monde des oiseaux et des insectes, de l'histoire à l'étude de l'o-

rigine des religions. Au fond, que trouvez-vous? Un esprit qui se débat contre ses propres aptitudes, qui est en travail perpétuel de métamorphose et apparaît sous une multitude de faces contraires, semblables à des fragmens d'un miroir brisé qui refléteraient une physionomie toujours changeante. Chose curieuse en effet, M. Michelet réunit en lui des traits qui semblent s'exclure, et qui font de son talent un phénomène aussi brillant que difficile à saisir et à dessiner. L'auteur de l'*Histoire de France* et de *la Bible de l'humanité* est certainement avant tout un esprit de haute et fine culture, recherché, allant même jusqu'à être *précieux*, et le voilà tombant dans des trivialités grossières que sa svelte nature traîne après elle comme un vêtement incommode et malpropre. M. Michelet a sans effort par instans l'impartialité supérieure d'une intelligence sérieuse formée dans l'étude, dans la contemplation désintéressée des choses du passé, et tout aussitôt il aura de véritables fureurs de parti-pris, des haines passionnées, fixes, implacables. De tous nos contemporains, il est assurément celui qui a le moins le tempérament révolutionnaire. Imaginez donc l'auteur de *l'Amour* s'embarrassant dans une déclamation révolutionnaire; il s'arrêterait à mi-chemin : après trois mots, il mettrait un point. Il a trop le goût des choses idéales, des abréviations et des subtilités de langage, et cependant il lui arrive de vouloir souffler dans ce tube sonore d'où sortent les lieux-communs, les banalités retentissantes et vides, les emphases révolutionnaires. S'il est un homme tout d'instinct, d'intuition, d'une âme religieuse et même mystique, certes c'est M. Michelet; il n'a pas seulement le sens du mysticisme dans le passé, il en a le goût et la vocation. Il a la passion de tout ce qui est mystérieux, il se promène parmi les visions, il s'échappe en extases subtiles et enflammées, et tout à côté il sera pris d'un démon secret d'ironie, il déchirera les voiles du temple, il ravagera le sanctuaire et jouera sans pitié avec les choses sacrées. Il a le sentiment délicat et exalté de la pureté morale, et il se plongera dans les détails de la physiologie la plus crue. Il étonne par une puissance singulière de transformation et de mobilité. Où est le secret de cette nature multiple? quelle est la faculté essentielle dont la domination exclusive explique ces contrastes et ces métamorphoses, et, pour me servir d'une des expressions de l'auteur, ce perpétuel *hallali* à travers toutes les routes du visible et de l'invisible? Notre ingénieux ami Émile Montégut l'a dit, et un autre esprit de vive pénétration, M. H. Taine, l'a dit aussi, et on le redira toutes les fois que M. Michelet lancera quelque œuvre nouvelle comme une énigme de plus: c'est l'imagination, — une imagination nerveuse, inquiète, vagabonde, prodigieusement impressionnable et vibrante. C'est par l'i-

magination que l'auteur de *la Bible de l'humanité* est tout ce qu'il est, qu'il prend toutes les formes; c'est par elle et avec elle qu'il est tour à tour ou tout ensemble historien, naturaliste, philosophe et surtout poète.

Ce n'est pas l'étendue et la variété des domaines parcourus ou un instant occupés par M. Michelet qui est ici une difficulté. On a vu plus d'une fois des esprits embrasser dans leur observation, étreindre dans une conception hardie et large les divers ordres de faits du monde moral ou physique, et c'est même le signe le plus éclatant d'une intelligence véritablement supérieure de ne point scinder les phénomènes humains, d'en saisir le lien intime, les rapports mystérieux, de retrouver par la pensée le secret de leur profonde et vaste harmonie; mais ces esprits font de l'imagination leur puissante et lumineuse complice, ils ne subissent pas son empire comme celui d'une maîtresse tyrannique. M. Michelet, lui, avec le même goût d'universalité, est justement le contraire de ces esprits; il est le serviteur de son imagination, il la suit haletant dans toutes les aventures où il plaît à cette souveraine fascinatrice de l'entraîner. Savant, il l'est sûrement malgré tout, et il ne faudrait pas imiter les bonnes gens qui ne reconnaissent plus la science, qui lui refusent leur porte comme à un hôte inconnu dès qu'elle ne se présente pas avec la démarche compassée, le geste pédantesque, la physionomie grave et ennuyeuse. Il est des pages de M. Michelet où dans un désordre apparent et à travers les bizarreries les plus inattendues le génie d'une époque, le caractère d'un personnage se révèlent tout à coup et parlent. Un homme revit dans un trait; un siècle palpite dans une peinture saccadée et à peine ébauchée. Ce n'est ni la science ni l'observation qui manquent à ce patient et ardent chercheur; mais toutes ces choses qu'il sait pour les avoir étudiées, pour les avoir contemplées face à face, ces élémens premiers rassemblés par une érudition active, l'imagination les interprète, les transfigure, les dépasse et les torture. Ce n'est plus l'esprit supérieur maître de son œuvre, disposant d'une main vigoureuse des élémens qu'il a conquis, les classant, les coordonnant pour en faire sortir la vie comme ferait un Macaulay; c'est l'homme enivré et fasciné qui subit une domination, qui a des lueurs, des caprices, des emportemens ou des boutades, et c'est ainsi que tout ce que fait M. Michelet devient une série de fantaisies sur les révolutions humaines, sur l'histoire des animaux, sur la littérature, sur l'art, sur la philosophie morale et les religions.

Asservi et entraîné par son imagination, l'auteur de *la Bible de l'humanité,* si vive et si indépendante que soit sa personnalité, n'a plus la possession de lui-même; il est tout entier à sa création, au sujet qui l'émeut; il s'y absorbe. Son âme, par une de ces trans-

migrations dont il s'est fait, je crois, une foi, passe dans ces êtres vivans, dans ces choses morales qu'il décrit. Il sait, n'en doutez pas, ce que sent et ce que pense un oiseau. Est-il bien certain de n'avoir été jamais un oiseau? Quand il analyse si curieusement, si bizarrement la nature de la femme, son tempérament nerveux et ses crises, ses terribles crises, est-il bien sûr de n'en avoir jamais traversé de semblables? Et de même aujourd'hui le voilà Indien dans l'Inde avec le *Ramayana*, Persan dans la Perse primitive, Égyptien en Égypte, Hellène dans la Grèce antique. M. Michelet remue tout cela et le fait vivre, prenant dans ses mains une religion comme un oiseau ou comme une jeune mariée dont il analyse les métamorphoses. Quand il s'agit du charmant et brillant monde de l'air, je ne dis pas; M. Michelet aura certainement des pages pleines de grâce qui sembleront presque naturelles. Il interrogera le héron rêveur, et il sera un vrai poète en racontant le drame de la vie du rossignol. Quand il s'agit de la femme, de la touchante *blessée*, passe encore, quoiqu'il y eût déjà fort à dire : à travers des détails qui ont une fade et écœurante odeur de clinique, l'auteur saura du moins trouver, en compensation des désagrémens qu'il inflige, des observations d'une poétique et ingénieuse délicatesse. Quand il s'agit des religions, c'est-à-dire de ce qui touche au plus profond de l'âme humaine, à la racine des civilisations, le procédé est un peu léger, et on pourrait se demander si M. Michelet n'aurait pas mieux fait d'ajouter à ses poèmes sur les oiseaux, sur les insectes, sur les habitans de la mer, un dernier poème sur une autre classe de créatures vivantes. Il aurait pu y placer ce gracieux portrait de l'éléphant, le « colérique et capricieux » éléphant formé aux convenances et à la vie civilisée par la toute-puissance morale de l'Inde ancienne : « rien n'est plus beau, plus grand pour l'Inde; la victoire fut toute de l'âme. On crut, on dit à l'éléphant qu'il avait été homme, un brahme, un sage, et il en fut touché; il se conduisit comme tel. C'est ce qu'on voit encore. Il a deux serviteurs qui sont chargés de l'avertir de ses devoirs, de le rappeler (s'il s'écartait) dans la voie de la convenance, de la gravité brahmanique : sur son cou, le cornac qui le dirige et lui gratte l'oreille, le gouverne surtout par la parole et l'enseignement; l'autre, serviteur à pied, marchant tout près, d'une voix soutenue, avec mêmes égards, lui inculque aussi sa leçon... » Depuis, « on a fort ravalé l'éléphant; » mais M. Michelet, en allant étudier sa physionomie rêveuse au Jardin des Plantes, n'a pu manquer de deviner que l'intéressant animal, le « mont vivant, » comme il l'appelle, devait songer aux temps où, sur les bords du Gange, il « se replongeait à la grande âme et s'en incarnait un rayon. »

Il ne faut pas demander si en entreprenant ce nouveau voyage

d'imagination à travers les époques primitives de l'Inde, de la Perse, de l'Égypte, de la Grèce, en remuant toutes ces religions, ces traditions, ces mythologies, ces poésies, l'auteur de *la Bible de l'humanité* a laissé tomber de ces pages colorées et ingénieuses où se retrouve toujours le poète. M. Michelet ne serait plus lui-même, s'il cessait d'être cet esprit impressionnable et hardi qui s'émeut sans effort devant les grandes manifestations humaines, et qui en les contemplant est instantanément saisi du démon familier de l'inspiration. L'attrait était puissant, ici surtout : c'était la nouveauté de cet Orient lointain à peine connu, que la science de notre temps fait chaque jour sortir de son ombre profonde en découvrant le secret de ses langues, de ses religions. Il en aurait fallu bien moins pour fasciner M. Michelet. Le vieux monde décidément ne lui a plus suffi, il lui a paru étroit; la Grèce visiblement est trop petite, la Judée est sèche; il lui faut les sources primitives, les paysages grandioses de la Haute-Asie, les sommets sacrés d'où descendent le Gange et l'Indus ou les torrens de la Perse, et à ces torrens sacrés, à ces sources premières, il s'abreuve, selon son habitude, jusqu'à y puiser l'ivresse de l'imagination, jusqu'à oublier tout ce qui ne découle pas de ces régions profondes et merveilleuses de l'Orient. Écartez cette fascination et ce voile du passé cependant : quelle est la pensée inspiratrice du nouveau commentateur des religions orientales? quel est donc ce livre qui s'appelle de ce nom orgueilleux de *Bible de l'humanité?* Ce n'est point évidemment un livre d'érudition, quoiqu'il soit né à l'ombre de la science moderne. L'auteur décline ingénument cette ambition, et les savans auraient, je pense, beaucoup à effacer, à rectifier ou à éclaircir dans les interprétations de M. Michelet, dans cet exposé tourbillonnant des mythes et des légendes de l'Inde, de la Perse ou de l'Égypte. Ce n'est point non plus un livre de philosophie : c'est le propre de ce talent tout d'intuition et de sentiment de se perdre dans les idées générales, dans le mouvement abstrait des grands systèmes philosophiques, de ne plus se reconnaître dès qu'il n'a plus une réalité sensible devant lui, des impressions et des instincts humains à faire mouvoir, à personnifier. Qu'est-ce donc, encore une fois? Cela est bien simple : c'est une œuvre de fantaisie comme toutes les œuvres de M. Michelet, comme *l'Oiseau*, comme *l'Insecte*, comme *la Mer*; c'est un livre de littérature sur les religions, et, considérée comme œuvre littéraire, *la Bible de l'humanité*, sans égaler les précédens poèmes de l'auteur, contient certainement encore de vives et éblouissantes peintures, de pénétrantes et fines analyses. Les magnificences de la poésie indienne, du grand *Ramayana*, sont ressaisies, expliquées et commentées avec l'effusion reconnaissante d'une intelligence qui se

sent quelque parenté avec le génie brahmanique. Sur la Grèce, — quoiqu'elle soit *petite*, — sur ses traditions, ses légendes et toute cette germination poétique de dieux qui illumine le ciel hellénique, il y a des pages d'une sagacité inventive et pittoresque.

Quant à la pensée, elle est assez difficile à définir, à moins qu'il ne faille la voir dans cette boutade de l'auteur, qui, en quittant les ombrages immenses et les grands fleuves de l'Inde, trouve que « les petits lacs de Galilée » sont assez pauvres, et estime qu'il les *boirait d'un coup*. C'est là au fond, dans une image humoristique, la triste pensée de ce livre, qui n'est plus qu'une vaine puérilité lorsqu'il touche à tout ce qui est chrétien. En réalité, il est fait pour supprimer, pour évincer tout uniment le christianisme, et ce n'est pas moi qui le dis, c'est M. Michelet qui, en traçant la généalogie morale de la race humaine, dit avec une naïveté d'inventeur : « De l'Inde jusqu'à 89 descend un torrent de lumière, le fleuve de droit et de raison. La haute antiquité, c'est toi. Et ta race est 89. Le moyen âge est l'étranger. La justice n'est pas l'enfant trouvé d'hier, c'est la maîtresse et l'héritière qui veut rentrer chez elle, c'est la vraie dame de maison. Qui était avant elle? Elle peut dire : J'ai germé dans l'aurore, aux lueurs des Vêdas. Au matin de la Perse, j'étais l'énergie pure dans l'héroïsme du travail. Je fus le génie grec et l'émancipation par la force d'un mot : « Thémis est Jupiter, » *Dieu est la justice même*. De là Rome procède, et la loi que tu suis encore... » Ainsi c'est bien clair : voilà une *Bible de l'humanité* d'où le christianisme est banni comme un étranger. Moyennant cette solution où l'auteur voit le triomphe de la justice éternelle par « l'accord victorieux des deux sœurs, science et conscience, » toute ombre disparaît. Après cela, si la réalité ne ressemble pas au rêve, si le monde en est encore à ses vieilles iniquités, à ses vieux péchés, à ses souffrances et à ses troubles, M. Michelet vous proposera le souverain remède : « qui lit le *Ramayana* est quitte de ses péchés; » vous trouverez dans le *Ramayana* la pureté, l'apaisement, la jeunesse et la force. Franchement M. Michelet, dans sa sincérité bien évidente, a trop souvent de ces passions merveilleuses, de ces illuminations soudaines; trop souvent il s'écrie : « J'ai trouvé ce que je cherchais,.. reçois-moi donc, grand poème!.. que j'y plonge!... c'est la mer de lait!... » Ce qui est assez vraisemblable, c'est qu'en l'année 1863, « année chère et bénie, » où pour la première fois il a pu lire le *divin Ramayana*, M. Michelet s'est trouvé, comme ce Vrihaspati représenté par l'art indien, assis sur un lotus, et qu'il s'y est endormi d'un sommeil plein de rêves éblouissans, gracieux et effrénés. Il s'est réveillé brahmane pour offrir son évangile à l'humanité moderne.

Ce n'est, qu'on m'entende bien, ni l'importance religieuse et littéraire des grandes poésies indiennes, ni l'intervention de la race humaine dans la formation traditionnelle de ses croyances, ni les droits de la science s'appliquant à éclairer, à dégager toutes ces questions obscures et profondes, que je prétends diminuer. Comment se sont formées les religions de l'Inde, de la Perse, de la Grèce, de l'Égypte, qui ont précédé le christianisme? Quel est le caractère et quelles sont les évolutions des grands systèmes religieux et philosophiques de la Haute-Asie, brahmanisme, bouddhisme ou autres? quelle est la marche de l'idée de Dieu dans ce travail confus? dans quelle mesure l'élément aryen et l'élément sémitique ont-ils concouru à la formation de l'Europe moderne? quel est enfin le rapport du christianisme avec tout ce passé? Ce n'est pas un ignorant comme moi, dirai-je à l'imitation de M. Michelet, qui peut se permettre de trancher ou de remuer ces problèmes, faits pour l'esprit d'un Burnouf, et qu'un Burnouf même ne résout pas. M. Michelet, lui, en avouant son incompétence, avec la nature la moins propre à se plier aux précisions, aux sévérités de la science, va, remue, tranche, s'exalte, raille, et croit avoir mis une lumière là où il a mis une fantaisie d'imagination. C'est l'humoriste de l'histoire des religions. Par les obscurités où il se débat, par la légèreté agitatrice de ses hypothèses poétiques, il ne fait que raviver d'une façon plus saisissante ce sentiment humble et grave que le spectacle de l'univers éveille chez tout homme sincère : c'est que dans l'étude des choses, dans l'interprétation des phénomènes du monde moral comme du monde physique, la science est beaucoup, et elle n'est pas tout. Son pouvoir n'est illimité qu'en apparence : les bornes redoutables, invincibles, sont encore partout pour elle. Dans son indépendance, elle refuse de reconnaître le merveilleux, le surnaturel, et le surnaturel la poursuit sous d'autres formes, sous le nom de l'extraordinaire, de l'incompréhensible, qui l'environne et la presse.

Oui, sans doute, la science est devenue de nos jours la passion sérieuse et désintéressée de bien des âmes noblement tourmentées du besoin de connaître, et, par un énergique effort tenté sur tous les points, elle a marché à pas de géant. Elle a découvert des lois nouvelles, des propriétés inconnues de la nature, des affinités ou des combinaisons de races qu'on ne soupçonnait pas. Elle a éclairci la confusion des temps. Elle a trouvé dans l'étude des langues des instrumens nouveaux pour pénétrer le secret des civilisations et des religions, et sous ce rapport on peut dire qu'elle a resserré le cercle des faits sur lesquels les églises se réservaient un droit supérieur d'interprétation, agrandissant ainsi de tout ce qu'elle a soustrait à l'autorité la libre juridiction de l'intelligence humaine. Elle a rétréci le domaine du mystère et de l'inconnu, elle ne l'a pas sup-

primé, et pour la science, si je ne me trompe, autre chose est de s'étendre autant qu'elle peut, de s'exercer dans sa pleine indépendance, d'imprimer son sceau définitif sur ce qu'elle conquiert patiemment chaque jour, autre chose est de nier ce qu'elle n'a pas réussi à comprendre, ce qui commence justement là où elle s'arrête, au bord de l'infini. Étendez autant que possible la limite : au-delà il reste toujours ce qu'on n'explique plus et ce qui n'existe pas moins, la grande et vague région de l'inconnu. Il est certain que bien des mystères de pur dogme ne sont pas plus incompréhensibles et plus étonnans que ces autres mystères au milieu desquels nous marchons, et que nous arrivons presque à croire tout naturels parce que nos yeux sont accoutumés à les voir se dérouler, parce que nous les coudoyons en quelque sorte. Celui qui n'admet que ce que la science saisit et démontre par ses propres moyens s'est-il arrêté un instant à se considérer lui-même, à s'écouter vivre et penser? S'est-il demandé comment s'est allumée cette étincelle qui brille en lui, comment se transmet l'existence, dans quel recoin de l'espace se cache cette chose fuyante et insaisissable qui s'appelle le principe de la vie? S'est-il adressé le mot que M. Michelet prête au Persan : « D'où suis-je venu? De mon père; mais le premier père? » N'a-t-il jamais été troublé en contemplant la souveraine et énigmatique majesté du monde qui l'environne? Et croyez-vous que quelques lubies semées sur le connu et sur l'inconnu répondent au redoutable problème?

Vous aurez beau transporter le fils des hommes sur la plus haute montagne, le flatter du don dangereux de la toute-puissance et de l'universelle intelligence, lui dire que les royaumes et les empires sont à lui, que rien n'existe en dehors de ce que sa science peut comprendre, qu'il est lui-même le souverain auteur de toutes les religions indistinctement, du christianisme comme de toutes les autres : le fils des hommes sent sa puissance, il est vrai, mais il sent en même temps sa faiblesse; il sent la borne invisible, et ce qu'il a de grandeur morale tient justement quelquefois à cette borne contre laquelle il se raidit saisi d'une inexprimable angoisse : témoin Pascal, le plus émouvant et le plus noble des êtres pensans. En réalité, même après avoir lu la *bible* nouvelle de M. Michelet, et après s'être pénétré de son humanité, le mortel le mieux abreuvé aux grandes sources peut avoir encore quelques doutes. Il se dit qu'il peut certainement surprendre les forces cachées de la nature, les plier sous sa main intelligente, qu'il peut découvrir des lois et des constellations, produire les combinaisons les plus gigantesques ou les plus gracieuses de tout ce qui existe, et qu'il ne peut réellement créer un brin d'herbe. Quand il étend son regard autour de lui, au-dessus de lui, il se sent de force à expliquer bien des phé-

nomènes, à planter son drapeau sur bien des conquêtes de sa pensée ou de sa science, et voici que tout à coup il s'arrête étonné et muet devant ce fait universel, obstiné, — le mal, la douleur héréditaire, la solidarité dans l'expiation. D'où vient cette loi inexorable et inexpliquée qui poursuit la race humaine? Comment se fait-il que celui qui n'a commis encore aucune faute, qui n'a pas même existé, entre dans la vie, où il n'a pas demandé à venir, enfanté dans la douleur et ayant lui-même des larmes pour premier langage?

Ainsi reparaît sans cesse l'inconnu, où l'âme humaine plonge de toute la force de cet instinct que la science seule ne satisfait pas, que les religions de siècle en siècle ont cherché à satisfaire par des interprétations toujours nouvelles, variées avec les races, certainement incomplètes et insuffisantes, de l'idée de Dieu, de la nature et de l'homme. Et entre tous les systèmes religieux qui se sont succédé, ce qui fait la puissance du christianisme, c'est que bien évidemment il est l'explication la plus universelle, la plus lumineuse et la plus profonde de cet ensemble de mystères, c'est que mieux que tout autre il sait parler aux hommes de leurs misères et de leur grandeur. Ce qui, en dehors des questions historiques qu'on peut agiter, fait du christianisme une doctrine à part, où d'autres doctrines anciennes ont pu venir se fondre, mais qui dans son essence n'est pas seulement le produit de l'imagination humaine, qui se lie dans son origine à l'apparition d'un révélateur divin et suscite invinciblement la croyance, c'est que ses principes sont toute une révolution inattendue et la plus imprévue, c'est que, comme le disait un jour M. Quinet, s'il était possible que le christianisme fût né spontanément dans ce chaos d'Hébreux, de Grecs, d'Égyptiens, de Romains, d'adorateurs de Jéhovah, de Mithra, de Sérapis, qui se mêlent à cette époque, si « cette vague multitude, oubliant les différences d'origine, de croyances, d'institutions, s'est soudainement réunie en un même esprit pour inventer le même idéal, pour créer de rien et rendre palpable à tout le genre humain le caractère qui tranche le mieux avec tout le passé et dans lequel on découvre l'unité la plus manifeste, » c'est le plus « étrange miracle » dont on ait entendu parler, et tel que l'eau changée en vin n'est rien auprès de celui-là. M. Michelet, je le sais bien, résiste; il a de tendres et infinies admirations pour les lois de Manou, pour les Vêdas, pour tout ce qui est persan ou égyptien; il aura beau s'évertuer, il fera du chemin avant de rencontrer quelque chose comme le sermon sur la montagne, comme ces versets merveilleux dont la fécondité n'est point épuisée, qui retentissent encore à l'oreille de tous les humbles, de tous ceux qui souffrent, qui ont besoin d'être soutenus ou relevés : « bienheureux ceux qui pleurent,... bienheureux les doux et les miséricordieux,... bienheureux ceux qui supportent la persé-

cution pour la justice!... » L'auteur de *la Bible de l'humanité* a un malheur : quand il en vient à cette époque chrétienne, il ne sait plus guère où il en est après avoir traversé l'Inde, la Perse et la Grèce; tout tourne et danse devant son esprit. Le christianisme lui apparaît tantôt comme « un vent doux, » tantôt comme un « effet de blonde lune où se mêle un reflet affaibli du couchant, » tantôt comme une religion de femme. Il vous dira que la *condition messianique* pour une femme, c'est « d'être âgée, jusque-là stérile.» Le plus clair, c'est que M. Michelet est un homme d'imagination, qui joue avec les religions comme avec les oiseaux, et à qui ne suffisent pas les lacs de Galilée, ces *petits lacs* qu'il boirait d'un coup.

Il a soif, il *halète*, suivant son langage, quand il approche de cette « sèche Judée, » de « ce paysage de cendre, » où l'humanité à tort voit son centre. Le christianisme, chose stérile, « profonde pauvreté et définitive impuissance! » C'est la mort de la nature par la victoire de la grâce, c'est la grande éclipse de l'humanité, le commencement de la décadence. Voilà le moyen âge qui arrive et qui passe comme le feu, laissant une contrée nue et désolée! Que de siècles en vain! M. Michelet reste tout rougissant d'une telle stérilité. Par hasard, on retrouvera bien sur ce chemin des siècles *ceci et cela*, mais si peu! « Quoi, si peu pour mille ans!... Mille ans! mille ans, vous dis-je, et pour cette société de tant de peuples et de royaumes!... » M. Michelet a l'effroi rétrospectif de cette fameuse millième année où tout devait périr, et il ne semble pas bien convaincu encore que le monde n'ait pas fini vers cette époque. Pour moi, je crois que la fantaisie a d'immenses priviléges, mais que c'est vraiment beaucoup pour elle de mettre ainsi mille ans dans une boutade et de se reposer en croyant avoir enseveli sous une pincée de cendre l'Europe chrétienne. M. Michelet fait entrer ici fort légèrement en quelques pages, en quelques traits, ce qu'il déroule dans plusieurs volumes de son histoire. Il n'a plus pour le moyen âge les tendresses qu'il avait autrefois; il le fuit avec un véritable effroi, comme s'il sentait encore l'ombre de cette époque s'étendre sur notre tête. C'est l'effroi assez peu scientifique d'une imagination qui perd le sens des grandes réalités du passé et qui prend ses visions pour les lois mêmes de l'histoire. Il n'y aurait peut-être aucune présomption à rassurer cet esprit charmant et trop impressionnable sur le danger d'une résurrection possible du moyen âge dans son ensemble. Le moyen âge est mort définitivement, mort dans sa pensée, dans ses institutions, et tout ce qui s'agite autour de nous ne nous prépare guère à le voir renaître.

Ce n'est plus qu'une période de l'histoire évanouie pour jamais, — et jugé historiquement dans ses œuvres, dans ses agitations, dans ses lois, dans ses arts, dans toutes ses manifestations, le moyen

âge n'apparaîtrait pas assurément avec ce caractère d'irrémédiable stérilité qui met si bizarrement M. Michelet hors de lui. Il apparaîtrait comme une époque de formation puissante et confuse où le christianisme, au lieu de communiquer la mort, donne la vie, et n'est que la forte discipline sous laquelle se recompose et se coordonne un monde tombé en dissolution. Si vous voulez dire que c'est là le passé et que nous vivons dans le présent, que nous marchons vers l'avenir, un avenir inconnu pour nous, comme il l'a été pour ceux qui nous ont précédés, il n'est point tout à fait nécessaire de recourir à de si fantasques images. Ce n'est pas une raison pour que, nouveaux venus d'hier, plus heureux sans doute et plus favorisés, nous allions renier nos ancêtres qui ont été à la peine, qui ont porté le poids d'un âge plus difficile, pour que nous rabaissions la grandeur de l'inspiration qui en fit des hommes nouveaux. M. Michelet, je le veux bien, cherche la véritable vie et la vraie loi de la civilisation humaine dans les religions plus anciennes, à la lueur des Vêdas, au matin de la Perse, sous le soleil de l'Égypte, sous le ciel gracieux de la Grèce. C'est un caprice de littérature. Historiquement et moralement il n'y a qu'un malheur : une époque et une religion se jugent aussi à leurs fruits. Que sont devenues ces religions où M. Michelet découvre mille beautés fécondes dont il se fait le pontife retardataire? qu'ont-elles fait de ces contrées qu'elles ont remplies de leur esprit? Qu'est-il sorti au contraire du moyen âge, de ce temps de désolation et de mort, de ces *mille ans* de stérilité? Rien, peu de chose, — tout simplement les sociétés modernes qui au seuil de cette époque se sont trouvées assez viriles pour faire un pas de plus, pour entrer à marches forcées dans une voie de civilisation où tout s'agrandit et se renouvelle, où le progrès de la veille conduit au progrès du lendemain. Est-ce donc que M. Michelet a vu le christianisme banni de ce monde?

Ce n'est point en vérité chose aussi facile qu'on semble le penser de déraciner du cœur d'une civilisation ce qui est son essence et sa force. M. Michelet y emploiera son imagination pétulante et crispée. Il appellera le christianisme le moyen âge, ou il lui donnera toute sorte de noms disgracieux. Il fera une *Bible de l'humanité* pour remplacer l'Évangile, et même il découvrira le *divin Ramayana*. Quoi qu'il dise et quoi qu'il fasse, il a peu de chance d'assister à la victoire de la loi nouvelle dont il se fait l'apôtre de fantaisie, parce que la loi ancienne n'est pas épuisée, parce que cette loi, tombée du haut d'une croix, trouve chaque jour encore son active et féconde application, parce que tout ce qu'il y a de vivace dans le monde moderne vient de là, émane de cette source. Ce que M. Michelet appelle le progrès n'est, à tout prendre, qu'un archaïsme assez mêlé et passablement équivoque, une exhumation de

toutes les vieilleries de la terre. C'est là ce qu'il appelle « l'accord de la pensée moderne avec la haute antiquité. » Ce qu'il y a de nouveau, d'essentiellement progressif, c'est le christianisme, toujours vivant, que le monde d'aujourd'hui n'est pas venu abroger, qu'il vient accomplir, et dont l'empreinte profonde reste marquée dans toutes ses œuvres. Est-ce que la révolution française elle-même n'est pas une des plus grandes émanations du christianisme, que vous croyez fini, ou plutôt que vous représentez comme n'ayant jamais été qu'un messager de stérilité et de mort? Tout ce qui dure, tout ce qui survit de la révolution comme une conquête définitive, tout ce qui en a fait un des événemens les plus universels, c'est ce qui était chrétien; ce qui s'en est allé au contraire, c'est ce mélange de naturalisme et de résurrections artificielles, de fêtes païennes et de constitutions lacédémoniennes. Est-ce que la pensée chrétienne n'est pas comme un souffle vivifiant au fond de tout ce qui se fait pour adoucir la loi sociale par l'équité, par le respect de la liberté humaine, pour introduire l'égalité parmi les hommes, pour les rapprocher par la solidarité? Est-ce que la fraternité n'est pas en définitive le nom laïque d'une idée chrétienne? C'est l'inspiration qui est devenue le sel de la terre. Et quand les esprits s'échauffent de toutes parts sur cette simple question de la division des pouvoirs, de la distinction entre la puissance religieuse et la puissance civile, entre le spirituel et le temporel en un mot, d'où procède cette pensée? Elle vient tout droit de la contrée aux *petits lacs*, de ce *petit docteur* dont M. Michelet fait le rêve, l'amusement des femmes hystériques de son temps, des « dames agitées, *possédées*,... malades de leur vie impure, » car il faut bien que la maladie de la femme revienne toujours avec M. Michelet. C'est par le christianisme, et c'était alors une chose étrangement nouvelle, qu'est proclamée pour la première fois cette loi qui abolit la confusion absolutiste des deux pouvoirs, qui affranchit la conscience des dominations extérieures, et qui n'est même pas accomplie encore aujourd'hui. Le monde moderne a cela de particulier vraiment qu'il est plus chrétien qu'il ne le croit lui-même quelquefois, plus chrétien assurément que l'auteur de *la Bible de l'humanité* ne le suppose, plus chrétien aussi que ne le pensent ceux qui, du haut d'une étroite interprétation, veulent l'arrêter à chaque pas, à chaque progrès, en l'accusant d'être un grand révolté. Tout est là : il n'est pas venu abroger, mais accomplir, par l'abolition de toutes les servitudes, de toutes les iniquités tyranniques.

Et ce qu'il y a de curieux, c'est que le christianisme comme inspiration ne vit pas seulement d'une façon générale dans le mouvement continu de la civilisation; il vit chez ceux-là mêmes qui

croient s'en affranchir, et commencent par attester leur indépendance en le niant ou en le diminuant. M. Michelet l'avoue avec une candeur un peu triste : « Il est en nos amis, dit-il, autant que dans nos ennemis; par un million de fils, souvenirs, habitudes, éducation, affections, chacun est lié au dedans, les grands esprits comme les autres... Tels génies de nos jours croient pouvoir encore concilier l'inconciliable... » Et la fantaisie elle-même, qui se croit libre et reine, a ses servitudes intérieures.— Que voulez-vous? c'est l'effet d'un bon cœur, souvenance des mères, pensées du berceau, peut-être l'image flottante de quelque bon vieux précepteur. C'est bien possible, quoique ces influences de sentiment, ces souvenirs d'enfance n'excluent nullement quelque chose de plus sérieux et de plus réfléchi. Ce qui est certain, c'est que le christianisme se mêle à la pensée même, ne fait qu'un avec elle, devient quelquefois la raison d'être du talent, et une des plus singulières études serait de rechercher ce qui reste encore d'invinciblement religieux dans les esprits qui se croient le plus libres, le plus irrévocablement affranchis. Ce qu'ils ont d'éloquence, d'élévation, de vigueur ou de finesse tient souvent à ce qu'ils ont gardé de chrétien. C'est la séve mystérieuse de leur intelligence, l'inspiration inavouée de leur talent, le secret de leur originalité. Ils sont comme leur siècle, ils sont quelquefois plus chrétiens qu'ils ne l'imaginent eux-mêmes, et, sans aller bien loin, l'auteur de *la Bible de l'humanité* en est peut-être un exemple vivant. M. Michelet a beau vouloir paraître un révolté, se déguiser en Hindou, en Persan des époques fabuleuses; il se trahit lui-même à chaque instant, il garde malgré lui l'ineffaçable empreinte de l'initiation première.

C'est le charme de son talent, et, chose plus caractéristique, M. Michelet n'a pas seulement les qualités d'une intelligence imprégnée d'influence chrétienne, il en a, si j'ose le dire, les défauts; il n'est pas seulement chrétien, il a les entraînemens, les raffinemens dangereux d'un catholique démesuré et excessif par certains côtés. C'est un casuiste très subtil, un directeur obstiné de la conscience humaine, un confesseur acharné à pénétrer dans les derniers replis; il a toute une galerie de cas épineux, d'aveux surpris à ses pénitentes, car il a des pénitentes. Il a étudié en homme pratique les passions et les tentations; il égale parfois les manuels de théologie morale. Et ce n'est pas tout : M. Michelet a quelque chose de l'échappé du cloître, disais-je; il a surtout les imaginations fort libres de l'un de ces moines dont je parlais, qui, une fois émancipés, touchent à tout avec une candeur redoutable, soulèvent tous les voiles et vous laissent en présence de choses tout à fait humaines et fort simples peut-être, mais dont on n'a pas l'habitude de parler

en public. Depuis qu'il s'est lancé dans cette voie, l'auteur de *la Femme* et de *l'Amour*, il faut l'avouer, ne résiste plus du tout à ces imaginations; il entre dans des détails d'une crudité réaliste qui ne laisse pas en vérité d'être très audacieuse. Tout y est, sauf le mot, et encore le mot y est-il quelquefois. Dans ses histoires comme dans ses poèmes en prose, dans son élégie médicale sur la femme comme dans *la Bible de l'humanité*, M. Michelet en vient, malgré lui, à ne plus voir qu'un objet unique, à tout ramener à un invariable point de vue, et vous sentez par exemple que quand il aborde en historien des époques comme la régence, lorsque dans ses études sur les religions il trouve sous la main les mythes égyptiens ou *le Cantique des cantiques*, il va jusqu'au bout. M. Michelet, je le sais bien, a le respect de la reproduction de l'espèce humaine; il y voit quelque chose d'auguste et de religieux, comme un rite sacré du culte de la nature. Ce n'est pourtant pas un motif pour vivre sous cette obsession unique, pour tenir à nous dire à quel jour, à quelle heure, sous quelle impression tel personnage de l'histoire a été conçu, pour décrire les poursuites ardentes de la divinité égyptienne cherchant avec une fougue africaine les membres dispersés de l'époux, de son Osiris, et finissant par les trouver tous, — tous, hors un seul. « Profond désespoir! hélas! celui-ci, c'est la vie! Puissance sacrée d'amour, si vous manquez, qu'est-ce du monde? » On est bien forcé quelquefois avec M. Michelet de s'aventurer dans des régions scabreuses. Et notez bien que même dans les détails les plus nus, qui ont à peine le vêtement succinct d'une statue antique bien élevée, l'auteur ne se défait pas d'une certaine mysticité. M. Michelet est tout à la fois poète, médecin, physiologiste, casuiste, mythologue et historien. C'est beaucoup sans doute pour former une originalité morale et littéraire des plus curieuses, ce n'est pas assez pour entreprendre la réforme religieuse du monde par un idéal qui n'est pas même nouveau, qui n'est que le résumé plus poétique que scientifique d'une multitude de préjugés antichrétiens.

Au fond, *la Bible de l'humanité* n'est point autre chose : c'est un recueil de fantaisies brodées par une imagination agacée et nerveuse, qui a des visions, qui a eu surtout la vision de l'oiseau noir, et qui dans sa mobilité effarée flotte sans cesse entre toutes les extrémités morales, entre sa nature véritable et la nature qu'elle cherche à se faire. C'est le livre d'un rêveur transformé par les hasards de la vie en polémiste pétulant et fantasque, et s'il a quelque chose de sérieux, c'est parce que, comme bien d'autres livres nés d'une pensée d'hostilité ou de réserve presque dédaigneuse à l'égard du christianisme, il laisse une impression d'indéfinissable

malaise intérieur. Réellement, au milieu des conflits de doctrines qui tendent de plus en plus à envahir notre monde contemporain, et qui dans certaines régions prennent un caractère tout à fait extrême, l'homme moderne est soumis à une étrange épreuve. Pendant qu'il vit, qu'il travaille patiemment, obscurément, aux progrès de chaque jour, il entend incessamment retentir à son oreille un dialogue de paroles contraires qui ressemble par instans à un choc étincelant d'épées. Il est tour à tour rudoyé ou caressé et attiré dans les sens les plus opposés.

D'un côté on lui dit : Tu n'as plus à hésiter, ton émancipation est au prix d'une renonciation intérieure à des croyances traditionnelles qui consacrent ton immobilité, ton asservissement à une loi invisible dont les prêtres se font les interprètes ambitieux et intéressés. Cette loi, d'où vient-elle? Cesse enfin de croire à son origine surnaturelle et divine. Le christianisme, comme toutes les religions de la terre, est l'œuvre de l'imagination humaine. La science a scruté ses sources, elle a pesé ses principes; il n'est même pas toujours aussi grand que les religions de l'Inde ou de la Perse, et ses mystères ne sont pas plus sacrés. C'est encore une théocratie. Revêts la robe virile en entrant en possession de toi-même et de la vérité par la science. — D'un autre côté, voici l'autre voix qui reprend : La science n'est qu'une ruineuse chimère. Tu n'as pas le droit de regarder au-delà de ce que la foi prescrit. Ce que tu appelles la civilisation est une monstrueuse décadence. La liberté, le progrès, sont de faux dieux que ton orgueil a créés, et auxquels il faut renoncer. L'indépendance de la conscience est un mot hérétique qu'on ne peut invoquer que selon les circonstances. Si tu veux rester orthodoxe, tu ne dois pas même examiner ce que la loi spirituelle gagnerait à être affranchie de tout lien d'intérêt terrestre. Tout ce que tu as cru depuis un demi-siècle et bien plus encore, tu dois l'abandonner et le renier pour rester dans la vraie foi. — L'homme moderne écoute et devient fort perplexe. Il ne voit pas distinctement où on veut le conduire, et il résiste. L'homme moderne en vérité, c'est vous, c'est moi, c'est un peu tout le monde, car enfin en dehors des prêtres et des savans nous sommes quelques millions d'hommes dont on joue ainsi l'âme à quitte ou double, si on me permet ce mot, qui réunissons en nous-mêmes la foi chrétienne et l'amour de notre temps, qui n'avons nulle envie de livrer, fût-ce devant une encyclique, tout ce qui est l'essence et la grandeur de la civilisation moderne, mais qui ne nous sentons nullement préparés à retourner avec M. Michelet au culte de Zoroastre ou aux grottes d'Éléphanta. En réalité, au milieu de ces souffles extrêmes, l'homme moderne reste le vrai chrétien, et c'est

la condition même des progrès qui l'ont fait ce qu'il est aussi bien que de ceux auxquels il aspire encore.

La science, pour ne parler que d'elle, devient une fantaisie, un péril, quand elle se place trop manifestement en dehors de ce grand courant moral d'inspiration chrétienne. La science est indépendante sans doute, elle a ses privilèges et ses franchises dans la poursuite de la vérité, comme aussi on peut bien, ce me semble, lui demander où elle va, où elle nous conduit, ce qu'elle pense faire de nous. Ici commence le doute que *la Bible de l'humanité* n'est certes pas faite pour éclaircir. Franchement, est-il bien vrai qu'en affaiblissant le sentiment chrétien on serve aujourd'hui le progrès et la liberté? Ne les compromet-on pas au contraire, soit par les réactions auxquelles on donne de trop faciles prétextes, soit en énervant dans l'homme la force morale sans laquelle il ne peut ni conquérir ni maintenir cette liberté qu'il convoite sans cesse? On en viendrait ainsi à marcher contre son but. Il ne suffit pas de dire comme M. Michelet : « Il faut faire volte-face, et vivement, franchement, tourner le dos... à ce passé morbide qui, même quand il n'agit pas, influe terriblement par la contagion de la mort... Oublions et marchons!... Marchons aux sciences de la vie... Soyons, je vous prie, *hommes*, et agrandissons-nous des nouvelles grandeurs inouies de l'humanité... » Tout ceci est bon à dire. Et moi, je me demande en toute sincérité ce que serait un homme selon le cœur et selon la *bible* de M. Michelet. Il aurait, selon toute apparence, des facultés très raffinées, une imagination très fertile en métaphores, une intelligence aiguisée et subtile. Il serait on ne peut mieux préparé à goûter les merveilles de la poésie indienne; il décrirait pour l'amusement de ses contemporains un monde de rêves et de fantaisies. Il n'aurait ni le nerf de l'action pratique ni même le sens des choses réelles, et tandis qu'il flotterait dans les nuages de ses hallucinations, la réalité serait envahie par la force et par les passions serviles. J'aime mieux la religion qui a fait Pascal dans l'ordre de la pensée, Hampden dans la vie civile. Ceux qui tentent de telles entreprises de destruction morale ne savent pas quelle place occupe encore dans l'âme humaine cette image du Christ qu'ils veulent effacer, et quel vide, quel effroyable vide, se ferait le jour où ils auraient réussi. Ils oublient ce qu'il y a de fortifiant pour les hommes, pour les peuples qui souffrent, dans ce spectacle lointain d'une simple croix de bois du haut de laquelle la justice prend son vol pour reconquérir le monde.

CH. DE MAZADE.

L'APPRENTISSAGE

DES

JEUNES OUVRIERS DANS LA PETITE INDUSTRIE

Tout le monde est à peu près d'accord pour trouver que la France est trop administrée et trop réglementée. Le gouvernement lui-même semble être de cet avis, puisqu'il propose de réviser la loi du 4 mai 1855. On émancipera un peu les départemens et les communes; on ferait bien, pendant qu'on y est, d'émanciper aussi les individus, ne fût-ce que pour leur permettre de se livrer aux bonnes œuvres avec plus de dignité et de plaisir. Nos lois font à l'initiative personnelle une guerre impitoyable; elles ont fini par rendre le dévouement ou impossible ou difficile, et bientôt nous ne pourrons plus faire le bien que par voie de pétition.

Au milieu du courant d'idées qui entraîne les meilleurs esprits vers la décentralisation, il semble qu'on commette un anachronisme en demandant un redoublement de sévérité dans les lois qui limitent le travail des enfans; mais il n'en est rien, et la contradiction n'est qu'apparente. Personne ne songe à détruire la centralisation, ni à se passer de règlemens : on n'en condamne que l'abus. C'est violer la liberté que de réglementer le travail des adultes; c'est la servir que de protéger la santé et l'intelligence des enfans contre des calculs égoïstes et cupides.

La loi de 1841, en défendant aux parens de placer leurs enfans dans les manufactures avant huit ans révolus, gêne un peu la liberté des parens, et la même loi, en défendant de faire travailler ces enfans plus de huit heures par jour et de les faire travailler la nuit, gêne un peu la liberté des fabricans. Cependant n'est-ce pas une

excellente loi, une loi nécessaire et profondément humaine? Il y avait, avant cette loi, des enfans de six ans dans les manufactures; on les y tenait enfermés pendant la journée entière, et la journée était alors de treize ou quatorze heures. Ces pauvres êtres avaient encore bien souvent un quart de lieue ou une demi-lieue à faire pour rentrer chez eux après treize heures de fatigue. Ils n'y trouvaient pas toujours un lit. Les ateliers n'étaient pas à cette époque dans les conditions hygiéniques où nous les voyons. On disait que, pour faire tenir debout ces ouvriers de six ans durant la journée entière, il fallait emprisonner leurs jambes dans une boîte de fer-blanc : ce détail, souvent répété dans les livres et dans les discours, et qui n'a pas peu contribué à exciter la pitié, est très probablement apocryphe. Il n'y avait pas dans les ateliers d'instrumens de torture ; mais ces interminables journées, ce long travail imposé à de si faibles corps, cette absence d'air et de mouvement, cette solitude, ce défaut absolu de soins et de tendresse, ne tardaient pas à triompher des constitutions les plus saines et à causer la mort ou des maladies incurables. La loi de 1841, qui devait mettre fin à tant d'abus, remédier à tant de douleurs, ne fut pas votée sans peine ; cela tient sans doute à ce que peu de personnes avaient pénétré dans les ateliers, et vu de leurs yeux ce qui s'y passait. On invoqua contre la loi l'intérêt des fabricans : quel intérêt? Ils n'en avaient aucun, et quand ils en auraient eu! On parla moins du droit des pères de famille ; c'est qu'au fond le droit de faire travailler un enfant de moins de huit ans pendant douze heures par jour ne diffère guère du droit de le tuer. Si ce mot paraît une exagération, que l'on consulte les tables de mortalité, et l'on se convaincra qu'il n'est que juste. La loi passa néanmoins, aux applaudissemens de tous les gens de cœur, et l'on put constater presque immédiatement qu'elle n'avait aucun résultat funeste pour l'industrie, et qu'elle en avait d'excellens pour l'hygiène publique. Elle a rendu les plus grands services partout où elle a été bien observée. Ce qu'on lui reproche aujourd'hui avec pleine raison, c'est de manquer d'une sanction efficace et de laisser encore au travail des enfans une trop grande latitude. Son mérite est d'avoir posé le principe ; son défaut, de l'avoir appliqué très imparfaitement. Il est urgent, pour la compléter, de créer un corps d'inspecteurs salariés comme en Angleterre, et de réduire le travail des enfans dans les manufactures à la demi-journée. Cela doit se faire, et cela se fera.

Mais la loi de 1841 a un autre malheur : c'est de s'appliquer à trop peu d'enfans. Ceux qui l'ont faite ne l'ont guère considérée que comme un essai ; ils ont avoué dans la discussion qu'ils avaient peur de généraliser et qu'ils voulaient procéder avec une sage len-

teur. Il est regrettable que cet essai, tenté il y a vingt-trois ans, demeure à l'état d'essai, et l'on se demande comment cela est possible à présent que le succès est constaté. Est-ce timidité? est-ce négligence? La timidité n'a pas de prétexte, la négligence serait coupable. Voici l'article 1er de cette loi : « Les enfans ne pourront être employés que sous les conditions déterminées par la présente loi, 1° dans les manufactures, usines et ateliers à moteur mécanique ou à feu continu, et dans leurs dépendances, 2° dans toute fabrique occupant plus de vingt ouvriers réunis en atelier. » Cela revient à dire que la loi réglemente uniquement le travail des enfans dans la grande industrie. On se demande, en lisant cet article, si la grande industrie emploie plus d'enfans que la petite, et les occupe à un travail plus fatigant.

Or il n'en est rien. D'abord, pour la fatigue, les professions sont si variées dans la petite industrie qu'il est difficile de proposer une formule générale; mais il est clair que dans la grande industrie le métier de rattacheur, celui de lanceur, celui de margeur, sont au nombre des moins fatigans, et qu'ils s'exercent dans des ateliers plus salubres que ne le sont ordinairement ceux de la petite industrie. Pour le nombre, il n'y a pas de comparaison possible. Un recensement qui remonte à 1851 donne pour la grande industrie 2,094,370 ouvriers, pour la petite industrie 7,810,150 ouvriers, pour l'industrie agricole 20,351,630 ouvriers. La proportion entre les ouvriers et par conséquent entre les enfans était à peu près comme 2 est à 28. Supposons qu'elle ait varié dans ces quatorze ans, comme on n'en peut guère douter, car les progrès de la grande industrie sont manifestes : il n'en reste pas moins vrai qu'en limitant sa protection aux enfans employés dans la grande industrie, la loi ne protége pas la dixième partie des jeunes travailleurs. Cela étant, que peut-on répondre au raisonnement que voici : une loi n'est juste que quand elle est nécessaire; aucune loi n'est plus nécessaire, ni par conséquent plus juste que celle de 1841; cette loi est tout aussi nécessaire aux enfans qu'elle abandonne qu'à ceux qu'elle protége : donc elle doit étendre sa protection et ses bienfaits, non pas, comme elle l'a fait jusqu'à présent, à une catégorie très restreinte de jeunes travailleurs, mais à tous les ouvriers âgés de moins de seize ans, quel que soit l'atelier où ils travaillent?

Il n'y a qu'une seule objection, c'est que l'inspection, la constatation même des délits sera difficile dans les ateliers composés de moins de vingt ouvriers. Elle sera peut-être difficile, ce qui même n'est pas prouvé; mais elle ne sera pas impossible, et elle est très nécessaire : ces deux points sont hors de doute. Un petit atelier, dit-on, est quelquefois la famille elle-même; il faut craindre d'in-

troduire une surveillance jusqu'au sein de la famille. A la bonne heure. Un atelier de dix-neuf personnes, est-ce une famille? Un atelier de quinze, de dix personnes, est-ce une famille? Est-il donc si difficile d'écrire dans la loi qu'un atelier composé du père et de ses enfans ne peut pas être surveillé? Que restera-t-il de l'objection, une fois cette restriction faite? Une telle restriction n'est-elle pas plus raisonnable, plus rassurante et aussi précise que cette limite de vingt ouvriers introduite sans raison appréciable dans la loi de 1841? On n'aura pas même besoin de constater l'absence d'un étranger; cette constatation est toute faite par la loi sur les patentes. Il n'y a donc aucune difficulté, et il y a urgence. Ou supprimons la loi de 1841, ou rendons-la générale; ou déclarons une bonne fois qu'il est loisible à tout le monde de faire travailler un petit enfant dès qu'il est en âge de se tenir debout, et de le faire travailler chaque jour jusqu'à ce qu'il tombe en défaillance, ou, si nous croyons avoir le droit d'intervenir pour quelques milliers d'enfans au nom de l'humanité et de la morale, intervenons pour tous. C'est déjà trop que cette distinction inconcevable et injustifiable ait duré sans protestation pendant près de vingt-cinq ans. C'est trop pour notre honneur. Les Anglais ont eu plus d'entrailles.

Il est bien vrai qu'on a fait en 1851 une loi sur le contrat d'apprentissage en faveur des enfans employés dans la petite industrie; mais cette loi, qui est un progrès, bien qu'elle soit, comme la loi de 1841, fort incomplète, diffère surtout de la première en ce qu'elle offre sa protection sans l'imposer. Elle régit les contrats en laissant tout le monde libre de n'en pas faire; elle protége seulement ceux qui réclament sa protection. Un enfant entre-t-il dans la grande industrie, la loi de 1841 exige qu'il soit âgé de huit ans au moins, qu'il ne travaille pas plus de huit heures par jour, et qu'il fréquente assidûment une école. Entre-t-il dans la petite industrie, il échappe à la loi de 1841 et à toute autre loi spéciale. Il ne profite des stipulations de la loi de 1851 que s'il prend la qualité d'apprenti, et il est parfaitement libre de ne pas la prendre.

Nous ne demandons pas qu'on enlève à la loi de 1851 son caractère facultatif; il n'y a pas de raison suffisante pour forcer tous les jeunes travailleurs à souscrire un contrat régulier d'apprentissage; mais, si nous analysons cette loi, nous verrons qu'elle contient deux parties fort distinctes. La première partie limite pour chaque jour la durée du travail suivant les âges; elle oblige tous les patrons à laisser prendre aux enfans, sur la journée de travail, le temps nécessaire à leur instruction jusqu'à concurrence de deux heures. La seconde partie règle tout ce qui est relatif à l'enseignement de la profession. A le bien prendre, c'est cette seconde partie, et elle

seule, qui traite du contrat d'apprentissage; c'est celle-là seule qui devrait être facultative. La première partie au contraire devrait s'étendre à tous les enfans, qu'ils soient apprentis où non. Ce n'est pas parce qu'un enfant devient apprenti qu'il a besoin d'être ménagé et d'apprendre à lire, c'est parce qu'il est un enfant, et parce qu'il sera un homme. On a donc eu tort de confondre en une seule loi deux législations dont l'une est impérative et devrait être générale, tandis que l'autre est et doit demeurer facultative. Cette distinction est certainement très importante, et c'est pour l'avoir négligée qu'on a laissé un si grand nombre d'enfans en dehors des prescriptions de la loi.

La législation française était, avant la révolution, un véritable chaos. Refondre toutes les lois d'après un système unique, les faire entrer dans une codification régulière, de manière à éviter les contradictions et les doubles emplois, et à rendre l'étude de la jurisprudence relativement facile, était une idée à la fois simple et profonde. Nous avons raison d'en être fiers pour notre pays; mais comme il n'y a d'immuable dans la législation que la morale, et que la loi écrite est heureusement progressive, nous retomberons bien vite dans l'ancienne confusion, si nous faisons des lois nouvelles sans avoir le soin de réformer en même temps les lois anciennes qui traitent de la même matière ou de matières analogues. Par exemple, comment se fait-il qu'on ait promulgué en 1851 une loi sur le contrat d'apprentissage, et qu'on n'ait pas même eu l'idée de réformer la loi de 1841 sur le travail des enfans dans les manufactures? Il n'y a qu'à comparer ces deux lois, destinées l'une à réglementer la grande industrie, et l'autre à réglementer une portion restreinte de la petite industrie, pour voir que, quand elles se rencontrent, elles se contredisent.

Ainsi les enfans ne peuvent être admis dans la grande industrie avant huit ans, mais ils peuvent entrer à tout âge dans les ateliers de la petite industrie. — Dans la grande industrie, un enfant âgé de moins de douze ans ne peut être employé que huit heures sur vingt-quatre, divisées par un repos. Dans la petite industrie, les enfans au-dessous de quatorze ans, quel que soit leur âge, peuvent être employés dix heures par jour. — Dans la grande industrie, tout enfant au-dessous de douze ans est tenu de suivre une école; les enfans au-dessus de cet âge n'en sont dispensés que quand un certificat donné par le maire de leur résidence atteste qu'ils ont reçu l'instruction primaire élémentaire; les chefs d'établissement sont obligés d'y tenir la main sous leur responsabilité personnelle. Dans le système de la loi de 1851, si l'apprenti âgé de moins de seize ans ne sait pas lire, écrire et compter, le maître doit lui

laisser prendre deux heures pour son instruction sur la journée de travail, d'où il résulte que, d'après la loi de 1841, le maître est obligé d'envoyer l'enfant à l'école, et que, d'après la loi de 1851, il est tenu seulement de ne pas lui refuser le temps et la permission d'y aller.

Au lieu de laisser subsister deux lois qui traitent de la même matière d'après des principes différens et y perdent l'une et l'autre en précision et en autorité, si on avait remanié en même temps toute la législation relative au travail des enfans, voici ce qu'on aurait fait : on aurait mis dans la première loi tout ce qui est impératif, c'est-à-dire tout ce qui concerne la santé et l'éducation, et l'on aurait généralisé cette loi en supprimant les paragraphes 2 et 3 de l'article premier, après quoi on aurait mis dans la seconde loi tout ce qui est facultatif, c'est-à-dire tout ce qui a trait à l'enseignement de la profession.

La première loi, avec les modifications que le temps et le progrès des idées ont rendues nécessaires, aurait pu être conçue à peu près ainsi : « Article 1er. Aucun enfant ne peut être employé, comme apprenti ou comme ouvrier, dans la grande ou dans la petite industrie, avant l'âge de huit ans révolus. — Article 2. Aucun enfant au-dessous de seize ans ne peut être employé à des travaux de nuit. — Article 3. Aucun enfant au-dessous de douze ans ne peut être employé plus de six heures sur vingt-quatre. — Article 4. Tous les enfans employés dans la grande ou dans la petite industrie iront à l'école, savoir : les enfans de huit à douze ans tous les jours, les enfans de douze à seize ans trois fois par semaine. La durée de la classe sera de deux heures, prises sur la journée de travail. Les patrons seront obligés, sous peine d'amende, de tenir la main à l'exécution du devoir scolaire. » Cette loi faite, on n'aurait plus mis dans la loi relative aux contrats d'apprentissage que ce qui concerne les contrats d'apprentissage, c'est-à-dire l'enseignement de la profession. Telle est la première réforme que nous voudrions voir introduire dans la législation sur le travail des enfans.

Une seconde réforme, qui tient au même ordre d'idées, consisterait à rattacher à la loi sur l'apprentissage et à la loi sur le travail des enfans dans les manufactures la loi projetée sur l'enseignement professionnel. Ce sont moins trois lois différentes que les trois titres d'une loi unique.

Nous n'avons pas à nous étendre ici sur l'enseignement professionnel, car nous pensons qu'on se donne inutilement beaucoup de peine pour le créer. Il existe depuis 1833 sous le nom d'écoles primaires supérieures, et nous en avons le type amélioré et perfectionné dans l'école Turgot à Paris et dans l'école La Martinière à

Lyon. Au lieu de laisser tomber cette excellente organisation, comme on a eu le tort de le faire dans ces dernières années, ou de la remplacer par des colléges industriels, au grand détriment des études et sans avantage pour personne, on rendrait un grand service au pays, particulièrement aux familles d'ouvriers, en reprenant l'œuvre de 1833, et en multipliant dans Paris et dans toute la France les écoles primaires supérieures. Nous affirmons sans crainte que, si on ouvrait demain une école Turgot dans chacun des arrondissemens de Paris, il n'y aurait pas au bout de trois mois, dans une seule de ces écoles, une seule place vacante. Notez bien cependant qu'on n'apprend pas, dans ces utiles et nécessaires établissemens, à être tourneur, mécanicien, fileur, tisseur, ébéniste. On apprend ce qu'il faut savoir pour être un homme distingué dans sa profession, et même dans toute profession; mais on n'y apprend pas sa profession. Un ouvrier sorti de l'école Turgot a toutes chances de devenir contre-maître, et même patron. Les premiers élèves trouvent à se placer d'emblée comme chefs d'atelier. Quelques-uns entrent dans les écoles spéciales d'Angers ou de Châlons, ou même à l'École centrale, ce qui en fait des ingénieurs. Une bonne éducation mène à tout. On peut voir dans le musée industriel de La Martinière, inscrits sur un tableau d'honneur, les noms de ceux de ses élèves qui sont arrivés jusqu'à l'École polytechnique. Ce qu'il y a d'excellent dans ces écoles, c'est qu'elles secondent l'ambition, quand elle est légitime, sans jamais la surexciter.

L'école d'apprentissage est toute autre chose que l'école professionnelle. L'école d'apprentissage est celle où l'on apprend un métier. Il y en a quelques-unes en France. La loi du 7 octobre 1848 avait organisé des écoles d'apprentissage pour l'agriculture. L'école des mousses, à Marseille, est une école d'apprentissage pour la marine. L'horlogerie a ses écoles spéciales à Cluzes, à Besançon: on s'occupe d'en fonder une à Paris. Mulhouse élève en ce moment même une admirable école de tissage. Les écoles d'arts et métiers de Châlons, d'Angers, d'Aix, peuvent être, à la rigueur, considérées comme des écoles d'apprentissage, puisqu'on y apprend à fond, théoriquement et pratiquement, l'un des métiers suivans: forgeron, fondeur, ajusteur, serrurier, tourneur sur métaux et menuisier. Déjà pourtant ces écoles s'élèvent au-dessus de l'apprentissage proprement dit; elles ne forment que des ouvriers d'élite ou des chefs-ouvriers, et pour y être admis il faut avoir fait un an d'apprentissage dans un atelier, et en apporter le certificat. Nous ne parlons que pour mémoire des écoles vétérinaires, des écoles de mineurs, des écoles d'hydrographie, etc., puisqu'il ne s'agit ici que des ouvriers et des arts mécaniques.

Est-il possible, comme quelques personnes l'ont rêvé, de remplacer l'apprentissage dans les ateliers par des écoles d'apprentissage? Nous n'hésitons pas à dire que cela n'est pas possible. Il y a deux objections également invincibles. La première, c'est la dépense. Nous la dédaignerions, s'il ne s'agissait que de quelques millions. Il s'agit au contraire d'une dépense supérieure à celle de l'enseignement primaire et de l'enseignement professionnel réunis. En effet, une école d'apprentissage est une école sans doute; mais c'est encore plus un atelier qu'une école. Que fera l'état dans l'hypothèse de nombreuses écoles d'apprentissage? Prendra-t-il des élèves pour leur temps, comme les autres patrons? Alors il faut qu'il se transforme en entrepreneur. Se fera-t-il payer? Dans ce cas, pour aspirer à être ouvrier, il faudra être fils de famille. Enseignera-t-il les professions gratuitement? S'il le fait, il se ruinera. Il y a plus : s'il enseigne le métier à tout le monde, il l'enseignera mal, et c'est là la seconde objection, tout aussi forte que la première. Il est impossible que l'école d'apprentissage remplace avantageusement l'apprentissage dans l'atelier, parce qu'on y sacrifiera toujours involontairement la pratique à la théorie. A cet égard, il faut distinguer entre les ouvriers d'élite et les ouvriers ordinaires, entre les professions faciles et celles qui demandent une habileté supérieure.

Autant il serait impraticable de supprimer partout l'apprentissage pour le remplacer par des écoles, autant il est avantageux, pour l'industrie nationale et pour les ouvriers eux-mêmes, de placer dans les grands centres industriels quelques écoles spéciales, en petit nombre, bien pourvues de ressources et de maîtres, qui propagent les connaissances théoriques et fournissent des moniteurs à l'enseignement mutuel des ateliers. Il est par exemple hors de doute que l'école de tissage fondée à Mulhouse rendra les plus grands services à la fabrique française. Elle possède dès à présent un assortiment des machines les plus parfaites, et sera constamment tenue au courant des perfectionnemens mécaniques et des améliorations dans les procédés de préparation et de teinture. Les élèves qu'elle formera posséderont à fond la théorie comme la pratique de leur profession, et ils auront gagné, dans la fréquentation des plus habiles praticiens, ce point d'honneur professionnel qui est d'une importance inappréciable pour le développement d'une industrie. Est-ce à dire que les fabriques de Mulhouse vont manquer d'apprentis, et que les ouvriers vont aller se former à l'école de tissage? Ils n'y penseront même pas, et il suffit de voir l'école, sans parler de son règlement, pour comprendre qu'on n'a pas en vue les futurs ouvriers, mais bien les futurs patrons. On forme sans doute des ouvriers dans les écoles d'horlogerie; seulement il faut

se rappeler ce qu'est un bon ouvrier horloger : c'est un mécanicien, un artiste. Avec une petite mise de fonds, il peut aisément devenir fabricant et marchand, parce que pour la réparation et même pour la fabrication des montres à l'usage civil il n'est pas nécessaire d'avoir un atelier; le maître suffit avec un apprenti et un compagnon. D'ailleurs les petits horlogers, qui ne font que du rhabillage et des réparations, n'iront pas se former dans une institution spéciale; leurs bénéfices sont trop restreints pour qu'ils affrontent les dépenses qu'une pareille résolution leur imposerait. L'école fondée à Paris par M. Mildé en fournit la preuve. Cette école est gratuite, mais l'élève donne en entrant, à titre de cautionnement, une somme de 50 francs, qu'à la vérité on lui rend plus tard; il paie 5 francs par mois, pendant vingt mois, pour l'outillage, et c'est un avantage énorme, car l'outillage coûte ordinairement 350 francs. Il n'est reçu qu'après un examen dans lequel il doit prouver qu'il sait passablement l'orthographe, le système métrique et l'arithmétique jusqu'aux fractions inclusivement. Il doit être âgé en entrant de treize ans au moins, et l'apprentissage dure quatre ans pour les montres, pendules et compteurs à l'usage civil, cinq ans pour les instrumens de précision. Il faut donc s'entretenir et même faire des dépenses spéciales jusqu'à l'âge de dix-sept ou de dix-huit ans. Cela suppose une assez grande aisance, et très peu d'ouvriers sont en mesure de donner à leurs fils une pareille éducation. Ces écoles n'en sont pas moins précieuses, parce qu'il en sort des ouvriers d'élite, des patrons instruits, en un mot des moniteurs. Il faut les recommander, les aider, les propager; elles contribuent à perfectionner notre main-d'œuvre, et c'est par la main-d'œuvre surtout que notre industrie nationale doit prospérer. Ces écoles modèles cependant, qui sont et seront toujours à la portée du petit nombre, forment en définitive plutôt l'esprit que la main. Ce qui doit être universel, ce sont les écoles primaires, parce que tout le monde doit savoir lire et écrire; ce qui doit être très général, sans être universel, ce sont les écoles professionnelles, ou écoles primaires supérieures, parce que tous les enfans qui se sentent capables doivent trouver près d'eux les ressources nécessaires pour cultiver leur esprit, perfectionner leur éducation et donner l'essor à leurs facultés. Quant aux écoles d'apprentissage, elles ne doivent et ne peuvent être qu'une exception, et jamais les écoles professionnelles ni les écoles d'apprentissage ne dispenseront les ouvriers, et surtout les ouvriers pauvres, de s'engager dans un atelier pour y apprendre leur état.

Après tout, où est le mal? L'habitude du travail manuel est essentiellement virile; elle fortifie l'âme et le corps, pourvu que le

travail soit toujours mesuré sur les forces, et qu'il n'absorbe pas la journée entière au point de ne rien laisser pour l'étude. Le travail, et même le travail manuel, est souvent un plaisir; il est aussi, reconnaissons-le, dans beaucoup de cas une peine. Il faut s'y plier dès l'enfance, pour qu'il ne paraisse pas trop lourd à l'âge mûr. Il faut apprendre à aimer ce rude compagnon, qui compense la fatigue du corps par la sécurité, la dignité, la bonne conscience. La vie est un ensemble de peines et de plaisirs, où les peines ont la plus grande part. A la longue, le bon travailleur sent naître et se développer en soi une force qui le protége contre la peine : c'est la conviction d'avoir virilement employé son temps, et d'être prêt à aller généreusement, simplement, jusqu'au bout, sans défaillir. S'il se mêle à cela quelque sentiment plus doux, une amitié fidèle, un devoir patriotique accompli, on doit remercier Dieu à l'heure de la mort. Ce monde n'est qu'un grand atelier où nous sommes tous ouvriers, chacun à notre place, et l'enfant qu'il faut plaindre est celui qui n'apprend pas dès le premier jour qu'il a une tâche à remplir, tâche petite ou grande, obscure ou glorieuse, mais pénible à coup sûr, puisqu'il est homme.

On aura donc toujours besoin d'une loi sur l'apprentissage, même quand notre système d'instruction primaire aura été complété par la création de l'instruction professionnelle, et il ne peut pas être question, pour des esprits sérieux, de supprimer la loi de 1851, mais seulement de la compléter. Une première remarque à faire sur cette loi, c'est qu'on en profite très peu. Cela prouverait peut-être qu'elle n'est pas suffisamment pratique. Voici à cet égard des chiffres significatifs, empruntés à la dernière enquête de la chambre de commerce de Paris, publiée en 1864. On a recensé dans les ateliers de Paris 25,540 enfans au-dessous de seize ans, savoir 19,059 garçons et 6,481 filles. Sur ce nombre, 5,798 enfans, dont un peu plus de 200 filles, sont employés comme ouvriers auxiliaires, c'est-à-dire qu'on achète leurs bras pour un salaire, sans leur donner avec ce salaire aucune instruction professionnelle. Ces enfans, devenus adultes, ne pourront donc utiliser que ce qui leur restera de force; ils n'y joindront aucune aptitude acquise, et se trouveront réduits à la condition de journaliers et de manœuvres, la pire de toutes les conditions aujourd'hui que la force mécanique tend à remplacer partout la force humaine. Sur les 19,752 apprentis des deux sexes qui travaillent dans les ateliers de Paris, 10,487 garçons et 4,732 filles sont engagés sans contrat. Il n'y a donc en tout que 3,674 garçons et 849 filles, soit 4,523 enfans sur un total de 25,540, qui aient profité des stipulations de la loi de 1851.

Doit-on croire qu'un certain nombre d'enfans, sans être réguliè-

rement engagés comme apprentis, sont cependant traités comme tels par les patrons? Oui sans doute, quoique l'omission d'une formalité si importante et si facile à remplir indique beaucoup de négligence dans les pères de famille et soit d'un mauvais augure pour la surveillance exercée par eux sur le travail et la conduite de leurs enfans. En revanche, les contrats d'apprentissage les plus réguliers et les mieux rédigés ne sont pas toujours une barrière suffisante contre les abus. Si quelques maîtres humains et intelligens sont de véritables pères pour leurs apprentis, beaucoup d'autres ne songent qu'à tirer le plus grand parti possible de leur travail, sans souci de leur santé, de leurs mœurs et de leur instruction. Nul ne peut s'en étonner en se rappelant qu'il suffit d'exercer un métier pour avoir le droit de prendre des apprentis.

L'article 6 de la loi de 1851 est ainsi conçu : « Sont incapables de recevoir des apprentis les individus qui ont subi une condamnation pour crime, ceux qui ont été condamnés pour attentat aux mœurs, ceux qui ont été condamnés à plus de trois mois d'emprisonnement pour les délits prévus par les articles 388, 401, 405, 406, 407, 408, 423 du code pénal, » c'est-à-dire pour divers délits de vols, détournemens, abus de confiance et tromperie sur la nature ou la qualité des marchandises vendues. Sauf ces incapacités, qui même peuvent être levées, après un certain temps, par les préfets des départemens ou par le préfet de police à Paris, tout ouvrier peut recevoir un jeune enfant dans son atelier et dans sa maison, le loger, le nourrir, se substituer, pendant deux, trois ou quatre ans, à tous les droits et à tous les devoirs du père de famille. L'atelier peut être composé de repris de justice et de femmes perdues; le maître lui-même peut avoir été condamné pour vol, pourvu que la condamnation ait été de moins de trois mois; il peut être brutal, ignorant, débauché; il peut avoir une femme ou un fils, partageant, au moins par le fait, son autorité sur l'apprenti, sans que la loi ait prévu le cas où cette femme aurait été condamnée à une peine infamante. Que deviendra un enfant dans un milieu pareil? Sur quels soins peut-il compter? Quelle éducation peut-il recevoir? La loi accumule les précautions quand il s'agit de choisir un instituteur; est-il nommé, l'administration le surveille tous les jours, à toute heure; à la moindre faute contre l'honneur ou les bienséances, il est impitoyablement destitué, et tout cela est juste. Cependant il n'est jamais seul avec un de ses élèves, il ne les voit, pour ainsi dire, qu'en public; il ne les garde que cinq ou six heures par jour, tandis que l'apprenti est livré corps et âme, jour et nuit, au patron pendant toute la durée de l'apprentissage. On est obligé, en l'absence de toute précaution législative, de se reposer, pour le choix d'un

bon maître, sur la sollicitude et l'intelligence du père; mais tous les enfans n'ont pas de père, et tous les pères n'ont pas le cœur d'un père. Un ouvrier nomade, sans capacité, sans moralité, sans ressources suffisantes pour vivre, lui et les siens, se décharge le plus vite qu'il peut, et sur le premier venu, du soin de nourrir et d'élever son enfant. Quelquefois, plus soucieux et plus attentif, trompé par des apparences de probité, il livre son fils, croit lui donner un maître, et ne lui donne en réalité qu'un tyran.

La loi a bien pris cependant quelques précautions, mais ses dispositions, presque toujours incomplètes, sont facilement éludées. Par exemple, pour la limitation de la journée, qui est de dix heures, et que nous voudrions réduire à six, la loi est demeurée sans effet. On peut affirmer que les trois quarts des parens ne la connaissent pas. Sait-on ce que dure à Lyon, dans le tissage et les industries connexes, la journée de l'adulte? Treize, quatorze et quelquefois quinze heures. Si un apprenti annonçait l'intention de travailler dix heures seulement, il trouverait difficilement un patron, et voici pourquoi. Tout patron ou chef d'atelier a dans sa chambre quatre, cinq ou six métiers qui forment son capital. Deux de ces métiers sont occupés par lui et sa femme; il loue les autres à des compagnons, et tire de cette location un bénéfice assez élevé. Quand un apprenti qui occupe un métier ne travaille pas, le patron ne perd pas seulement le travail de l'apprenti, il perd la location du métier; c'est pourquoi il n'est pas rare de voir des enfans de douze ou quatorze ans, des jeunes filles, travailler treize heures par jour, et même plus, comme leurs maîtres. Toute cette population est sobre, économe, laborieuse, dure pour elle-même. Dans la plupart des industries lyonnaises, la journée est de treize heures. Passe pour les adultes, puisqu'ils le peuvent et le veulent; mais il est cruel de penser qu'on impose à des enfans une tâche qui serait trop lourde pour des hommes faits.

Une des conséquences de cette situation de la fabrique lyonnaise, c'est que très peu d'apprentis suivent les écoles. Après avoir décidé, dans son article 9, que la durée du travail *effectif* des apprentis âgés de moins de quatorze ans ne pourra dépasser dix heures par jour, la loi de 1851 ajoute, dans l'article 10, que si l'apprenti âgé de moins de seize ans ne sait pas lire, écrire et compter, ou s'il n'a pas encore terminé sa première éducation religieuse, le maître sera tenu de lui laisser prendre, *sur la journée de travail*, le temps nécessaire pour son instruction, et que ce temps ne pourra pas dépasser deux heures. Ces deux articles semblent contradictoires, puisque l'un impose dix heures de travail effectif, tandis que l'autre permet de prélever deux heures sur la journée de travail

pour assister à l'école. Ces deux heures sont, pour le maître, une perte sans compensation, et cette perte est surtout sensible quand le travail de l'apprenti est l'unique rémunération des frais qu'il occasionne. On s'explique très bien que le maître ne se soucie pas de prendre un apprenti qui ne travaillera que huit heures, au lieu d'un apprenti qui en travaillerait dix, et qu'une fois le contrat signé il ne se donne pas grand'peine pour envoyer l'enfant à l'école et pour se priver ainsi de ses services pendant deux heures tous les jours. Au fond, la loi ne le rend pas responsable de la fréquentation de l'école; il est seulement tenu de laisser prendre à l'apprenti le temps d'y aller. En d'autres termes, il ne peut pas refuser la permission, si on la lui demande. Au moins dans la loi de 1841 on avait un recours direct, une action légale contre le patron négligent. A dix ans de distance, la législation a reculé au lieu d'avancer.

Personne n'ignore que la France occupe un des derniers rangs, parmi les nations de l'Europe, pour l'instruction primaire. On le déplore, on en rougit. On sent doublement la nécessité de l'instruction depuis l'établissement du suffrage universel et la suppression du système protectioniste. On dit qu'on ne refuse d'établir chez nous l'instruction obligatoire telle qu'elle existe en Prusse, en Suisse et dans presque toute l'Allemagne, qu'à cause du respect dû à l'autorité paternelle; mais ici ce n'est pas le père que la loi aurait devant elle, c'est le patron; ce n'est pas dans la famille qu'il s'agirait d'intervenir, c'est dans l'atelier. Le principe de la responsabilité directe du patron a été posé nettement dans la loi de 1841; pourquoi n'a-t-il pas été maintenu dans celle de 1851? Pourquoi n'a-t-on pas pris les mesures nécessaires pour rendre efficaces l'une et l'autre loi? A-t-on peur d'éclairer le peuple? Ne comprend-on pas tout ce qu'il gagnerait en habileté professionnelle, en moralité et en bien-être, s'il avait plus de lumières? Y a-t-il un bien plus facile à faire, un devoir plus impérieux, un plus grand service à rendre à l'humanité et à la patrie?

A défaut de l'instruction générale, abandonnée, sacrifiée, autant par la faute de la loi que par celle des parens et des maîtres, l'instruction professionnelle est-elle au moins donnée convenablement? Cela importe à l'état, comme aux enfans et aux familles. Il faut qu'un état ait de bons soldats dans ses armées et de bons ouvriers dans ses ateliers. Nous avons d'assez bons soldats, comme le monde le sait, un peu à ses dépens : où en sont nos ouvriers? Quel est notre rang dans les expositions internationales? Et quelles sont, sur les divers marchés, la qualité et la quantité de nos exportations? Nous pourrons faire des conseils-généraux, des chambres consultatives, des comices, des sociétés industrielles, distribuer des croix et des

médailles, envoyer des délégations à Londres et à Berlin, fonder des musées industriels, créer des écoles, réformer nos lois, notre batellerie, nos messageries : tout cela est excellent; le grand secret, le véritable secret de la supériorité d'un peuple, c'est la bonne organisation de l'apprentissage. Il faudrait que le gouvernement, ou une académie, ou une société industrielle fît faire une enquête sur cette question. Il est impossible à la statistique de s'orienter dans ce dédale, si elle n'a pas à sa disposition toutes les ressources d'une commission d'enquête. L'apprentissage varie de place en place, et presque d'atelier en atelier. Au milieu de renseignemens contradictoires, voici ce qui surnage : c'est que, dans un grand nombre de maisons, l'apprenti fait un service de domestique. Il nettoie l'atelier et les outils, il fait les courses. S'il apprend son état, c'est par hasard et en regardant par-dessus l'épaule des compagnons. C'est là un stage plutôt qu'un apprentissage. D'un atelier ainsi tenu, il ne peut sortir que des ouvriers incapables, si même il en sort des ouvriers. Quand un enfant a porté des boîtes et des cartons, du matin au soir, dans tous les coins de Paris, pendant trois ans, à quel métier est-il bon, si ce n'est à celui de commissionnaire? Dans d'autres états, où il n'y a pas de courses à faire, on met l'enfant à un établi, et il apprend au moins quelque chose; mais alors il arrive trop souvent que le patron en fait un *spécialiste*, ce qui rend son savoir très court et très peu productif. Par exemple, un enfant veut être bijoutier. S'il entre dans une bonne maison, et sous la direction d'un patron honorable, on lui fera faire successivement des chaînes, des anneaux, des épingles, des bijoux montés, il apprendra à graver, à sertir, à polir; en un mot, il deviendra un bijoutier, et, son apprentissage fini, il pourra se présenter avec confiance dans les meilleures maisons et aspirer à un bon salaire. En revanche, il n'aura rendu que très peu de services au maître, parce que, passant sans cesse d'un genre de travail à un autre, et quittant une partie aussitôt qu'il y excelle, il ne peut être, pendant la durée de l'apprentissage, qu'un ouvrier médiocre. S'il tombe au contraire dans les mains d'un patron peu scrupuleux, qui ne cherche qu'à l'exploiter, le moyen est en vérité facile. Il consiste à lui faire faire indéfiniment un seul genre d'ouvrage; en deux ou trois mois, il le fera aussi bien et aussi vite qu'un compagnon, surtout si on ne lui met jamais autre chose en main pendant la durée de ses trois années. Le résultat de cette manœuvre est que le patron a eu pendant trois ans un ouvrier pour rien, et que l'apprenti, habile dans cette spécialité et ignorant tout le reste, ne trouve que de l'ouvrage mal rétribué, et le trouve difficilement. Il y a même des ateliers fondés sur ce principe : on dirait, à les voir, que c'est une école; au fond, c'est

tout le contraire, puisque les enfans n'y apprennent rien. Le patron, avec un ou deux ouvriers, prend douze ou quinze apprentis qu'il transforme assez promptement en habiles spécialistes; il n'accepte qu'un seul genre de commande; grâce à cette industrie, il a la main-d'œuvre pour rien, et fait à bon marché la besogne de dix-huit personnes. Sans doute un atelier n'est pas un lieu mystérieux où nul ne pénètre; des spéculations de cette nature ne peuvent se faire à huis clos; les fabricans ou les cliens qui donnent de l'ouvrage, les compagnons qui travaillent dans l'atelier, et les apprentis eux-mêmes sont bien vite édifiés sur cette malhonnête exploitation. Le père, quand il vient conduire son fils le premier jour, est averti de ce qui l'attend, rien qu'en jetant les yeux autour de lui. Il devrait se dire, sans même aller plus loin dans ces réflexions, que la même personne ne peut pas montrer le métier à six enfans; mais, que ce soit ou non la faute du père, la faute est commise, puisque les ateliers sont pleins, et qui en souffre? C'est l'enfant d'abord, qui n'apprend rien, et ensuite c'est le pays, qui n'a plus que des ouvriers mal préparés et médiocres.

Bien des raisons excusent ou du moins peuvent expliquer la faute du père. Il n'est pas facile de trouver un apprenti ou un maître. Il n'y a rien d'organisé à cet égard, pas de publicité, pas de bureaux de renseignemens et de placement. On prend ce qu'on trouve. Un ouvrier est toujours à court de temps, parce qu'il ne faut pas perdre sa journée. Il connaît son état, et ne connaît guère les autres. Il ne sait qui consulter pour bien choisir. Un jour il s'aperçoit que ses forces diminuent, que ses dettes augmentent et que son fils est devenu grand. Il s'informe autour de lui des places vacantes. Il s'estime heureux s'il en trouve une à propos, et la retient pour profiter de l'occasion. A Paris, les solides et sérieuses maisons sont assez rares. Le chaland est obligé de chercher le bon marché, et le fabricant, pour le contenter, sacrifie tout à l'apparence. Dans l'ébénisterie, dans la joaillerie, dans l'article Paris, dans la confection, il s'agit avant tout de sauver le premier coup d'œil. Les apprentis jouent un grand rôle dans cette fabrication éphémère. On est coulant sur les conditions, parce qu'on ne saurait se passer d'eux, et les parens, de leur côté, se laissent allécher par cette grande et merveilleuse raison de *sans dot*. Sous prétexte d'apprendre à leurs enfans un métier, on ne leur apprend que l'art d'éluder l'article 423 du code pénal. Dans ce genre d'industrie, les marchands vendent de tout, et les fabricans ne fabriquent qu'un objet unique : deux effets contraires produits par la même cause. La bijouterie, par exemple, se divise aujourd'hui en une foule de professions différentes. Un ouvrier ne fait que des chaînes ou des épingles; un autre ne fait que des doublés ou des ouvrans. Un autre

encore a pour spécialité les clefs de montre, les cachets ou les porte-mousqueton. Il en est de même de l'ébénisterie. Tel ébéniste ne fait que le genre Boule, tel autre se confine dans le gothique. Les ébénistes *à la trôle*, c'est-à-dire ceux qui n'ont ni magasins ni commandes, et colportent leurs meubles à mesure qu'ils les ont faits, s'en tiennent ordinairement à un meuble unique. Ainsi ils font un lit et le vendent, puis un autre lit, et ils le vendent encore; puis ils recommencent un troisième lit : jamais ils ne feront une table ou une commode. S'ils prennent un apprenti, c'est évidemment pour lui apprendre à faire un lit, puisqu'ils ne savent faire que cela. Ces ouvriers en lits, ou en tables, ou en commodes, ne s'appellent pas, à proprement parler, des ébénistes. On a inventé depuis quelques années des machines qui coupent toutes les pièces d'un meuble. Un industriel achète ces pièces en nombre à vil prix; il ne s'agit plus alors que de les agencer, c'est comme un jeu de patience. Le meuble ainsi fait ne vaut rien pour l'usage; il a bonne mine le premier jour, et peut se livrer pour presque rien. Après trois ans passés dans une maison où l'on travaille de la sorte, un enfant ne sait pas même manier un rabot ou une scie; cependant il est censé avoir fait un apprentissage d'ébéniste! Au fond, il a perdu trois ans de sa vie; mais personne ne l'a trompé, puisqu'il aurait dû savoir où il entrait. Est-ce un abus? est-ce un malheur? Les exemples de cette sorte abondent dans la plupart des industries; ils sont innombrables dans la fabrication des cuirs et peaux.

C'est une chose étrange, et pourtant vraie, que l'apprentissage dans ces maisons où l'on n'apprend rien ne se fait pas toujours à des conditions avantageuses pour l'apprenti. Pour beaucoup de pères et de tuteurs, ne rien payer est la question principale. Ce n'est pas toujours par défaut de tendresse. A cette condition indispensable de ne rien payer, ils se montrent faciles sur la nourriture, le logement, l'entretien, et même sur l'utilité et les avantages du métier. A Paris, le plus grand nombre des apprentis, 8,904 garçons et 2,762 filles, en tout 11,666 enfans, logent chez leurs patrons; 5,257 garçons et 2,819 filles, en tout 8,076 enfans, restent dans leur famille : ces derniers appartiennent pour la plupart à la grande industrie. Outre cette différence essentielle, il y a tant de variété dans la manière dont les enfans sont traités, dans les services qu'ils rendent par leur travail, dans la durée et le prix de l'engagement, qu'il est impossible d'arriver à se former une idée un peu générale. Voici quelques détails sur les conditions de l'apprentissage dans deux ou trois industries très répandues. Nous les prenons au hasard, et nous les donnons seulement comme preuves de la grande diversité des usages locaux.

A Paris, dans l'industrie de la peau, les tanneurs ne forment pas

d'apprentis. Pour 1,283 ouvriers, on n'a recensé que trois enfans, employés comme ouvriers auxiliaires à raison de 1 franc par jour. Les boyautiers, qui occupent 125 hommes et 119 femmes, n'ont qu'une apprentie unique. Les mégissiers, pour 612 ouvriers, n'emploient que 23 enfans, dont 8 ouvriers auxiliaires et 15 apprentis. Un manœuvre entre dans une tannerie ou une boyauderie en sa qualité d'homme de peine, et se fait ouvrier peu à peu en voyant faire les autres. Au contraire, pour les drayeurs, l'apprentissage est réglé de la façon suivante : l'apprenti donne en entrant 400 francs pour un an; il gagne sur-le-champ un salaire, qui est de 1 franc 50 centimes par jour pendant trois mois, de 2 francs pendant les trois mois qui suivent, et de 2 francs 50 centimes pendant les six derniers mois. Il en résulte, en comptant vingt-cinq jours par mois et peu de chômage, qu'il donne 400 francs par an et en reçoit 637; mais ce dernier chiffre est exagéré, car personne ne travaille trois cents jours dans un an. L'apprenti a donc travaillé toute l'année pour moins de 237 francs. Avec cela, il ne sait pas complétement son métier, car il y a presque autant de métiers que d'ateliers. Rien que dans le corps d'état des corroyeurs, on distingue les ouvriers de couteau et de table, les metteurs au vent et à l'huile, les dégraisseurs, estampeurs de brides, cambreurs, cambruriers, chauffeurs, etc. L'ouvrier qui n'a travaillé que le mouton pendant son année d'apprentissage ne peut entrer dans une maison où l'on travaille la chèvre sans verser de nouveau 400 fr. et faire un second apprentissage aux mêmes conditions que le premier. La durée de l'apprentissage dans l'ébénisterie varie de deux à quatre ans, et l'on comprendra cet écart, si l'on songe aux énormes différences de la fabrication dans cette partie. Dans les grandes maisons, on apprend véritablement son état, et c'est un état avantageux pour un bon ouvrier. Dans les maisons où l'on fabrique la pacotille, l'apprenti ne fait que coller ou assembler des parties de meubles fournies toutes taillées par la mécanique, et il y gagne tout au plus un peu d'adresse. Les enfans employés dans les papiers peints sont plutôt des ouvriers auxiliaires que des apprentis; leur travail est différent de celui de l'ouvrier, et ne les exerce pas à devenir ouvriers plus tard. C'est en partie pour cela, et en partie à cause de l'influence délétère des produits chimiques, que le recrutement des enfans est très difficile dans ces ateliers, quoiqu'ils touchent un salaire en entrant. Au contraire, l'apprentissage se fait régulièrement dans la gravure sur bois pour papier peint, industrie très différente, quoique voisine. La mise en couleur des planches gravées constitue dans le même groupe un état particulier, plus avantageux que celui de graveur. Les ouvriers de cette catégorie refusent de faire des

apprentis, et ne livrent les secrets de leur art qu'à leurs fils ou aux fils de leurs amis. Quand ils consentent à prendre un élève étranger, ils se font donner une somme de 200 à 300 francs. Si l'on pouvait multiplier indéfiniment ces exemples, on reconnaîtrait avec étonnement que les usages des diverses industries ne sont pas moins variés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient du temps d'Étienne Boileau.

Cette vérité est particulièrement remarquable à Lyon. Nous pourrions en donner des exemples dans la chapellerie, la lithographie, la coutellerie; mais nous nous bornerons au tissage, qui est l'industrie capitale. L'apprenti tisseur est nourri et logé. Il donne une indemnité de 50 francs et quatre ans de son temps. Ces conditions sont les mêmes pour un garçon ou pour une fille. Elles semblent assez dures, car si l'apprenti n'a pas commencé trop jeune, au bout d'un an il sait le métier et travaille aussi bien qu'un ouvrier; mais il faut ajouter qu'il ne travaille pas toute la journée pour le compte du maître. On lui assigne une tâche qui est censée représenter deux tiers de journée et les représente largement; s'il travaille au-delà, il reçoit la moitié du produit de son travail pendant l'autre tiers, et son bénéfice varie, suivant son habileté et son activité, entre 60 centimes et 1 franc. On regarde en général la position des apprentis tisseurs comme assez favorable; plusieurs ouvriers tisseurs prétendent même qu'ils regrettent leur temps d'apprentissage.

Les tisseurs sont en quelque sorte les aristocrates de la fabrique lyonnaise. Étrange chose que l'aristocratie! elle se glisse un peu partout; nous sommes presque tous à la fois dédaignés et enviés. Ce sont surtout les tisseuses qui tiennent le haut du pavé dans l'industrie lyonnaise, parce qu'elles gagnent autant que les hommes et dépensent moins, et aussi parce que leur position contraste avec celle des moulineuses et des dévideuses. Il n'y a pas d'apprentissage dans l'industrie du moulinage, qui ne rapporte aux ouvrières que 1 fr. 25 cent. pour une journée de douze ou treize heures; avec cela, elles doivent se nourrir, se loger et pourvoir à tous leurs besoins. Les dévideuses à la pièce ne sont guère plus favorisées; les plus heureuses s'engagent à l'année pour la nourriture et le logement, avec un salaire qui varie de 200 à 300 francs. Elles font de rudes journées pour cette modique somme, et sont chargées presque toujours, outre leur travail, de tous les gros ouvrages de la maison. Il serait vrai de dire que ni les moulineuses ni les dévideuses ne sont des ouvrières; les moulineuses sont des manœuvres et les dévideuses sont des servantes. Cependant il faut un apprentissage de quatre ans pour être dévideuse, et pendant ces quatre ans la malheureuse, nourrie et logée, ne touche qu'un maigre salaire de 20 ou 30 francs pour s'entretenir.

On se demande ce qui guide les pères de famille dans le choix d'un état pour leurs enfans. Quand il faut payer une somme, c'est pour beaucoup un obstacle insurmontable; mais enfin l'apprentissage est également de quatre ans pour une tisseuse et pour une dévideuse : toute la différence est qu'une tisseuse doit donner 50 fr.; il n'y en a pas d'autre, puisqu'avec son tiers de journée elle peut gagner beaucoup plus des 20 francs par an que le maître donne à l'apprentie dévideuse. Il n'est pas besoin non plus d'une capacité exceptionnelle pour apprendre le tissage de la soie; la plupart des dévideuses en seraient venues facilement à bout. C'est donc tout simplement cette somme de 50 francs une fois donnée qui met entre ces deux femmes, et pour toute la vie, une si grande différence. Quelquefois l'apprentissage se fait à des conditions absolument identiques dans deux métiers dont l'un est excellent et l'autre assure à peine de quoi vivre. Pourquoi le mauvais métier trouve-t-il des enfans qui s'y dévouent? Est-ce encombrement des professions lucratives? est-ce ignorance des pères de famille? Se laissent-ils déterminer par l'occasion? Le fils entre-t-il sans réflexion dans la carrière de son père? Ni la loi ni l'administration n'ont prise sur la détermination des ouvriers : on ne peut que les avertir. Il en est de même pour la réglementation, la durée et les conditions de l'apprentissage; tout cela vient d'usages surannés, qu'on maintient par aveuglement ou par résignation. Il serait bien temps d'établir une juste proportion entre les avantages du métier et les sacrifices exigés de l'apprenti. A défaut de la loi, qui n'a pas le droit d'intervenir, qu'on s'adresse au bon sens des contractans. Un abus signalé et constaté est à demi vaincu. Ce serait peut-être là le meilleur résultat d'une enquête; mais pour qu'une enquête soit vraiment utile, il faut que les ouvriers la connaissent; il faut qu'ils aient assez d'instruction pour puiser aux sources les renseignemens dont ils ont besoin et pour s'intéresser aux questions générales. Soit qu'on pense au perfectionnement de l'industrie ou à l'amélioration du sort des ouvriers, la nécessité de l'instruction revient partout. C'est le premier et le dernier mot de toutes les réformes.

Nous venons de tracer un tableau bien sombre. Il faut cependant, pour le compléter, parler de la manière dont sont traités certains apprentis par les hommes qui se sont chargés de leur donner un état, et qui en réalité ne font que les exploiter. Ce mot de patron fait illusion au premier moment; on songe toujours à un chef d'établissement qui ajoute à sa famille un ou deux enfans étrangers et les élève paternellement avec les siens. On se dit aussi, pour se tranquilliser, que le vrai père, en confiant son fils, ne l'abandonne pas. Il peut bien n'avoir pas assez d'instruction ou d'intelli-

gence pour s'apercevoir que l'apprentissage est nul ou insuffisant; mais, contre les mauvais traitemens que son fils aurait à subir, il est armé par sa tendresse d'abord et ensuite par la loi. Si l'enfant est employé à des services qui ne se rattachent pas à l'exercice de sa profession, à des travaux insalubres ou au-dessus de ses forces, si on le fait travailler la nuit ou plus de dix heures par jour, on peut invoquer les articles 8 et 9 de la loi de 1851. S'il a subi de mauvais traitemens, on peut demander la résiliation du contrat, sans préjudice des réparations civiles et des poursuites correctionnelles. Enfin, le maître étant tenu de se conduire envers l'apprenti en bon père de famille, il est évident qu'il doit le loger convenablement, suivant ses moyens, et lui donner une nourriture saine et suffisante. La loi est entrée dans tous ces détails : que pouvait-elle faire de plus? Il est vrai; mais quand le patron est dans la misère, ce qui est loin d'être rare, et qu'il n'y a pas assez de pain pour tout le monde, la ration de l'apprenti sera retranchée, en dépit de la loi, avant celle du fils de la maison. La loi dit bien qu'on ne doit travailler que dix heures; mais il n'y a pas de pendule dans l'atelier, l'ouvrage presse, les autres travaillent jusqu'à la nuit, l'apprenti fait comme eux : comment pourrait-il quitter l'établi? où irait-il? Il est rare qu'il ait une chambre pour lui seul. S'il n'y a pas de femme dans la maison, pas de domestique, on ne peut compter qu'un enfant de sept à huit ans sera proprement tenu, qu'il sera soigné s'il tombe malade : tout le monde dans la famille et dans l'atelier a sa tâche inexorable, qui ne permet ni interruption ni retard. Le patron est obligé, par le contrat et par la loi, de veiller sur les mœurs de l'apprenti : pourra-t-il y veiller, s'il a un atelier nombreux? Et même, s'il n'a pour tout aide que son apprenti, pense-t-on qu'il veillera sur lui, une fois la besogne faite? Quand il va au cabaret, mettra-t-il l'apprenti sous clé pendant ce temps-là? Il faut bien qu'il le laisse sortir et aller où bon lui semble. Le père n'est pas toujours averti; il ne sait ce qui se passe que par les doléances de l'enfant. Pour qu'il ait le droit d'intervenir, il faut des faits d'une certaine gravité, mesure bien difficile à saisir pour un homme qui a été élevé durement et qui a toujours été dur pour lui-même. Après tout, c'est une assez grosse affaire que d'aller devant les prud'hommes ou devant le juge de paix. C'est d'abord du temps perdu, et puis on peut succomber, et alors que devient l'enfant, livré désormais à un ennemi? Si l'on gagne, il faut savoir où l'on placera l'enfant. Il n'y a pas toujours un autre maître tout prêt ou de la place dans la maison paternelle. Nous disons métaphoriquement : avoir du pain sur la planche; ce n'est pas une métaphore pour les pauvres gens, il y a des maisons où le pain manque souvent sur la

planche, où ce petit, qui reviendrait, apporterait avec lui la famine : cela fait supporter bien des choses. Le père n'en est pas moins père; il ne faut pas se hâter de l'accuser. Qu'on se souvienne aussi que l'apprenti n'a pas toujours un père pour veiller sur lui. Il y a bien des orphelins et bien des enfans qui, plus malheureux encore, ne savent pas le nom de leur père; il y en a même plus que jamais. Qui protégera ceux-là contre le patron, s'il est inhumain? Voilà une situation vraiment déplorable : un enfant abandonné à un maître qui a sur lui tous les droits d'un père, qui n'en a pas les sentimens, et qui a peut-être intérêt à le surcharger et à le maltraiter (1)! Oui, certes, il y a des lois; mais qui les invoquera pour ce pauvre enfant? Qui lui dira qu'il peut les invoquer? Quelquefois c'est encore plus triste : l'enfant a un père, et un bon père; tout à coup l'ouvrage vient à manquer dans la ville, l'ouvrier ramasse ses outils, prend son bâton de voyage, va chercher au loin le salaire. Il laisse son fils derrière lui, et dans quelles mains? Il y laisse aussi son cœur.

La chambre de commerce de Paris, en rappelant que 4,523 enfans seulement sur 25,540 ont souscrit un contrat régulier d'apprentissage, ajoute ce qui suit : « En présence des sages dispositions de la loi du 22 février 1851, nous avons constaté avec regret le petit nombre d'engagemens régulièrement intervenus entre patrons et apprentis. » On ne peut que s'associer à ce regret. Ce qui en diminue l'amertume, c'est que, dans les contestations qui se produisent après deux mois révolus, la jurisprudence des conseils de prud'hommes est d'appliquer les dispositions de la loi, même en l'absence de stipulations formelles; mais ce n'est là qu'un remède insuffisant, puisque les décisions des prud'hommes ne peuvent intervenir qu'à propos d'une contestation, et par conséquent lorsque le mal, et un mal souvent irréparable, est déjà fait.

Il est donc à désirer que l'usage des conventions écrites se généralise, et nous pensons même qu'on ne devrait pas se contenter de

(1) M. Auguste Callet, rapporteur de la loi de 1851 à l'assemblée législative, résume en ces termes l'impression que lui avait laissée l'étude des faits : « L'ignorance des parens, la faiblesse de l'enfant, l'avidité du maître, celle des père et mère de l'apprenti, ont engendré des fautes et des violences criantes. On a trop souvent oublié de part et d'autre le caractère moral et le but de l'apprentissage pour en faire un indigne trafic... — Qui d'entre vous, messieurs, dit-il ailleurs, à l'aspect de la dégradation physique de la classe pauvre dans toutes les grandes villes industrielles, qui de vous n'a plaint la destinée de ces pauvres enfans, maigres, pâles, décharnés, et si épuisés déjà qu'on doute presque en les voyant qu'ils puissent vivre jusqu'à l'âge d'homme? En effet, beaucoup de ces êtres étiolés meurent vers l'âge de la puberté; quant à ceux qui vivent jusqu'à la conscription, lorsqu'ils arrivent au conseil de révision, ce sont eux qui forment cette foule de jeunes soldats réformés... »

la simple formule légale fournie par l'article 12 de la loi, et qui est ainsi conçue : « Le maître enseignera son métier à l'apprenti progressivement et complétement, » ou de la formule ordinaire : « Le maître enseignera à l'apprenti tout ce qui est relatif à sa profession, sans rien lui cacher ni déguiser, afin qu'il devienne un bon ouvrier. » Il serait utile d'insérer dans le contrat l'énumération de ce qui constitue essentiellement le métier ou la profession, et par exemple, s'il s'agit d'un ébéniste, de stipuler tout au long que l'apprenti devra, pendant son apprentissage, faire successivement des lits, des commodes, des tables, en bois plein et en plaqué, en ciré et en vernis. Nous pensons aussi que pour suppléer à ce qu'il y a d'insuffisant dans la rédaction de l'article 10 de la loi, on ferait bien de fixer dans le contrat même, par une clause spéciale, tout ce qui concerne les temps d'école. La loi, pour faciliter l'usage des contrats, a sagement décidé qu'ils pouvaient être faits verbalement ou par écrit, par acte public ou par acte sous seing-privé, et rédigés indifféremment par les notaires, les secrétaires des conseils de prud'hommes et les greffiers de justice de paix. Il est à souhaiter que l'intervention des secrétaires des conseils de prud'hommes soit préférée partout où cette juridiction existe, et que ces officiers soient mis en mesure de donner des conseils et des renseignemens aux parties contractantes. On viendrait peut-être à bout, par ce moyen, de vaincre peu à peu la routine, et de substituer à des usages surannés une équitable proportion entre le prix et la valeur réelle de l'apprentissage.

Il est presque impossible, et nous le regrettons, de limiter par la loi le nombre d'apprentis que chaque maître pourra recevoir, et d'empêcher ainsi que des patrons de mauvaise foi se donnent des ouvriers gratuits sous prétexte d'apprentissage. Il ne paraît pas plus facile d'augmenter le nombre des incapacités édictées par les articles 4, 5 et 6; mais il serait peut-être juste de ne pas se borner à retirer aux individus condamnés pour certains délits le droit de recevoir des apprentis, et d'étendre cette incapacité aux patrons non repris de justice, dont la femme, demeurant avec eux, a subi des condamnations. Il faut se rappeler qu'un patron est à tous égards dans la même situation qu'un instituteur, et que sa maison, quand l'apprenti loge chez lui, remplace la maison paternelle. Par les mêmes motifs, il y aurait lieu de réformer le paragraphe 4 de l'article 15 et de le rédiger ainsi : « Le contrat d'apprentissage sera résolu de plein droit, si le maître ou l'apprenti, *ou la femme du maître demeurant avec lui*, vient à être frappé d'une des condamnations prévues en l'article 6. »

Une modification non moins importante, que nous avons déjà in-

diquée, et qu'il faudra introduire dans la loi sur les contrats d'apprentissage, si on ne modifie pas la loi de 1841 en la généralisant, consisterait à réduire à six heures, au lieu de dix, la journée de travail effectif pour les enfans au-dessous de quatorze ans. Le temps d'école serait pris en dehors de la journée de travail. En renonçant à la limite de huit heures, fixée par la loi de 1841 pour les enfans employés dans les manufactures, le législateur de 1851 a tenu compte des conditions assez douces du travail dans certaines industries, et de la difficulté de surveiller l'enfant en dehors de l'atelier; mais le travail des enfans est en général très doux dans les usines, et quand on fixe un maximum pour la durée de la journée, il faut songer que ce maximum devient aussitôt une règle générale; par conséquent on doit se préoccuper plutôt du travail fatigant que de celui qui ne l'est pas. Quant à la surveillance au dehors, elle n'est pas moins difficile pour les enfans qui appartiennent à la grande industrie, et elle n'a pas arrêté le législateur. Il y a là certainement un danger, mais un danger qu'il est aisé de prévenir. L'école reçoit naturellement l'enfant quand il sort de l'atelier, et le temps est venu de modifier le règlement des écoles publiques, en tenant compte des besoins de la grande et de la petite industrie. Le travail des enfans comprend deux parties : le travail en atelier, le travail à l'école; il est évident qu'on ne saurait séparer, ni dans la loi ni dans l'usage, ces deux côtés d'une question unique.

Enfin, ce qui serait hautement et par-dessus tout nécessaire, ce serait l'établissement d'une surveillance. On a prétendu, en 1841, qu'on pouvait surveiller les ateliers composés de plus de vingt ouvriers travaillant ensemble, mais que surveiller des ateliers de vingt ouvriers ou au-dessous, ce serait rétablir l'inquisition et porter l'effroi dans les familles. La vérité est que, faute d'avoir créé des inspecteurs salariés, on n'a surveillé ni les grands ateliers ni les petits. Nous ne voyons guère ce que viennent faire les souvenirs de l'inquisition à propos d'une surveillance qui ne commence à s'exercer que quand un étranger, un mineur, est introduit dans la famille, et qui a pour unique but, pour unique droit, de constater l'exécution des lois et règlemens en ce qui concerne cet étranger, ce mineur. Il n'y aura pas au contraire de vraie sécurité pour les familles tant que leurs enfans ne seront pas sous la protection d'inspecteurs spéciaux et salariés. Peut-être la nécessité de cette inspection est-elle plus évidente pour la petite industrie, parce qu'il y est plus facile de cacher le mal. Les prud'hommes pourraient en être chargés. Sous l'empire de la législation actuelle, les conseils de prud'hommes ne peuvent introduire des commissaires dans les ateliers que dans l'un de ces deux cas : ou lorsqu'ils ont été saisis d'une plainte en

contravention et spécialement requis de procéder à une visite, ou deux fois par an, sans plainte ni réquisition préalable, mais seulement pour constater le nombre des métiers et des ouvriers, et deux jours après que le fabricant a été prévenu officiellement. Ces dispositions sont très restrictives. L'article 65 de la loi du 11 juin 1809 en explique clairement le but : « En aucun cas les prud'hommes ne pourront profiter de leur inspection pour exiger la communication des livres d'affaires et des procédés nouveaux de fabrication qu'on voudrait tenir secrets. » Aucun de ces intérêts ne serait compromis par le droit donné aux prud'hommes de visiter les apprentis, et de faire pour eux ce que le père ne peut pas ou ne sait pas faire. Rien ne s'opposerait à ce que le conseil prît, dans son sein ou hors de son sein, un ou plusieurs délégués, suivant les besoins, pour les charger de cet office. Ces délégués recevraient un traitement. Il est du reste regrettable et singulier que les prud'hommes n'en reçoivent pas. C'est la seule magistrature qui s'exerce gratuitement. A Lyon, les prud'hommes patrons et les prud'hommes ouvriers reçoivent des jetons de présence; on y ajoute, pour les ouvriers seulement, un traitement annuel, qui est de 1,000 francs pour les tisseurs, et de 500 francs pour les autres professions. Tout cela est mal conçu et irrégulier. Il faudrait un traitement fixé par la loi et égal pour tous les membres des conseils. S'il y a un lieu où l'égalité doive régner plutôt encore que partout ailleurs, c'est dans les conseils de prud'hommes; s'il y a une magistrature qui doive être salariée de préférence aux autres, c'est celle-là. Les prud'hommes patrons peuvent sans honte recevoir un traitement, comme les magistrats et les députés. C'est à cette condition seulement que les attributions de cette magistrature populaire pourront être étendues, et qu'on pourra leur demander d'exercer leur patronage sur les apprentis. Cela seul suffirait pour démontrer l'urgence d'une réforme d'ailleurs peu dispendieuse. La réglementation du travail des enfans n'est devenue effective en Angleterre que depuis l'établissement d'inspecteurs salariés. Qu'on prenne ces inspecteurs dans les conseils de prud'hommes, ce qui serait le mieux, ou qu'on les choisisse d'une autre manière, il est certain que, tant que nous n'en aurons pas, nos lois sur le travail des enfans et sur le contrat d'apprentissage ne seront qu'une lettre morte.

Une des plus grandes difficultés que la loi sur les contrats d'apprentissage rencontre dans l'application, c'est qu'on aboutit presque toujours, en cas d'inexécution, à des dommages-intérêts, et que personne ne peut les payer. Les petits patrons, qui sont de beaucoup les plus nombreux, sont aussi pauvres que leurs apprentis. On se dit de part et d'autre que, s'il y a une condamnation, elle ne

sera pas suivie d'effet, et alors pourquoi commencer une poursuite? pourquoi même signer un contrat, puisqu'il se trouve dépourvu de sanction? Dans plusieurs corps d'état, notamment dans la fonderie de fer, on a eu l'idée de prélever une retenue de 25 pour 100 sur le salaire des apprentis. Cette retenue accumulée fait à la sortie une masse sur laquelle le patron peut se payer des amendes qui lui sont dues. Ce moyen n'est pas toujours praticable; il laisse l'apprenti sans recours, et ne garantit tout au plus que l'intérêt du patron.

Il y aurait lieu d'appliquer à la solution de cette difficulté le principe de solidarité, principe tout nouveau dans notre droit et dans nos habitudes, et qui a, dès sa naissance, rendu tant de services. Nous avons marché très lentement du mont-de-piété à la caisse d'épargne, très rapidement de la caisse d'épargne aux assurances sur la vie et à la caisse des retraites, aux sociétés de secours mutuels et aux sociétés, bien autrement fécondes et encore mal définies, de crédit mutuel. Pourquoi les pères de famille ne formeraient-ils pas une caisse qui aurait pour objet de garantir le paiement des amendes dues par le patron ou par l'apprenti? L'intérêt produit par l'argent versé dans cette caisse couvrirait les pertes, s'il y en avait, et il y en aurait d'autant moins que le membre de l'association qui donnerait lieu à une dépense deviendrait débiteur de ses associés et parviendrait le plus souvent à effectuer sa libération. L'existence d'une pareille caisse serait une grande sécurité pour les familles; elle donnerait une grande force aux contrats; elle permettrait aux apprentis de payer avec de l'argent, au lieu de payer avec du temps, les chômages occasionnés par la maladie pendant la durée de l'apprentissage. Une fois l'association en voie de prospérité, on pourrait faire des prêts d'honneur à d'honnêtes et laborieux enfans frappés tout à coup par la mort de leurs parens et mis dans l'impossibilité de continuer les études de leur profession. Ce serait même un puissant moyen d'émulation dans les écoles, si l'association décidait que les élèves les plus distingués seraient placés dans des établissemens d'un ordre supérieur, non pas à ses frais, mais sous son patronage et au moyen d'avances qu'elle fournirait. Le fils d'un pauvre ouvrier pourrait ainsi devenir avocat, ingénieur à l'aide de ses pairs, sans rien devoir à personne, si ce n'est de la reconnaissance. Cette belle institution existe en Allemagne. On voit un juge rendre par annuités à de simples artisans l'argent qu'ils lui ont prêté pour suivre les cours de l'université, et il n'en est pas moins fier sur son tribunal. Notre temps, qui a ses tristesses et qui a aussi ses consolations, serait digne de voir naître une institution de ce genre, car on n'a jamais été plus préoccupé de l'éducation des enfans, et jamais le sentiment de la famille, qui fait la force

morale des peuples, n'a trouvé des apôtres plus ardens et plus convaincus.

Nous attendons aussi beaucoup des écoles. Nous comptons particulièrement sur l'émotion publique, si jamais la lumière se fait sur le sort de ces milliers d'enfans qui souffrent sans être plaints et sans comprendre leur mal. Nous n'avons pas dit, tant s'en faut, la moitié de leurs misères, et pourtant, nous le savons, tout le monde ne nous croira pas. Personne ne dévoilera jamais une des plaies de la société moderne sans être accusé aussitôt d'exagération et d'imprudence. Il y a toujours une réponse prête à nos lamentations : elle consiste à opposer le bien, qui est réel et que nous ne contestons pas, au mal, qui est réel aussi, et qu'on ne devrait jamais oublier. Quel homme de bon sens voudrait entreprendre de soutenir qu'il n'y a pas en grand nombre d'excellens patrons, aimant leurs apprentis, leur faisant du bien, ménageant leurs forces, surveillant leurs mœurs, attentifs à leur enseigner tous les secrets de la profession, et restant leurs amis après avoir été leurs maîtres? Ceux-là nous réjouissent et nous consolent; ils ne nous dispensent pas de signaler la conduite des autres et le mal qui résulte d'une loi insuffisante. On voudrait, pour nous accorder le droit de nous plaindre, que nous eussions les mains pleines de remèdes infaillibles! Voilà bien le mal français : ou la résignation poussée jusqu'à la lâcheté, ou une révolution. Il faut d'abord connaître la maladie; c'est le commencement de toute réforme, et quand on la connaît, il ne faut ni s'irriter, ni se décourager: la colère et le découragement sont les deux formes de la faiblesse. Le vrai rôle d'un ami de l'humanité, d'un ami de son pays, est de chercher avec patience, avec persévérance, de ne jamais dédaigner les petits remèdes et les humbles réformes. En un mot, et c'est là le point capital, on ne doit jamais cesser de marcher en avant, à grands pas si on le peut, lentement s'il le faut.

JULES SIMON.

VERONICA SILVESTRIS

I. — SOUS LES CHÊNES.

Véroniques des bois, vous qui savez guérir,
Salut! — Je ne viens pas vous cueillir sous le chêne,
Ni chercher dans vos fleurs un remède à ma peine;
Le mal dont j'ai souffert, j'en veux toujours souffrir.

Même dans ses excès ma peine a ses délices,
Et je renferme en moi mes sanglots défendus,
Comme vous enfermez au fond de vos calices
Les pleurs que la rosée à l'aube a répandus.

Qui voudrait te guérir, immortelle douleur?
Tu fais la trame même et le fond de la vie.
S'il se mêle aux jours noirs quelques jours de bonheur,
Comme des grains épars, c'est ton fil qui les lie...

Vous ne l'ignorez pas, véroniques des bois!
Bien des fois vous avez contemplé sous les traînes
Le cortége navrant des tristesses humaines,
Et ses pleurs ont baigné vos épis bien des fois.

Près du hêtre croulant au choc de la cognée,
Vous avez vu tomber le bûcheron meurtri;
Vous avez vu marcher la pauvresse inclinée
Sous le fagot trop lourd pour son corps amaigri;

Dans l'agreste chemin qui mène au cimetière,
Vous avez vu passer le convoi de l'enfant
Qui jouait, hier encor, rose et l'œil triomphant,
Et qui gît, froid cadavre, en son étroite bière;

Et la mère à son tour, vous la verrez venir,
— Pauvre âme! — en vos sentiers, tremblante et l'œil aride,
Se demandant pourquoi les champs peuvent fleurir
Quand son cher bien-aimé dort sous le sable humide.

Les petits, les souffrans, vous les avez vus tous...
Oui, vous les connaissez, les épreuves humaines!
Et c'est pourquoi je viens à vous, sœurs des verveines,
Véroniques aux yeux sympathiques et doux!

Je viens, près de la source où boit la tourterelle,
Vous parler de mes morts et des mondes meilleurs,
Et des joyeux printemps d'autrefois, et de celle
Dont le regard est clair et frais comme vos fleurs.

Véroniques, salut! — Sans remède est ma peine,
Et vos calices bleus ne sauraient la guérir;
Le mal dont j'ai souffert, j'en veux toujours souffrir,
Car ce mal, c'est l'amour, véroniques du chêne.

II. — LES CHERCHEUSES DE MUGUET.

La mère et son enfant s'en vont par les futaies.
    La mère a l'œil terne et muet,
Et l'on voit son sein hâve et maigre sous les plaies
    De son corsage de droguet;
Tête nue et pieds nus, l'enfant d'un air sauvage
La suit, et toutes deux rôdent sous le feuillage
    En cherchant des fleurs de muguet...

Des muguets!... Pour les vendre! — Au fond de leur demeure
    Tout est vide, huche et grenier;
Il ne reste au logis qu'un nourrisson qui pleure
    Dans son étroit berceau d'osier. —
La ville où tout se vend leur paiera ces fleurettes.
A l'œuvre donc! Muguets aux mignonnes clochettes,
    Répandez-vous dans leur panier!

A travers les fourrés et les herbes mouillées,
    Elles passent, les pieds en sang...
Cependant le soleil glisse sous les feuillées,
    Mystérieux comme un amant
Qui visite en secret, le soir, son amoureuse;
Tout scintille, les fleurs et la mousse soyeuse.
    Que leur fait le soleil levant?

Toujours plus loin, toujours, par la chaleur croissante,
    Elles marchent, courbant le dos,

Et la mère parfois gronde l'enfant trop lente
Qui s'attarde au bord des ruisseaux...
Les nids sont pleins de joie et de battemens d'ailes.
Tout chante : rossignols, loriots, tourterelles...
Que leur fait le chant des oiseaux?

Elles iront au soir, quand l'ombre emplit les rues,
Vendre leurs bouquets aux passans,
Et les garçons rêveurs et les filles émues
Par les haleines du printemps
Sentiront tout à coup dans leur cœur qui s'ignore
De l'amour nouveau-né monter la voix sonore
Au frais parfum des muguets blancs.

Les vieillards, à l'aspect de la fleur printanière,
Croiront voir dans un bleu lointain
Les fantômes rians de leur jeunesse entière
Passer en se donnant la main,
Et les penseurs épris des beautés éternelles
Retrouveront au fond de ces calices frêles
Les empreintes du doigt divin.

Tous aux muguets de mai devront une belle heure,
Une heure de rêves sansprix...
— La mère et son enfant gagneront leur demeure
En rongeant un rude pain bis,
Et, seules dans leur chambre humide et délabrée,
Elles recompteront d'une main enfiévrée
Leurs sous tachés de vert-de-gris.

Puis toutes deux, sans autre espoir que les tortures
Et les dégoûts du lendemain,
Sans autre souvenir que les âpres morsures
Des ronces barrant le chemin,
Elles s'endormiront, avides d'une trêve,
Avides d'oublier dans un sommeil sans rêve
Les angoisses d'un jour sans pain.

O misère, voilà ton œuvre!... En tes entraves
Quand tu tiens l'homme emprisonné,
C'en est fait; cœur, esprit, jeunesse aux fruits suaves,
Vertes amours, tout est fané;
Tu prends l'âme fleurie et vierge, et tu la tues :
Ainsi le lis qui pousse au milieu des ciguës
Étouffe et meurt empoisonné.

III. — VERONICA.

Bouquets de saules, nids blottis
Dans la grande herbe,
Sources où les myosotis
Poussent en gerbe,

Bois de la ferme aux bleus lointains,
Futaie en pente
D'où l'on entend soirs et matins
Le coq qui chante,

Vignes, colline au doux contour,
Heureuses places,
Frais chemins qui de mon amour
Gardez les traces,

Prés où le narcisse est mêlé
Aux graminées,
Forêts d'où je suis exilé
Pour des années,

Ah! quand aux nouvelles saisons
La bien-aimée
Effleurera de vos gazons
L'herbe charmée,

Quand à l'ombre des rameaux verts
Vous verrez luire
Ses lèvres roses, ses yeux clairs,
Son clair sourire,

Faites pousser toutes vos fleurs
Sur son passage,
Envoyez toutes vos senteurs
Vers son visage.

Gouttes d'eau, perles qu'aux matins
Le vent secoue,
Roulez sur ses cheveux châtains
Et sur sa joue;

Cytises dorés, vers son front
Courbez vos branches;
Dans l'herbe où ses pieds marcheront
Naissez, pervenches.

Chantez-lui, pinsons et ramiers,
Ces mélodies
Dont jadis vous accompagniez
Nos causeries.

Et vous, véroniques des bois,
Vous ses marraines,
Ouvrez vos fleurs entre ses doigts
Sous les grands chênes;

Puis parlez-lui, prenez ma voix,
Soyez moi-même;
Dites-lui toutes à la fois
Comme je l'aime!

IV. — VEILLÉE DANS LES BOIS.

La nuit est noire. A tout instant
La forêt, prise d'épouvante,
Tord ses grands bras verts. On entend
Dans les feuilles l'eau ruisselante.

Au logis du vieux braconnier
Tout est clos. — Les fils et le père,
Suivis d'un maigre lévrier,
Sont à l'affût dans la clairière. —

Un enfant dort dans son berceau,
Auprès du grand lit de l'aïeule;
Assise et filant au fuseau,
La jeune fille veille seule.

La lampe au lumignon tremblant
Faiblement éclaire une joue,
Un coin d'oreille et le cou blanc
Où le lourd chignon se dénoue.

Elle est belle. Son sein d'enfant,
Son sein tiède parfois palpite;
Est-ce la peur, l'air étouffant,
Ou bien l'attente qui l'agite?...

La porte glisse sur ses gonds,
Et la rafale pluvieuse
Pousse un jeune homme aux cheveux blonds
Dans la chambre silencieuse.

La fileuse lui tend les bras :
— O mon amour! ô Madeleine!
— Marchez tout doux, parlez tout bas,
Ma grand'mère s'endort à peine.

Près de la vitre, assis tous deux,
Ils causent. La fillette essuie
Sur le front de son amoureux
Les froides larmes de la pluie.

« — Je t'aime, ô chère enfant! — Et moi!
A rêver de vous, moi, je passe
Les jours et les nuits. Ah! pourquoi
Êtes-vous fils d'un garde-chasse?

« Plus haut, plus grand que la forêt,
Entre nous deux un mur se dresse,
Et mon père me maudirait
S'il me savait votre maîtresse... »

Il l'interrompt et tour à tour
Il baise ses yeux bruns limpides...
Tandis qu'ils s'enivrent d'amour,
Les heures s'envolent rapides.

Le coq chante au loin. — « Coq maudit,
Tu mourrais, si j'étais ton maître! » —
A l'orient le ciel blanchit,
La belle entr'ouvre la fenêtre.

L'orage a fui, le ciel est bleu,
Et l'alouette est réveillée.
Encore un baiser, puis adieu
Jusqu'à la prochaine veillée!

Prompt comme un cerf, l'amoureux part
Et disparaît dans la ramée...
Sur la clairière, un frais brouillard
Ondule comme une fumée.

Leur carnier vide sur le dos,
Les braconniers quittent la place,
Engourdis, trempés jusqu'aux os.
— Ni poil, ni plume, triste chasse! —

Ils voient tout à coup le fourré
S'agiter. — A vous! dit le père. —

Les trois coups partent. — Bien tiré!
Victoire! La bête est par terre.

Le chien pousse un long hurlement...
Le père s'avance et regarde :
— Parmi les genêts teints de sang
Expire le blond fils du garde.

V. — LA CHANSON DU VANNIER.

Brins d'osier, brins d'osier,
Courbez-vous, assouplis sous les doigts du vannier.

Brins d'osier, vous serez le lit frêle où la mère
Berce un petit enfant aux sons d'un vieux couplet :
L'enfant, la lèvre encor toute blanche de lait,
S'endort en souriant dans sa couche légère.

Brins d'osier, brins d'osier,
Courbez-vous, assouplis sous les doigts du vannier.

Vous serez le panier plein de fraises vermeilles
Que les filles s'en vont cueillir dans les taillis;
Elles rentrent le soir, rieuses, au logis,
Et l'odeur des fruits mûrs s'exhale des corbeilles.

Brins d'osier, brins d'osier,
Courbez-vous, assouplis sous les doigts du vannier.

Vous serez le grand van où la fermière alerte
Fait bondir le froment qu'ont battu les fléaux,
Tandis qu'à ses côtés des bandes de moineaux
Se disputent les grains dont la terre est couverte.

Brins d'osier, brins d'osier,
Courbez-vous, assouplis sous les doigts du vannier.

Lorsque s'empourpreront les vignes à l'automne,
Lorsque les vendangeurs descendront des coteaux,
Brins d'osier, vous lierez les cercles des tonneaux
Où le vin doux rougit les douves et bouillonne.

Brins d'osier, brins d'osier,
Courbez-vous, assouplis sous les doigts du vannier.

Brins d'osier, vous serez la cage où l'oiseau chante,
Et la nasse perfide au milieu des roseaux
Où la truite qui monte et file entre deux eaux
S'enfonce et tout à coup se débat, frémissante.

Brins d'osier, brins d'osier,
Courbez-vous, assouplis sous les doigts du vannier.

Et vous serez aussi, brins d'osier, l'humble claie
Où, quand le vieux vannier tombe et meurt, on l'étend,
Tout prêt pour le cercueil. — Son convoi se répand,
Le soir, dans les sentiers où verdit l'oseraie.

Brins d'osier, brins d'osier,
Courbez-vous, assouplis sous les doigts du vannier.

VI. — VERONICA.

Tandis que l'hiver à ma porte
Se lamente, un songe m'emporte
Vers le gai printemps d'autrefois,
Et le souvenir fait revivre
Sur mes vitres blanches de givre
Nos promenades dans les bois,

Et sous les arcades lointaines
Des bouleaux penchés et des frênes
Que berce le vent du matin,
Je crois revoir l'enchanteresse
Qui garde depuis ma jeunesse
Mon cœur dans sa mignonne main.

A l'époque où le muguet pousse,
— O souvenance triste et douce! —
Un jour, à travers la forêt,
Nous cheminions. La tourterelle
Chantait, et mon amour, comme elle,
Au fond de mon cœur soupirait.

Nos pas erraient à l'aventure.
Tout autour de nous, la nature
Paraissait prise d'un frisson :
Les hêtres inclinaient leurs branches,
Et sur leurs tiges les pervenches
Se haussaient le long du buisson.

Au bord des étangs solitaires,
En la voyant, les salicaires
Semblaient se réveiller soudain
Et se répéter à voix basse :
« Voici la jeunesse et la grâce
Qui s'avancent dans le chemin. »

Sur la feuillée épanouie,
Tout à coup une fine pluie
Descendit du ciel assombri,
Et sous une hutte voisine,
Au toit moussu tout en ruine,
Nous courûmes chercher abri.

Pauvre demeure, et pourtant chère!
L'averse menue et légère
D'un bruit frais remplissait le bois;
Au loin, les cloches de la ville
Résonnaient, et dans notre asile
Le vent d'est apportait leurs voix.

Elles semblaient me chanter : — Ose!
Parle! — Et ma bouche longtemps close
S'ouvrit pour dire que j'aimais...
Aussitôt sa main frémissante
Referma ma lèvre tremblante
Avec ce simple mot : — jamais!

Jamais! — Sur mon visage encore
Je sens, comme un feu qui dévore,
Le contact de ses petits doigts...
Jamais! — Nous quittâmes la hutte. —
On entendait comme une flûte
Le loriot au fond du bois.

Elle écoutait, pâle, oppressée;
On devinait qu'en sa pensée
Un cruel combat se livrait.
Ses yeux essayaient de sourire,
Et nous suivions sans rien nous dire
La lisière de la forêt.

Jamais! — Les bouleaux et les charmes
Secouaient leurs branches en larmes,
Et les rossignols des entours
Modulaient dans l'ombre des chênes
L'hymne des incurables peines
Et des impossibles amours.

André Theuriet.

REVUE MUSICALE

L'OPÉRA-COMIQUE ET LES MAITRES FRANÇAIS.

Une pièce intéressante, des situations, des caractères, avec cela une musique vraie, dramatique, agréable, de bons chanteurs qui soient en même temps de bons comédiens, c'est ce que dès le principe a exigé le public français. — Que demandons-nous de plus aujourd'hui? Qu'exige de plus notre esthétique? Où sont les réformateurs? De ce que les compositeurs poussent davantage à l'accentuation, au pathétique, au tragique, au *transcendantal*, il ne s'ensuit peut-être pas que le public ait perdu le goût de ce genre aimable, contenu, qui, mêlant dans une égale mesure l'intérêt dramatique à l'intérêt musical, composait en somme un spectacle fort attrayant. Un bon opéra-comique n'est pas une course au clocher, mais bien une course à l'autel de deux amoureux à travers mille incidens que l'imagination du *librettiste* invente et multiplie à plaisir. L'anecdote, voilà son fait, sa raison d'être, et ce bien, il le prend où il le trouve, dans Saint-Simon, dans Duclos, chez tous les chroniqueurs et nouvellistes, jusque dans la gazette du matin, à laquelle il empruntera ses racontages pour les travestir à l'italienne, à l'espagnole, au besoin même à la chinoise, et leur donner bon gré, mal gré, les violons, comme on disait sous le grand roi. Du style, il s'en inquiète peu; de la moralité, moins encore. Vous verrez par exemple dans un des chefs-d'œuvre du genre, *le Postillon de Lonjumeau,* un drôle sans foi ni loi, un garnement de la pire espèce, qui pour prix de son ivrognerie, de son ingratitude et de ses lâchetés, trouve à la fin le parfait bonheur. En revanche, pour nous autres Français, qui au théâtre pensons volontiers, avec Montesquieu, que « la perfection des arts est de nous présenter les choses telles qu'elles nous fassent le plus de plaisir qu'il est possible, » cette contexture de dialogue et de morceaux de

musique a son agrément imprescriptible. L'histoire est, à vrai dire, toujours plus ou moins la même; mais l'habileté du métier consiste à savoir varier les effets, tirer d'un fonds qui ne change pas des situations nouvelles qu'on développe avec esprit, qu'on rime tant bien que mal, des scènes qu'on expose, qu'on noue et qu'on dénoue dans des conditions particulières de durée, ni trop longues ni trop courtes, et dont l'action, entremêlée de rires et de larmes, émue, pittoresque, amusante, ne perd jamais de vue ce point principal, qu'elle n'est là que pour faire valoir, dans certains momens déterminés, psychologiques, si je puis ainsi parler, les diverses formes de l'art auquel cette fois elle sert de thème.

En ce qui touche à la musique, de même que pour la pièce, l'opéra-comique a sa poétique. Il ne s'agit pas ici de se donner des airs de symphoniste indépendant, mais de suivre pas à pas le texte auquel on est lié, d'en rendre exactement l'esprit, sinon la lettre, de se mouvoir au milieu des obstacles avec toutes les apparences de la plus complète liberté. Rien d'obscur, de bizarre, point de ces énigmes qui vous forcent de remettre au lendemain votre jugement; il faut être clair sans être banal, original et symétrique à la fois. Voyez M. Auber, tête pratique, talent sûr : accompagnemens, instrumentation, harmonie, modulations, l'emploi de tous les moyens techniques est chez lui si naturel qu'à peine s'en aperçoit-on. Je ne parle pas de l'idée, presque toujours d'invention heureuse, et qui tantôt simple, tantôt s'amalgamant d'autres motifs accessoires, qu'elle passe des voix à l'orchestre ou de l'orchestre aux voix, ne cesse point d'être en parfaite analogie de sentiment et de proportions avec le sujet qui l'encadre. Nommerai-je certains ouvrages auxquels, depuis trente ans, plus ou moins, le public vient dès qu'ils se montrent : *la Dame blanche, Fra Diavolo, le Pré aux Clercs?* Dieu sait si les temps ont marché, et cependant il semble qu'en dépit de nos progrès, de nos tendances, cette musique conserve aux yeux des générations nouvelles l'irrésistible attrait de la jeunesse. C'est qu'il n'y a pas que du génie dans ces opéras; en dehors de leur valeur musicale, ils ont un mérite singulier dont involontairement notre patriotisme leur sait gré : ce ne sont point seulement d'excellens ouvrages, mais aussi des modèles, des modèles parfaits, dans un genre que nous aimons, et qui a ses règles, ses principes, qu'à défaut d'Aristote enseignent les chefs-d'œuvre. Une ouverture d'opéra-comique par exemple n'est point une symphonie. Par le style comme par le mouvement, il faut qu'elle soit en rapport avec l'action qui va suivre, que le sérieux y tienne sa place, qu'un peu de frayeur intervienne; c'est dans l'ordre, pourvu qu'au demeurant cela plaise et vous donne un avant-goût des mélodies qui se succéderont tout à l'heure. Les Allemands, je le sais, attribuent au développement thématique d'une même idée une importance dont en France on fait bon marché. Boieldieu, Hérold, M. Auber, procèdent à cet égard tout autrement que Mozart ou Beethoven. Les phrases vives, lé-

gères, pimpantes, coulent de leur plume avec une abondance prestigieuse; il semble qu'ils n'aient qu'à trouver le lien. Morceau charmant qui promet encore plus qu'il ne donne, et, tout en prodiguant les élégances, a l'air de vous dire : « Ce sera bien autre chose tantôt, lorsque dans le mouvement de l'ouvrage, dans le scintillement de l'harmonie, reparaîtront, au milieu d'une pléiade d'astres nouveaux, ces étoiles mélodiques avec lesquelles je m'amuse à jongler en ce moment! » Le défaut de cette ouverture, chacun le connaît, c'est de manquer de plan; mais quand un maître la gouverne, quel délicieux tableau musical! « Curiosité de désœuvré! s'écrie-t-on, passe-temps des esprits frivoles! » Ce sont là propos de pédans ou de niais, attendu qu'il y a plus de musique proprement dite dans tel passage d'un opéra-comique de Grétry ou de Boieldieu que n'en contient telle volumineuse partition. La nature, en créant dans le monde physique une si merveilleuse variété de types, n'a pas voulu se montrer moins prodigue envers le monde de l'intelligence. C'est justement cette variété qui fait le charme, l'intérêt de l'existence. Limiter de parti pris ses facultés de jouissance, prétendre ne les diriger, ne les fixer que sur un point de l'art, j'appelle cela contrevenir aux lois de la nature. Combien d'excellentes choses ne gâtons-nous pas avec cet appareil de philosophisme et d'hypothèses que nous colportons en tous lieux! Le monde est grand, et si impérieux est ce besoin qui nous possède tous de varier nos jouissances, que la moindre œuvre d'art, pourvu qu'elle soit à sa place, ne nous trouve jamais indifférens.

. . . . . A merrier man,
Within the limit of becoming mirth
A never spent an hour withal.

Ma raison ne vous demande point quelle partie de l'art vous avez choisie, mais si, dans la partie que vous cultivez, vous atteignez à la perfection. Il y a de ces tendances au faux sublime, au sentimentalisme, qui, bien autrement que l'instinct du banal, du grossier, peuvent altérer et corrompre le goût. Celui-ci va périr par l'égarement de ses sens, celui-là par l'extravagance de ses idées; les fanatiques de religion ne sont pas les seuls auxquels il arrive de passer quelquefois du sanctuaire à la maison des fous; l'idéal et le transcendantal ont aussi leurs dupes, leurs victimes, et les réformateurs et prêcheurs plus ou moins exaltés de la confrérie de l'*art pur* connaissent aussi le chemin de l'hôpital. Aux yeux de certains esthéticiens, amuser est un crime, l'art qui se contente de procurer du plaisir aux honnêtes gens ne saurait être qu'un art vulgaire et condamnable. J'en ai connu plus d'un de ces farouches hiérophantes qui, lorsqu'ils exerçaient leur sacerdoce, ne manquaient pas, au moindre joli motif de Boieldieu ou d'Auber, de crier à la profanation, et qui s'en allaient ensuite à la dérobée se faire un régal tout particulier de ces choses mignonnes et délicates

dont, parlant au public, ils croyaient devoir se scandaliser. « Est-ce à votre cocher, monsieur, ou bien à votre cuisinier que vous voulez parler, car je suis l'un et l'autre? » Ainsi peuvent dire les maîtres Jacques de la critique : tantôt cochers lorsqu'il s'agit de monter sur le siége de leur carrosse et de conduire l'opinion à grandes guides, tantôt cuisiniers lorsqu'ils veulent se délecter et offrir à leur gourmandise musicale un de ces petits soupers fins qu'un Aristarque qui respecte la religion du vrai beau doit naturellement réprouver au nom de Palestrina, de Hændel, de Gluck et de Sébastien Bach.

Sans plaisanterie ni paradoxe, on ne se figure pas de combien d'aimables jouissances vous prive souvent cette nécessité de rendre compte aux gens de ses propres sensations. Quels vifs et sévères conflits entre le *dilettante* ne demandant pas mieux que de prendre son plaisir où il le trouve et le critique forcé de se tenir sur la défensive, d'avoir l'œil aux principes! Comment dire toujours le pourquoi de ce qui nous amuse? Comment mettre d'accord la symphonie avec chœurs et *le Postillon de Lonjumeau, le Misanthrope* et *le Chapeau de paille d'Italie?* De ce que cette musique, par sa nature, défie la haute discussion, de ce que cette comédie du théâtre du Palais-Royal n'offre aucune prise à la critique, s'ensuivra-t-il que cette musique et cette comédie ne doivent point me divertir? Et s'il m'arrive, contre les règles, de m'en amuser, faudra-t-il que je me le reproche et m'en accuse par-devant Aristote et Beethoven? Quelques-uns, en petit nombre, ont cette manière de penser, mais en revanche beaucoup veulent s'en donner les airs. Ce sont ceux-là qui font l'opinion, par cette raison très simple qu'ils font plus de bruit que les autres. Quant au public, il se tait, reste indifférent et se contente de penser tantôt d'une façon, tantôt de l'autre. Gardons-nous donc de ces colères ébouriffées, de ces verdicts systématiques. Si l'art a ses hauteurs, il a aussi son terre-à-terre, et si Raphaël et Mozart sont de merveilleux génies, Adrien van Ostade et Cimarosa, j'imagine, comptent bien également pour des artistes. Je me suis maintes fois demandé quelle idée ces grands esprits, exclusivement préoccupés de la sainteté, de la sublimité de l'art, se pouvaient faire de sir John Falstaff, et dans quelle catégorie ils le classaient. Falstaff et l'art divin, l'art sacré, sont deux choses qui ne riment guère ensemble; l'idée de beauté telle que nos esthéticiens la conçoivent, la définissent, ne se présente même pas ici, et pourtant c'est un fameux type que cet incomparable fier-à-bras, une création qui, dans le monde du poète, tient sa place ni plus ni moins que Macbeth, Othello, Cymbeline. Il se montre, et le rire éclate, un rire sain, épanoui, de joyeux avénement, et sa présence si colossalement humoristique dissipe aussitôt comme par magie le harcelant essaim des esprits ténébreux cramponnés au pauvre cœur humain. Admirons, vénérons l'art sacré, et laissons-nous guider par lui vers les cimes dantesques, mais sachons aussi nous prémunir contre les fanatismes ridi-

cules. Mozart et Beethoven, pas plus que Raphaël et Shakspeare, ne veulent des ascètes; leur religion se peut concilier avec les goûts les plus mondains. Ayons donc une bonne fois le courage de nos sensations, et disons-nous que l'ouverture de *Coriolan* et les entr'actes d'*Egmont* ne nous en voudront pas le dimanche d'avoir fêté pendant la semaine *la Dame blanche* ou *le Domino noir*, et que ce n'est en aucune façon abdiquer son droit à célébrer Fraschini et la *diva* Patti, à les critiquer même, que de reconnaître honnêtement qu'à l'Opéra-Comique il y a parfois des ténors qui savent chanter et des comédiennes dignes de remarque.

J'aime l'Opéra-Comique, et je le dis tout haut, sans crainte aucune de disgrâce. Un théâtre qui dans le passé peut évoquer des maîtres tels que Grétry, Méhul, Cherubini, qui dans le présent a pour représentant Boieldieu, Hérold, M. Auber, ne saurait être renié par qui que ce soit, fût-ce au nom des plus grands principes de l'art musical. Les Allemands ne s'y sont jamais trompés. Le plus ou moins d'intérêt que nous inspire à nous autres Français cette idée que nous avons affaire à un genre éminemment national les touchait peu, je suppose, et si de tout temps on a vu figurer sur leurs premières scènes des ouvrages empruntés à ce répertoire, c'est qu'apparemment ces ouvrages s'imposaient à leur estime, à leur admiration par des qualités essentielles. Le *Joseph* de Méhul, dont un poème d'une phraséologie par trop grotesque rend à Paris la représentation presque impossible, — à Vienne, à Berlin, occupe à chaque instant l'affiche. De même des *Deux journées*, qu'on retrouve en honneur partout. On sait ce que Beethoven pensait de Cherubini et comment, aux yeux du grand compositeur des symphonies, l'auteur de *Médée*, de *Faniska*, de *Lodoïska*, passait non-seulement pour un modèle de correction, de pureté, de clarté, d'élégance dans le style, mais aussi pour un écrivain dramatique sans égal. Cette opinion, je dois le reconnaître, m'avait toujours semblé une boutade, une sorte de pavé lancé par le sublime bourru dans le jardin de Mozart. Et cependant telle est l'influence de la moindre parole d'un homme de génie que je voulus en avoir le cœur net. Maintenant, pourquoi ne le dirais-je pas? cette partition placée si haut par Beethoven, plus haut, s'il vous plaît, que le *Don Juan*, — cette partition des *Deux Journées* ou du *Porteur d'eau*, ainsi qu'on l'appelle de l'autre côté du Rhin, — lorsqu'il m'arriva de l'entendre à Leipzig, me laissa presque froid. J'eus beau me tourmenter l'esprit à chercher le secret d'un pareil enthousiasme, mon effort demeura vain. Toutefois, si je ne devinai point l'énigme, et continuai après comme devant à me demander ce qui faisait qu'un Beethoven pouvait avoir mis là son idéal, cette musique plus *admirative* que vraiment dramatique et conçue d'ailleurs dans un système qui n'est plus le nôtre, sans m'émouvoir beaucoup, produisit cependant sur moi un certain effet. Le raisonnement, le calcul, me parurent y être bien plus en cause que l'inspiration; mais il n'en reste pas moins vrai que deux des principaux morceaux de cet ouvrage,

l'ouverture et le grand finale, portent l'empreinte du lion. Ce que j'en dis n'est pas pour engager le théâtre de l'Opéra-Comique à reprendre une partition dont la pièce, par son sentimentalisme pleurard et sa boursouflure solennelle, ne saurait chez nous désormais prêter qu'à la parodie. J'ai voulu simplement insister sur ce côté sérieux, élevé, d'un genre qu'on s'applique trop souvent à ravaler, et qui, très varié dans ses productions, très capable à la fois de s'étendre et de se restreindre, donnait dès l'origine, dans *le Tableau parlant* et *Joseph*, dans *l'Irato* et dans *Médée*, des témoignages caractéristiques de sa double tendance.

Un répertoire où l'auteur de *Fidelio* trouve ainsi du premier coup de quoi se prendre mérite qu'en dépit des mille niaiseries débitées à la gloire du genre dit *national*, les esprits curieux s'en préoccupent musicalement. Notons que ce qui se passait à l'époque de Beethoven à propos des *Deux Journées* de Cherubini arrivait encore hier à propos du *Zampa* d'Hérold. M. Verdi n'est certes point un Beethoven, cela se conçoit sans peine; cependant l'opinion de l'homme qui a écrit le *Trovatore* et *Rigoletto*, quand elle s'applique à une œuvre dramatique contemporaine, a bien son intérêt, et si cette opinion, ce sentiment est de l'enthousiasme, on en conclura peut-être qu'il fallait autre chose que des ariettes pour remuer ainsi jusqu'aux moelles un dramaturge de ce tempérament. A l'une des reprises de *Zampa*, M. Verdi assistait donc, entendant pour la première fois la partition d'Hérold. Ce fut comme une révélation. Dès l'ouverture, cette musique exerça son action sur la nature âpre et violente du célèbre Italien, qui, de plus en plus ému, attendri, passionné, s'écriait presque en larmes et d'une voix qui portait en elle l'accent généreux, sympathique, de la plus sincère, de la plus profonde conviction : « Mais c'est admirable! c'est sublime! quel maître vous avez là! » Oui, vraiment, un maître, mais d'une organisation très complexe et par cela même très française, un Bellini qui s'entend à l'instrumentation comme Weber s'y entendait, presque un Weber avec moins de naturalisme et plus de sensibilité. Des larmes, des soupirs, des élégies comme dans *les Puritains*, de la passion, du mouvement, de la terreur comme dans *Don Juan*, tout cela mêlé, amalgamé, confondu sous le souffle du grand ouragan rossinien, qui à cette époque de l'histoire musicale enveloppe, croise, féconde tout. Hérold adorait Rossini; ce jour nouveau l'éblouissait. A lui, comme à la plupart des représentans de la jeune école française, tant d'éclat et de lumière semblait quelque chose de merveilleux. Seuls, les vieillards, Berton et autres, protestaient, maugréaient à l'écart, chats-huans effarés qui prenaient l'aurore pour un incendie; mais la sympathique, la vivante jeunesse, comment n'eût-elle pas répondu à cet appel, salué de cris joyeux cette féerie? comment n'eût-elle pas battu des mains à l'illumination de ce palais enchanté du génie tout embrasé de flammes du Bengale, tout fulminant d'irradiations volcaniques, de multicolores phosphorescences répandues dans l'air à profusion par des pots de

feu sans nombre, qui s'appelaient *Tancredi, le Barbier, la Donna del Lago, la Gazza, la Cenerentola, l'Italiana in Algeri*, la *Semiramide?* A cette influence du rossinisme, aucun n'échappa, bien entendu que je ne parle ici que des compositeurs en communication directe avec le public. Hérold comme Boieldieu, comme Auber, tous la subirent; *la Dame blanche* et *les Deux Nuits, Fra Diavolo, Marie, Zampa, le Pré aux Clercs*, abondent en témoignages, mais, Dieu merci, sans qu'on ait rien à regretter.

On raconte que les mères de Sparte, pour faire de beaux enfans, contemplaient les images des dieux. Ainsi procédaient nos maîtres; ils écoutaient, ne se lassaient pas d'écouter ces chefs-d'œuvre d'un attrait puissant, irrésistible, et, sous le charme de cette ivresse, ils composaient les leurs. Qu'importent les formules trop particulières au grand Italien qu'on rencontre çà et là? Que nous font ces abus de la cadence et du *crescendo*, si la virtualité individuelle maintient ses droits? Ce qui constitue un des traits distinctifs des maîtres de l'école française, c'est qu'à aucune époque ils ne se sont laissé envahir par l'imitation. Le génie les attire, les captive, il ne les absorbe pas. Tout au plus s'agit-il avec eux d'une influence atmosphérique. Sous le ciel très variable où nous vivons, il suffit de l'arrivée d'une comète pour modifier en quelques heures les conditions du climat et faire que le vent, qui était du nord, tourne au sud; mais les comètes disparues, la température reprend son équilibre, et le bon vin qu'on doit à leur passage reste toujours du vin de France. On se tromperait fort d'ailleurs à croire que Rossini soit le seul qui ait exercé sur nos musiciens une action si dominante. Mozart avant lui régna de même, et Grétry se montre incessamment préoccupé de ce style qu'il bégaie, ne le pouvant parler, ce qui semblerait vouloir dire que l'école française ne saurait exister qu'à la condition d'emprunter son bien de part et d'autre. Je n'oserais beaucoup affirmer le contraire, à moins pourtant qu'il ne s'agisse de l'opéra-comique, car sur ce terrain la musique française est chez elle, avec ses traditions, son génie même, capable de rester original en s'appropriant à divers degrés l'esprit d'autrui. Il y a du rossinisme dans *la Dame blanche*, il y en a dans *Fra Diavolo* et *le Pré aux Clercs*, ce qui n'empêchera jamais Boieldieu, Hérold et M. Auber de compter parmi les maîtres. Voulez-vous voir la part d'originalité qui leur revient? Comparez les ouvrages que je viens de citer avec un opéra-comique écrit par un Italien pur, *la Fille du régiment* par exemple. Ce qui manque ici, ce n'est certes point la mélodie ni l'entrain, mais le trait caractéristique, l'air de famille. Des duos de grand-opéra, des cavatines, des finales, la faconde prolixe du Napolitain, plus de proportion gardée, partant plus de genre, un opéra italien fort agréable au demeurant, *la Figlia del regimento*, mais un opéra-comique, non pas! Ce *ne quid nimis* du poète latin ne fut jamais mieux atteint, mieux traduit qu'à ce théâtre, et par M. Auber. A ce titre, *le Domino noir* restera comme un modèle exquis : ni trop ni trop peu, c'est parfait.

L'Opéra-Comique est avec la Comédie-Française le seul théâtre qui possède aujourd'hui un répertoire. Il a son passé, chose considérable et qui oblige. Beaucoup de gens, nous le savons, se moquent de la tradition, et pourtant que serait-on sans elle dans les lettres, dans les arts, dans le monde? La tradition, le convenu, tâchons au contraire de n'en point parler à la légère; car en somme qu'est cela, sinon ce qu'à travers les générations les meilleurs esprits, les plus judicieux, se sont accordés à respecter? De Grétry et de Monsigny à M. Ambroise Thomas, à M. Grisar, du *Tableau parlant* et du *Déserteur* à *la Double Échelle,* à *Gilles ravisseur,* combien d'années, de révolutions! N'importe, l'idée n'a point menti à son origine. Prenons maintenant le genre par son plus grand aspect, allons de *Joseph* à *Zampa,* et nous reconnaîtrons ici encore le témoignage d'une transmission particulière, une sorte de constitution héréditaire qui fait qu'en dehors même des signes du temps la parenté se manifeste. Qu'après cela ce genre, par son caractère essentiellement mixte, complexe, prête à la critique, je n'en disconviens pas. Telle pièce agréable va réussir avec une musique médiocre, tandis qu'on a vu d'excellente musique tomber faute d'un bon poème. Qui ne se souvient des *Chaperons blancs,* un des chefs-d'œuvre de M. Auber, ainsi condamné sans appel? Faudra-t-il que dans un théâtre de musique la fortune du *libretto* exerce de la sorte une influence de vie et de mort sur une partition? Le cas n'est que trop vrai, et je le regrette tout en étant forcé de reconnaître que sans ces conditions l'Opéra-Comique ne serait pas ce qu'il est. Au musicien de prendre ses mesures, de s'arranger de manière à composer sur un sujet intéressant, en un mot de mettre de son côté cette force qui en Allemagne, en Italie, peut rester neutre, mais qui chez nous, en France, quand elle n'est pas pour lui est contre lui.

L'empereur Nicolas disait : « Je comprends l'absolutisme, je comprends même la république, mais j'avoue que je ne comprends pas le gouvernement constitutionnel. » Les gens qui n'aiment point l'opéra-comique parlent ainsi. — Nous comprenons l'opéra, disent-ils, le drame, nous comprendrions même au besoin la tragédie, à la condition qu'on ne nous y ferait pas aller; mais que voulez-vous que nous pensions d'un genre bâtard qui entre la parole et le chant n'a jamais su prendre un parti, de telle façon que la musique a l'air d'y venir à contre-temps interrompre le dialogue, lequel à son tour ne reparaît que comme un trouble-fête? Qu'on nous parle en prose, en vers, en musique, nous le voulons bien; mais si nous admettons la fiction, que ce soit une fois pour toutes, et qu'on n'y vienne pas à chaque instant déroger. Voilà une action qui s'engage, des personnages dont la conversation commence à vous intéresser; tout à coup le chef d'orchestre frappe avec l'archet sur son pupitre, et les violons, les flûtes et les clarinettes d'intervenir le plus sottement du monde. Ces personnages-là parlaient raison, et maintenant ils ne se possèdent plus; il a suffi d'une ri-

tournelle pour tripler, pour décupler leur ardeur, porter leur geste à l'exagération, et volontiers vous leur crieriez comme Hamlet : « Ne sciez pas trop ainsi l'air avec vos bras, et ne déchirez pas les oreilles de la galerie! » Ce n'est pas tout : la musique, s'emparant de ces voix, en a complétement modifié les conditions; parler un sentiment est une chose, le chanter en est une autre, et lorsque les violons se taisent et que le dialogue se renoue, ces voix mises en haleine, échauffées, entraînées, ne retrouvent plus le diapason de la comédie. Ce sont des chanteurs maintenant qui parlent et non plus des acteurs; laissez-les s'animer à la répartie, prendre feu et flamme pour la pièce, et tout à l'heure, quand il s'agira d'enlever un duo dramatique, un finale, ce ne sera plus, hélas! qu'à des comédiens essoufflés que vous aurez affaire. Ces déplacemens de registre que les virtuoses italiens, et ceux surtout de notre Académie impériale redoutent tant, — à ce point qu'il leur répugne infiniment de jouer à des distances trop rapprochées des rôles de leur emploi écrits dans des tonalités diverses, — ces déplacemens deviennent à l'Opéra-Comique d'une nécessité si fréquente qu'à peine si l'on s'en occupe. Les oreilles très exercées seules y prennent garde et s'en affectent comme de toute discordance. Un grand maître de nos amis, entrant un soir vers dix heures au Théâtre-Français pendant qu'on y jouait une comédie de Molière, fut surpris de l'élévation du métronome. « Il me semble, nous dit-il en souriant, que ce n'est pas tout à fait juste, peut-être un quart de ton trop haut. » Quelques jours après, je rencontrai un des sociétaires, et comme je lui racontais la chose, « ceci n'a rien qui m'étonne, me répondit-il, et des organisations moins subtiles que les vôtres eussent pu être également impressionnées. Vous arriviez tard dans la soirée, l'acte tirait à sa fin, le ton, qui toujours tend à hausser, touchait donc presque en ce moment à l'extrémité de son échelle, et, venant du dehors, vous étiez brusquement saisis par la sonore intensité d'une atmosphère graduellement échauffée, et dont la perception échappait à ceux qui écoutaient la pièce depuis le commencement, de même qu'à ceux qui la jouaient! » Lorsque dans un milieu tel que le Théâtre-Français, où tant de soin préside aux moindres inflexions de la voix, tant de calcul aux moindres gestes, que la *maestria* souvent y dégénère en pédantisme, et qu'on a pu dire avec esprit des comédiens qu'ils ne se contentent pas de jouer, mais qu'ils *officient,* — lorsque dans un pareil milieu l'oreille peut être offensée, comment prendre son parti sans quelque peine des transpositions continuelles qui résultent pour l'organe des chanteurs de ce passage immédiat de la musique au dialogue parlé? Et cependant, qui voudrait le nier? c'est un genre charmant que l'opéra-comique, un genre mixte très fécond sous ses deux espèces, capable de susciter à la fois d'agréables comédies et des partitions de maître, des chanteurs tels que M. Roger, M. Faure, et des comédiens tels que M. Couderc, des actrices comme Mme Faure-Lefebvre. A mon sens, ce n'est pas un médiocre argument en

faveur du genre que cette faculté de produire des talens propres à l'interprétation des plus grandes œuvres. L'homme qui a créé le rôle de Jean de Leyde dans *le Prophète* chanta d'abord *la Part du Diable, la Sirène* et *le Domino noir*, et le jeune baryton que le public a pu voir s'exercer galamment dans *Joconde* chante aujourd'hui *Guillaume Tell, Moïse,* et passe à bon droit pour le seul chanteur qu'il y ait à l'Académie impériale. Et par contre, lorsque jadis Mme Damoreau, descendant des hauteurs, vint s'établir à l'Opéra-Comique, s'y trouva-t-elle fort dépaysée? L'atmosphère musicale manqua-t-elle à cette voix habituée à se rouler dans les vastes horizons du génie? La même chose se renouvellera demain pour la Patti, s'il est vrai, comme on le raconte, que la jolie reine Mab de Ventadour songe à tenter une escapade du côté de la salle Favart; je dis une escapade, car un pareil oiseau n'est point de ceux qu'on garde en cage bien longtemps, la cage fût-elle d'or et de pierreries. N'importe, *le Pardon de Ploërmel* chanté en français par la Patti serait un spectacle de rare curiosité pour les délicats et d'immense attraction pour le public. L'idée est de la Patti, tout aussi bien elle aurait pu venir du directeur, assez homme d'esprit pour l'avoir eue; mais, à n'en considérer que la réalisation, mieux vaut qu'elle vienne de la Patti, car de la sorte on peut compter que les exigences de la cantatrice ne dépasseront pas les limites du possible. Quelle bonne fortune pour le monde lorsque dans un de ces tout-puissans cerveaux mignons, où tant de fantaisies se succèdent, il en naît une aussi charmante! Chanter en français à l'Opéra-Comique un chef-d'œuvre de Meyerbeer, voilà certes un caprice de reine qu'il faut savoir gré à Mlle Patti de vouloir se passer, elle qui pourrait tout anssi bien, comme Cléopâtre, s'amuser à faire dissoudre des perles dans du vinaigre.

Ou je me serai mal expliqué, ou l'on aura compris que l'opéra-comique est en somme un genre très sortable et avec lequel, musicalement, on doit compter. De nos jours, Meyerbeer y figure en personne; Rossini, par l'intermédiaire des plus grands maîtres, y marque sa venue, et dans le passé Gluck lui-même, par Méhul, y prend pied. On ignore trop quelle influence profonde exerça l'auteur d'*Iphigénie* sur le développement de l'auteur de *Joseph* et d'*Uthal*, de *Stratonice*, d'*Une Folie* et de *l'Irato*. « C'est lui, écrit Méhul, c'est ce grand homme qui m'a initié dans la partie philosophique et poétique de l'art musical. » Les braves gens qui s'imaginent que de Richard Wagner date toute idée de l'opéra moderne n'ont qu'à étudier l'œuvre du compositeur de Givet; ils y trouveront en abondance de quoi se renseigner utilement. Jamais en effet nul moins que lui ne mérita le reproche qu'on adresse de notre temps, avec raison, aux *spécialistes,* de sacrifier à la pompe musicale les conditions les plus élevées du drame, la marche de l'action, la vérité des caractères. Pour donner dans le piége tendu par M. Wagner aux ingénus et aux désœuvrés, il faudrait ne pas connaître une note de Méhul, car de compositeur plus imperturbablement attaché à

la pratique du système, je défie qu'on m'en cite un, même parmi les plus tapageurs de l'école de Weimar.

Avez-vous jamais ouï parler d'un opéra-comique en un acte intitulé *Uthal?* J'en doute fort, et cependant, qui le croirait? ce simple opéra-comique, et en un acte, était déjà gros de toutes les théories que nous avons vues depuis crever sur nous à si grand fracas. *Uthal!* cela vous a tout de suite je ne sais quel faux air d'épopée; il vous semble reconnaître dans ce titre comme un héroïque précurseur des *Tannhäuser* et des *Lohengrin*. L'action se passe aux beaux temps d'Ossian, et Méhul, estimant que ce n'était point assez pour sa musique de s'attacher à l'étude des caractères, trouvant, comme César, qu'il n'y a rien de fait, s'il reste quelque chose à faire, Méhul voulut se mettre en frais de couleur historique, mieux encore, de couleur *locale*. Produire une musique monotone, d'une mélancolie crépusculaire, une sorte de grisaille pareille en son effet à ces mornes vapeurs océaniques qui embrument le littoral calédonien, tel fut son parti-pris dans cet ouvrage *imité d'Ossian*, ainsi qu'on peut le lire au frontispice de la partition gravée : système chez lui tellement délibéré qu'on le vit, chose de nos jours presque inimaginable, pousser le scrupule de la tempérance jusqu'à s'abstenir de l'emploi des violons, les excluant de son orchestre comme des coloristes par trop vénitiens dans un pareil sujet. « Dans l'exécution de cet ouvrage, les violons doivent être remplacés par des quintes. » Lui-même prend soin d'expliquer sa théorie en manière d'avant-propos. Les flûtes, les hautbois, les clarinettes, les bassons et quatre cors composent, avec les *quintes*, cet orchestre, inexorablement maintenu dans la gamme du gris. N'oublions pas un coup de tamtam frappé au bon endroit, n'oublions pas surtout les harpes, qui ne peuvent manquer d'intervenir en cette histoire, attendu que dans un opéra *imité d'Ossian* il y a toujours des bardes! Je ne crois pas qu'on ait jamais, avec plus de conviction et d'austérité, sacrifié à cette vaine idole qu'on appelle la vérité dramatique. L'ouvrage néanmoins tomba; ni les connaisseurs ni le public n'en voulurent. Tout le monde avoua sans peine qu'au point de vue de la vérité de l'expression c'était sublime, mais personne ne revint, tant il est vrai qu'il y a de ces vérités qui ne sont pas meilleures à s'entendre chanter qu'à s'entendre dire. C'est à la première représentation de cet opéra d'*Uthal* que Grétry fit son fameux mot du louis d'or pour une chanterelle. Mais n'allons pas trop loin, et gardons-nous de confondre cette erreur d'un logicien têtu avec la simplicité souvent admirable et la saine sobriété du style de Méhul. Si cette partition d'*Uthal* fut l'écart d'un système, *Une Folie* et *Joseph* en furent l'honneur et le triomphe. Je cite à dessein ces deux ouvrages, parce que, dans l'un comme dans l'autre, le compositeur, avec cette vertu de tempérance musicale qui caractérise sa nature, me semble avoir fixé le genre et donné à ses contemporains, sous sa double forme aimable et grandiose, le véritable modèle de l'opéra-comique de l'*avenir*.

Après *Joseph,* — *Zampa, l'Étoile du Nord, le Pardon de Ploërmel,* pourront naître sans risque de faire éclater la tradition, de même qu'avec *Une Folie* s'ouvre une fenêtre sur tout le galant répertoire de Boieldieu, d'Auber et de leurs satellites. J'ouvre la correspondance de Weber, et j'y trouve un passage d'une application trop directe à nos mœurs actuelles pour ne pas être médité. « Une partition comme celle de *Joseph,* écrit l'auteur du *Freyschütz* et d'*Euryanthe,* n'est plus possible de nos jours, parce qu'il n'existe plus de musicien capable, sans le secours d'un orchestre pompeux, éblouissant, et par la seule intensité du sentiment, par la seule chaleur, la seule vérité de ses idées, de produire sur le public un effet profond et durable. Qui pourrait demeurer insensible à de tels accens tout imprégnés, je ne dirai pas du souffle antique, mais du plus pur esprit de la Bible? Là, point de clinquant, de parasitisme, aucune phrase à chatouiller plus ou moins agréablement l'oreille; la simple vérité toute nue, et, signe distinctif d'une main expérimentée, une instrumentation toujours sage, toujours modérée, sachant, en limitant ses ressources, atteindre aux effets les plus grands! » Dans *Une Folie,* Méhul n'a affaire qu'à des personnages du moment, des types parisiens. Pour trouver le style et l'expression de sa musique, il lui suffit en quelque sorte de regarder autour de lui. Avec *Joseph,* c'est autre chose : pour des caractères, des mœurs, des pays qu'il s'agit de peindre, il va sans dire que sa propre observation ne lui fournit plus un seul trait; à l'imagination maintenant d'évoquer l'inconnu, de se représenter des scènes d'un monde antérieur, de traduire des passions qu'on n'a point vécues; au peintre de portraits de devenir un Eustache Lesueur, car c'est une fresque musicale que cette partition de *Joseph,* la vraie fresque d'un maître français, un peu grise de ton, manquant d'éclat, mais d'un sentiment, d'un pathétique, d'une pureté de dessin et de composition à tout défier.

Lorsque je réfléchis aux conditions d'une telle œuvre et que j'entends le bruit qui se fait autour des théories de Richard Wagner, je crois rêver. Qu'y a-t-il donc de nouveau dans ces systèmes? Quelle loi organique de l'opéra moderne tous ces prétendus prophètes de l'avenir mettent-ils en avant que ce musicien du passé ne se trouve avoir accomplie? Écoutez cet orchestre toujours sobre de parti-pris, où la modulation n'intervient qu'à l'appel de la vérité dramatique, cet accompagnement toujours en rapport avec la nature du sujet, et demandez-vous ensuite s'il est vrai, comme on nous le raconte, que cette simultanéité d'expression soit une découverte de notre temps. De l'instrumentation passons à la peinture des caractères : autre invention qu'on se plaît à s'attribuer. Joseph, Siméon, Benjamin, Jacob, voyons-nous que ce soient là des figures qui manquent de plasticité, des caractères impersonnels, abstraits, des héros de tragédie classique comme en imaginait à la même époque Marie-Joseph Chénier? Qu'ils chantent tous ces personnages, et comme ce philosophe qui pour prouver le mouve-

ment marchait, ils vous convaincront aussitôt de leur individualité musicale. Les souvenirs et les tristesses de Joseph, les remords et le repentir de Siméon, la candeur de Benjamin, la douleur du vieux Jacob, sa colère, sa joie, autant de motifs admirables traités avec l'inspiration et le talent d'un maître que nuls principes de ceux qui vraiment conviennent à son art ne sauraient prendre au dépourvu. « Pour relever tous les mérites de ce magnifique poème musical, continue Weber, il faudrait écrire des volumes. » Oui, certes, mais à quoi bon? La barbarie, bien qu'elle gagne chaque jour du terrain, ne nous a pas encore tellement envahis qu'elle ait chassé de chez nous toute notion du vrai, du beau, et le chef-d'œuvre, quoique disparu de la scène, n'en est pas réduit, grâce à Dieu, à vivre de la seule vie que donnent les commentaires. Quelque mal que prennent certains esprits médiocres à embrouiller les questions, à corrompre le goût, la vérité n'en conserve pas moins son influence sur un bon nombre d'artistes, sur une grande partie du public. « D'ailleurs, s'écrie Weber en terminant, la beauté des œuvres de cet ordre-là ne se prouve point, il suffit d'en appeler au sentiment de ceux qui les entendent! » Les entendre, c'est aujourd'hui le difficile. Heureusement, à défaut du théâtre, l'enceinte du Conservatoire leur reste ouverte, et on les voit de loin en loin passer de la bibliothèque à la salle de concerts, comme ces souverains qui, sans sortir de leur palais, à certains jours solennels, haranguent les multitudes.

Pour voir se continuer un tel passé, l'Opéra-Comique n'a qu'à se laisser vivre. De Méhul à Hérold, la chaîne par Cherubini, Catel, Berton, est ininterrompue. Un seul parmi ces maîtres n'a pas eu, que je sache, de postérité immédiate : c'est Grétry, Grétry, le père du genre, à ce point qu'on se prendrait presque à dire de l'Opéra-Comique la maison de Grétry, comme on dit du Théâtre-Français la maison de Molière. Pas plus Dalayrac que Nicolo, pas plus Boieldieu qu'Adam et Auber ne procèdent de l'auteur de *Richard* et de *la Fausse Magie*. Monsigny seul, dans *le Déserteur*, a quelque chose du bonhomme. Bonhomme! entendons-nous, dans le sens du mot quand on l'applique à La Fontaine. Grétry tient en don ce qui en musique ne s'est plus rencontré chez nous, le naturel. Sous ce rapport, Sedaine et lui étaient faits pour s'entendre, comme plus tard, mais en de tout autres conditions, Scribe et Auber. Par le naïf, le pathétique, un je ne sais quoi de profond et de vrai dans le rire ainsi que dans les larmes, de même que par l'incorrection grammaticale, l'absence de style, leurs deux génies se ressemblaient; ni l'un ni l'autre ne savaient écrire, et cependant, soit réunis en collaboration, soit séparés, ils ont su produire des chefs-d'œuvre. Cette tradition de Grétry, longtemps perdue, je la retrouve aujourd'hui chez M. Grisar, mais combien affaiblie, modifiée par toute sorte d'influences climatériques! L'effet ici est cherché, le naturel voulu; c'est la manière du maître, agrémentée des mille curiosités du goût moderne. *Gilles ravisseur* me rap-

pelle Grétry moins la bonhomie, moins le cœur. Je crois y voir une de ces illustrations à la mode où M. Gustave Doré, du bout de son crayon sceptique, en se jouant, traduit Perrault. Ne plaisantons pas, l'auteur du *Tableau parlant* a du sang de Molière dans les veines. Son Cassandre, par son désespoir si réel, si humain, vous intéresse, vous émeut à travers les grotesques péripéties de l'aventure. Riez tant qu'il vous plaira lorsqu'il paraît voûté, caduc, ganache, avec sa souquenille, sa calotte et sa canne à corbin; mais qu'il chante cet air sublime : « *Pour tromper un pauvre vieillard,* » et je vous jure qu'à moins d'être un imbécile, après avoir vu le personnage se redresser de la sorte, vous ne rirez plus, car ce Cassandre-là vaut un Arnolphe!

Des deux voies qui de tout temps se sont ouvertes devant lui, l'Opéra-Comique semble désormais préférer la plus large, celle qui de Méhul, de *Stratonice,* de *Joseph,* d'*Euphrosine,* va, par *Médée* et *les Deux Journées* de Cherubini, jusqu'au *Zampa* d'Hérold, à l'*Haydée* d'Auber, à *l'Étoile du Nord* de Meyerbeer. Si je ne craignais d'assembler deux mots qui hurlent de se rencontrer, je dirais que ce qui prédomine aujourd'hui, c'est l'opéra-comique sérieux. Avec M. Auber, nous aurons vu se clore la période aimable de l'opéra de conversation. Le drame a remplacé la comédie, et nous voilà revenus à ce que l'empereur appelait de son temps le *genre tranché.* Depuis que la *maison de Molière* et les autres scènes prétendues littéraires ont pris d'un commun accord ce glorieux parti de ne plus montrer au public que des caractères et des passions en habits noirs, tout ce joli monde bariolé de la fantaisie et de l'histoire, qui faisait si belle figure lorsqu'il y avait des poètes au théâtre, semble s'être réfugié dans la musique. Pour ma part, je ne m'en plains pas, fort au contraire; c'est même, selon moi, un des plus précieux dons de la musique, l'art émancipateur par excellence, de savoir à certains momens distraire nos esprits de cette éternelle histoire des lionnes pauvres et du mauvais notaire enrichi. *Lara* fut, il y a quelques mois, un retour au système décoratif et dramatique. *Le Capitaine Henriot* confirme aujourd'hui la tentative. Je doute pourtant qu'elle réussisse aussi bien cette fois. La pièce de M. Sardou en vaut une autre; je ne lui reproche qu'un défaut, mais très grave dans la circonstance, celui de ne pas être à sa place. L'auteur des *Pattes de mouches* a l'air de croire que toute invention théâtrale, pourvu qu'elle offre quelque prise à l'intérêt, doit convenir à faire un opéra, comme s'il ne s'agissait que d'éparpiller d'une main distraite les duos et les morceaux d'ensemble sur le premier texte venu, pour qu'à l'instant même ce texte puisse passer indifféremment du Gymnase, du Vaudeville ou du Châtelet à la scène Favart. Il va sans dire qu'une pareille pratique nous ramènerait à l'enfance de l'art, et je m'étonne qu'un esprit aussi avisé ait de ces naïvetés qui vous reportent involontairement aux plus beaux jours de *l'Amant jaloux* et de *la Jeune femme colère,* alors que la musique ne figurait en quelque

sorte qu'à l'état de hors-d'œuvre dans une comédie dont l'intrigue *bien nouée* faisait accepter les *ariettes*. Que dans sa littérature M. Sardou se plaise à ne tenir aucun compte des genres, qu'il se trompe de porte et donne au Théâtre-Français des vaudevilles du Palais-Royal, c'est là simplement une question de goût dont le public décide en dernier ressort, et si *la Papillonne* avait réussi comme *les Pommes du voisin*, *Monsieur Garat*, ou *les Prés Saint-Gervais*, je ne vois pas de quel grief la critique pourrait se prévaloir; mais avec l'opéra les conditions changent du tout au tout. Si les moindres combinaisons n'aboutissent point à la musique, la partie est manquée. Dans *le Capitaine Henriot*, au lieu d'aider à l'action, la musique à chaque instant y fait obstacle. Ni ces airs ni ces duos ne sont le moins du monde nécessaires. Ils arrivent la plupart du temps pour clore une situation qui ne les commandait pas, et quand les malheureux chanteurs, surmenés par l'intempérance du dialogue, exténués par des efforts inusités de voix et de pantomime, ne demanderaient qu'à reprendre souffle. Il y a au second acte de cet ouvrage une scène dont le pathos mélodramatique semble emprunté à *la Tour de Nesle*. La vertu qu'on outrage y défend ses droits sur le ton de l'exaltation la plus échevelée. A jurer sur la *croix de sa mère*, à protester contre les grossières récriminations d'un amant imbécile qu'elle devrait faire chasser par ses laquais, l'héroïne s'escrime, s'égosille, et quand l'actrice touche au terme de cette course à briser une Fargueil, voilà qu'il faut que la cantatrice se redresse pour tenir tête à un duo qui, comme proportions, rappelle celui du quatrième acte des *Huguenots*.

Avec toute autre que Mme Galli-Marié, le tour de force ne serait pas possible. Quelle organisation vaillante! quelle fière et indomptable artiste! *Crepamo, ma cantiamo!* On sent qu'elle serait capable, elle aussi, de dire à son ténor ce mot sublime de la Frezzolini à Corsi, un soir que, haletant de fatigue, il hésitait à recommencer la *strette* du duo de *Rigoletto*. Avec une voix peu étendue, presque ingrate, Mme Galli-Marié touche parfois au vrai pathétique. Elle a des éclairs, des vibrations! Je me la représente une manière de Dorval musicienne : de l'inspiration par momens, le diable au corps toujours, toujours aussi l'intelligence, l'aptitude. Qui ne l'a vue dans *la Servante maîtresse* de Pergolèse, une antiquaille que sa belle humeur, son éclat de rire à la Brohan, remit à la mode, dans *les Amours du Diable*, où vers la fin elle trouvait des accens d'une émotion, d'une grandeur à évoquer en plein Grisar je ne sais quels souvenirs du trio de *Robert*, et dernièrement encore dans ce rôle du page de *Lara*, dont elle fait une de ces figures qu'aimait à dessiner Delacroix d'après Byron? — Quant à la musique de M. Gevaert, j'en dirai tout le bien qu'on voudra, pourvu qu'on m'accorde qu'elle manque d'une certaine individualité. Dans *le Capitaine Henriot* pas plus que dans *Quentin Durward*, je ne surprends le signe d'une vocation particulière : du savoir, du talent, mais en général peu de charme;

un orchestre plein, bien ordonné, et qui pourtant ne vous intéresse presque jamais; du bruit pour peu d'effet, de la sonorité sans coloris : l'école belge. Comme dans cette comédie jugée excellente, et qu'il ne s'agissait plus que de saupoudrer de mots d'esprit, on voudrait par intervalles voir pleuvoir des étoiles sur le tissu solide (trop solide souvent) de cet orchestre. L'ouverture en manière d'introduction a de l'unité, l'*allegro* militaire du début s'y accuse vigoureusement, quoique sans excès. M. Gevaert s'entend fort bien à pondérer ses masses, et je lui en sais gré pour ma part, dans un ouvrage où presque toujours les instrumens de cuivre sont en relief. A la vérité, ce n'est là en quelque sorte qu'une qualité négative, car s'il est beau de ne point assourdir son monde, il serait mieux encore de le charmer. Or le charme ici n'apparaît guère que dans un rapide nocturne chanté par les deux femmes au commencement du premier acte : fraîche et gracieuse inspiration évanouie aussitôt, et dont la trace ne se montre plus. Comme idée mélodique, c'est exquis, et cependant les couplets du roi au second acte réussissent bien autrement, et ces couplets ne valent guère que par une imitation très adroitement combinée de la musique du temps, une espèce d'expression archaïque rendue plus saisissante par le ton de gaillardise émue, le naturel parfait du comédien qui les débite, je devrais dire du chanteur, car M. Couderc déploie tant d'art dans ce rôle qu'il est parvenu à s'y faire une voix tout comme il s'y est fait un visage. Est-ce un ténor? un baryton? Je l'ignore. C'est la voix du capitaine Henriot. D'ailleurs ces couplets du moins sont en scène, avantage trop rare pour ne pas être à l'instant reconnu du public, car, je le répète, si l'*imbroglio* de M. Sardou a pour les gens qui goûtent cette littérature son pittoresque et son intérêt mélodramatique, jamais on ne vit pièce ajustée plus à contre-sens de la musique. Le dialogue y prend la place du chant, le chant y fait regretter le dialogue; les situations, quand elles se présentent, y sont éludées, éconduites, ce qui n'empêche pas l'ouvrage de réussir très brillamment, grâce à certaines rencontres du musicien, à l'exécution, à la mise en scène, grâce surtout à cette chance heureuse qui semble s'attacher au théâtre à une période historique dont la couleur attire toujours, sans doute parce qu'on l'a déjà vue dans deux chefs-d'œuvre : *le Pré aux Clercs* et *les Huguenots*.

Aux lendemains du *Capitaine Henriot*, on joue *Zampa*, et la partition d'Hérold fait à son tour salle pleine. « Ce que je suis, ce que je sais, a écrit un poète allemand, M. Geibel, je le dois à l'Allemagne raisonnante; mais pour le secret de la forme, c'est le sud qui me l'a révélé... » Égale chose peut se dire d'Hérold; lui de même, génie rêveur et passionné, talent pétri de compréhension mâle et de sensibilité féminine, procède du nord et du midi. Mozart et Weber l'ont formé, mais Rossini l'attire, le débauche. Il y a dans *le Pré aux Clercs* et *Zampa* des passages qui trahissent l'imitation à outrance d'un génie auquel on s'est livré corps et âme, et dont on caresse

jusqu'aux défauts; puis, par contre, le troisième acte du *Pré aux Clercs,* l'admirable duo du troisième acte de *Zampa,* viennent tout à coup vous montrer ce qu'une insolation pareille peut vraiment produire de fécond chez un artiste prédestiné. Un autre ouvrage du répertoire courant sur lequel cette irradiation rossinienne semble se répandre d'égale façon, c'est le *Fra Diavolo* d'Auber. Quel entrain, quelle verve, quelle éclosion instantanée de motifs sous vos pas, quelle surabondance d'idées, tout cela néanmoins marqué du caractère individuel, et conservant à travers l'influence régnante le signe particulier d'un talent qui pour vivre n'a besoin de personne! Pour la richesse de la veine mélodique, l'heureuse étoile qui *dansait au firmament* à l'heure de sa naissance, ce *Fra Diavolo* occuperait, à mon gré, dans l'œuvre de l'auteur de *la Muette* la place que tient *le Barbier* dans l'œuvre de Rossini; mais où n'irait-on pas avec de pareilles analogies! C'est le tort ou le privilége, comme on voudra, de ce répertoire charmant, varié à l'infini, d'appeler la comparaison, de faire chaque jour renaître la querelle des anciens et des nouveaux. Tâchons de ne renier ni les uns ni les autres. C'est aussi une manière d'instruire son temps que de maintenir le glorieux passé, et cet enseignement-là, bien loin de nuire aux intérêts de l'Opéra-Comique, lui a toujours au contraire assez profité pour qu'il n'y déroge. Laissons les esprits chagrins maugréer, et s'il les fâche de voir les anciens continuer à garder le pas, qu'ils se consolent en lisant Mme de Sévigné. « Hier, M. de Chevreuse, à l'ordre de Saint-Michel, passa devant M. de La Rochefoucauld. Ce dernier lui dit : « Monsieur, vous passez devant moi, vous ne le devez pas. » M. de Chevreuse lui répondit : « Monsieur, je le dois, car je suis duc de Luynes! — Ah! monsieur, par ce côté-là vous avez raison! » Les ducs de Luynes ici, c'est Boieldieu, Hérold, Halévy, Auber : ils ont fait *la Dame blanche*, *Zampa, l'Éclair, Fra Diavolo,* et par ce côté-là ils ont raison.

HENRI BLAZE DE BURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1865.

Si nous avions besoin d'un exemple présent, parlant et saisissant, afin de démontrer l'inanité des mesures auxquelles le gouvernement a cru devoir recourir pour protester contre l'encyclique, la brochure de M. Dupanloup nous le fournirait; si nous avions besoin d'un exemple significatif pour montrer aux catholiques l'avantage qu'ils doivent trouver dans l'abandon des prérogatives qu'ils ont demandées jusqu'à présent à l'union du spirituel et du temporel, à la confusion de l'église et de l'état, et dans l'usage simple et direct des garanties du droit commun, nous n'aurions également qu'à signaler l'éloquent écrit de M. l'évêque d'Orléans sur *la convention du* 15 *septembre et l'encyclique du* 8 *décembre.*

Du côté de l'état, la preuve est complétement faite aujourd'hui de la stérilité et de l'inefficacité des restrictions illusoires que le gouvernement peut opposer à l'initiative épiscopale au nom de la vieille législation des articles organiques. Qu'a voulu le gouvernement en défendant aux évêques de lire et de commenter l'encyclique dans leurs chaires? A-t-il eu l'idée d'empêcher que l'encyclique n'arrivât à la connaissance des fidèles? A-t-il entendu empêcher que les doctrines politiques de l'encyclique ne fussent publiquement avouées et recommandées par les évêques français? Cette intention, si elle a été la sienne, a été, on en conviendra, déjouée de la façon la plus éclatante. Il a suffi de la presse pour fournir à l'encyclique une publicité universelle. Tous les évêques, en protestant contre l'interdiction qui leur était signifiée, ont donné à l'encyclique une adhésion retentissante. Enfin M. l'évêque d'Orléans ne s'est pas contenté d'une simple protestation : il a pris hardiment l'offensive. Il a combattu avec une rare vigueur la politique du gouvernement envers l'Italie; il a expliqué et défendu l'encyclique avec une ardeur et une verve qui ont réconforté ses amis, et que ses adversaires eux-mêmes ont admirées. A en juger par le

résultat, la lettre ministérielle du 1er janvier a donc complétement manqué le but qu'elle se proposait; elle n'a eu vis-à-vis des évêques que l'effet d'une vexation puérile et inefficace; elle leur a été un prétexte commode pour déplacer le terrain de la discussion, et pour changer une position défensive pleine d'embarras contre une attitude de protestation et de revendication qui leur procure et la force morale et les honneurs de la lutte. En embrouillant la controverse engagée entre les prétentions pontificales et les principes de la société moderne, elle a momentanément affaibli la cause de ces principes.

Du côté de l'église, le caractère et la portée de la résolution prise par M. l'évêque d'Orléans ne méritent pas moins d'être attentivement remarqués. Si nous n'étions pas dans la France d'après 89, si l'ancienne confusion du spirituel et du temporel qui formait avant la révolution la constitution de l'église gallicane subsistait encore, M. Dupanloup n'eût pas pu abriter l'accomplissement de ce qu'il considère comme son devoir d'évêque dans l'exercice de son droit de citoyen; en cas de conflit entre le spirituel et le temporel, il ne lui eût pas plus été permis de publier une brochure que d'écrire un mandement; il lui eût été impossible de déjouer la fiction d'une interdiction ministérielle ou parlementaire par un acte qui ne relève que du droit commun. Si M. l'évêque d'Orléans a pu remplir ce qui à ses yeux est un devoir de conscience, si, se débattant dans ce qu'il appelle ses chaînes, il a cependant trouvé « un moyen de dire et de crier ce qu'il a dans l'âme et sur les lèvres, » s'il a fait comme citoyen ce qu'il n'aurait pu faire comme évêque, à quoi le doit-il? Il le doit, et certes il n'a pas lieu de s'en plaindre, à ce peu de liberté de presse que notre législation a encore conservé. Il a pu parler librement comme évêque, parce qu'on peut encore parler en France comme citoyen, avec une certaine liberté, dans une brochure. Lui, qui veut conserver à la tête de la hiérarchie catholique l'union de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle, il vient donc de faire avec éclat un acte d'*église libre dans l'état libre*. La contradiction est piquante et vaut la peine d'être notée au passage. Encore une fois, M. Dupanloup n'a point lieu de s'en plaindre, et nous ne nous en plaignons point, nous non plus. Il faut bien voir un effet de l'invincible force des choses et une des tendances nécessaires de ce temps-ci dans ce premier hommage de fait rendu par un évêque français au système qui dans tous les pays libres doit désormais placer la liberté de conscience sous la sauvegarde de la liberté politique.

Quoi qu'il en soit et en dépit des confusions qu'ont produites la lettre ministérielle aux évêques, les protestations de ceux-ci et les appels comme d'abus, il faudra bien que le débat soit repris dans les termes mêmes où l'ont posé la convention du 15 septembre et l'encyclique du 8 décembre, dans les termes où M. Dupanloup l'a franchement abordé. L'arène du conseil d'état n'est point assez large pour contenir ou détourner une telle con-

troverse. De grandes discussions parlementaires où tous les organes des opinions du pays, où la voix surtout du gouvernement, devront se faire entendre, peuvent seules édifier et diriger la conscience publique sur ces immenses questions de l'avenir de l'Italie et de la papauté temporelle. L'écrit de M. Dupanloup a un mérite dont ses adversaires doivent lui savoir gré : il va au fond des choses, et par la force des coups qu'il porte il doit pousser le débat à ses conséquences extrêmes. L'espace nous manquerait aujourd'hui, quand nous en aurions l'ambition, pour opposer une réponse complète à M. l'évêque d'Orléans. Nous ne voulons que noter rapidement quelques-uns des faits, des points de vue ou des principes qui, suivant nous, créent entre l'éminent prélat et l'opinion libérale une division irréconciliable.

Et d'abord, pour juger la convention du 15 septembre, M. Dupanloup est amené à tracer une rapide histoire de l'Italie depuis quelques années. Rien n'est plus erroné quant aux faits, plus injuste quant aux appréciations que cette histoire. L'évêque d'Orléans, par un parti-pris puéril et peu digne de l'élévation de son esprit, supprime l'Italie de sa narration, rapporte au Piémont seul tous les événemens contre lesquels il proteste. A ses yeux et malgré de vaines précautions oratoires, on dirait qu'il n'y a pas d'Italie, qu'il n'y a dans la péninsule que le Piémont, dont l'ambition aurait accompli tout ce qui s'est fait jusqu'à présent, et veut accomplir tout ce qui pourra se faire dans l'avenir contre le pouvoir temporel de la papauté. Il affecte de n'adresser son réquisitoire qu'au Piémont. Un écrivain d'ancien régime aurait été plus exclusif encore que M. Dupanloup; pour lui, il n'eût pas plus existé de peuple piémontais que de peuple italien; il n'eût vu dans tout ce qui s'est passé que les ambitieuses manœuvres de la maison de Savoie. M. Dupanloup n'est point allé jusque-là; il a senti le ridicule qu'il y aurait eu à n'attribuer tout ce qui s'est fait en Italie qu'à la politique de la maison de Savoie : si grand qu'ait été le rôle joué par le Piémont dans les événemens italiens, il n'est pas moins absurde d'attribuer exclusivement ces événemens à la seule initiative piémontaise. C'est aller contre le bon sens et l'évidence que de croire non-seulement que le Piémont ait fait, mais qu'il ait voulu, prémédité, prévu tout ce qui est arrivé. En présence de ce qui se passe à Turin depuis trois mois, les imputations arbitraires de M. Dupanloup ont l'air d'une mauvaise plaisanterie et d'une cruelle maladresse. Il n'est pas bien sûr que Turin eût jamais cédé de bon cœur à Rome son rang de capitale; mais ce qui est aujourd'hui malheureusement certain, c'est que la convention du 15 septembre n'a pas plus de partisans dans le Piémont que dans le diocèse de M. Dupanloup.

Les révolutions qui depuis 1859 ont changé la constitution de l'Italie ont été, comme toutes les révolutions, dominées par un principe général, mais déterminées dans leurs incidens décisifs par des nécessités qu'aucune politique n'avait préparées ni prévues d'avance, par des nécessités dont la

manifestation a été pour tous une série de surprises. Le principe qui a dominé les révolutions italiennes a été l'idée de l'affranchissement national. Au nord, au centre, au midi, les patriotes italiens ont voulu délivrer leur pays du joug autrichien. Dans les diverses formes que l'émancipation a prises suivant le tour des événemens, le Piémont n'a eu d'autre influence que celle que lui donnait sa propre indépendance. Du jour où il avait reçu, avec le statut, les garanties d'un gouvernement représentatif et libre, le Piémont avait été la seule région italienne soustraite à la pression de l'Autriche. A partir de ce jour-là, le Piémont, dans ses étroites limites, représenta la cause de l'indépendance italienne. Tout ce qui a suivi n'a été que la conséquence nécessaire d'une situation qui a été longtemps le péril et qui est devenue la gloire du Piémont. Il n'y avait pas de milieu : il fallait ou que le dernier vestige d'indépendance italienne s'éteignît avec la jeune liberté du Piémont sous l'influence de l'Autriche, ou que le Piémont, prenant la direction de la cause de l'indépendance nationale, parvînt à renverser la prépondérance étrangère. En principe, la question se pose donc en ces termes : entre l'affranchissement de l'Italie ou la continuation de la domination autrichienne, que fallait-il choisir? La haine dont M. Dupanloup et ses amis honorent le Piémont est bien peu intelligente ou bien peu libérale, car c'est pour l'Italie autrichienne qu'elle se prononce. Elle est bien peu française, car toutes ses récriminations aboutissent à ce paradoxe insensé, qu'une Italie soumise aux influences autrichiennes était préférable, dans l'intérêt de la France, à une Italie appartenant aux Italiens!

Mais le principe de l'affranchissement national étant posé, il est facile de voir que les incidens qui ont suivi la guerre de 1859 étaient non l'effet d'une préméditation ambitieuse, mais l'ouvrage même de la nécessité. Il est une seule hypothèse qui, si elle se fût réalisée, eût laissé au Piémont et à la France leur liberté d'action dans la reconstitution de l'Italie indépendante; on n'eût eu la chance d'échapper à la tyrannie des incidens que dans le cas où le programme de la guerre de 1859 eût été intégralement rempli, où la Vénétie eût été enlevée à l'Autriche, où l'Italie eût été affranchie des Alpes à l'Adriatique. L'Italie n'eût pu être constituée en confédération, et au moyen de cette confédération les autonomies séparées des diverses régions italiennes n'eussent pu être conservées qu'à la condition que l'Autriche fût absolument exclue de la confédération. Ce n'est pas l'ambition du Piémont, c'est la paix de Villafranca qui a fait l'unité de l'Italie. Ce n'était évidemment pas une pensée sérieuse de songer à former une confédération italienne dont non-seulement l'Autriche eût fait partie, mais où l'Autriche aurait eu la prépondérance obligée, puisque la majorité des états y eût été représentée par des princes de la maison d'Autriche ou par des cliens de la cour de Vienne. Ce qui rendait cette combinaison encore plus monstrueuse et plus impraticable, c'est qu'elle ne pouvait plus se réaliser que par une sorte de rétroactivité et qu'en imposant aux diverses ré-

gions italiennes des restaurations impossibles. Le fait seul de la guerre avait amené des révolutions locales et le renversement des anciens gouvernemens; tous les patriotes éclairés, éminens, des provinces révolutionnées étaient compromis dans ces mouvemens produits par la guerre; ils ne pouvaient pas vouloir se livrer et on ne pouvait pas avoir la pensée de les livrer aux gouvernemens qu'ils avaient renversés. La réunion au Piémont pour former l'Italie était donc une nécessité morale et matérielle inévitable. Accuser la politique piémontaise d'avoir préparé ce résultat, ce n'est pas seulement de l'injustice, c'est de la déraison, car il est avéré que la paix de Villafranca fut pour la politique piémontaise une cruelle déception. Contradiction bizarre, cette triste paix de Villafranca ne plaisait alors qu'à ces politiques à courte vue qui aujourd'hui, de concert avec M. Dupanloup, en dénoncent avec tant de passion les conséquences forcées.

L'évêque d'Orléans n'est pas moins injuste lorsqu'il esquisse l'histoire des relations du Piémont et de l'Italie avec la papauté. C'est la fatalité de la papauté temporelle d'avoir été en lutte avec tout ce qui pouvait et devait rendre à l'Italie une vie politique nationale et indépendante. La papauté ne nourrit point contre le statut piémontais une hostilité moins ardente et moins acharnée que l'Autriche. L'Autriche haïssait dans les institutions libres du Piémont le germe de l'indépendance italienne; la cour de Rome détesta tout de suite dans ces institutions l'émancipation de la société civile italienne vis-à-vis du pouvoir ecclésiastique. En naissant à la vie constitutionnelle, le Piémont fut obligé sur-le-champ de constituer la société laïque, de faire cesser les vieilles confusions qui s'étaient établies, à la faveur d'un long despotisme dévot, entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux, d'abolir des priviléges ecclésiastiques intolérables et partout incompatibles avec la civilisation de notre époque. La pensée première du gouvernement piémontais fut de concilier par une transaction les droits de l'état et de l'église; il demandait à Rome un concordat, et certes un concordat qui eût assuré à l'église bien plus d'avantages que notre propre concordat français. On peut dire sans exagération que cette pensée du Piémont de bien définir les droits de la société civile et de tracer les justes limites du domaine ecclésiastique mit la cour de Rome en fureur. Le pape défendit en Piémont les priviléges ecclésiastiques et les empiétemens du spirituel sur le temporel avec cette opiniâtreté qu'il apporte aujourd'hui à la défense de son pouvoir politique. Il repoussa les offres de transaction les plus généreuses. La cour de Rome considérait l'Italie comme une région consacrée où devaient régner, en fait de priviléges ecclésiastiques, les doctrines que nous voyons promulguées dans la récente encyclique, où il ne fallait à aucun prix laisser pénétrer aucun des principes qui ont prévalu ailleurs sur les droits de la société civile. Rome peut bien céder à la nécessité dans les pays où elle est faible, elle peut bien accorder des concordats à un pays comme la France et à un capitaine impérieux tel que Napo-

léon; mais le Piémont! un petit royaume, un petit état constitutionnel, tout meurtri encore de sa défaite de Novare, voulant tenter en Italie l'émancipation de la société civile, c'était aux yeux de Rome un excès d'insolence et d'audace qui devait être réprimé avec une sévérité méprisante et irritée. La lutte de Rome contre le Piémont pour le pouvoir temporel a pris naissance, on peut le dire, plusieurs années avant la guerre de 1859, et cette lutte, Rome l'a commencée en soutenant à Turin de la façon la plus violente et la plus tracassière les absurdes et injustes empiétemens du pouvoir ecclésiastique sur la liberté de la société civile. M. Dupanloup croit en vérité parler à des ignorans quand il évoque le souvenir des lois Siccardi et des prétendues persécutions exercées par le gouvernement piémontais contre l'église; mais lui, qui déclare accepter loyalement les institutions françaises, comment peut-il flétrir en Piémont comme sacriléges des lois qui ne font que consacrer des garanties semblables à celles que la France s'est données, et qu'elle entend bien garder contre les usurpations du pouvoir ecclésiastique?

Toute cette partie historique de l'écrit de l'évêque d'Orléans, appuyée sur des autorités discréditées, des assertions partiales et des documens suspects, ne tiendrait point dans le détail contre une discussion modérée et précise. Le côté le plus curieux de la brochure est la glose de l'encyclique. M. Dupanloup ne se plaindra point si son commentaire de l'encyclique pontificale a été considéré par une grande portion du public comme un désaveu ironique des doctrines politiques exposées par le pape. M. Dupanloup tente, par un effort immense et généreux, de concilier les condamnations du *syllabus* avec les principes libéraux des sociétés modernes. Ses explications, aidées de tous les expédiens de la scolastique, interprétant l'expression formelle par des sous-entendus captieux, distinguant entre le contraire et le contradictoire, entre la thèse ou l'hypothèse, font parfois l'effet d'une colossale raillerie. Si dans cette interprétation étrange M. Dupanloup n'a pas cherché surtout à mettre son propre bon sens et son propre libéralisme à l'aise à l'égard de l'encyclique, s'il a cru réellement dégager la liberté civile des mailles du *syllabus*, on doit le prévenir qu'il s'est trompé et qu'il s'est donné une peine inutile. L'encyclique n'a pu être une révélation surprenante que pour les ignorans; elle n'a pu scandaliser que les esprits mal faits qui ne comprennent rien à la logique des convictions religieuses. On n'avait pas besoin de l'encyclique pour savoir qu'un pape ne peut point admettre la liberté des cultes, la tolérance, une institution telle que celle du mariage civil, dans le sens où ces idées et ces principes sont entendus par les sociétés modernes. Pour le pape, tout ce qui se rapporte, de près ou de loin, au dogme chrétien prend le caractère absolu d'une vérité ou d'une erreur; il n'y a point là pour lui d'équivoque possible. Le pape ne peut point empêcher que, hors du cercle de son action, l'erreur subsiste; mais partout où atteint son action, il est tenu en

conscience de combattre l'erreur et de l'étouffer. Nous ne sommes donc ni étonnés ni scandalisés de voir un pape, souverain temporel, subordonner son action politique à sa foi et gouverner suivant son dogme. C'est justement pour cela que dans l'état actuel du monde, lorsque l'idée de gouvernement est nécessairement associée aux idées de patriotisme, de liberté et d'égale justice envers les gouvernés, à quelque religion qu'ils appartiennent, c'est pour cela, disons-nous, qu'il nous paraît monstrueux qu'une autorité politique soit donnée à un pontife obligé par sa conscience d'exercer cette autorité dans le sens rigoureux, partial, exclusif, de sa foi religieuse.

Voilà le scandale dont la religion, pas plus que la politique, n'est intéressée à prolonger la durée, car ce scandale n'opprime point seulement l'indépendance d'un peuple; il divise les âmes, il est intolérable à la conscience moderne. Un homme tel que M. Dupanloup ne devrait point prendre le change sur l'objection invincible que le libéralisme oppose au pouvoir temporel des papes. Nous n'en voulons pas à ce pouvoir d'être ce qu'il est; nous savons qu'il ne peut être autre, et ce n'est pas nous qui lui adressons l'invitation hypocrite de se réformer. Nous trouvons naturel que ce pouvoir, étant dominé par une foi religieuse, ne puisse avoir d'autres doctrines que celles qu'il professe, une autre conduite que celle qu'il pratique; mais nous protestons contre l'union odieuse des deux autorités qui superpose une tyrannie religieuse à un pouvoir politique. A quoi sert alors de tenter des conciliations impossibles et de nous amuser par des compromis qui ne sont qu'un triste jeu d'esprit? Ces tentatives de justification impossible n'aboutissent qu'à de regrettables altérations de la vérité. Par exemple, M. l'évêque d'Orléans croit nous démontrer la tolérance du pape en nous disant avec la frivolité d'un touriste que les Juifs ont à Rome une synagogue. Parlons donc du sort des Juifs sous le gouvernement pontifical! Certes la colonie juive de Rome est aussi romaine qu'aucune autre partie de la population. S'il y a encore des Juifs à Rome, c'est que le pouvoir temporel les y a trouvés et n'a pu supprimer, comme il a fait des dissidens survenus plus tard, cette communauté autochtone. Son immigration date du siége de Jérusalem, et la tradition fait remonter au temps de Titus la synagogue actuelle. Voici comment la tolérance pontificale est exercée à l'égard des Juifs romains. Il y a encore un *ghetto* à Rome lorsqu'il n'y en a plus dans le reste de l'Europe. Or un ghetto, ce n'est pas seulement un quartier particulier et marqué, c'est à une certaine heure de la nuit une prison où toute une population est séquestrée. Les Juifs ne peuvent demeurer hors du ghetto. Un très petit nombre d'entre eux ont eu la permission d'avoir des magasins hors de cette enceinte et seulement dans quelques rues voisines. Ils ne peuvent quitter Rome sans l'autorisation de l'inquisition, et s'ils ont obtenu d'aller dans une autre ville romaine, ils doivent, dès leur arrivée, se présenter à l'inquisiteur de la localité. Ils n'ont

droit d'exercer qu'un nombre très restreint de métiers; ils n'exerceront la médecine que dans l'intérieur du ghetto; l'accès aux professions libérales leur est interdit. Le droit de tester est pour eux soumis à un grand nombre de restrictions; leur témoignage n'est admis dans les causes civiles que sous une foule de réserves. On sait à quelles avanies est soumise leur foi religieuse et le droit que l'autorité ecclésiastique s'arroge de leur enlever leurs enfans pour les baptiser : ils sont tenus de payer l'entretien des catéchumènes que l'on recrute parmi eux. Au moment où l'un de ces catéchumènes reçoit le baptême, son père est forcé de déposer son bilan et de remettre la part d'héritage du nouveau catholique, comme si la conversion ou l'apostasie de son enfant le frappait d'une mort anticipée. Le Juif romain qui n'est point moralement enchaîné au ghetto par les liens de famille, par l'âge, par l'amour du sol natal, le jeune homme qui aspire aux professions libérales et à la dignité d'une existence émancipée, ne peuvent échapper à cette destinée qu'en s'évadant par les montagnes comme des malfaiteurs ou des contrebandiers. Ainsi il n'y a parmi les Romains qu'un culte différent de la religion catholique, le culte israélite, et voilà le traitement que les Juifs reçoivent! Ils ne sont pas seulement outragés dans leur foi, blessés cruellement dans ce que le sentiment religieux a de plus cher et de plus sacré; ils sont chargés des plus pénibles et des plus humiliantes entraves dans tous les actes de la société civile. Nous supplions M. Dupanloup de nous démentir, si ce que nous avançons n'est point exact. M. Dupanloup ne nous démentira point, et alors nous lui demandons si la tolérance du gouvernement pontifical à l'égard des Juifs n'est pas la pire des oppressions, et s'il croit que son commentaire sur l'encyclique n'est point cruellement et surabondamment réfuté par ce commentaire vivant de l'arrêt du *syllabus* contre la tolérance.

On est forcé en Europe, où malheureusement les intérêts d'église sont encore si étroitement mêlés aux intérêts politiques, de prendre à cœur les questions de religion et de politique soulevées par l'encyclique pontificale et violemment entretenues par la controverse catholique. Il n'en est point ainsi en Amérique, où les questions d'église ont reçu depuis longtemps la solution demandée par l'esprit moderne. Aussi lisons-nous avec envie dans un journal des États-Unis, dans *la Tribune* de New-York, le jugement calme et impartial porté par un écrivain américain sur le manifeste de la cour de Rome. « Les citoyens catholiques des États-Unis sont mis en demeure de choisir entre les doctrines exprimées par la déclaration d'indépendance, fondement de notre constitution et base de notre système politique et social, et les doctrines que le pape vient de promulguer avec son autorité pontificale. Nous ne mettons pas un seul instant en doute le résultat. Nous croyons que le catholicisme romain, toléré légalement chez nous comme toute autre religion, est compatible avec l'esprit civique et patriotique. Nous n'avons qu'à regretter que le chef de l'église catholique ait jugé op-

portun de mettre ici son troupeau dans la nécessité de rejeter les conseils qu'il lui donne sur les affaires temporelles, ce qui n'empêchera point nos concitoyens catholiques de lui demeurer attachés comme à un instructeur religieux et même à un guide infaillible dans les questions qui intéressent la foi religieuse. » Ainsi dans un grand pays comme la république américaine, qui compte un nombre considérable de catholiques, mais où la religion n'est plus qu'une affaire de droit commun, l'apparition de l'encyclique n'excite aucune émotion, aucun trouble, aucune amertume. Nous sommes de ceux qui désireraient qu'il en pût être ainsi en France, car les controverses religieuses, compliquées de malentendus politiques qui exposent à de douloureux froissemens les sentimens les plus délicats et les plus respectables, nous inspirent une répugnance véritable. Nous sommes convaincus que c'est l'organisation officielle si défectueuse des églises en France qui envenime chez nous tous les débats religieux. On en a eu un exemple nouveau, en dehors même de la grande agitation libérale et catholique, dans la lutte animée qui s'est engagée au sein de la communauté protestante de Paris. Cette lutte à nos yeux est essentiellement factice, car elle ne résulte que de l'organisation officielle du protestantisme en France. L'état, se mêlant de ce qui ne le regarde point, n'a prévu dans son budget qu'une seule église protestante; mais il arrive qu'il y a en fait dans la communauté protestante les élémens de deux sections qui, dans le régime de la séparation de l'église et de l'état, formeraient deux congrégations différentes, et qui, forcées de vivre ensemble dans une unité artificielle, se divisent en deux partis. Il y a le parti orthodoxe et le parti libéral, lesquels viennent de se combattre avec une véhémence extraordinaire dans l'élection des membres du consistoire. L'incident le plus remarquable de cette lutte a été la non-élection de M. Guizot, repoussé avec violence par le parti libéral comme le représentant le plus éminent du parti orthodoxe. Bien que nous n'ayons aucune autorité pour nous mêler à ce débat, nous regrettons l'acharnement que les adversaires de M. Guizot ont montré en cette circonstance contre un homme aussi éminent. Nous ne savons point si M. Guizot a mérité d'être classé parmi les orthodoxes par le jugement qu'il a porté sur la prédication de M. Coquerel. Si nous étions ses coreligionnaires, c'est plutôt son orthodoxie qui nous serait devenue suspecte le jour où on l'a vu défendre le pouvoir temporel du pape avec son élévation habituelle et avec un zèle qu'on n'était point en droit d'attendre d'un protestant. Il nous semble cependant qu'une communauté religieuse et un parti se relèvent lorsqu'ils peuvent trouver leur représentation dans un nom tel que celui de M. Guizot. Devant l'ensemble d'une telle carrière, on peut avec honneur faire le sacrifice de quelques petites dissidences passagères. C'est bien moins M. Guizot que la communauté protestante qui a, suivant nous, à regretter le petit échec dont les passions de parti viennent de le frapper; mais enfin, nous le répétons, cette mésaventure, qui a étonné le public, est la con-

séquence de la situation fausse d'un culte salarié par l'état. En luttant ainsi autour d'un salaire, les protestans ne semblent point répondre à l'idée de liberté qu'ils représentent. Que le parti orthodoxe reste une église orthodoxe, que le parti libéral devienne une église libérale, et chacun rentrera dans une situation honorable et naturelle. Que le parti libéral imite l'exemple que lui a donné, il y a plusieurs années, l'église presbytérienne libre d'Écosse, lorsque le docteur Chalmers rompit avec tant de générosité le système qui enchaînait dans une organisation officielle la liberté de l'église.

Turin traverse en ce moment une situation difficile. Le parlement italien a voté sur l'enquête dont les événemens douloureux de la fin de septembre ont été l'objet. La discussion engagée sur l'enquête et le vote qui a suivi ont ranimé les passions et l'agitation qui éclatèrent lorsque la condition de la convention du 15 septembre qui exigeait le transfert de la capitale fut soudainement révélée. A notre avis, le Piémont et Turin ont droit aux plus grands égards et à la plus sincère reconnaissance de la part des autres régions de l'Italie. Ce sont les qualités piémontaises, l'énergie, la discipline, la persévérance du petit royaume subalpin, qui ont fait l'unité italienne, — et pour s'asseoir et se consolider, l'Italie, même après avoir changé de capitale, aura longtemps encore à demander au Piémont le concours et l'exemple de ces qualités sérieuses et viriles. Il importe en outre de tenir compte à la population turinoise et du sacrifice nouveau qui lui est imposé et de cette surprise dont elle a eu à subir en septembre le sanglant dénouement. C'est le souvenir des émeutes maladroitement et cruellement réprimées dont la convention du 15 septembre fut le prétexte qui était évoqué par la délibération du parlement sur le rapport de la commission d'enquête. Les principaux hommes d'état du parlement italien se sont conduits en cette circonstance avec un véritable esprit politique. Ils ont fait le sacrifice de leurs rivalités, de leurs ressentimens, afin de prévenir une discussion qui eût soulevé d'irritantes questions personnelles et enflammé les passions. M. Ricasoli, inspiré par son patriotisme et recommandé à tous par son désintéressement bien connu, est intervenu dans le débat pour concilier par un ordre du jour habile les diverses fractions de la chambre et empêcher l'explosion intempestive des questions personnelles. L'amendement de M. Ricasoli a réussi dans la chambre, où il a rallié une majorité considérable; mais il ne paraît point avoir obtenu un succès égal auprès de la population turinoise. On eût voulu à Turin que la responsabilité du peuple dans les scènes sanglantes de septembre fût atténuée par un aveu quelconque, fût-il indirect, de la responsabilité encourue par les ministres de cette époque. Certes nous trouvons que les Turinois poussent jusqu'à l'injustice l'animosité contre le ministère qui a signé la convention du 15 septembre, et qui n'a pas su prévenir la répression sanglante de l'émeute. Ce déplorable accident est résulté d'une imprévoyance,

de méprises, de contre-temps, que personne n'a sans doute regrettés avec plus de sincérité que M. Minghetti et ses collègues. Ce cabinet croyait avoir, par la convention du 15 septembre, fait faire un pas décisif à la question italienne; il croyait avoir rendu un grand service à son pays, et il s'est trouvé qu'on a rejeté sur lui le sang versé à Turin, et qu'il a perdu le pouvoir dans une émeute. La vraie générosité politique serait de pardonner à des hommes qui ont été les serviteurs utiles du pays la part involontaire qu'ils ont pu avoir dans un malheur que tout le monde déplore. Nous reconnaissons néanmoins qu'on eût dû saisir l'occasion du vote de l'amendement de M. Ricasoli pour donner quelque satisfaction morale aux sentimens de la population turinoise. Personne n'eût pu le faire, ce semble, avec plus de dignité et d'à-propos que MM. Minghetti et Peruzzi. Ces anciens ministres n'auraient point eu à entrer dans une justification dont l'amendement Ricasoli les dispensait; mais, venant de leur part, quelques paroles émues, sans aller jusqu'à l'aveu de fautes commises, empreintes seulement d'une douleur franche et sympathique à celle que Turin a ressentie, eussent pu exciter chez la population de l'ancienne capitale une généreuse pensée de conciliation et d'oubli. Nous regrettons que cette occasion ait été négligée, nous le regrettons d'autant plus au spectacle de l'agitation qui depuis quelques jours s'est de nouveau emparée de Turin. Nous ne doutons point cependant que cette agitation, qui en se prolongeant deviendrait contraire aux intérêts nationaux, ne fasse bientôt place au calme et à une résignation courageuse. Que les Piémontais se rassurent : l'Italie aura toujours besoin de leurs mérites, de leurs aptitudes, de leur tenace énergie, et nous sommes convaincus que leur ascendant ne sera jamais mieux assuré dans la direction des affaires italiennes que le jour où, la capitale étant transférée, les injustes jalousies municipales auxquelles ils ont été exposés n'auront plus de prétexte.

L'ouverture des chambres prussiennes attire de nouveau sur Berlin l'attention du public européen. La Prusse a en ce moment une rare bonne fortune : ses deux politiques, celle du dedans et celle du dehors, présentent un égal caractère dramatique. Au dedans, comment finira le conflit constitutionnel? au dehors, comment la cour de Berlin parviendra-t-elle à garder les duchés? Voilà la double intrigue dont l'Europe peut suivre le développement avec la même curiosité. L'attitude de la seconde chambre prussienne, hâtons-nous de le reconnaître, est d'un excellent exemple. La chambre est revenue avec son ferme esprit constitutionnel; elle ne s'est point laissée étourdir par la gloriole militaire de Düppel; elle maintient son droit au vote du budget, tout comme si l'armée royale n'eût point attaché dans l'intervalle des deux sessions un laurier tout frais au drapeau national. Cette persévérance, si bien manifestée dans le discours du président de la chambre, M. de Grabow, a reçu les applaudissemens de tout ce qu'il y a en Europe d'esprits libéraux. Les peuples européens ont de notre

temps une faculté merveilleuse ; ils ont l'air de dormir, ils dorment même solidement, et ils se réveillent, comme la belle au bois dormant, sans avoir rien perdu de leur jeunesse. Nous retrouvons la chambre prussienne comme nous l'avons laissée, et nous nous figurons que le jour où la France couronnera son édifice, on la retrouvera aussi libérale qu'il y a vingt ans, et qu'il n'y aura de vieux, de laid et de décrépit parmi nous que les absolutistes. Cette calme et obstinée résolution de la chambre prussienne nous paraît préférable à des élans enthousiastes et à des mouvemens exagérés qui seraient suivis de profonds découragemens et de longues prostrations. La chambre populaire de Prusse et les institutions parlementaires de ce pays gagneront lentement, mais infailliblement du terrain, et le terrain gagné, elles ne le reperdront plus. Dans sa politique étrangère, M. de Bismark a l'air de suivre le même système que ses adversaires du parlement : lenteur et persévérance. Son occupation actuelle est de tenter l'Autriche pour l'amener à consentir à l'annexion des duchés à la Prusse ; il exerce cette tentation sans se presser, évitant de répondre aux questions, d'ailleurs réservées, de l'Autriche, ou n'y répondant que le plus tard possible, amusant et allongeant la négociation par le voyage à Vienne du prince héros de Düppel. Avec tout cela, on gagne du temps, et avec le temps la bonne occasion peut se présenter. Nous ne savons la contenance que font la France et l'Angleterre devant ces manéges de M. de Bismark ; mais rien ne nous donne le droit de supposer que cette contenance soit fière.

En Espagne, il faut convenir que le cabinet du général Narvaez travaille avec quelque application et avec une certaine résolution à réparer les fautes commises par les ministères qui l'ont précédé et surtout par celui du maréchal O'Donnell. Il a fallu au duc de Valence la force de caractère qu'on lui connaît pour abandonner l'absurde et ruineuse entreprise de Saint-Domingue. Cette folie aura coûté à l'Espagne non-seulement la perte de malheureux soldats, mais le gaspillage de 75 millions de francs. Ce ne sont point les rodomontades que le duc de Tetuan débite devant le sénat espagnol qui combleront le déficit causé par ces ingrates dépenses. Le ministre des finances du duc de Tetuan, le célèbre M. Salaverria, a laissé au ministre chargé aujourd'hui de ce département une tâche bien pénible. M. Barzanallana n'a pas à faire un bel emploi de ses lumières financières; il imite le procédé qui paraît être cette année à la mode parmi les états besogneux, et qui consiste à frapper les contribuables d'un emprunt forcé sous la forme d'une avance d'impôt. Peut-être M. Barzanallana eût-il agi plus sagement, si, réglant avec décision et promptitude les réclamations des anciens créanciers de l'Espagne, il se fût mis en mesure de recourir avec efficacité au crédit. Il eût trouvé, après la liquidation des vieilles dettes, de grandes facilités de crédit en France et en Angleterre, et eût pu donner une force réelle et durable au cabinet dont il fait partie. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés que ce ministre rencontre

dans ses efforts pour restaurer le crédit espagnol. Il a pour adversaires dans cette tâche ses prédécesseurs, qui exploitent à l'envi un sentiment d'amour-propre national étrangement placé. On aura une idée de la façon dont certains hommes d'état espagnols entendent la bonne foi en matière financière par une brochure de M. Bravo Murillo, sur les anciennes dettes en souffrance, publiée il y a peu de temps. M. Bravo Murillo est un jurisconsulte éminent, il a été ministre des finances et président du conseil. C'est lui qui en 1851 arrêta le règlement des anciennes banqueroutes espagnoles, règlement dont, après quatorze ans, des créanciers anglais et français réclament encore en vain l'exécution. M. Bravo Murillo prétend que l'Espagne ne doit plus rien aux porteurs des dettes amortissables, parce que le principal des gages qui leur avait été assigné, ayant reçu une autre destination, a été transformé et n'existe plus. — Je vous avais hypothéqué une propriété, je l'ai vendue, elle ne m'appartient plus; donc je ne vous dois plus rien. — Voilà le raisonnement avec lequel M. Bravo Murillo entend que l'Espagne paie une catégorie de ses créanciers. Ce n'est certainement point en mettant en pratique cette logique picaresque que l'Espagne trouvera de nouveaux prêteurs.

Des bruits de paix nous arrivent de nouveau des États-Unis. Deux amis intimes de M. Lincoln, MM. Blair, le père et le fils, ont fait un récent voyage à Richmond, et paraissent avoir trouvé M. Jefferson Davis ébranlé dans ses résolutions guerrières. Au surplus les chances de la guerre continuent à être défavorables aux confédérés. Leur dernier port, Wilmington, est fermé par la prise du fort Fisher, qui en domine l'approche. Ce fort, que le général Butler déclarait imprenable, a été emporté d'assaut par un autre lieutenant, plus énergique et plus résolu, du général Grant. Sherman marche sur Charleston. Sa trouée dans la Georgie a révélé dans cet état, le plus important de la confédération, l'existence d'un parti favorable au rétablissement de l'Union. La sécession est enveloppée de toutes parts, et la guerre qu'elle soutient ressemble à un siége immense. Cette grande erreur politique aura bientôt perdu le prestige de la force et de la victoire. La joie sera donc refusée aux ennemis que la démocratie rencontre en Europe d'assister à la destruction de la grande république américaine, destinée à servir de type et de modèle à la démocratie moderne.

La vie parlementaire va enfin recommencer à peu près en même temps en France et en Angleterre. C'est le 6 février que s'ouvrira le parlement britannique; c'est le 14 que sera inaugurée la session française. Cette année étant la dernière de la législature anglaise, la session chez nos voisins sera probablement accidentée, et les divers partis y commenceront en face de l'opinion publique la brigue électorale. Chez nous, après les grands débats inévitables sur les questions italienne et romaine et sur la situation financière, qui trouveront leur place naturelle dans la discussion de l'adresse, un grand nombre de projets de loi seront présentés au corps légis-

latif, qui aura, dit-on, force besogne. Il est fâcheux que nous ne soyons point comme les Anglais à la veille d'une élection générale : la plupart des élections partielles profitent, comme on vient de le voir encore par celle de M. Bethmont, à l'opposition. Le mouvement est commencé, une grande élection ne manquerait point d'être pour la France l'occasion d'une puissante manifestation libérale.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES PLANTATIONS DE PARIS.

Les plantations urbaines ont pris depuis quelque temps, dans la plupart de nos grandes villes, mais surtout à Paris, un développement extraordinaire. Il y a moins d'un demi-siècle, la campagne s'étendait jusqu'aux boulevards intérieurs, et de nombreux jardins, espaçant les maisons, empêchaient une excessive agglomération. La hausse des terrains recula les limites de la ville jusqu'aux fortifications, et fit peu à peu disparaître les jardins particuliers, sur l'emplacement desquels des rues nouvelles alignèrent leur double rangée de maisons. Quand le mètre carré de superficie vaut un millier de francs, conserver quelques arpens de terrain plantés d'arbres est un luxe qui touche presque à la folie, et si quelques-uns se le permettent encore, on peut être certain que leurs héritiers ne suivront pas leur exemple. Cette situation a créé à la ville un devoir nouveau, celui de donner aux habitans l'ombre et la fraîcheur qu'ils ne peuvent plus attendre que d'elle, et c'est pour ce motif que les plantations figurent au premier rang des travaux qu'elle a récemment entrepris sur une si grande échelle.

Ce n'est cependant pas d'aujourd'hui que datent les embellissemens de Paris, et il ne faudrait pas prendre tout à fait au mot ceux qui prétendent que jusqu'ici cette ville était presque inhabitable. Les précédentes administrations, responsables devant le pays, jalouses de leur popularité, s'étaient sans doute montrées peu favorables aux dépenses de luxe, mais on ne saurait les accuser d'avoir reculé devant les travaux réellement utiles. Si elles avaient hésité à terminer le Louvre et à reconstruire l'Opéra, elles avaient jeté des ponts, construit des quais, creusé des égouts, toutes choses que les monumens qu'on élève aujourd'hui ne sauraient faire oublier. Elles n'avaient pas non plus négligé les plantations, et quoiqu'elles y aient procédé petit à petit et sans plan d'ensemble, elles n'en avaient pas moins

réussi à orner les places et les voies principales d'arbres magnifiques que les plantations actuelles sont encore bien loin d'égaler.

C'est du règne de Henri IV que datent les premiers travaux de ce genre. L'initiative en est due à François Miron, qui administrait Paris à cette époque, et qui fit de ses propres deniers planter six mille pieds d'arbres. Le dernier des survivans est un orme que l'on peut voir dans la cour de l'institution des Sourds-Muets, le plus beau peut-être qui existe en France. Sans parler des jardins du Luxembourg, du Palais-Royal, des Tuileries, qui étaient en quelque sorte des créations particulières dont le public ne profitait pas, les plantations de Paris furent continuées sous les règnes suivans. C'est à Richelieu qu'on doit le Jardin des Plantes et la promenade du Cours-la-Reine. Sous Louis XIV, on détruisit les fortifications qui entouraient Paris, on combla les fossés sur lesquels on planta des arbres, et l'on créa ainsi cette belle promenade des boulevards qui ne fut terminée qu'en 1760. Chaque règne depuis lors apporta son contingent et se signala par quelque création nouvelle. Malheureusement les émeutes, si fréquentes à Paris, furent mortelles pour les arbres comme pour beaucoup d'autres choses. Dans ces momens d'effervescence, on ne trouvait rien de mieux que de les jeter au travers des rues pour empêcher la circulation. On fit si bien que, dans l'intérieur même de Paris, il n'existe plus que fort peu d'arbres antérieurs à 1848, et que la plupart des plantations ont dû être renouvelées depuis cette époque.

L'utilité des plantations urbaines n'est mise en doute par personne. C'est une question de salubrité d'abord (1), une question d'embellissement ensuite. Rien en effet ne contribue plus à la beauté d'une ville que l'association de la végétation et de l'architecture. Les anciens savaient apprécier cette utile alliance : de majestueux platanes ornaient les rues d'Athènes, et Rome jouissait d'un véritable luxe de verdure; mais la bonne volonté ne suffit pas, et dans une ville comme Paris une entreprise de ce genre se complique de considérations qui ne relèvent en rien de l'art. Virgile a dit quelque part qu'il y a des essences d'arbres pour tous les terrains, même les plus ingrats; nous doutons pourtant qu'il y en ait une seule qui ait quelque prédilection pour le sol de nos boulevards. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler en quoi consiste le phénomène de la végétation et les conditions qu'il exige pour se produire. L'arbre se compose de trois parties distinctes, — les racines, la tige et les feuilles, — dont chacune a son

(1) L'air est composé d'oxygène, d'azote et d'acide carbonique; les animaux, par l'effet de la respiration, absorbent de l'oxygène et dégagent de l'acide carbonique: c'est ce qui fait que dans toute réunion où l'air ne se renouvelle pas l'atmosphère ne tarde pas à se vicier et à devenir irrespirable. Les plantes au contraire décomposent l'acide carbonique de l'air, absorbent le carbone et laissent l'oxygène en liberté; elles agissent donc en sens contraire des animaux, rétablissent l'équilibre dans la proportion des divers élémens de l'air, et détruisent les émanations toxiques qui résultent des trop grandes agglomérations.

rôle à remplir. Les racines puisent dans le sol, par l'intermédiaire des *spongioles*, l'eau, les substances inorganiques qui y sont dissoutes et les matières azotées qui entrent dans la composition des tissus végétaux. Sous l'influence de la chaleur et de l'oxygène de l'air, ces divers corps se combinent avec la fécule contenue dans les racines et produisent des liquides sucrés qui, par l'effet de l'*endosmose*, pénètrent de proche en proche dans la tige, et s'élèvent jusqu'aux branches en s'infiltrant à travers les fibres du bois. C'est ce qu'on appelle la séve ascendante; elle se répand dans les rameaux, fournit aux bourgeons les principes nutritifs dont ils ont besoin pour se développer et provoque la formation des feuilles. Celles-ci sont de véritables organes respiratoires : par de petites ouvertures appelées *stomates* situées à la partie inférieure, elles laissent s'évaporer une partie de la séve qui se trouve bientôt remplacée, et, agissant ainsi comme une pompe aspirante, elles facilitent le mouvement ascensionnel de ce liquide. En même temps elles décomposent l'acide carbonique de l'air en rejetant l'oxygène et en absorbant le carbone. Ce dernier se combine avec l'eau contenue dans les feuilles, forme de la fécule et de la cellulose qui, suivant une marche inverse de la séve ascendante, descendent vers les racines en ajoutant entre l'écorce et le bois une nouvelle couche de ligneux. Quand arrivent les premiers froids, l'épiderme des feuilles s'épaissit, leurs *stomates* se bouchent, la circulation de la séve s'arrête, la feuille cesse de vivre, et la fécule indécomposée reste dans les cellules ligneuses pour fournir l'année suivante les élémens nutritifs nécessaires à la formation de nouvelles feuilles et de nouveaux bourgeons. Ainsi la végétation n'est possible qu'à deux conditions : c'est d'abord que l'eau et l'air nécessaires à la décomposition de la fécule et à la production de la séve ascendante aient accès jusqu'aux racines; c'est ensuite que les *stomates* des feuilles ne soient obstruées par aucun corps étranger qui arrête la transpiration et empêche l'absorption de l'acide carbonique. Voyons comment ces conditions sont remplies pour les plantations de Paris.

Le sol qui reçoit ces plantations, formé des remblais et des plâtras que les siècles ont accumulés sur l'emplacement de la capitale, déjà rendu presque imperméable par le tassement, est en outre presque partout recouvert d'une couche de bitume qui empêche l'air extérieur et l'eau de pluie d'y pénétrer. Sillonné de conduites de gaz qui laissent, quoi qu'on fasse, échapper sans cesse des émanations délétères, il s'imprègne d'hydrogène carboné qui devient pour les racines de l'arbre un véritable toxique. Les feuilles ne sont pas mieux partagées. Incessamment exposées à la poussière du macadam, elles se couvrent bientôt d'une couche noirâtre que les pluies elles-mêmes ne parviennent pas à enlever, et qui, bouchant leurs stomates, en arrêtent les fonctions; elles se dessèchent à peine épanouies et tombent alors que la campagne est encore parée d'une végétation luxuriante. Ne pouvant se nourrir et respirer que d'une manière

incomplète, l'arbre ne tarde pas à languir; son écorce, que ne renouvelle plus une séve insuffisante, se détache et tombe, signe précurseur d'une mort prochaine, souvent hâtée encore par des chocs, des secousses ou d'autres accidens inévitables au milieu d'une circulation incessante. Tels sont les obstacles qu'il s'agit de vaincre pour orner les voies publiques des arbres destinés à les ombrager. Avant que le gaz et le macadam exerçassent leurs ravages, la difficulté était beaucoup moindre, puisque les principales causes de mort n'existaient pas. Aussi les plantations faites à cette époque ont-elles beaucoup mieux réussi que celles de création plus récente; mais les nombreux mécomptes survenus depuis dix ou douze ans ont forcé l'administration de la ville de Paris à tenter tous les moyens pour combattre les influences contraires d'un milieu aussi défavorable.

Le premier qu'on essaya fut de planter des sujets tout venus. On y trouvait un double avantage : d'abord ces arbres donnaient immédiatement de l'ombrage et répondaient dès le début à l'objet qu'on avait en vue; ensuite ils étaient d'une reprise plus certaine, puisqu'on avait le soin en les plantant de conserver autour de leurs racines la motte de terre où elles s'étaient développées. Tout le monde a vu circuler dans les rues de Paris ces arbres, de 10 mètres de haut et de 50 centimètres de tour, qu'on transporte avec leur motte de terre sur les lieux où l'on a préparé à l'avance et pourvu de terre végétale les trous destinés à les recevoir (1). Bien des personnes sans doute ont peine à comprendre qu'une pareille opération puisse être suivie de succès : c'est cependant le cas le plus ordinaire, grâce à l'habileté des ouvriers employés et aux soins qu'on prend pour éviter toute secousse pendant le trajet; mais elle coûte fort cher, car on ne peut guère évaluer à moins de 200 francs le prix de revient d'un arbre ainsi mis en place, en y comprenant les travaux de terrassement, la fourniture de terre végétale, l'achat des grilles, tuteurs et corsets, etc. Aussi préfère-t-on en général planter aujourd'hui des arbres plus jeunes et plus faciles à manier, dont le prix est beaucoup moindre.

L'arbre une fois planté, il faut en assurer la végétation. On avait pensé d'abord que, pour permettre à l'air et à l'eau de pénétrer jusqu'aux racines, il suffisait de ménager un petit espace circulaire autour de la tige sans le

(1) Cette opération exige un atelier de déplantation et un atelier de replantation. Pour déplanter, on fait autour de l'arbre une tranchée circulaire d'environ 50 centimètres de large au moyen d'une pioche à manche court dont le pic est transformé pour servir à tailler les racines qui s'étendent au-delà de la motte qu'on veut enlever. On glisse ensuite sous celle-ci deux planches courtes, mais épaisses, et on l'entoure de branches de troëne reliées par des cordes pour empêcher la terre de se désagréger. Cela fait, on amène un chariot spécial dont on détache l'arrière-train afin de le placer au-dessus de la motte à extraire; puis, au moyen de deux treuils, on soulève celle-ci pendant que trois hommes maintiennent la tige avec des haubans. La replantation se fait à peu près de la même manière. Voyez sur ce sujet les *Annales forestières* de janvier 1860.

recouvrir de bitume; mais on s'aperçut bientôt que la terre en se tassant devenait elle-même absolument imperméable. On imagina alors de la protéger par une grille de fonte mobile qui, pouvant s'enlever, permettrait de temps à autre d'ameublir le sol et de l'arroser; ce moyen fut lui-même bientôt reconnu insuffisant, et l'on dut recourir à des procédés plus énergiques encore. Au fond du trou creusé pour recevoir l'arbre, et autour de l'espace que doivent occuper les racines, on adapte bout à bout des tuyaux de drainage qui sont mis en communication avec l'air extérieur au moyen d'un tube vertical qui débouche sous la grille. Grâce à cette disposition, l'air s'introduit dans ces tuyaux, s'échappe à travers les joints et se répand autour des racines. On peut de la même manière y faire arriver l'eau nécessaire. Ce procédé, qui n'est encore qu'à l'essai, revient à environ 10 francs par arbre; il peut toutefois recevoir des applications diverses qui le rendront moins onéreux. Ainsi, au lieu d'entourer chaque arbre d'un système spécial de tuyaux, on s'est borné, au Cours-la-Reine, à en établir une seule rangée continue qui suit la ligne des arbres et débouche à l'air extérieur tous les cinquante mètres.

Après avoir pourvu les racines de l'air et de l'eau indispensables, il restait à les mettre à l'abri des émanations souterraines du gaz. Les conduites maîtresses sont placées sous les trottoirs des boulevards, et c'est de ces conduites que partent les branchemens qui amènent le gaz d'un côté dans les maisons, de l'autre dans les candélabres. Pour rendre les fuites moins funestes et empêcher le sol de s'imprégner de cette substance toxique, on a imaginé d'isoler par un mur la conduite maîtresse et d'entourer les branchemens secondaires de tuyaux de drainage débouchant sur la chaussée; mais c'est là une dépense considérable qu'on hésite à imposer à la compagnie du gaz tant qu'une fuite ne vient pas à se manifester.

Voilà ce qu'on a fait pour les racines; quant aux feuilles, on n'a pris encore, que je sache, aucune mesure pour les débarrasser de la poussière qui leur est si préjudiciable. Il semble pourtant qu'il serait facile et peu coûteux de les arroser tous les soirs, pendant les chaleurs, au moyen de pompes à incendie. C'est un essai à tenter. Dès qu'un arbre paraît souffrant, on s'empresse de le médicamenter de toute façon pour lui rendre la santé. On racle l'écorce, si l'on a lieu d'y soupçonner la présence d'un insecte parasite; on l'entoure de paille et de toile, si l'on craint l'action du froid; on humecte la tige au moyen d'un entonnoir de fer-blanc placé à la partie supérieure, si la sécheresse est à redouter. En un mot, tout est mis en œuvre pour empêcher ces pauvres arbres de mourir; on y réussit quelquefois, sans pour cela les faire vivre, car ce n'est pas vivre que de traîner pendant quelques années une chétive existence.

Dans l'origine, on avait voulu adopter pour chaque section de rue ou de boulevard une essence particulière: c'eût été fort joli sans doute, et il eût suffi d'un coup d'œil sur les arbres pour reconnaître le quartier et trouver

son chemin; mais l'on dut renoncer à ce beau projet, qui rentrait si bien dans les habitudes symétriques des administrations françaises, car on aurait trouvé des essences assez mal avisées pour ne pas vouloir se plier au programme et pour refuser de végéter là où on les mettrait. On s'en tint donc aux ormes, aux marronniers, aux platanes, aux tilleuls, aux acacias, aux érables et aux vernis du Japon (1). Cependant même parmi celles-ci il faut faire un choix, car elles ne résistent pas également bien à toutes les influences. Ainsi les marronniers et les tilleuls poussent très vite et donnent beaucoup d'ombrage; mais, comme tous les bois blancs, ils absorbent dans le sol une grande quantité d'eau, et souffrent beaucoup des substances nuisibles qui s'y rencontrent. Ils sont très sensibles à l'action de la poussière, qui, jointe à la reverbération des murs, fait tomber leurs feuilles dès le mois de juillet. Les ormes gardent les leurs plus longtemps, mais ils donnent peu d'ombre et croissent lentement. En somme, ce sont les platanes et les vernis du Japon qui paraissent le moins souffrir et qui répondent le mieux à l'objet qu'on a en vue, celui d'embellir et d'ombrager la voie publique.

Les arbres qu'on plante depuis quelques années proviennent en partie du commerce, en partie des jardins expropriés pour le percement des rues nouvelles; mais la ville a créé récemment une grande pépinière à Petit-Bry, près de Nogent-sur-Marne, où elle trouvera bientôt de quoi faire face à tous ses besoins. En attendant, elle demande beaucoup de sujets aux horticulteurs et pépiniéristes de profession, qui lui fournissent aussi des fleurs et des arbustes pour les squares. D'après le cahier des charges, les arbres doivent être extraits et amenés à leurs frais à jour et à heure fixes sur le lieu de la plantation, où les agens de la ville, après vérification, en acceptent ou refusent la livraison. Les époques assignées pour ces opérations sont les mois d'octobre, novembre, février et mars. Malgré les garanties qu'on exige pour n'avoir que des sujets de choix, malgré les soins que l'on prend pour en assurer la reprise et en empêcher le dépérissement, je crois que tôt ou tard on sera forcé de renoncer aux plantations en lignes, sinon sur les quais, places et avenues où le gaz et la poussière sont moins à craindre, du moins sur les boulevards, où ils exercent leur action délétère dans toute son intensité. Sans doute, à force de sacrifices, on pourra toujours y conserver des arbres; il suffit de remplacer à mesure ceux qui viennent à mourir, c'est-à-dire de renouveler la plantation à peu près tous les quatre ou cinq ans; mais la question est de savoir si de pareilles dépenses ne sont pas hors de proportion avec les résultats obtenus. Pourquoi n'ombragerait-on pas par exemple la voie publique avec des plantes grimpantes qu'on pourrait disposer de mille manières, dont l'entretien serait presque

(1) Au 1er janvier 1863, on comptait 53,993 arbres d'alignement, non compris les massifs : 22,295 ormes, — 6,697 marronniers, — 11,403 platanes, — 2,328 tilleuls, — 2,378 acacias, — 6,668 érables, — 2,224 arbres divers.

nul, et ne réserverait-on pas les arbres pour former de petits massifs dans les carrefours? Réunis en groupe, ils se protégent mutuellement et résistent beaucoup mieux aux influences contraires que lorsqu'ils sont isolés, sans pour cela offrir aux regards un aspect moins pittoresque. Rien ne nous paraît plus propre à dissimuler la sécheresse de notre architecture et à égayer nos rues que des bouquets d'arbres disposés de distance en distance et dont la création des *squares* peut déjà donner une idée. Ce système présenterait un autre avantage, celui de mettre fin aux réclamations dont les plantations des boulevards ont souvent été l'objet de la part des habitans des maisons voisines. Quand ces arbres sont grands, ils obscurcissent les appartemens, y entretiennent l'humidité, et y attirent des insectes; ce sont là des inconvéniens très sérieux qui, s'ils ne sont pas très sensibles encore, le deviendront lorsque les sujets qu'on plante aujourd'hui auront atteint les dimensions de ceux qu'on voyait avant 1848 sur quelques parties des boulevards.

Je viens de parler des *squares;* c'est une création récente et l'une des meilleures de l'édilité parisienne. Il existait bien autrefois quelques places plantées d'arbres, mais c'est depuis 1855 seulement qu'on a eu l'idée d'en faire des promenades et d'en augmenter l'étendue. Ils sont aujourd'hui au nombre de treize, sans compter les parcs et jardins publics (1), et comprennent une superficie de 6 hectares 95 ares. Ces squares sont une importation anglaise qui a beaucoup gagné à passer le détroit, car ils sont tracés avec un goût dont ceux de Londres n'approchent pas. Il est vrai que ceux-ci n'y sont pas comme chez nous entre les mains d'une administration centralisée qui leur consacre un budget spécial; ils appartiennent les uns à la couronne, d'autres aux paroisses, d'autres à des particuliers. Le parc Monceaux, ouvert au public depuis 1861, est plus qu'un simple square, puisqu'il a une contenance de 8 hectares 69 ares. Construit en 1778 par le duc d'Orléans sur les dessins de Carmontel, puis confisqué par l'état, il fut restitué en 1814 à la famille d'Orléans, qui en resta propriétaire jusqu'en 1852. Devenu propriété de la ville de Paris, il fut transformé en une promenade publique où l'exagération du luxe frise parfois le mauvais goût.

Les Champs-Élysées, dont la contenance est de 18 hectares 95 ares, étaient encore, au commencement du XVII[e] siècle, un simple terrain cultivé, sillonné seulement de quelques sentiers, borné par les villages de Chaillot et du Roule. En 1628, Marie de Médicis fit tracer au bord de la Seine une promenade, composée de trois allées d'arbres, qui prit le nom de *Cours-la-Reine*. En 1670, on planta les terrains jusqu'au faubourg Saint-Honoré, mais en leur laissant leurs inégalités, leurs gazons et leurs sentiers, en manière de jardin anglais. Plus tard, on ouvrit l'allée principale en face du palais des Tuileries; enfin, sous Louis XV, on nivela le terrain, on perça

(1) Les jardins des Plantes, du Luxembourg, des Tuileries, du Palais-Royal, n'appartiennent pas à la ville, et l'entretien n'en est pas à sa charge.

de nouvelles avenues, et l'on créa ces quinconces d'ormes et de marronniers qui subsistèrent jusque dans ces dernières années. Le nombre total des arbres de cette promenade ne s'élevait pas à moins de 9,955, mais depuis longtemps déjà beaucoup d'entre eux commençaient à dépérir. On s'en était pris d'abord aux insectes xylophages, et l'on avait imaginé d'enlever l'écorce pour mettre à jour les galeries de ces ennemis cachés. Ce remède héroïque n'arrêta pas cependant le mal, car la vraie cause du dépérissement des arbres était non les insectes, mais les remblais qu'on avait accumulés à leur pied et qui empêchaient l'air et l'eau d'arriver aux racines. En 1855, il y avait 3,500 arbres à remplacer; c'était une grosse dépense, sans compter que pour conserver les autres il eût fallu renouveler le sol sur presque tous les points. C'est alors que M. Alphand, ingénieur en chef des plantations, eut l'idée de substituer des pelouses et des jardins à une partie des quinconces et de créer des mouvemens de terrain qui permettraient de dégager les racines des arbres encore sains. Ce projet, dont la dépense était évaluée à 790,000 francs, fut mis à exécution; les quinconces et les baraques qui les encombraient disparurent, et les Champs-Élysées furent transformés en un jardin anglais orné de fleurs et de plantes diverses. Bien des personnes avaient craint les dégâts que la population parisienne pourrait commettre dans les parterres. Les fleurs furent respectées cependant, et il ne vint à l'idée de personne de dégrader une promenade dont tout le monde est appelé à jouir.

Les travaux de l'édilité parisienne ne se sont pas arrêtés à l'enceinte fortifiée, et l'on sait de quels soins les bois de Boulogne et de Vincennes ont été l'objet de sa part. Le premier, qui n'a plus aujourd'hui que 700 hectares environ, couvrait autrefois une étendue beaucoup plus vaste et embrassait toute la plaine enveloppée dans la courbe que décrit la Seine depuis Paris jusqu'à Saint-Denis, en passant par Meudon, Saint-Cloud et Asnières. L'invasion de 1814 porta au bois de Boulogne un coup terrible. Il consistait alors en une vieille futaie de chênes âgés et branchus, semblables à ceux qu'on peut voir encore aux environs de la mare d'Auteuil, et qui, à en juger par ceux-ci, devaient lui donner un aspect des plus pittoresques. Une grande partie de ces arbres furent abattus et employés à la construction des barricades pour la défense de Paris, les autres servirent à l'établissement des camps ennemis installés dans le voisinage. Le camp anglais, deux fois incendié, fut deux fois reconstruit aux dépens du bois; les soldats le mettaient à contribution pour leur chauffage et laissaient paître leurs chevaux dans les taillis. Ils firent si bien qu'à leur départ il ne restait presque rien. Dès 1816, le sol, retourné sur tous les points, fut entièrement replanté, et l'on vit bientôt une forêt nouvelle se montrer sur l'emplacement de l'ancienne. Les essences qu'on choisit de préférence furent le chêne et le bouleau, qui aujourd'hui encore forment la base du peuplement; le charme et le hêtre ne se montrent qu'accidentellement. Il existe

encore quelques massifs qui datent de cette époque, âgés par conséquent de quarante-cinq à cinquante ans; mais la plupart ont depuis lors été coupés et ont produit des fourrés composés de cépées de chênes plus ou moins mélangées de broussailles et d'essences diverses. Sous le roi Louis-Philippe, on y introduisit les résineux, et les parties les plus arides furent repeuplées en pins, car alors le bois de Boulogne, qui faisait partie de la dotation immobilière de la couronne, ne fut pas l'objet de moins de sollicitude que sous la restauration. Après avoir fait retour à l'état en 1848 (1), il fut cédé par lui, en vertu de la loi du 22 juillet 1852, à la ville de Paris, à charge par celle-ci de subvenir à toutes les dépenses de surveillance et d'entretien et d'y faire, dans le délai de quatre ans, des travaux d'embellissement jusqu'à concurrence d'une somme de 2 millions. Ce n'était pas pour l'exploiter à son profit que la ville de Paris avait obtenu la concession du bois de Boulogne, mais pour le transformer en promenade. Aussi commença-t-elle par y suspendre les coupes, puis elle fit disparaître ces immenses allées droites dont l'aspect parfois grandiose ne rachète pas toujours la monotonie. Deux seulement furent conservées : celle des *Acacias*, de Longchamps à la Porte-Maillot, et celle de *la Reine-Marguerite*, de Boulogne à la porte de Neuilly; toutes les autres furent replantées et remplacées par des routes sinueuses. Dans le principe, ces routes étaient ouvertes un peu au hasard, au gré de ceux qui ont été appelés à donner leur avis. Le plus souvent on se dirigeait à vue d'œil d'un point vers un autre, en infléchissant le tracé à droite ou à gauche, quand on voulait épargner quelque vieil arbre ou ménager quelque point de vue. Ce ne fut qu'en 1855 que M. Alphand, ingénieur en chef des ponts et chaussées, fut chargé de la direction des travaux, et qu'il leur donna l'unité qui résultait d'un plan arrêté à l'avance. Il fit creuser un lac, une rivière et de nombreux ruisseaux, accidenter le paysage au moyen de rochers amenés à grands frais de Fontainebleau, bâtir des chalets de toutes formes et de toutes dimensions, planter de tous côtés des fleurs et des arbustes, pour varier la teinte trop uniforme du feuillage, et réussit à faire du bois de Boulogne la magnifique promenade que tout le monde connaît. Les îles sont devenues de véritables jardins botaniques renfermant les plantes exotiques les plus diverses : des géraniums, des pélargoniums, des crinoles d'Amérique, des dielytres de Chine, des gandasulis, des bananiers, des escalonies, dont le feuillage semble verni au pinceau, des hortensias panachés, etc. Enfin la création de l'hippodrome de Longchamps et du jardin d'acclimatation devint pour le public un attrait de plus, et l'intéressa à des entreprises utiles dont il n'avait pas eu jusqu'alors l'occasion de s'occuper.

(1) Un décret du 28 août 1851 prescrivait l'exploitation en taillis du bois de Boulogne à la révolution de trente ans, c'est-à-dire par coupes annuelles au trentième de l'étendue totale, sauf réserve d'une bordure le long des routes. La cession à la ville a annulé ce décret.

On ne peut cependant s'empêcher de reconnaître que, sous le rapport du goût, l'ornementation du bois laisse à désirer. C'est avec raison sans doute qu'on a transformé ce bois en jardin anglais; mais c'est une faute d'y avoir accumulé tant de chalets, de rochers et d'ornemens divers, et surtout d'avoir construit cette cascade dont rien dans ce qui l'entoure ne justifie la présence. Dans certaines parties du bois heureusement, les lacs et les ruisseaux ne trahissent pas trop leur origine artificielle, et l'on a pu les créer sans violenter la nature. Il a suffi de bétonner le fond du lac inférieur, dont le sol était trop perméable; partout ailleurs, l'argile qu'on rencontre à peu de profondeur empêche naturellement les infiltrations. L'eau était à l'origine amenée dans le lac supérieur de la pompe à feu de Chaillot, et de là s'écoulait dans la rivière et les divers ruisseaux. Plus tard, lorsqu'on construisit la cascade, ce moyen d'alimentation étant devenu insuffisant, on dut faire une prise d'eau dans le canal de l'Ourcq. Enfin, depuis l'achèvement du puits de Passy, c'est à lui qu'on a recours pour alimenter tous les lacs, rivières et ruisseaux. De chacune des conduites principales partent dans tous les sens des conduites secondaires, munies de nombreuses ouvertures, et destinées à l'arrosement des routes et des pelouses. L'eau, venant d'un point plus élevé que la surface du bois, exerce une pression qui suffit pour produire un jet considérable, sans autre travail que l'adaptation d'un tube irrigateur et l'ouverture d'un robinet. Tout le sous-sol est sillonné ainsi de conduites qui amènent l'eau sur tous les points du bois, mieux partagé sous ce rapport que la ville de Paris, où l'arrosement se fait encore au moyen de tonneaux incommodes qui encombrent la voie publique et éclaboussent les passans.

Nous avons dit que, lors de la création du bois en 1816, on avait surtout employé le chêne et le bouleau. C'était une faute au point de vue sylvicole aussi bien qu'au point de vue pittoresque, car les essences à feuillage léger, quand elles sont à l'état pur, ont un aspect triste et monotone, et ne végètent jamais aussi bien que quand elles sont mélangées d'arbres à couvert plus épais et plus touffu. On a depuis lors cherché à remédier à cet inconvénient. Outre les abords de l'avenue de l'Impératrice, qui ont été plantés d'arbres résineux de toute espèce, tels qu'araucarias, séquoias, pins noirs, sapinettes bleues, etc., les îles ont été peuplées d'arbres exotiques, et les anciennes routes repiquées en marronniers, tilleuls, sorbiers, vernis du Japon, et autres essences à croissance rapide. De plus, on laisse végéter sous l'étage principal des massifs des buissons d'épines, des broussailles, qui contribuent à ombrager le sol, tout en donnant à l'ensemble un aspect plus pittoresque.

Ainsi disposé, le bois de Boulogne est bien supérieur à ce que Londres possède de mieux en ce genre. Les parcs dont les Anglais sont si fiers ne sont le plus souvent que de vastes pelouses de gazon, couvertes de quelques chênes, hêtres, ormes ou marronniers, tantôt épars, tantôt en bou-

quets, et entrecoupées parfois de pièces d'eau. Au premier coup d'œil, ils plaisent beaucoup à cause du contraste qu'ils présentent avec les maisons enfumées et les pavés boueux de l'immense capitale; mais ce gazon si vert, si anglais, sans aucune de ces fleurs et de ces plantes qui ornent nos prairies, finit bientôt par paraître monotone. Les pelouses, couvertes d'enfans déguenillés et de moutons qui broutent (car en Angleterre l'utilité ne perd jamais ses droits), sont parfois battues comme une grande route et peu agréables à parcourir. Les pièces d'eau sont mal entretenues, et les barrières souvent en mauvais état. Enfin les arbres sont trop rares, une partie d'entre eux sont déjà morts, et si on ne se hâte de les remplacer, il est à craindre qu'il n'en reste bientôt plus.

Malgré les éloges que mérite l'administration du bois de Boulogne, il est bien des points encore cependant qu'on doit signaler à sa sollicitude, et notamment les collections d'arbres d'Amérique dont la création est due à Michaux. Naturaliste comme son père, Michaux parcourut comme lui les régions inexplorées du Nouveau-Monde, et publia à son retour une *Histoire des arbres forestiers d'Amérique,* ouvrage trop peu connu en France, mais qui jouit aux États-Unis, où il est devenu classique, d'une réputation méritée. Désireux d'acclimater chez nous quelques-unes des précieuses essences qu'il avait rencontrées, il rapporta de son voyage une grande quantité de graines. On en sema une partie dans un coin du bois de Boulogne, aux environs de la mare d'Auteuil. Créées en 1824, ces collections ont subsisté jusqu'à ce jour, et ont prouvé que la plupart de ces essences pourraient parfaitement vivre dans nos climats. On y rencontre en effet, dans un état de végétation remarquable, plus de vingt espèces de chênes, autant de noyers, quarante de frênes, vingt-cinq d'érables, cinquante de résineux, des variétés nombreuses de châtaigniers, de bouleaux, d'ormes et d'acacias, formant en tout trois cent trente espèces ou variétés inconnues jusqu'ici en France, et qu'on aurait tout intérêt à y propager. Une partie de ces collections a été emportée par les fortifications; une autre, celle qui renferme les chênes et les noyers, a été livrée au public. On y remarque les *quercus palustris, bicolor, ferruginea, rubra, alba, tinctoria, phellos,* etc. Dans le surplus, entouré d'une clôture et non accessible aux promeneurs, les résineux dominent : on y trouve des *araucarias,* des *thuyas,* des *cèdres,* des *pins-laricios, Weymouth,* etc.; on y voit aussi des tulipiers, un érable jaspé, dont l'écorce ressemble à la peau d'un serpent, greffé sur un érable commun, un chêne-liége et une espèce particulière de hêtre connue sous le nom de *fau de Saint-Basle,* qui est encore pour les physiologistes un phénomène inexplicable. Cet arbre, qu'on rencontre seulement dans un canton de la forêt de Verzy (Marne), affecte les formes les plus bizarres : il a les feuilles et les fruits du hêtre ordinaire, mais son tronc, au lieu de s'élever verticalement, est replié sur lui-même dans tous les sens; ses branches sont étalées, contournées à droite et à

gauche, tantôt complétement pliées, tantôt soudées entre elles, comme si un poids énorme s'était abattu sur la tête de l'arbre et l'avait aplati. Ses racines, chose singulière, présentent la même disposition que les branches. Il vit très longtemps, bien qu'il n'atteigne jamais plus de 10 mètres de haut, et M. Pissot, le conservateur du bois de Boulogne, qui a fait venir cet échantillon, prétend avoir vu un de ces arbres qui est désigné dans un titre du xive siècle comme ayant servi à cette époque de limite de coupe dans la forêt de Verzy. Quoique âgé de plus de cinq cents ans, il n'a que 2^{m} 50 de tour.

Le bois de Boulogne n'est pas absolument improductif, mais les revenus qu'il fournit sont loin de suffire à son entretien (1). Il possède en effet une administration tout entière, qui ne comprend pas moins de quatre services différens placés tous sous la direction supérieure d'un ingénieur en chef des ponts et chaussées. Ce sont le service des routes et des eaux, celui du jardinage et des plantations d'agrément, celui de l'architecture et celui de la surveillance et de l'entretien du bois. Grâce à cette puissante organisation, les routes sont très régulièrement balayées et arrosées pendant l'été à partir de midi; mais ne pourrait-on pas arriver au même résultat sans un pareil luxe d'employés? On eût compris ce déploiement de la force publique il y a quelque vingt ans, alors que le peuple, livré à ses instincts brutaux, cherchait dans les plaisirs grossiers l'oubli de ses misères; mais aujourd'hui que, grâce à Dieu, il n'en est plus ainsi, aujourd'hui que le peuple sait jouir de la campagne et apprécier ce qu'on a fait pour la lui rendre aimable, ne pourrait-on se relâcher de cette surveillance? On diminuerait ainsi les dépenses considérables dont les plantations de Paris sont l'occasion. L'entretien de ces plantations figurait sur le budget de 1864 de la ville de Paris pour une somme de 2,697,000 fr., pour celle de 2,886,000 fr. sur le budget de 1865, non compris 500,000 fr. portés au budget des dépenses extraordinaires. Les sommes ainsi employées depuis douze ans doivent former un total assez respectable. Aussi comprend-on à quelques égards les objections de ceux qui se placent, pour apprécier les dépenses qu'entraînent les embellissemens de Paris, au point de vue de l'intérêt général. Un député de l'opposition, dans l'une des dernières séances du corps législatif, a fait observer avec raison que pour estimer ce qu'a coûté la transformation de Paris, il faut faire entrer en ligne de compte, non-seulement les dépenses ordonnées par la ville ou le gouvernement, mais encore celles qui ont été faites par les particuliers, et qui, comme les premières, ont été prélevées sur le capital disponible du pays et enlevées par conséquent à la production nationale. Il en a évalué le chiffre à 6 milliards. Cette somme a servi à payer la main-d'œuvre et les matériaux employés à

(1) Ces revenus ne consistent pas dans la vente des bois, car on n'exploite que les arbres morts, qui suffisent à peine au chauffage des employés, mais dans les locations et concessions diverses : cafés et restaurans, hippodrome, glacière, chaises, barques, etc.

la transformation de la capitale. Pour bien se rendre compte de l'emploi de cette dépense, il suffit de se rappeler ce qu'était Paris en 1852 et de voir ce qu'il est aujourd'hui; c'est le résultat de cette comparaison qui a coûté 6 milliards. En avons-nous pour notre argent? Voilà toute la question. Autrement dit, le Paris actuel est-il tellement supérieur au Paris de 1852 que l'on puisse estimer à 6 milliards cette supériorité? Il semble que la chose n'est point tellement évidente qu'on ne soit excusable d'avoir quelques doutes à cet égard. Il s'en faut de beaucoup que cette dépense ait été improductive, et il ne viendra à l'idée de personne de prétendre que la création des halles, la construction d'égouts et de fontaines, l'élargissement de certaines rues, l'assainissement de certains quartiers, n'étaient pas des travaux d'une utilité incontestable; mais il n'est pas également bien prouvé que les capitaux consacrés à des monumens de luxe, à des constructions nouvelles dans des quartiers perdus, n'eussent pas été, avec plus d'avantage pour le pays, dirigés vers des entreprises industrielles et commerciales. Avec 3 milliards, on eût pu sans nul doute exécuter à Paris les travaux les plus indispensables; si l'on s'en était contenté, il serait resté entre les mains du public 3 autres milliards avec lesquels on eût pu construire 10,000 kilomètres de chemins de fer par exemple, ou alimenter des milliers d'établissemens industriels.

Faut-il ajouter que ces dépenses sont une des causes les plus sérieuses de la cherté excessive de tous les objets nécessaires à la vie, qui s'est produite dans ces derniers temps? Qui ne voit en effet qu'en haussant d'une manière factice le prix des salaires et qu'en absorbant une partie des capitaux disponibles, elles accroissent les frais de production et aboutissent nécessairement à une élévation des prix? Je sais bien qu'on n'est point à court de raisons pour justifier toutes ces entreprises. Ainsi l'on prétend que, la circulation de Paris s'accroissant sans cesse, il faut bien ouvrir des voies nouvelles et élargir les anciennes, devenues trop étroites. C'est parfaitement vrai, mais on oublie d'ajouter que ce sont précisément ces travaux exagérés qui ont accru la population parisienne dans une aussi grande proportion par suite de l'élévation artificielle des salaires qu'ils ont produite. On prétend encore que ces travaux ont été un véritable bienfait, puisqu'ils ont nourri de nombreux ouvriers, alimenté des industries diverses et accru par conséquent la prospérité générale. Je ne dis pas non, mais appliquez, je vous prie, le même raisonnement aux 10,000 kilomètres de chemins de fer dont nous parlions tout à l'heure. Est-ce qu'eux aussi n'auraient pas occupé des ouvriers et alimenté des industries? Quant à la prospérité générale, il est permis de croire qu'elle n'eût pas perdu au change. C'est du moins ce qu'on a pensé en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, où les principales villes ne se transforment que peu à peu, suivant les ressources disponibles du moment, mais où l'étendue des voies ferrées est, par rapport à la population, bien

supérieure à ce qu'elle est chez nous. Qu'on ne s'y trompe pas, nous obéissons à un penchant fatal qui nous mènerait à confondre le faste et la grandeur, à dépenser en monumens inutiles les ressources qui seraient plus utilement consacrées au développement industriel du pays. Espérons que sur cette pente dangereuse nous saurons nous arrêter à temps, et que nos administrateurs finiront par comprendre que les monumens les plus stables, ceux qui durent éternellement dans la mémoire des hommes, ne sont pas les monumens de pierre, mais les bonnes lois, et qu'elles seules transmettent à travers les âges les noms bénis de ceux qui les ont faites.

J. CLAVÉ.

REVUE DRAMATIQUE.

LE SECOND MOUVEMENT. — LES VIEUX GARÇONS.

La comédie bourgeoise sous une de ses formes les plus aimables, celle qui s'efforce de concilier la peinture réaliste avec le noble langage de la poésie, vient d'obtenir un nouveau succès avec *le Second Mouvement* de M. Pailleron. L'auteur du *Mur mitoyen* et du *Dernier quartier* apporte à ce genre, d'une si difficile acclimatation sur la scène, l'appoint de certains procédés satiriques à la fois très vifs et très précis, et si jamais le vers pouvait être, de l'aveu des muses, le langage naturel des avocats et des hommes d'affaires, la plume svelte de M. Pailleron aurait presque naturalisé cet aubain de haut lignage parmi le monde prosaïque du négoce et de la chicane. Sans insister sur ce point, voyons quelle idée préside au *Second Mouvement.*

Ce n'est pas seulement dans son être physique que le cœur de l'homme est soumis à un mouvement double et alternatif de dilatation et de contraction; il a aussi ses systoles morales, qui sont l'essor, le jet en avant de tous nos instincts de générosité, de reconnaissance et de sympathie. Ce flot nourrissant qui se précipite au premier moment apporte et verse avec lui les bienfaits et les dévouemens, la fécondité et la vie; mais ce n'est là qu'une ondée. Bientôt la valvule du cœur se referme et arrête l'écoulement de la source pure; c'est le retour des pensées étroites et égoïstes, c'est le repentir du bien accompli à la légère et comme le remords de la vertu irréfléchie qui jure qu'on ne l'y prendra plus, et qui rallie du dehors, pour les refouler au fond de l'âme, les premières effluves de bonté et d'abnégation. Tel est le cas des époux Renaud, fabricans de draps en la ville normande de Louviers. Ils ont recueilli chez eux avec la plus large hospitalité la fille de leur bienfaiteur, le chimiste Valin. Ils ont

fait plus : ils se sont engagés à payer les dettes du père de Jenny, et, pour ménager la fierté de l'orpheline, ils ont couvert d'une ruse délicate l'expansion de leur gratitude. — Vous êtes riche, Jenny, nous gardons le dépôt de votre héritage ! Demandez, agissez ici à votre caprice : âmes et choses, tout est à vous sans réserve. — Mais ce fardeau de la reconnaissance, qui paraît d'abord léger aux Renaud, ne tarde pas à peser lourdement sur leurs épaules. Le second mouvement s'opère dans leur cœur. A l'acheteur des créances Valin, ils n'offrent plus qu'un dividende dérisoire, et quand leur fils Henri, séduit par la noblesse d'âme et les grâces modestes de Jenny, refuse d'épouser l'héritière Boutin, alors les actions de grâces si bruyantes se changent en malédictions contre le bienfaiteur défunt et sa fille. Tout à l'heure, quand le caissier des Renaud aura pris la fuite et que leur ruine, leur faillite sera imminente, ces âmes sans consistance reviendront aux instincts généreux et à leur tendresse pour Jenny : l'orpheline alors reprendra aux yeux de M[me] Renaud ces ailes d'ange que lui ôtent et lui rendent alternativement les accès de bonté ou de rigueur de la capricieuse belle-mère. Ce n'est pas tout; dans une heure d'épanchement subit, Jenny se verra fiancée à celui qu'elle aime, à Henri. La comédie finit-elle ainsi? Non, le point noir reparaît bientôt à l'horizon : Boutin, l'homme d'affaires, est venu proposer au drapier un marché honteux et ridicule au moyen duquel celui-ci pourra éviter la ruine; il n'en faut pas tant pour retourner encore une fois l'âme et les intentions de ce couple faible et intéressé. M. Renaud, il est vrai, ému de pitié par la douleur des deux enfans, interpose enfin son autorité, et se résigne à une faillite qui assure le bonheur d'Henri et de la jeune fille; mais qui sait à quel va-et-vient de sentimens ce cœur était encore réservé, si le retour inattendu du caissier prévaricateur et repentant ne venait rendre soudain le devoir aimable et la joie facile, même à l'intraitable belle-mère?

La série de ces fluctuations, cette houle de passions et de désirs est rendue par M. Pailleron avec des saillies très heureuses et des nuances finement colorées, qu'ont su saisir à merveille deux artistes intelligens, M[me] Ramelli, qui vient d'être appelée à jouer désormais sur la scène de la Comédie-Française, et Romanville; mais le passage du premier mouvement au second est visiblement un peu brusque, et il y a péril que la thèse ici ne montre l'oreille. Les honteux sentimens qui prennent naissance dans le secret de l'âme, « cette arrière-boutique » dont parle Montaigne, ne font pas si vite irruption au dehors et sont soumis à une sorte de gestation qui en accroît précisément la portée funeste. La scène, je le sais, se prête mal à l'analyse méthodiquement prolongée des passions et des caractères; s'ensuit-il que la vieille devise : *ad eventum festina,* autorise le poète dramatique à faire bon marché des transitions? Les Renaud se sont d'ailleurs avancés bien loin tout d'abord; s'ils ne jouaient qu'une partie, les pentes douces seraient inutiles à leur retour, et l'auteur pourrait couper à pic les faces diverses

de leur rôle; mais on ne saurait mettre en doute la sincérité de leur premier désintéressement : c'est bien l'âme qui distille tour à tour la haine et l'amour par ces bouches prêtes, selon l'occasion, à souffler le froid et le chaud. Mme Renaud, la femme de tête et de ménage, qui traîne son mari à la remorque, et qui, après réflexion, se décide à faire son devoir avec l'ordre qu'un comptable met à tenir ses livres, est franche, malgré sa gloriole et ses vaines parades, toutes les fois qu'elle repousse ou attire l'orpheline; ce n'est qu'un cœur indécis, sans solidité, au fond ni bon ni mauvais. En dépit des coups de théâtre ingénieux et inattendus, il reste donc ici des vides à combler, et sous ce rapport cette comédie, si ample de forme, remplie de détails charmans, où l'âme jaillit et pétille en de si vives et si lumineuses étincelles, ressemble assez bien à un riche vêtement dont la trame serait peu serrée. Néanmoins, si l'ensemble laisse à désirer plus de cohésion, bien des parties prises séparément accusent un grand fini de travail. Voici par exemple des figures logiques, aux fermes arêtes, sculptées tout en cœur de chêne : c'est Boutin, l'homme avisé et calculateur, le chiffre vivant de la comédie, pour qui « les affaires sont les affaires, » et que Thiron représente avec tant d'aisance et de naturel. C'est Jenny, la douce et triste jeune fille, dont Mlle Mosé rend si bien les fiertés simples et mélancoliques, et qui, après s'être révoltée avec dignité contre l'aumône, revient, le pardon aux lèvres, mêler ses pleurs aux larmes de ceux qui l'ont insultée. La scène où l'orpheline, après avoir enjoint aux Renaud de payer intégralement les dettes de son père, apprend que l'argent dont elle a cru faire un si noble usage sort de la bourse du drapier et grève la charité de cette famille qui l'a recueillie, est conduite jusqu'au bout avec une chaleur, une verve et une habileté peu communes; c'est sans contredit la plus belle de la comédie. En somme, malgré quelques invraisemblances dans la conception et de la brusquerie dans la succession des contrastes, la pièce mérite les applaudissemens qu'elle a obtenus à l'Odéon. Le vers incisif de l'auteur pénètre au vif des sentimens et des situations, et le dialogue ne s'attarde pas en ces tirades longues et déclamatoires qui sont l'écueil ordinaire du genre. Ici encore, comme dans ses pièces précédentes, M. Pailleron s'est plu à rappeler, par des redites d'un heureux à-propos, les formules où chaque personnage résume en quelque façon toute son âme et toute sa pensée, et qui sont comme les points culminans des diverses phases du développement dramatique. C'est un procédé ingénieux dont il ne faut pas toutefois abuser, car une plume moins habile que celle de M. Pailleron courrait risque de s'y enferrer. — Avant de quitter la scène de l'Odéon, ajoutons que *le Second mouvement* y est encadré entre deux petites pièces nouvelles qui ne laissent pas que d'offrir un contraste. L'une, *l'Oncle Sommerville,* de M. Ernest de Calonne, est une bluette aisée et sans prétention, écrite par une main soigneuse des plus petits détails de forme; il n'y règne pas cette verve hardie, pétillante et quelquefois un peu brutale de manières, à laquelle

les allures du théâtre contemporain nous ont habitués. La donnée simple, trop simple peut-être, provoque seulement le sourire discret et tranquille, et se déroule sans bruit à travers des péripéties assez innocentes. Tout autre est le caractère d'une pièce de MM. Nus et Bravard, *Lisez Balzac.* D'intrigue, point: ce n'est qu'un dialogue, une suite de conversations, qu'épice de gros sel un esprit hardiment grivois. En acceptant ce vaudeville rabelaisien, qui excite le rire au même titre que le font après boire les mots gaillards, l'Odéon a visiblement empiété sur le répertoire du Palais-Royal.

Au Gymnase, M. Victorien Sardou vient de donner sous ce titre, *les Vieux Garçons,* une de ces pièces d'un genre mixte et mal défini dont le public de nos jours paraît si friand. En écrivant *Don Quichotte,* M. Sardou avait fait un fâcheux écart : de ces peintures réalistes, quelquefois outrées ou mesquines, mais qui reproduisaient certains types et certains travers de ce temps-ci, il était tombé brusquement dans une sorte de parodie froide et confuse d'un chef-d'œuvre. *Les Vieux Garçons* le ramènent dans sa première voie. Revient-il de son excursion capricieuse riche de nouvelles ressources et guidé par un goût plus sûr? Les applaudissemens enthousiastes de la première soirée signifient-ils qu'il rentre au bercail dru et nourri d'un lait plus pur? Non, le voici seulement avec sa même verve mutine, osée et intempérante; le voici, selon sa coutume, prenant le public par ses côtés faibles, à la façon des enfans gâtés. De l'air cavalier dont il se présente sur la scène, il semble dire au spectateur : Ami, je vous ai tâté plus d'une fois; maintenant je vous connais et je vous manie à ma guise; vos routines littéraires, vos petits entraînemens et vos petites passions du moment, tout cela est devenu mon critérium. — Et le spectateur d'applaudir et de continuer ses cajoleries au dramaturge si avisé. Sans avoir égard à une entente si cordiale, examinons quel jugement il convient de porter sur *les Vieux Garçons.*

L'idée sur laquelle repose cette comédie, c'est que le célibataire est au ménage du mari ce qu'est le loup à la bergerie. La grande, l'unique affaire du vieux garçon, du « galant chauve, » c'est de chasser sans port d'armes sur les terres d'autrui et de réchauffer sa solitude au foyer du voisin. Il y a certes dans cette donnée, qui n'est pas nouvelle au théâtre, un germe fécond de comédie. Pourquoi M. Sardou ne l'a-t-il pas creusée franchement au lieu de se mouvoir autour et aux environs? Fidèle à son procédé d'effleurement, il ne nous montre le type comique qu'à la surface, de sorte que le rire et l'émotion naissent moins du développement de ce type lui-même que des élémens secondaires combinés à côté pour l'effet scénique. Où est l'intrigue dans *les Vieux Garçons?* Où et comment s'engage la bataille des cœurs et des personnages? Qu'est-ce que cette scène énigmatique du premier acte, où les maris, on ne sait pourquoi, — et de toute la pièce on ne le saura, — battent en retraite devant l'ennemi, c'est-à-dire devant

les célibataires? Il n'y a là qu'un jeu de scène, un épisode, comme l'apparition de la petite pêcheuse d'écrevisses, destinée par la suite à plus haute fortune, grâce au caprice d'un des vieux garçons, et qui, en attendant les fins soupers et son renom de *diva*, chante pour un verre de vin pur le plus drôle des refrains agrestes. Qu'est-ce aussi que cette histoire usée et rebattue d'un fils naturel reconnu à la fin par son père? Cela réussit toujours au théâtre, quand un acteur comme Lafont a l'art de faire ressortir le pathétique de la situation; mais il est permis de trouver ici que la fiction purement théâtrale s'étend aux dépens de la peinture psychologique et de l'étude du type social. Ce père sur le point de se battre en duel avec son fils, qui l'accuse d'avoir séduit et déshonoré sa fiancée, rappelle de près Montjoye, le viveur taré, perçant d'un coup d'épée le fiancé de sa fille; mais combien, dans la pièce de M. Octave Feuillet, cette péripétie dramatique est mieux amenée et plus naturelle! Quant à la conduite des maris sur la défensive, elle est parfois d'une puérilité tout à fait propre à les mettre à mal, n'était l'insigne maladresse ou l'incurie des vieux garçons, et il faut avouer qu'à part Mortemer l'infatigable, qui passe sans désemparer de la femme mariée à la jeune fille sortie la veille du couvent, les vieux garçons de M. Sardou ne se font guère honneur dans le métier que leur assigne l'auteur.

La figure la plus logique et la mieux rendue de cette comédie, c'est la jeune fille innocente, dont les accès de curiosité et les élans de tendresse naïve passent comme un souffle pur et rafraîchissant sur cet amas d'épisodes et de détails parfois obscènes ou hasardeux, et reposent de la niaiserie un peu fade de ces femmes mariées qui sont le point de mire des célibataires à l'affût. Ce personnage de jeune fille, interprété par M[lle] Delaporte avec une grâce et une délicatesse infinies de nuances, sauve heureusement la pièce malgré les hors-d'œuvre et les longueurs qui l'entravent. Chose étrange, il y a dans presque toutes les comédies de M. Sardou, comme dans celles de M. Barrière, mais à un moindre degré, je crois, un filet de fraîcheur fugitive qui jaillit dans deux ou trois scènes, par exemple la scène du piano dans *les Vieux Garçons,* puis disparaît comme tari. Si l'auteur poursuivait moins au théâtre les succès faciles et multipliés, peut-être eût-il pu tirer, avec de l'étude et de la patience, des effets heureux et solides de cette aptitude à peine accusée de son talent; mais dans *les Vieux Garçons,* comme dans ses autres comédies, il est évident qu'il a plus compté, pour obtenir les suffrages du parterre, sur les pétillemens de son esprit, sur les excès les plus insensés de son audace, tant éprouvée en fait de dialogue et de situation, que sur les notes vraies ou les cris de l'âme. Ces notes justes et ces cris émus, M. Sardou les rencontre pourtant en plus d'un endroit. S'il n'a point cet esprit de suite et cette puissance ouvrière qui bâtit solidement une œuvre dramatique et conduit à travers cinq actes une intrigue nouée d'une main sûre ou un caractère logiquement conçu,

si ses pièces, en un mot, ne sont pas des pièces, mais une série de scènes, d'épisodes ajustés les uns au bout des autres, M. Sardou est du moins l'homme des éclairs furtifs et des riantes échappées de vue dramatique. Il a comme une provision de jolis diamans qu'il incruste dans telle pierre commune qui autrement serait sans valeur. La lassitude menace-t-elle de s'emparer de vous et le froid de gagner votre esprit, il vous ouvre bien vite un jour sur un horizon coloré de soleil ou de verdure, puis aussitôt referme la fenêtre. Vous en voulez à la main brutale qui vous dérobe ainsi le spectacle de cet azur et de cette fraîcheur; mais vous en avez assez entrevu pour que le rayon tombé dans votre âme y laisse courir une lumière.

On s'explique donc le succès qu'obtiennent à la scène les comédies de M. Sardou. Son talent n'est pas de ceux qui font brèche et emportent les âmes d'assaut : ces conquêtes de haute lutte sont le privilége des esprits absolus et originaux qui ne procèdent que d'eux-mêmes. M. Sardou, lui, se glisse en vous par mille ouvertures imperceptibles, et il vous pénètre à la longue et à votre insu. Pour peu que vous n'y songiez, vous serez tout à l'heure imprégné de ce talent leste et fluide; couvrez-vous donc de votre jugement comme d'un bouclier, tenez éveillé en vous ce sens exquis et délicat qui recherche l'art et l'apprécie, car l'esprit de M. Sardou fait un siége en règle de vos facultés, et en résumé, avec sa verve intarissable, sa parfaite entente du détail, il possède plus que personne le don d'amuser ce public vague et sans préférences littéraires, dont l'oreille et l'âme s'emplissent volontiers d'un cliquetis de mots et de péripéties purement scéniques.

Qui sait si cette puissance d'un ordre secondaire n'eût pas pu devenir en M. Sardou la véritable force comique dans toute l'acception du mot? Mais l'auteur, amorcé par un succès trop rapide, s'est maintenu volontairement dans de certaines sphères dramatiques, en ajournant l'effort pénible qui l'eût fait monter vers les hautes régions. Pourrait-il désormais prendre son essor à sa volonté? Le souci de l'art ainsi différé, n'est-ce pas la cognée mise à la racine de ses plus belles facultés? Que si nous sommes dans l'erreur, c'est à M. Sardou de montrer, en s'attaquant définitivement à une œuvre d'art, que ce long sacrifice de sa plume, cette imprudente inféodation de sa verve trop complaisante aux petits goûts passagers du jour, n'a pas étouffé ses meilleures aptitudes natives ni corrompu sans remède les plus saines énergies de son tempérament dramatique.

JULES GOURDAULT.

V. DE MARS.

es,
ins
ue.
rre
de
ite
re-
nsi
sez
lu-

de
les
its
se
la
t à
tre
lé-
un
sa
ser
m-
ni-

en
ais
ent
qui
son
née
er-
une
ia-
n'a
les
r.